MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DE NÎMES

IXe SÉRIE

TOME XCIII

Année 2019

ACADÉMIE DE NÎMES
16, rue Dorée
NÎMES (Gard)

2020

TABLE DES MATIÈRES

I – SÉANCE PUBLIQUE DU 3 FÉVRIER 2019

Didier Lauga, préfet du Gard
Allocution 7
Daniel-Jean Valade, au nom de M. Jean-Paul Fournier, sénateur-maire de Nîmes
Allocution 15
Bernard Simon, président sortant
Compte rendu des travaux académiques de l'année 2018 19
Simone Mazauric, président de l'académie
Histoires d'Académies 27
Véronique Blanc-Bijon, correspondant
À propos de mosaïques de Léda, rencontre entre Nîmes et Arles 39

II – COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2019

Jean-Marie Mercier, correspondant
Un peintre chez les félibres ou l'adoration d'Auguste Chabaud pour le "Mage de la Provence" 69
Michel Belin, vice-président
Marcel et Jeanne Encontre, un couple de résistants pendant la guerre 39-45 107
Alain Girard, membre non résidant
Enfants exposés à Pont-Saint-Esprit 125
Christian Feller, correspondant
Merci M. Darwin (signé Lumbricus terrestris) 143
Claire Torreilles, correspondant
Le *Vert Paradis* de Max Rouquette. Une vie d'écriture (1908-2005) 157

Gabriel Audisio, membre résidant
Logis et hôtes à Nîmes au xvie siècle 177
Robert Chalavet, membre non résidant
Jean Pierre de Claris de Florian, fabuliste et poète bien oublié..... 217
Romain Daudé, correspondant
Un été à Tsarkoïe Selo d'après les lettres du comte Esterházy (1740-1805), représentant des Princes à la cour de Catherine II 241
Francine Cabane, membre résidant
Le faubourg Saint-Antoine : du quartier hospitalier au futur Palais des Congrès 267
Hubert Emmery, membre résidant
Amédée, Anatole, Prosper Courbet (1827-1885)..... 289
Anne Brousmiche, correspondant
Le HAÏKU, ce petit poème qui en dit long 311

III – CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSTALLATION DE L'ACADÉMIE DE NÎMES EN SON HÔTEL

Simone Mazauric, président de l'académie
Allocution..... 335

IV – L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Composition du Bureau pour l'année 2019 343
Membres d'honneur et membres honoraires..... 344
Membres résidants 346
Membres non résidants 350
Correspondants 352
Académies, Sociétés savantes et organismes correspondants..... 357

L'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Nîmes n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises au cours de ses séances et dans ses publications. Ces opinions devront être considérées comme propres à leurs auteurs.

ISSN 0755-8864

© Académie de
Nîmes – 2020

I. SÉANCE PUBLIQUE DU 3 FÉVRIER 2019

ALLOCUTION
de M. Didier LAUGA

Préfet du Gard

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Messieurs les Présidents honoraires,
Mesdames et Messieurs les membres de l'académie,
Mesdames, Messieurs,

En 2016, « fraîchement » nommé dans le département, je participais pour la première fois, dans un contexte très particulier marqué par les vagues d'attentats qui avaient meurtri notre pays, au rendez-vous annuel de rentrée solennelle de votre noble institution. C'est avec le même plaisir renouvelé, que je viens ici parmi vous pour la quatrième année consécutive ouvrir votre audience de débats publics. Je mesure tout l'honneur qui m'est fait.

L'actualité récente m'incite à vous parler de notre devise républicaine et plus particulièrement de la fraternité. Définir le mot fraternité n'est pas simple. Le dictionnaire Littré l'esquisse en relevant qu'elle caractérise la « liaison étroite de ceux qui, sans être frères, se

traitent comme frères ». La fraternité, entité. Concept ou métaphore ? Notion morale ou principe politique ? Illusion ou réalité ?

À première vue, le flou l'emporte sur le clair, le slogan sur l'idée. La fraternité n'exprimerait-elle que la nostalgie d'un autre âge ? Ou encore l'espérance d'un monde meilleur ? Être fraternel semble toutefois une expression qui retentit dans la pensée comme un commandement. Mais l'histoire regorge de luttes fratricides, de dynasties déchirées, de princes en guerre et d'États en conflits ; les mythologies de frères rivaux ou cruels ; l'actualité de crimes à foison. Pourtant, l'idée de fraternité résiste à tout ce qui, de partout, la contredit. Elle est même substantiellement liée à l'idée républicaine, et celle-ci à notre devise, malgré les persistantes difficultés survenues lors de son élaboration, de son institution et de sa consécration, difficultés dues précisément au statut particulier de l'idée de fraternité.

La fraternité serait-elle la parente pauvre, le maillon faible de la devise républicaine ?

Un bref détour historique pourrait faire penser que l'intégration de la fraternité dans la devise républicaine française a été longue et problématique. Mona Ozouf (« Liberté, égalité, fraternité » dans *Les Lieux de mémoire*) la dit énigmatique, le devoir d'amour suggéré étant en franche contradiction avec la liberté et l'égalité : il s'agit d'« une devise inconséquente, faite de vérités partielles en guerre les unes avec les autres ». Son histoire « est celle d'un long bricolage ».

Certes Liberté, Égalité et Fraternité sont pour nous historiquement indissociables, et pourtant le voisinage de ces trois mots sur la devise française a été l'objet de réticences, de polémiques et de retards depuis la Révolution française, au cours du XIXe siècle et même au-delà, au motif que le terme de fraternité, par sa résonance et sa provenance chrétiennes, semblait mal assorti aux deux autres. Sans doute apparaît-il dès le XVIIIe siècle sous la plume d'écrivains, et non des moindres, tels que Fénelon, Voltaire et Rousseau, d'ailleurs plutôt sous forme de métaphore. Mais c'est en décembre 1790 que, pour la première fois, Robespierre proposa d'inscrire la triade républicaine sur le drapeau des Gardes nationales. Trois années plus tard, en mai 1793, le nouveau maire de Paris, Jean-

Nicolas Pache, fit le premier graver la devise au fronton des édifices publics de la capitale, suivi par les autorités du département invitant les habitants à faire peindre « Unité et indivisibilité de la République, Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort » sur les murs de leurs maisons. La notion de fraternité est développée dans la *Déclaration des droits et des devoirs du citoyen* figurant en tête de la constitution de 1795 : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites constamment aux autres le bien que vous voudrez en recevoir », mais le mot fraternité n'est pas utilisé, et Robespierre d'ajouter : « Les hommes de tous les pays sont frères ». La devise tombe en désuétude sous le Directoire et le Consulat. Elle est écartée sous l'Empire et la Restauration. Sous la Monarchie de Juillet, on tente d'exhumer la devise, mais, c'est le mot fraternité qui provoque indirectement des réticences. Il faudra attendre 1848 pour la voir officialisée par la Seconde République. Les débats demeurent vifs : où placer la fraternité sur la devise réhabilitée ? En tête, au centre ou à la fin de la triade ? Enfin l'ordre que nous connaissons l'emporte. À nouveau abolie sous le Second Empire, Victor Hugo, en 1862, écrira *Les Misérables*, œuvre qui incarne pour l'auteur une fraternité renouvelée, celle des pauvres et des opprimés et « qui a la fraternité pour base et le progrès pour cime ». Enfin en 1880, seulement, la devise fut enfin consacrée par la Troisième République, un an après l'institution de la Fête nationale, le 14 juillet.

Depuis le 10 décembre 1948, l'article premier de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, prévoit : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » ; tout y est. Depuis, elle n'a guère été remise en cause depuis cette époque malgré des tentatives pour trouver d'autres termes que celui de fraternité ou d'égalité.

Mais pour certains, sans doute plus radicaux, les deux principes de liberté et d'égalité ne suffiraient-ils pas à fonder une société démocratique ? Aux yeux des principaux acteurs de la Révolution française, en tout cas, ils symbolisaient à eux seuls l'avènement d'une ère nouvelle.

En effet, la fraternité est souvent jugée comme trop sentimentale, elle concernerait une attitude privée, et non publique, en aucun cas elle

ne pourrait soutenir un programme politique et économique concret. Marx avait ironisé sur une fraternité masquant la réalité de « classes antagonistes dont l'une exploite l'autre ». Bon nombre de penseurs ou de théoriciens tiennent, à la fin du XIXe siècle, eux aussi non sans sarcasmes, la fraternité pour une vieille lune, ou une idée trop abstraite, et sur ce point, plus confuse que claire. Une idée ambiguë. Maillon faible de la devise, ou au contraire valeur qui en exhausse les deux autres termes, l'idée de fraternité serait à l'évidence ambivalente, pour ne pas dire contradictoire.

Pourtant Bergson l'exalte : « La démocratie théorique proclame la liberté, réclame l'égalité et réconcilie ces deux sœurs ennemies en mettant au-dessus de tout la fraternité », écrit-il en 1932. Plus près de nous, Lévinas la situe au cœur de la relation à autrui : « La vraie fraternité, c'est la fraternité par le fait que l'autre me concerne ». La fraternité semblerait difficilement pensable, c'est-à-dire avoir un sens clair et distinct en elle-même, mais aussi au regard des deux autres termes de la devise.

Par comparaison, la liberté et l'égalité rentreraient plus volontiers dans le champ du logique. L'égalité, la plus ancienne, déjà connue des Grecs, la plus stricte aussi car d'essence arithmétique, et la liberté, la plus polémique car d'origine physique, s'ouvrent à la contestation, au débat contradictoire, à la négociation. L'une et l'autre apparaissent plus rationnelles. Au surplus, la liberté et l'égalité s'inscrivent dans une logique individuelle des droits, la fraternité, a priori, dans une logique relationnelle des devoirs. La fraternité requiert l'ouverture à l'autre, l'effacement de soi où, à la différence de la solidarité, la réciprocité ni le calcul ne sont de mise. Enfin, la liberté et l'égalité, entendues comme principes de droit fondateurs d'une société démocratique, trouvent leur point d'ancrage dans l'histoire. La fraternité, en revanche, demeure intemporelle, utopique. D'ailleurs si, aujourd'hui, on ne traite plus de la liberté et de l'égalité, mais des libertés et des égalités, c'est que nos sociétés sont devenues complexes, composées d'éléments difficiles à intégrer dans un modèle unique d'organisation. Pourtant, la fraternité se parle toujours au singulier, comme un absolu. Enfin, certains commentateurs continuant plus ou moins implicitement de soutenir que si la liberté et l'égalité peuvent être plus ou moins garanties et traduites

par des lois, la fraternité ne saurait être, elle, de « droit strict » dans la mesure où elle ne peut ni s'instituer ni se commander.

Mais ces perceptions de la fraternité sont aujourd'hui dépassées.

La fraternité, en droit et en fait, est devenue une valeur essentielle….

Dès la fin du XIXe siècle, nombreux furent les auteurs qui, soit parce qu'ils récusaient, soit au contraire parce qu'ils préconisaient une intervention accrue de l'État dans un certain nombre de domaines, et notamment dans le domaine social, défendaient avec force cette idée. En effet, l'idée selon laquelle la fraternité a pleine vocation – au même titre que d'autres principes fondamentaux tels que, par exemple, ceux de liberté, d'égalité, de laïcité, d'indivisibilité… à pénétrer dans les institutions.

Voir dans la fraternité, une notion totalement réfractaire à toute entreprise de construction juridique et de constructions concrètes, même si elle n'a pas totalement disparu, cette thèse n'en apparaît pas moins, aujourd'hui, très largement obsolète. La fraternité constitue un principe fondamental et à part entière de notre corpus juridique, susceptible d'inspirer et de fonder celui-ci, de donner lieu à certaines traductions juridiques concrètes et d'être sanctionné, le cas échéant, par les textes en vigueur.

Dans le cadre de nos institutions actuelles, où son statut de principe fondamental se trouve réaffirmé par sa présence dans le corps même de la Constitution, force est de constater que la fraternité a occupé et continue d'occuper une position stratégique au sein de notre ordonnancement juridique national.

L'attestent, non seulement l'inscription dans le texte suprême de la devise républicaine dont la fraternité forme le dernier terme mais également le rappel solennel, par le constituant de 1958, des grands principes de la République, en particulier de celui de fraternité, lequel figure désormais nommément dans le texte suprême aux côtés de la liberté et de l'égalité ; ainsi peut-on lire, dans le Préambule de 1958, que « la République offre aux territoires d'Outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal

commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique » ; ou encore, à l'article 72-3 de la Constitution, que « la République reconnaît, au sein du peuple français, les populations d'Outre-mer, dans un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ».

Situation décisive, la constitutionnalisation de la devise a bel et bien eu pour effet de conférer à la fraternité la qualité de « norme » ou de « principe » constitutionnels. Même si le principe de fraternité n'a jamais été défini de manière précise par les textes constitutionnels et en particulier, par celui de 1958, il est néanmoins possible d'une part, d'en identifier un certain nombre de conséquences ou de traductions juridiques générales. Ainsi, dès la fin des années 50, la fraternité constitue une sorte de principe « matriciel » se déployant, pour l'essentiel, dans deux grandes directions.

La première direction concerne le domaine social et renvoie à la solidarité : dans la mesure où elle implique par définition un certain type de comportement se traduisant notamment par une aide et un soutien apportés à autrui en cas de besoin, il est clair que la fraternité a tout naturellement vocation à déboucher sur une forme plus ou moins de solidarité via la reconnaissance de droits (aide et action sociales, sécurité sociale, etc.) et la mise en œuvre de politiques de redistribution.

Face aux insuffisances et limites revêtues par la solidarité (celle-ci se révélant, lorsqu'elle est réduite à elle-même, très fortement inhumaine, desséchante, déshumanisante, bureaucratique), elle peut également fonder et justifier certaines solutions originales visant à introduire davantage d'humanité et de considération dans les relations sociales ; tel a été le cas, par exemple, lors de l'adoption de la loi du 1er décembre 1988 instituant le revenu minimum d'insertion (RMI), de l'accent particulier mis par le législateur sur le devoir d'insertion incombant tant à la collectivité qu'au bénéficiaire du droit. Le principe de fraternité exigeant à l'évidence que la société ne limite pas son effort à l'octroi d'une aide financière mais entreprenne au contraire d'aider les exclus à se réinsérer, seul moyen à la fois de respecter chez l'autre sa dignité inhérente à sa qualité d'homme et de se conformer à un principe qui en fait l'égal et le frère de tous.

La seconde direction concerne le domaine civil et politique et renvoie au « vivre ensemble » : car s'il implique sans conteste la mise

en œuvre d'une politique plus ou moins large de solidarité, le principe de fraternité va cependant bien au-delà : pour autant qu'il prend appui non pas sur l'appartenance à un groupe mais sur l'éminente dignité attachée à la qualité d'Homme, il implique aussi, en toute logique et en toute hypothèse, l'exercice de la tolérance, la bienveillance pour autrui, le respect de l'autre, le rejet de toute attitude d'exclusion pouvant conduire notamment à des comportements à caractère raciste, le refus de recourir à la haine ou encore le refus de faire grief à quelqu'un de son appartenance à un groupe social, ethnique ou religieux, de son sexe ou de son âge.

Ce que le législateur a, au demeurant, fort bien admis lors de l'élaboration, par exemple, de la loi du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme : « La France, affirma-t-on alors, doit se placer au premier rang pour faire valoir son humanisme fondé sur la fraternité entre tous les hommes. Ceux qui élèvent la voix pour insulter, diffamer, humilier des hommes et des femmes voire des enfants à cause de leur race ou de leur religion risquent de porter un coup mortel au prestige de notre pays […]. Nous voulons une France fidèle à sa devise de liberté et de fraternité. »

Là réside notamment ce qui fait le caractère indépassable de la fraternité. Aussi, en réaction aux attentats terroristes qui ont frappé – et continuent de frapper – la France ainsi que d'autres pays depuis plusieurs années, le principe qui se trouve immédiatement invoqué par les uns et les autres est, précisément, celui qui constitue à la fois une condition et une conséquence du « vouloir vivre ensemble », à savoir celui de fraternité : « contre l'abject, la fraternité », peut-on lire ici ; « notre arme, c'est la fraternité », peut-on lire là ; « la fraternité [est le] rempart contre la violence aveugle du terrorisme », conclut-on.

De là, découlent les mobilisations en faveur de la fraternité organisée depuis quelques années à l'initiative de la société civile : qu'il s'agisse de l'appel lancé, en février 2015, en réponse aux attentats contre « Charlie Hebdo » et « l'Hyper Cacher » ou qu'il s'agisse de la création, en 2016, du Mouvement intitulé « Fraternité générale » visant notamment, selon ses promoteurs, à « promouvoir la fraternité partout en France pour lutter contre les rejets, les replis communautaires et identitaires ».

De même, dans le sillage d'un rapport en 2015 sur la réserve citoyenne insistant sur l'importance décisive de la fraternité et donc sur la nécessité de lui donner corps, l'adoption d'un texte de loi visant à consacrer celle-ci à travers, notamment, la création d'une réserve citoyenne : le législateur ayant souhaité, en vue d'« encourager l'engagement républicain de tous les citoyens pour faire vivre la fraternité », offrir « à toute personne volontaire la possibilité de servir les valeurs de la République en s'engageant, à titre bénévole et occasionnel, sur des projets d'intérêt général en s'inscrivant dans la réserve citoyenne ».

Enfin, comment ne pas évoquer devant vous l'initiative de mon prédécesseur le préfet Hugues Bousiges en 2012, suite aux événements d'Aigues-Mortes et du Cailar, de célébrer ce principe fondamental de la République en instaurant une semaine de la fraternité. Cette initiative locale a été ensuite reprise au niveau national.

En conclusion

La fraternité n'a donc pas été facile à définir en droit et elle est encore moins facile à exercer. Mais la fraternité est une valeur fondamentalement positive et moderne qui fonde le pacte républicain.

Elle fonde notre pacte républicain, car la fraternité se cultive et demande un effort, celui qui consiste à aller chercher le commun derrière la singularité, à aller vers l'autre afin de construire le vivre ensemble.

Elle fonde aussi notre pacte républicain car la fraternité ne s'oppose pas aux autres valeurs que sont la liberté et l'égalité, elle les fait émerger et les humanise. La fraternité est la valeur qui protège les deux autres valeurs d'elles-mêmes, de leurs dérives, de leurs penchants.

La fraternité au final humanise notre devise républicaine.

ALLOCUTION
de M. Daniel-Jean VALADE

Adjoint au maire de Nîmes, délégué à la Culture, au nom de M. Jean-Paul FOURNIER, sénateur-maire de Nîmes

Monsieur le Préfet,
Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Institut de France,
Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie de Nîmes et de l'Académie de Montpellier,
Mesdames, Messieurs,

Depuis le 2 juin 2018, rien n'est plus, culturellement, comme avant. Vous vous souvenez que cette date correspond à l'inauguration du Musée de la Romanité.

En fraternité avec l'amphithéâtre, la création signée de la talentueuse Elisabeth de Portzamparc offre un geste architectural novateur à nos collections, dont la qualité, vous le savez, est exceptionnelle. Nos richesses disposent désormais d'une visibilité internationale, d'un écrin, d'une rigueur scientifique aussi bien que muséographique remarquable. Tant les passionnés (je n'ose dire : les *aficionados* !), que les touristes qui nous rejoignent par centaines de milliers chaque année, sans oublier,

ce qui est essentiel, les élèves de tous degrés ; toutes les catégories de public donc trouvent, dans ce musée, le plus vif intérêt. Saluons l'action à long terme de Madame et Monsieur Lassalle, académiciens, directeurs honoraires des Musées d'art et d'histoire de Nîmes, et celle, déterminante, de Madame Dominique Darde, pour leur implication sans faille dans cette réalisation majeure pour Nîmes.

En cela, le Musée de la Romanité répond à l'une des missions que Louis XIV donna à l'Académie de Nîmes.

Jean-Paul Fournier, qui regrette de ne pouvoir être des nôtres, adresse sa gratitude et ses vœux à votre savante compagnie, tout comme il salue cordialement M. Bernard Simon, président sortant et Madame Simone Mazauric qui prend le relais du maillet, ou plutôt de la clochette, symbole de l'intense attention que chacun porte, dès qu'elle tintinnabule, aux communications inédites qui sont lues rue Dorée, enrichissant le corpus de vos travaux relayés via internet, par le très compétent dévouement de votre excellent secrétaire perpétuel Alain Aventurier.

L'académie constitue pour notre ville un centre vital de recherche, d'échanges intellectuels, de convivialité, et donc d'émulation. Cela était déjà vrai trois ans avant la révocation de l'Édit de Nantes, et, *a fortiori*, après ce funeste décret et demeure une rassurante réalité lorsque les orages sociologiques grondent ! La composition de votre société savante lui, et vous, permet de constituer un microcosme qui est le reflet du macrocosme sociétal, du ciron pascalien aux éthers de la pensée. Mais aussi de l'action concrète (ceci n'est pas obligatoirement un pléonasme !).

Le Conseil municipal suit avec attention la vie de l'Académie. Les départs de M. le préfet Hugues, grand serviteur de l'État et de M. le professeur Bartolomé Bennassar, historien reconnu de l'Espagne et de la tauromachie, nous ont attristés. Nous saluons les élections auxquelles votre sagesse a conduit vos suffrages.

La Ville de Nîmes a participé aux colloques que vous programmez, que cela soit dans le domaine médical (science et conscience) ou géopolitique, tel ce dialogue généré par les vagues d'influences de la *Mare Nostrum*.

Nous saluons aussi votre implication dans l'univers des préoccupations très contemporaines comme votre si fructueux échange, avant-hier encore, sur le thème si complexe du transhumanisme.

Le prestige de Nîmes, qui compte, depuis la naissance de l'Académie française, nombre d'habits verts parmi ses fils (pas de fille à ce jour…), s'augmente de la venue régulière, à l'occasion de ce forum d'envergure qu'est le Salon de la biographie, de plusieurs de vos consœurs et confrères du quai Conti. Cette année, Madame Dominique Bona, M. Alain Duhamel, M. Dany Lafferrière, qui nous a en amont, gratifiés de l'ampleur universelle de sa réflexion, nous ont rejoints, ainsi que d'autres membres de l'Institut de France, dont M. le Professeur François-Bernard Michel, membre de l'Académie de médecine et de celle des beaux-arts, présent parmi nous, auquel j'adresse la gratitude et l'amitié du maire de Nîmes et des élus.

Je ne brosserai pas ici l'éphéméride des mois passés ou à venir.

Permettez-moi, toutefois, de rappeler que Carré d'Art dont vous utilisez assidûment les ressources, vient de faire l'objet d'une restructuration rendant encore plus agréable sa fréquentation (6 M €).

Il convient désormais de se préoccuper du quadrilatère des Jésuites qui, après les départs de la Bibliothèque municipale et du Musée archéologique, verra enfin se déployer les remarquables collections du Musée des sciences naturelles, cela dans une optique muséale, pédagogique et esthétique.

En 2019, se poursuit l'exposition *Picasso Méditerranée*. Celle d'été à Carré d'Art alliera artiste contemporain et archéologie du Moyen-Orient, en partenariat avec le Musée du Louvre et le MOMA de New-York. Goya sera chez lui au Musée des cultures taurines, tout comme Jean Hugo dans celui des beaux-arts et à la Bibliothèque municipale.

J'ai introduit ce propos en évoquant le dialogue du Musée de la Romanité et de l'Amphithéâtre. Je le conclurai en insistant sur la restauration de ce même amphithéâtre, qui se poursuit avec une grande rigueur scientifique et l'ambition que nous commande l'ampleur de ce haut lieu depuis vingt siècles. Vivant, comme le souhaitait son concepteur, le cher Titus Crispius Reburrus, par tant de spectacles qui s'y déroulent, ce creuset de passion que sont nos Arènes retrouve force et vigueur et confirme sa vocation de point focal du tourisme culturel, élément majeur de l'économie nîmoise.

Nîmes a l'immense chance, léguée par les créateurs depuis 2000 ans, de disposer d'un *axe latin*, notion qui m'est très chère. Arènes/Musée de la Romanité ; Maison Carrée/Carré d'Art ; Temple de Diane/Jardin de la Fontaine ; Tour Magne/Castellum… sont autant de prestigieux points d'ancrage de notre patrimoine. Nous sommes fiers de ce *Patrimoine de l'Humanité* auquel tous ici sommes viscéralement attachés.

La Ville de Nîmes, en communion de pensée et d'action avec l'Académie, s'emploiera toujours à valoriser ces trésors du temps et du génie des hommes qui prouvent cette vertu essentielle de votre compagnie et de notre commune : l'humanisme.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX ACADÉMIQUES DE L'ANNÉE 2018

par Bernard SIMON
président sortant

Monsieur le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie,
Madame le Ministre,
Monsieur Daniel-Jean Valade, représentant Monsieur le maire de Nîmes,
Monsieur Jacky Raymond, représentant le président de Nîmes Métropole,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses en vos grades et qualités,
Madame le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères consœurs et confrères des Académies,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

J'ouvre une parenthèse pour vous dire que, pour les dames, j'ai strictement suivi les recommandations de l'Académie française. Cette dernière précise en effet dans une mise au point du 10 octobre 2014 : « Si l'usage féminise aisément les métiers, il résiste cependant à étendre cette féminisation aux fonctions qui sont des mandats publics ou des rôles sociaux distincts de leurs titulaires et accessibles aux hommes et aux femmes à égalité, sans considération de leur spécificité. »

« Les fonctions n'appartiennent pas en effet à l'intéressé : elles définissent une charge dont il s'acquitte, un rôle qu'il assume, une mission qu'il accomplit. »

Néanmoins cette indifférence juridique et politique au sexe des individus « peut s'incliner, toutefois, devant le désir légitime des individus de mettre en accord, pour les communications qui leur sont personnellement destinées, leur appellation avec leur identité propre[1] ». C'est dans la rubrique *Dire, ne pas dire* du site de l'Académie française, mine d'or de tous les puristes de la langue française, que l'on relève ces informations. Fermons la parenthèse.

En fin de mon mandat, j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu des travaux de notre compagnie. Avant cet exposé, il convient de rendre hommage aux amis qui nous ont quittés. Cette année nous avons eu la tristesse de voir disparaître deux membres éminents de notre académie :

Henri Hugues est décédé le 19 janvier 2018. Préfet honoraire, notre confrère a occupé de nombreuses fonctions au sein de notre compagnie. Charly-Sam Jalatte, lors de sa réception en 2001, lui disait : « Vous êtes, Monsieur, un homme de devoir comme le sont tous les grands serviteurs de l'État. Nous savons que vous n'acceptez pas de siéger au sein de notre compagnie pour assouvir une quelconque soif d'honneur. Vous le faites pour continuer à servir, non plus l'administration mais notre tradition culturelle. »

Le professeur Bartolomé Bennassar est décédé le 23 novembre 2018. Dans son hommage, Daniel-Jean Valade a écrit *:* « Monsieur Bartolomé Bennassar, depuis son espace d'érudition et de partage, nous transmet un héritage d'humanisme enraciné tant à Nîmes qu'au cœur des terres toulousaines des Jeux floraux. Heureux sommes-nous de l'avoir côtoyé. L'Académie de Nîmes peut en être fière et, surtout, reconnaissante. »

Ce sont deux belles personnalités qui ont activement contribué à la vie de notre compagnie et forcent notre reconnaissance.

Quelques mots sur la vie de l'académie en 2018. Résumons : Treize communications, fruits des recherches et des réflexions de nos membres. Elles ont porté sur des sujets historiques, littéraires, artistiques, scientifiques et économiques. Ajoutons huit notes de lecture relatives à des Mémoires d'académies ou à des livres écrits par nos confrères.

1. Source : http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie

Enfin, pour compléter, mentionnons la visite de notre compagnie au musée *Maison Rouge* à Saint-Jean-du-Gard dont il faut louer tout l'intérêt. Pour le détail des communications, le mieux est de consulter l'onglet « Actualités » du site de l'académie : vous y découvrirez les trésors d'érudition de nos membres, je n'y reviendrai donc pas, cela nous évitera une longue et peut être fastidieuse énumération, aussi intéressante soit-elle.

Je pourrais me limiter à ces quelques aspects, mais j'entends déjà deux objections de votre part.

La première, à la Cyrano, c'est de me renvoyer : « Ah ! non ! C'est un peu court, jeune homme ! On pouvait dire… Oh ! Dieu ! bien des choses, en somme… » ; j'en conviens, c'est un peu court.

La seconde, plus critique, est de m'apostropher : Certes, vous semblez avoir bien travaillé, mais quels bénéfices peuvent bien en tirer Nîmes et les Nîmois ? Car, bien sûr, comme vous avez tous également consulté les statuts de l'Académie de Nîmes avant de venir, vous avez pu repérer le décret du 11 décembre 1871, signé par M. Adolphe Thiers qui reconnaissait l'Académie de Nîmes « comme établissement d'utilité publique[2] ».

Au titre de l'utilité publique, il est donc légitime de se demander à quoi sert l'académie. Nous pourrions en faire un débat, grand ou petit, mais nous n'en avons pas le temps. Pour répondre aux objections précitées, je vais vous apporter quelques informations complémentaires à partir desquelles vous pourrez fonder votre opinion.

Centre de ressources, transmission et ouverture sont les trois volets principaux de notre présence dans la Cité.

En premier lieu, et peut-être est-ce insuffisamment connu, l'académie a continué de développer sa vocation de centre de ressources à disposition de tous. Notre fonds documentaire se compose :

- d'une bibliothèque d'ouvrages qui s'enrichit en permanence. Ces écrits sont répertoriés en majeure partie sur le site de Carré d'Art, et peuvent être consultés sur place, de préférence sur rendez-vous.
- d'archives, certaines en date du XVIIe siècle, dont la recension et le classement se poursuivent. Il est également possible de les consulter.

2. Source : https://academiedenimes.org/site/wp-content/uploads/Statuts-et-R%C3%A8glement.pdf

- de l'ensemble des communications académiques faites depuis 1806, publiées en tant que *Mémoires de l'Académie*, mises à jour chaque année et accessibles en ligne sur le site de l'académie.
- d'une collection de plus de 40 000 cartes postales de 1875 à 1935, le fonds iconographique Filleron-Lorin. Ces cartes sont en cours de rénovation et seront bientôt consultables en ligne, dans un premier temps pour ce qui concerne la Région Occitanie.

Les salles de travail et la bibliothèque sont en cours de réaménagement afin de mettre à disposition un véritable lieu d'accueil, tant pour les membres de l'académie que pour toutes personnes souhaitant consulter nos fonds. Signalons que ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un mécénat dont il m'est fort agréable de remercier ici leurs auteurs.

L'académie poursuit également une autre mission, celle de transmettre : Auprès de chercheurs et de curieux avec, cette année, la réalisation et la mise à disposition des actes des deux colloques réalisés en 2017.

- Les actes du premier colloque *D'une rive à l'autre de la Méditerranée, Hier, aujourd'hui et demain*, ont fait l'objet d'une présentation le 10 janvier 2019 à Carré d'Art.
- Les actes du second colloque *Quelle médecine pour demain ? Pour une médecine des singularités,* ont été édités fin 2018 et sont disponibles sur le site de l'académie.

Transmettre, mais aussi auprès d'un public plus large comme en ont témoigné deux manifestations :

- D'une part, l'exposition consacrée à la mise en valeur de cartes postales à Carré d'Art du 3 mai au 16 septembre 2018. Cette exposition qui avait pour cadre la commémoration de la Grande Guerre a été conçue en partenariat avec Carré d'Art. Deux conférences publiques ayant pour objet la conception des collections ont accompagné cette présentation.
- D'autre part, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, l'académie a ouvert les portes de l'Hôtel de la

rue Dorée pour présenter ce joyau de l'architecture du XVIIIe siècle et notre compagnie. Plus de 300 visiteurs ont été ainsi accueillis. Une histoire de l'Hôtel de l'académie est en cours de rédaction.

Dernier volet, nous avons confirmé notre volonté d'ouverture, en formalisant nos relations avec d'autres acteurs de la Cité pour examiner dans quelle mesure nous pouvions établir de nouveaux partenariats et répondre à des besoins jusqu'ici non exprimés. Nous avons ainsi noué des contacts avec l'Université de Nîmes, les proviseurs des lycées nîmois, l'Armée (notamment les officiers du 4e régiment du matériel à Saint-Césaire que nous avons eu le plaisir de recevoir dans nos locaux), et bien sûr, avec la presse.

C'est également dans le même esprit que nous poursuivons relations et partenariats avec l'Académie Cévenole à Alès, celles des Hauts Cantons au Vigan, d'Arles, de Montpellier avec laquelle nous avons organisé une journée commune. Avec les Académies de Marseille, du Var et les Académies et fondations du Maghreb, nous participons à l'organisation d'une suite au colloque *D'une rive à l'autre de la Méditerranée.*

Enfin, outre sa représentation à toutes les manifestations officielles de la Cité, il est utile de souligner notre engagement extérieur. L'Académie de Nîmes a été présente lors de la 45e session de l'Académie Royale du Maroc, à Rabat, et lors de la séance solennelle annuelle de l'Académie française, à Paris, suite à l'invitation de leur secrétaire perpétuel respectif. Deux membres de notre compagnie ont présenté leur communication au colloque interacadémique organisé par l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse sur le thème *L'esprit de la découverte*. Nous avons été présents au colloque *Des Étoiles et des Hommes*, organisé par l'Académie des sciences, lettres et arts d'Alsace dans le cadre de la Conférence nationale des académies, institution qui regroupe les académies dites d'Ancien Régime.

Vous jugerez que l'Académie de Nîmes reste discrète à défaut d'être secrète, vous regretterez la lenteur du cheminement, vous vous interrogerez sur tout ce qu'il reste à faire. Tous ces jugements sont recevables.

Retenons le reste à faire, ce qui est le plus motivant. Ce reste à faire se fera, entre autres, avec le renouvellement des ressources humaines

de notre académie. C'est ce renouvellement des hommes qui assure l'immortalité des fonctions. Et donc je terminerai cette présentation par les nouvelles valeurs ajoutées qui sont venues nous rejoindre et dont nous pouvons nous enorgueillir.

L'Académie a reçu six nouveaux correspondants :

- Anne Brousmiche : chargée d'études documentaires. Poète. Officier dans l'ordre des Palmes académiques.
- Christian Feller : directeur de recherche en sciences du sol.
- Mohammed El Mahdi Krabch : avocat et imam.
- Sylvain Olivier : docteur en histoire, maître de conférences à l'Université de Nîmes,
- Christian Polge : éducateur spécialisé. Chevalier dans l'Ordre national du mérite.
- Avinoam Safran : professeur de renommée internationale et neuro-ophtalmologiste aux Quinze-Vingt à Paris.

En qualité de membre résidant.

- Jean-François Blanchet, ingénieur, directeur général du groupe Bas-Rhône Languedoc, a été reçu au fauteuil de Georges Sapède, décédé.

Trois académiciens résidants ont été élus :

- Frédéric Abauzit : président honoraire de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, succédant en qualité de membre résidant à M. le préfet Henri Hugues, décédé.
- Olivier Abel : professeur de philosophie éthique à l'Institut protestant de théologie, à la Faculté de Montpellier, succédant à M. le pasteur Jacques Galtier devenu membre honoraire.
- Nicolas Cadène : diplômé de droit et de l'Institut d'études politiques de Lille ; rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier Ministre, succédant à Mme Monique Kuntz, décédée.

Enfin, Dany Laferrière de l'Académie française, a été reçu en qualité de membre d'honneur de notre académie au cours d'une séance publique dans la salle Terisse du Lycée Daudet.

Qualité des hommes et diversité des préoccupations ne peuvent que contribuer à la dynamique de l'académie. Alors, avons-nous répondu au développement culturel de la Cité, avons-nous contribué à aiguiser l'esprit de curiosité, avons-nous porté les couleurs de la Ville ?

Je vous en laisse seuls juges. Au « peut mieux faire » que les plus exigeants ne manqueront pas de nous adresser, je répondrai « veut mieux faire », mais ce sera le défi de mon successeur.

Pour clore, je veux témoigner du travail et de l'engagement des membres de notre académie, des responsables et des participants aux commissions et aux groupes de travail, du bureau, sans oublier notre secrétaire perpétuel. À titre personnel, j'y associerai mon épouse pour son appui. Devant vous, je tiens à les en remercier chaleureusement.

HISTOIRES D'ACADÉMIES

par Simone MAZAURIC
président de l'académie

Le 8 août 1793, au terme d'un discours virulent du peintre David dénonçant les « funestes académies », la Convention nationale ratifie par décret la proposition de loi soumise par l'abbé Grégoire au nom du Comité de l'instruction publique. Selon l'article I de ce décret, « toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation sont supprimées », même l'Académie royale des sciences, pourtant ardemment défendue par le chimiste Lavoisier et par le mathématicien Condorcet au nom de l'utilité publique. Le décret du 14 août ratifie quelques jours plus tard la suppression de toutes les académies sans exception.

Cette mesure très radicale surprend évidemment : pourquoi supprimer des institutions qui avaient commencé d'apparaître en France près de deux siècles auparavant et qui n'avaient cessé de se multiplier, preuve apparemment qu'elles répondaient à des aspirations profondes, autant intellectuelles que sociales ? Pour tenter de répondre à cette question, il faut sans doute d'abord préciser quelles étaient ces académies et sociétés littéraires patentées qui venaient ainsi d'être supprimées.

D'abord, bien sûr vous le devinez, étaient visées les grandes académies fondées par la monarchie, celles auxquelles on pense spontanément quand on parle d'académies, et dont la création remontait au XVIIe siècle. Elles étaient au nombre de six : l'Académie française, créée en 1635, la

première fondée et la plus célèbre, la plus renommée d'entre elles, puis l'Académie de peinture et de sculpture créée en 1648, l'Académie royale de musique fondée en 1661, la Petite académie ou Académie des inscriptions et médailles, fondée en 1663, l'Académie des sciences fondée en 1666 et l'Académie d'architecture fondée en 1671. Ces académies étaient toutes des académies que l'on peut qualifier d'académies d'État, c'est-à-dire des institutions autorisées par lettres patentes, financées et contrôlées par l'autorité royale et l'administration de la monarchie.

Très prestigieuses – c'est vrai surtout de l'Académie française et à un moindre degré peut-être de l'Académie des sciences – ces grandes académies, sitôt créées, suscitent immédiatement l'émulation et de nombreuses villes de province souhaitent à leur tour se doter et se dotent effectivement d'une académie, plus ou moins conçue sur le modèle de l'académie parisienne et cela notamment dans le midi de la France : à Arles d'abord très précocement (en 1668), puis à Nîmes en 1682. L'Académie de Nîmes possède ainsi, avec sa voisine, le privilège d'avoir été l'une des toutes premières académies fondées en province. Le mouvement ne cesse ultérieurement de s'amplifier au point que vers 1760, on compte une académie dans presque toutes les provinces, toutes les villes de quelque importance étant dotées d'une académie.

Ces académies provinciales sont, à l'imitation des académies parisiennes, des institutions officielles : elles sont autorisées par le pouvoir royal, qui leur délivre par lettres patentes, enregistrées par les parlements provinciaux, divers privilèges. (En revanche, leur financement est à la charge des autorités locales, des mécènes ou des membres eux-mêmes, qui paient un droit d'entrée.)

À la veille de la Révolution, la France comptait ainsi un réseau d'académies très dense, constitué à Paris du corps des grandes académies d'État et, en province, du corps ramifié d'une trentaine d'académies provinciales. Et c'est l'ensemble de ces académies, de ces institutions patentées que visait le discours enflammé de David, et qu'a effectivement supprimé le décret de la Convention nationale. Mais pourquoi ? Que leur reprochait-on et en quoi ces reproches étaient-ils si graves qu'ils légitimaient, aux yeux évidemment de leurs adversaires, leur éradication ? On leur reprochait beaucoup de choses en vérité et le prestige de certaines d'entre elles ne les a jamais dispensées de faire l'objet de nombreux et profonds griefs.

Commençons par l'Académie française, puisqu'elle est à la fois la plus ancienne et la plus renommée. Et que, dès l'origine, elle n'a cessé d'essuyer des reproches, des plus superficiels aux plus argumentés. Très tôt en effet, elle devient un sujet de plaisanteries concernant aussi bien les ouvrages qu'elle prime – qu'il est de bon goût de réputer médiocres – que les candidats qu'elle élit – jugés les pires parmi tous ceux qui se présentaient – que les discours de réception, tenus pour exécrables quand bien même la foule se pressait pour les entendre. Et l'on ne manquait pas de souligner que ceux-là mêmes qui moquaient l'Académie, comme Voltaire ou Montesquieu par exemple, faisaient tout pour en être et finissaient d'ailleurs par y être élus.

Le reproche majeur qu'on lui adressait était cependant plus profond : l'Académie française, fondée par Richelieu selon son souhait – pour ne pas dire selon ses ordres – est en effet d'emblée perçue par le public des gens de lettres comme un organisme destiné à exercer une sorte de fonction de police sur la langue (française) parlée ou écrite. L'Académie avait été, il est vrai, chargée, dès sa création, de la rédaction d'un Dictionnaire, d'une Grammaire, d'une Rhétorique et d'une Poétique, dont l'ambition explicite était de rendre la langue française, je cite, « la plus parfaite des modernes ». Mais pour ce faire, il fallait, je cite encore, la « débarrasser de ses ordures » (entendons de ses usages populaires, triviaux), tout en définissant les règles de son « bon usage » qui devait s'imposer à tous. Et c'est essentiellement cette fonction normalisatrice, cette fonction de police de la langue qui, dès l'origine, suscite les plus vives contestations.

À cause de l'Académie française en effet, on ne peut plus parler comme l'on veut : sa mission est de réformer la langue courante en ayant les yeux fixés sur la langue de la Cour, désignée comme le modèle à imiter par tous et partout. Par tous, ce qui voue à la disparition les registres de langue dénoncés comme « familiers » ou « vulgaires ». Partout, ce qui condamne à la disparition les langues régionales, dialectes et patois alors majoritairement parlés dans la France d'Ancien Régime. À cause de l'Académie française, on ne peut davantage écrire ce que l'on veut. Car la juridiction de l'Académie vise non seulement la forme, mais aussi le contenu des œuvres sur lesquelles elle est habilitée à se prononcer, ce qu'elle ne se prive pas de faire en publiant par

exemple, dès 1637, ses « sentiments sur la tragicomédie du Cid », la pièce que Corneille venait de faire jouer à Paris. Et ces sentiments sont très réservés ; l'Académie reproche en particulier à la pièce de Corneille son dénouement : Chimène peut-elle vraiment épouser le meurtrier de son père ? Refusant le jugement prononcé par l'Académie, Corneille en appelle à celui du public, dont il affirme la supériorité, et le public a aimé le Cid : Corneille adopte donc une position antiacadémique qui sera régulièrement adoptée ultérieurement par tous ceux qui, dans tous les domaines, refuseront eux aussi de se soumettre aux commandements de l'autorité académicienne.

La seconde grande académie qui a suscité elle aussi de vives critiques est l'Académie des sciences. Son cas est cependant au départ un peu différent. D'abord parce qu'elle a été créée à la demande des savants eux-mêmes qui jusque-là finançaient eux-mêmes leurs travaux et qui souhaitaient que la monarchie prenne en charge les dépenses occasionnées par ces derniers. En outre, ou surtout, elle est loin de faire dans le public l'objet d'une défaveur identique à celle dont l'Académie française fait l'objet. Depuis sa fondation, en 1666, je le rappelle, les sciences, jusque-là volontiers considérées comme arides et « épineuses », sont en effet devenues de plus en plus à la mode, sous l'effet de la volonté de quelques savants, désireux de mettre la science à la portée du grand public, femmes y compris, – ce qui est tout à fait remarquable, les femmes étant tenues le plus souvent pour incapables de comprendre quoi que ce soit aux sciences – et de faire de l'enseignement de la physique un divertissement : c'est le cas de l'abbé Jean-Antoine Nollet qui ouvre en 1735 à Paris un cours public où se pressent la cour et les femmes du monde. Il s'intéresse en particulier à la toute jeune science de l'électricité. Alors, pour séduire ses auditeurs, il les électrise au sens propre du terme, il fait jaillir de leur corps des étincelles, et les soumet parfois à des commotions assez brutales. Le succès est prodigieux. Les premières expériences d'aérostation en montgolfière provoquent le même engouement. La mode des sciences pénètre jusqu'à Versailles, tandis qu'aristocrates et grands bourgeois constituent des cabinets de physique, remplis d'instruments extrêmement coûteux.

En outre, sur le plan pratique, le public attend beaucoup des inventions de l'académie. Les progrès déjà accomplis laissent en effet espérer que les sciences vont permettre, par le biais de leurs applications pratiques, d'améliorer les conditions de la vie humaine, de contribuer au bien public. Toutefois, en dépit de ces dispositions plutôt favorables à son égard, l'Académie des sciences ne manque pas, elle non plus, de susciter des contestations dans la mesure où, comme leurs confrères de l'Académie française, les savants académiciens exercent eux aussi une fonction normalisatrice, une fonction de police et cela dans le double domaine des sciences et des techniques.

Dans le domaine des techniques, l'académie est chargée d'examiner les machines et les procédés pour lesquels est sollicité un privilège royal. Elle doit notamment se prononcer sur la nouveauté ainsi que sur l'utilité véritable des différentes inventions qui lui sont soumises, et qui peuvent concerner les domaines les plus divers : teinture des étoffes, procédés pour la fabrication du papier, procédés d'extraction du minerai, etc. Et le jugement des académiciens n'est pas toujours, on le devine, lorsqu'il est négatif, accueilli sans protestations.

Dans le domaine des sciences, la fonction normalisatrice de l'académie est tout aussi patente et peut-être encore plus mal tolérée. L'académie est en effet non seulement chargée de découvrir, grâce à ses travaux, la vérité dans les sciences mais les académiciens sont de plus en plus souvent appelés à expertiser les travaux effectués par des chercheurs extérieurs à l'institution et à départager ainsi les « vrais » et les « faux » savants, les vrais savants et les amateurs, les savants et les charlatans
.

À la fin du siècle, deux affaires célèbres, l'affaire Mesmer et l'affaire Marat illustrent la violence des contestations que suscite cette expertise de l'académie. La première affaire est l'affaire Mesmer. Né en Autriche, Franz Anton Mesmer (1734-1815) arrive à Paris en 1778. Dans son luxueux hôtel de la place Vendôme, il met en place une vaste mise en scène autour de l'instrument essentiel d'une nouvelle thérapeutique, le fameux « baquet de Mesmer », baquet dans lequel s'allongent les patients et à l'intérieur duquel un fluide est censé circuler et exercer une action bénéfique. Le succès de cette thérapeutique est considérable, malgré son coût très élevé. Toutefois, malgré son succès, le mesmérisme

suscite, aussi bien chez les savants que chez les non-savants, de fortes résistances. (D'autant qu'on lui reproche d'être dangereux pour les mœurs). Une commission d'enquête, composée de membres de l'Académie des sciences, est chargée d'expertiser les méthodes de Mesmer. Elle conclut que le prétendu fluide guérisseur est non seulement sans existence avérée, mais également sans efficacité. Cette conclusion provoque une virulente campagne de protestation, à la tête de laquelle on trouve notamment Jean-Paul Marat qui est convaincu qu'il a été lui aussi victime du jugement des académiciens.

Né à Neuchâtel en 1743, Jean-Paul Marat, après des études en Écosse, devient médecin des gardes du corps du comte d'Artois ; il s'intéresse aussi à la physique. Il essaie d'obtenir la reconnaissance des savants et, plus spécialement, des académiciens, à propos de ses recherches sur le feu, sur l'électricité et sur la lumière. Mais en 1780, l'Académie des sciences, à la différence de l'Académie de Rouen qui avait récompensé quelques-uns de ses mémoires, se prononce défavorablement sur ses travaux et il lui voue désormais une véritable haine, ce qui explique son soutien à Mesmer ainsi que ses prises de position violemment antiacadémiques : dénonçant la pratique despotique du pouvoir scientifique, il mène campagne contre l'académie et les académiciens, qu'il dénonce dans un pamphlet virulent intitulé *Les charlatans modernes, ou Lettres sur le charlatanisme académique*, et où il retourne ainsi contre eux le reproche qu'ils lui font de charlatanisme. Il les y accuse pêle-mêle de n'avoir jamais fait aucune découverte, de ne se prononcer que sur des questions triviales comme sur « de nouvelles recettes de fard, de pommade pour les cheveux, d'emplâtres pour les cors, etc », de composer une « société d'hommes vains », une « confrérie d'hommes médiocres, sachant fort peu de choses et croyant tout savoir… presque toujours brouillés avec le bon sens » : l'excès même de ces reproches traduit évidemment l'extrême dépit de Marat, dont le pamphlet reçoit cependant un large soutien de la part du public.

En même temps, ces prises de position antiacadémique s'inscrivent dans une conjoncture plus générale, où commence à émerger une vision déjà romantique du génie, par essence individuel et seul capable de produire des innovations fécondes.

Enfin, les raisons politiques de la suppression des « académies des rois » se devinent aisément. Ces institutions avaient été non seulement fondées par la monarchie, mais elles avaient été fondées dans une intention clairement politique. Ainsi l'Académie française, avait été créée bel et bien sur l'ordre de Richelieu dans le but de créer un organisme jugé conforme à l'idée qu'il se faisait de la dignité du principal ministre de la France et destiné à concourir à la gloire d'un État qui était en train de s'imposer comme l'une des puissances européennes majeures. Plus encore, dans le but de contribuer, par le moyen de l'élaboration, de la validation et de la légitimation d'une norme langagière susceptible de rassembler les membres épars d'un pays divisé par la multiplicité des langues régionales et par les différentes pratiques langagières liées aux différences de classes sociales, à la formation d'un État unifié.

Les liens de l'Académie des sciences avec l'ordre du politique n'étaient pas moins perceptibles. La création d'une institution destinée à favoriser l'avancement des sciences s'inscrivait en effet dans la politique d'exaltation de la monarchie louis quatorzième, tenue pour la forme la plus achevée de la monarchie, tandis que d'un point de vue économique, et dans une perspective mercantiliste, cette même monarchie attendait beaucoup des inventions des savants et des mécaniciens, considérées comme un moyen sûr d'enrichissement du royaume grâce à la mise au point des meilleurs procédés techniques.

De sorte qu'à la veille de la Révolution, même si l'Académie française et l'Académie des sciences s'étaient ouvertes aux idées nouvelles, beaucoup parmi ceux qui souhaitaient remplacer l'ancienne monarchie par la République jugent les académies dans leur ensemble comme encore trop liées à l'ordre monarchique, ne serait-ce qu'en raison de leur statut de sociétés privilégiées ainsi que de leur fonctionnement très élitiste, reflet de la mentalité aristocratique. Les « académies des rois », symbole de l'ordre ancien, étaient donc condamnées à disparaître.

Du moins provisoirement. Car même ceux qui avaient souhaité, voulu cette suppression étaient convaincus de leur utilité et de leur capacité à concourir, selon la formule de l'abbé Grégoire, à la « gloire des nations », à la condition toutefois qu'elles se réforment profondément. De fait, la suppression des académies n'a été que de courte durée.

Très rapidement, dès 1795, la Convention, avant de disparaître, donne naissance à un nouveau cadre institutionnel, l'Institut, qui regroupe cinq académies, un peu différentes pour certaines des académies d'Ancien Régime : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques tandis que les très nombreuses académies provinciales se reconstituent à leur tour.

En ce qui concerne ces dernières, les griefs accumulés à leur encontre étaient certainement d'un ordre différent. En raison même de leur spécificité. Ces académies différaient en effet assez sensiblement des grandes académies parisiennes et au premier chef de l'Académie des sciences. D'une façon un peu brutale, on dira que ces sociétés étaient composées pour l'essentiel d'amateurs, beaucoup moins d'écrivains ou de savants « authentiques », ces derniers étant le plus souvent attirés à Paris et à l'Académie des sciences dès les premières manifestations des signes de leur talent. Ces amateurs étaient certes informés de l'avancement des sciences, souvent de façon très précise, mais ils ne contribuaient guère, à quelques exceptions près, par leurs travaux personnels, à cet avancement

À la fin du siècle, en 1776, le philosophe et mathématicien Condorcet, qui a été élu secrétaire adjoint de l'Académie des sciences trois ans auparavant, constate et déplore la torpeur des académies de province, leur faible productivité et croit pouvoir y remédier en cherchant un moyen de stimuler leur activité. À cette fin, il conçoit le projet de les associer à l'Académie des sciences en leur offrant la possibilité de publier leurs meilleurs mémoires dans les volumes de la prestigieuse *Histoire de l'Académie royale des sciences*. Et en leur fournissant des propositions de recherches à effectuer, dont ils se feraient les exécutants. Il se proposait donc de réveiller les énergies locales, tout en centralisant à Paris la direction de l'activité scientifique. Et ne doutait guère que son projet allait être accueilli très favorablement.

Il le soumet tout de même, pour en recevoir avis, aux secrétaires perpétuels de trois académies de province dont celle de Nîmes. C'est donc le célèbre Jean-François Séguier, qui exerçait alors cette fonction, qui est chargé de répondre à la proposition de Condorcet : une proposition qui est loin d'avoir suscité l'enthousiasme des Nîmois. Et Séguier

se fait leur porte-parole pour lui opposer poliment mais fermement une fin de non-recevoir.

Il est vrai que l'académie nîmoise avait une vocation beaucoup plus littéraire que scientifique. Dès l'origine, elle s'était tournée vers les lettres, les arts, l'histoire même si l'on y traitait de temps en temps de quelques points de physique. Il faut attendre les années 1770, c'est-à-dire précisément le moment où Condorcet consulte Séguier, pour que l'on trouve trace de travaux scientifiques parmi les travaux de l'académie. Mais cette production demeure faible en raison de ce que Séguier tient pour une particularité des académies de province, particularité, prétend-il, plus marquée encore dans les académies méridionales : « Je dois cependant vous faire réfléchir, écrit-il à Condorcet, que, dans les académies de province et surtout les provinces méridionales, on y montre d'abord beaucoup d'activité et d'ardeur ; on fait beaucoup de promesses de travailler, mais cette ardeur se ralentit, peu de personnes veulent s'assujettir à composer des ouvrages suivis et réfléchis, en sorte qu'il ne sera peut-être pas possible de fournir les dissertations promises par chaque volume. » On peut hésiter à imputer cette faible productivité des académies de province et tout particulièrement de l'Académie de Nîmes à une prétendue paresse native de ses habitants. Cette faible productivité était en réalité surtout imputable au fait que, à la différence des académiciens parisiens, qui étaient tous des savants professionnels, pouvant se consacrer exclusivement à leur activité de recherche, les académiciens de province étaient et sont toujours restés de simples amateurs, au sens noble du terme, qui pratiquaient et pratiquent toujours la sociabilité académique comme un loisir et non comme un métier, un métier qu'ils exerçaient et exercent tous par ailleurs.

On ne s'étonnera donc pas que, jusqu'à la Révolution au moins, l'activité savante de l'Académie de Nîmes ait été pour le moins fluctuante, irrégulière, comme le prouvent les comptes rendus des premières séances de l'académie où s'affiche à la fois le zèle avec lequel les académiciens se déclarent prêts à se consacrer à d'ambitieux travaux, et l'obligation de reconnaître que plusieurs des beaux projets qu'ils ont conçus ne se sont pas réalisés.

Toutefois, était-il pertinent de reprocher à l'Académie de Nîmes en particulier et aux académies de province en général, leur faible pro-

ductivité ? Poser cette question va nous obliger à interroger la nature exacte et le rôle ou la fonction des académies de province, hier comme aujourd'hui. Et je crois pouvoir affirmer que celles-ci, sans doute bien mieux que les grandes Académies d'État, n'ont cessé et ne cessent d'exercer une fonction essentielle, celle d'incarner l'idéal académique dans son essence même, un idéal qui a été à l'origine de la naissance des académies en Europe. Un idéal qui se situe aux antipodes de toute ambition productiviste, une ambition à l'aune de laquelle on ne saurait mesurer l'activité de ces académies.

J'ai commencé ce récit avec l'évocation de la fondation en France des grandes Académies d'État. Mais ce n'est pas tout à fait ainsi que l'histoire des académies de l'âge moderne a vraiment commencé. Cette histoire a commencé en effet beaucoup plus tôt, non pas en France mais en Italie, au XVe siècle, lorsque, en 1462, est créée par l'humaniste Marsile Ficin, à Florence, en hommage à Platon, la première académie de l'époque moderne et que rapidement, suite à cette première fondation, toute l'Italie se couvre d'académies. C'est-à-dire de lieux où se réunissent librement tous ceux qui désirent participer activement à ce que l'on appelle alors le « commerce des esprits », le *commercium litterarium* qui répond au devoir de communiquer, de partager ses connaissances, un devoir qui s'inscrit dans la logique même de l'humanisme car ce « commerce littéraire », ce « commerce savant » est alors tenu pour l'un des modes de manifestation de la spécificité humaine et, bien plus, de par la solidarité qu'il exige, de la dignité humaine. Des lieux où l'on cultive l'art de la conversation savante, conçue comme un partage du savoir entre pairs, selon des formes respectueuses de l'idéal de civilité et de courtoisie qui s'impose de plus en plus au monde savant.

Forgé en Italie, cet idéal a gagné la France et Paris d'abord, où c'est l'un de ces cénacles conçus sur le modèle italien qui a donné naissance à l'Académie française. Un cénacle dont le célèbre récit du premier historien de l'institution, l'homme de lettres Paul Pellisson, a décrit le mode de fonctionnement : « Environ l'année 1629, raconte-t-il, quelques particuliers logés en divers endroits de Paris […] résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étaient tous gens de lettres et d'un mérite fort au-dessus du commun […] Ils s'assemblaient

chez M. Conrart (homme de lettres, devenu le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française) […] Là, ils s'entretenaient familièrement, comme ils auraient fait en une visite ordinaire de toutes sortes de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis ; […] Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux, c'était avec un plaisir extrême, et un profit incroyable. De sorte que, quand ils parlent encore de ce temps-là, et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un âge d'or, durant lequel avec toute l'innocence, et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres loix [*sic*] que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits, et la vie raisonnable, ont de plus doux et de plus charmant[1]. »

Ce sont ces quelques lignes qui vont me fournir ma conclusion. Car elles restituent remarquablement l'aspiration majeure qui a donné naissance aux premières académies de l'âge moderne : l'aspiration à partager le goût pour le savoir dans toute sa diversité ainsi qu'à contribuer à son « avancement » comme on disait alors, c'est-à-dire à son progrès et ce, dans le respect de l'éthos de civilité hérité de l'humanisme de la Renaissance. Si la perspective d'avancement du savoir est désormais presque entièrement dévolue aux centres de recherche des universités ou aux grands organismes nationaux, l'essentiel de cette aspiration originaire continue cependant aujourd'hui à inspirer, à irriguer et, peut-être bien plus, à assurer la cohésion des académies d'aujourd'hui. C'est-à-dire de ces institutions qui, comme l'Académie de Nîmes, (et ses « consœurs »), ont à cœur de continuer à faire vivre, d'entretenir l'idéal qui a présidé à leur naissance : celui de conjuguer harmonieusement les exigences savantes – auxquelles elles n'ont aucunement renoncé, à preuve nombre d'excellents travaux de l'Académie de Nîmes dont les *Mémoires* conservent la trace – et, en dépit des divergences ponctuelles, ou des dissensions accidentelles qui ponctuent inévitablement la vie d'une communauté humaine, la culture de la sociabilité savante, – dont

1. Pellisson, Paul, *Histoire de l'Académie française depuis son établissement jusqu'en 1652*, Paris, 1653, p. 11-12.

l'humanisme de la Renaissance avait su si bien concevoir et incarner le modèle – tout en s'efforçant de constituer un foyer de rayonnement de la culture au sein de la Cité.

À PROPOS DE MOSAÏQUES DE LÉDA : RENCONTRE ENTRE NÎMES ET ARLES AUTOUR D'UNE QUESTION D'ICONOGRAPHIE

par Véronique BLANC-BIJON
correspondant

Le thème mythologique des amours de Zeus/Jupiter et de la mortelle Léda est très présent dans les arts antiques et, en particulier, dans le décor des maisons. Il figure sur trois mosaïques récemment mises au jour en Narbonnaise. C'est d'abord par le biais des données archéologiques et en évoquant le temps des découvertes puis, en examinant les aspects iconographiques et techniques, que l'on tentera de comprendre le choix d'une même image par des ateliers œuvrant dans des *civitas* voisines au cours de la seconde moitié du IIe siècle ou au début du IIIe siècle de notre ère, datation retenue par les fouilleurs auteurs de ces découvertes.

I. Trois représentations semblables

A. Une Léda sort de terre à Arles

Durant l'été 1976, à l'occasion du projet de construction d'un parking souterrain – qui sera finalement déplacé vers l'ancien Jardin d'hi-

ver –, des fouilles archéologiques furent entreprises à Arles sous l'esplanade qui environne le kiosque à musique des Lices[1]. C'est tout un quartier *extra muros*, d'une superficie de près de 1 800 m², qui est alors reconnu par Guy Bertucchi, Gaetan Congès, Anne Roth et l'équipe arlésienne dirigée par Jean-Maurice Rouquette qui vient de nous quitter[2]. Les fouilles se poursuivirent en 1979 et en 1984[3].

Des études géomorphologiques ont montré que cette zone est régulièrement sujette à des remontées de la nappe phréatique, résurgences de bras souterrains de la Durance passant au sud des Alpilles[4]. En dépit de cela, l'habitat s'implante très tôt puisque c'est sur le versant méridional de la Hauture que sont découverts les plus anciens vestiges de *Thélinè*, colonie de *Massalia* qui précéda l'*Arelate* romaine[5].

Le quartier antique mis au jour à la sortie sud de la ville romaine, hors les murs antiques, se développe à la fin du Ier et au début du IIe siècle apr. J.-C. Un incendie le touche à la fin du IIe siècle, à la suite de quoi il est remodelé. A été découverte, au-delà d'un tronçon du rempart urbain antique, une voie prolongeant vers le sud le *cardo maximus*. Cette voie est bordée à l'ouest et, dans un premier temps, par des boutiques et des maisons qui ont été remplacées, sans doute au IIIe siècle, par un ensemble thermal détruit entre la fin du IIIe et le milieu du IVe siècle ;

1. *Gallia*, 35, 1977, p. 515-517, fig. 5-9.
2. Je voudrais ici remercier ce grand Arlésien, pilier, durant plus d'un demi-siècle, de la Culture et de l'Archéologie dans sa ville mais aussi dans tout ce Midi méditerranéen qu'il aimait. Il nous a accueillis et ouvert la porte de sa connaissance profonde d'Arles, nous faisant grandir à ses côtés.
3. Congès, Gaetan, « Du nouveau sur l'Arles antique », *Revue d'Arles*, n°1, 1987, p. 32-40.
4. Vella, Claude, « La région d'Arles : un territoire géomorphologique ? 10 000 ans de paléogéographie et paléoenvironnements », dans *Carte archéologique de la Gaule (CAG)*, 13/5. *Arles, Crau, Camargue*, Paris, 2008, p. 61-70 (en part. carte fig. 3). Sur les risques d'inondations de la ville, voir Alline, Cécile et Bruneton, Hélène, « Les crues du Rhône et la cité d'Arles dans l'Antiquité romaine », dans *Comprendre les inondations du Rhône méridional*, Arles, Les Amis du Vieil Arles, 2005, p. 17-58 ; Alline, Cécile, « Arles face au Rhône : la gestion des inondations dans la ville antique », dans *CAG*, 13/5, 2008, p. 147-151.
5. Fouilles sous le Jardin d'hiver : Arcelin, Patrice, « De l'implantation coloniale grecque à l'agglomération portuaire indigène », dans *CAG,* 13/5, 2008, p. 97-114 (en part. p. 104-107 et 110-111).

vers 360 apr. J.-C., l'archéologie montre un net abandon de la zone et des chaufourniers s'y activent[6]. À l'est de la voie, ont également été fouillées des boutiques et des structures d'habitat, contrairement à ce qui se passe de l'autre côté de la voie où le quartier a été remanié au IVe siècle, les destructions étant suivies de réoccupations jusqu'au second quart du Ve siècle[7].

À la fin du IIe et au IIIe siècle, cet îlot, assez modeste somme toute, comprend deux ensembles (fig. 1A et 1B). Au nord, appuyé contre l'enceinte, l'« édifice 17 » est successivement touché par deux incendies : le premier est daté des années 190, notamment grâce à la mise au jour d'une vingtaine de monnaies allant de Tibère à Commode[8]. Immédiatement reconstruit, il est à nouveau incendié dans le troisième quart du IIIe siècle[9]. Le matériel céramique et métallique retrouvé montre que ce bâtiment pourrait avoir été une échoppe.

Plus au sud, se développe une véritable « *domus* » suburbaine comportant plusieurs pièces disposées autour d'un jardin orné d'une pièce d'eau[10]. La construction de cette maison n'est pas datée par les archéologues ; elle est détruite par un incendie que l'on pense contemporain du second incendie de l'édifice 17, dans le troisième quart du IIIe siècle[11]. Au début du Ve siècle, une nouvelle maison aux sols en béton de tuileau la recouvre[12], puis l'habitat cède la place à l'est à une voie en terre.

6. Congès, Gaetan 1987, *op. cit.* ; Heijmans, Marc, *Arles durant l'Antiquité tardive. De la* duplex Arelas *à l'*urbs Genesii, Rome (CEFR, 324), 2004, p. 29-30 ; *CAG,* 13/5, 2008, p. 475-480.
7. *Gallia*, 44-2, 1986, p. 388-391 ; Congès 1987 ; Heijmans 2004, p. 350-353 ; *CAG,* 13/5, 2008, p. 485-486.
8. Congès, Gaëtan *et alii*, « L'évolution d'un quartier de l'Esplanade à Arles », *Provence historique*, 42, 167-168, 1992, p. 119-133 [p. 123] ; *CAG,* 13/5, 2008, p. 476-478.
9. Si une monnaie de Gallien datée de 263 (n° 629) a été retrouvée dans la couche de destruction recouvrant un plancher incendié (US 10), « entre [un] second plancher (US 5) et la couche d'abandon (US 2) », 26 monnaies, livrent une date pour l'abandon final avec un *terminus ante quem* en 282-283 apr. J.-C. (monnaie de Carin, n° 247) : Congès *et alii*, 1992, p. 130, note 15 ; *CAG,* 13/5, 2008, p. 478 ; voir aussi Heijmans 2004, p. 29 et note 37.
10. *CAG,* 13/5, 2008, p. 479-480, fig. 601-603, et p. 485-486, fig. 622-623.
11. *Op. cit.*, p. 479.
12. Congès *et alii*, 1992, p. 131 : maison à cour et portique au sud. *CAG,* 13/5, 2008, p. 486 : découverte de deux monnaies de Théodose dans les remblais de fondation, entre l'abandon de la mosaïque de Léda et ce nouvel état.

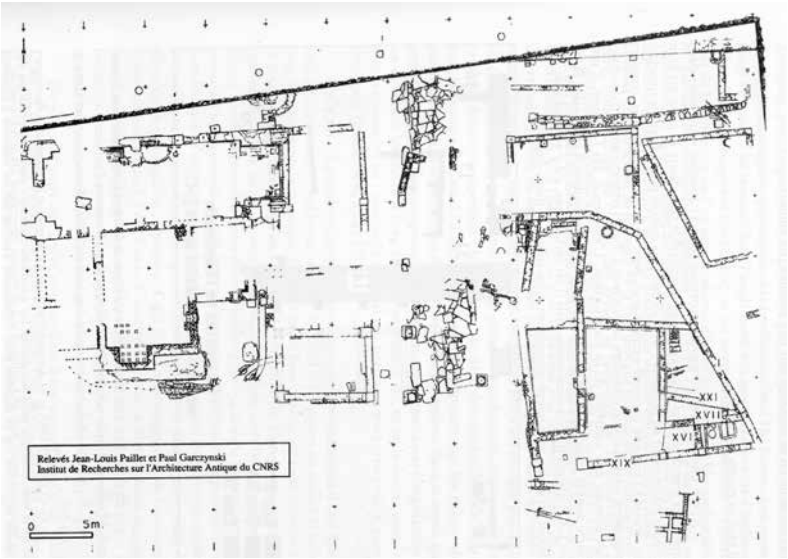

Fig. 1A : Arles, fouilles de l'Esplanade (relevé J.-L. Paillet et P. Garczynski, extrait de Congès *et alii,* « L'évolution d'un quartier de l'Esplanade à Arles », *Provence historique,* 42, 167-168, 1992, fig. 2 p. 121).

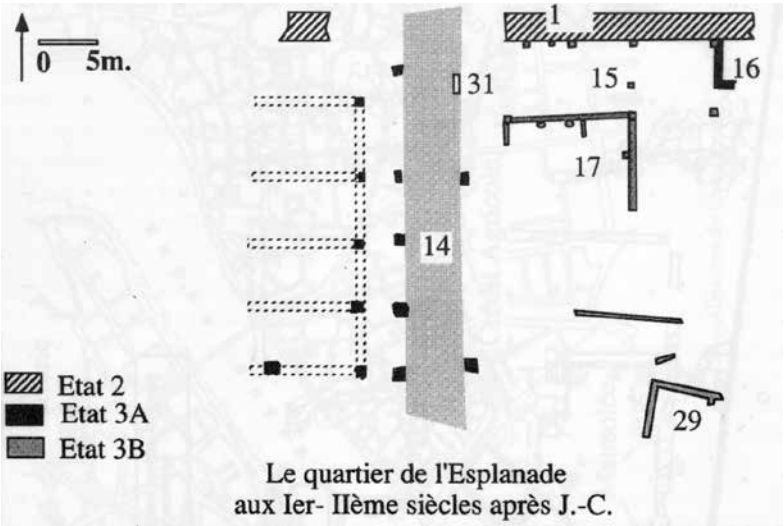

Fig. 1B : Arles, le quartier suburbain méridional aux Ier-IIe siècles (extrait de Congès *et alii,* « L'évolution d'un quartier de l'Esplanade à Arles », *Provence historique,* 42, 167-168, 1992, fig. 4 p. 124).

C'est dans cette maison reconstruite après l'incendie des années 190 qu'a été mise au jour une pièce au sol pavé d'une mosaïque figurée[13] (fig. 2 et 3). Les cubes, ou tesselles, du fond sont noires, la bande à l'aplomb des murs ponctuée de petits motifs blancs : des carrés sur

Fig. 2 : Arles, la mosaïque de Léda conservée en place (cliché Chr. Hussy, SRA-PACA, extrait de CAG 13/5, fig. 601 p. 479).

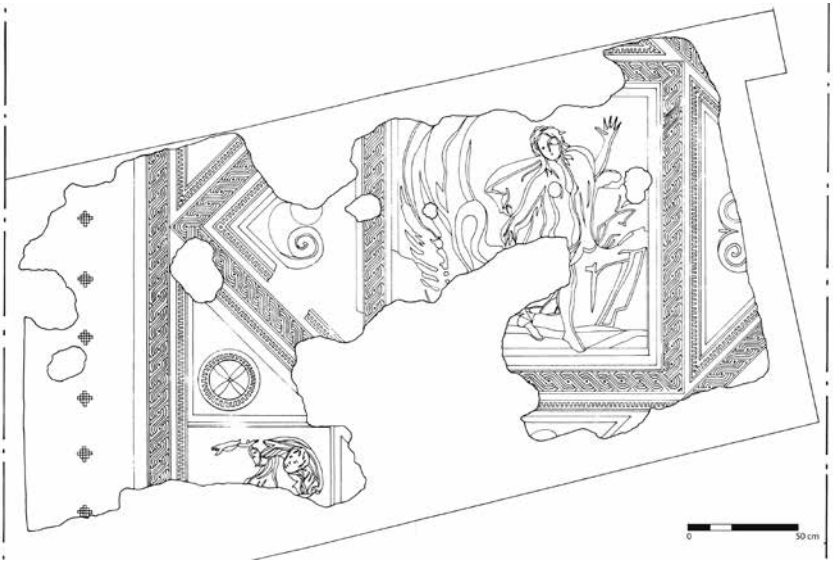

Fig. 3 : Arles, mosaïque de Léda (relevé A. Roth, juin 1984).

13. Congès 1987, fig. p. 35.

pointe traités en damier. Le tapis est constitué d'une composition géométrique concentrique de trois carrés dessinés par une même tresse polychrome. Dans le panneau central, figure un personnage féminin dénudé. Debout et vue de trois quarts, la femme se dirige vers la gauche, son voile flotte au vent soulignant la rapidité de sa marche. Son bras gauche est levé, paume ouverte, dans un geste de frayeur. Elle se retourne pour regarder l'oiseau aux ailes largement déployées qui se tient à sa droite, et son bras droit s'abaisse vers le bec de l'oiseau. Cet oiseau est un cygne. On identifie alors la jeune femme : Léda hésitant entre frayeur et curiosité face au superbe cygne blanc en lequel s'est métamorphosé, énamouré, le plus grand des dieux, Zeus/Jupiter.

Dans le seul écoinçon visible sur les quatre que comportait à l'origine la composition, un enfant chaudement vêtu retient un lièvre par les oreilles et un épais voile dans les tons roses flotte en arrière de sa chevelure blonde et bouclée : il doit vraisemblablement être identifié comme personnifiant l'hiver, et permet de restituer, dans les trois autres angles du tapis, des personnifications semblables des autres saisons, à la manière, par exemple, des *putti* d'angle du pavement figurant Aiôn provenant d'une des maisons de l'ancienne Verrerie d'Arles à Trinquetaille[14]. Les fouilles récentes ont confirmé la datation stylistique de ce dernier pavement, aujourd'hui une des pièces maîtresses de la collection du Musée départemental Arles antique : ce pavement est postérieur aux années 180. Les Saisons sont associées au retour régulier de la fécondité. Accompagnant Aiôn et des scènes marines, la thématique peut prendre un rôle plus politique, correspondant à la période de paix réintroduite dans l'empire par l'arrivée au pouvoir de la dynastie des Sévère, originaire de Leptis Magna en Libye : l'empereur, rétablissant le calme, garantit par là-même la prospérité.

Ce pavement de Léda, conservé en place dans son contexte et sur son support antique, n'est pas daté par l'archéologie. Les mosaïques à fond noir, ou simplement à bandes de raccord noires, ont été parfois

14. Où l'Hiver y est emmitouflé, tête couverte, dans un manteau aux tons verts et bleutés et tient de sa main gauche une tige de roseau. Voir Rouquette, Jean-Maurice, « Mosaïque du génie de l'Année », dans *Du nouveau sur l'Arles antique, Revue d'Arles*, n°1, 1987, p.89-93 ; Blanc-Bijon, Véronique, « Mosaïque de l'Annus-Aiôn », dans *Musée de l'Arles antique*, Arles, Actes Sud, 1996, p. 107-108.

considérées comme « anciennes », mais ici tous les indices archéologiques convergent vers une appartenance à la période sévérienne, à la première moitié du IIIe siècle.

B. La Léda de la Fontaine des Bénédictins, à Nîmes

Peu de temps après la découverte arlésienne, dans l'été 1980, un projet immobilier cette fois à Nîmes entraîna une intervention archéologique à l'angle de la rue Pasteur et de la rue des Bénédictins. La fouille menée par Mme Dominique Darde, Pierre Garmy et Jean Pey porta sur une emprise d'environ 180 m^2 [15].

A été mise au jour dans la partie nord du terrain une *domus* dont le décor a connu plusieurs phases. Autour d'une cour péristyle à bassin, s'ouvrent cinq pièces dont trois ont des sols en mosaïque qui révèlent deux états (fig. 4). Daté du Ier ou du tout début du IIe siècle, le pavement de la pièce 2 offre un tapis de tesselles orné de dauphins et centré dans un pavement en béton de chaux et d'éclats de marbre blanc[16], pavement aujourd'hui exposé au musée de la Romanité, tout comme les décors pariétaux de ces pièces étudiés par Maryse et Raymond Sabrié[17]. La présence de ce pavement atteste de l'ancienneté de la maison.

15. Darde, Dominique, Garmy, Pierre et Pey, Jean, « Fouilles de la rue Pasteur (« Fontaine des Bénédictins ») », dans *Archéologie à Nîmes 1950 – 1990. Bilan de 40 années de recherches*, Nîmes, musée archéologique, Juin 1990, p. 118-122 ; Darmon, Jean-Pierre, « Mosaïques de la *domus* de la rue Pasteur », *Ibid*., p. 123-128. Garmy, Pierre et Monteil, Martial, *Le quartier antique des Bénédictins à Nîmes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966-1992*, Paris (Documents d'archéologie française, 81), 2000 ; pour les pavements reconnus dans ce quartier, voir la contribution de Jean-Pierre Darmon, « 3.2. Les sols en dur », *Ibid*., p. 158-168.
16. Darmon 1990, p. 123-124 (= 2000, p. 162) ; Houix, Bertrand, « Exemples de sols de confort dans la cité de Nîmes », dans V. Blanc-Bijon éd., *Actes du colloque international « Pavements et sols en mortier : vocabulaire, techniques, diffusion » (Aix-en-Provence, 26-27 avril 2017)*, sous presse. De tels pavements mixtes sont réexaminés actuellement à l'aune de découvertes plus récentes et de l'examen des matériaux et techniques mis en œuvre. Si certains relèvent bien de séries anciennes, voire hellénistiques, nombre de ces sols continuent à être réalisés encore au IIe siècle et après.
17. Fig. dans Darde, Garmy et Pey 1990, p. 121. Sabrié, Raymond et Maryse, « 3.3. Les décors muraux, 3.3.5. La Fontaine des Bénédictins », dans Garmy, Pierre, et Monteil, Martial, *Le quartier antique des Bénédictins à Nîmes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966-1992*, Paris (Documents d'archéologie française, 81), 2000, p. 171-173.

Fig. 4 : Nîmes, Fontaine des Bénédictins, vue de la maison de Léda en 1982 (cliché M. Olive, extrait de Garmy et Monteil, *Le quartier antique des Bénédictins à Nîmes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966-1992,* Paris (DAF, 81), 2000, fig. p. 119).

Cette maison est redécorée à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe, datation retenue par les fouilleurs[18]. Le pavement qui orne la pièce 4 est une composition géométrique de demi-étoiles de huit losanges et de rectangles (*Décor*, pl. 182d), proche, selon Jean-Pierre Darmon, de trames employées par les ateliers de la vallée du Rhône au IIe et au début du IIIe siècle et présentes à la même époque sur les sites d'Italie, par exemple à la *villa* d'Hadrien à Tivoli ou à Ostie[19].

Dans la pièce 1 (fig. 5), la mosaïque offre une trame géométrique d'octogones développés traitée en méandre de svastikas (*Décor*, pl. 175-176), en noir et blanc, composition peu fréquente sous cette

18. Monteil, Martial et Veyrac, Alain, « Un quartier de la ville romaine », dans Garmy et Monteil 2000, p. 202.
19. Darmon 1990, p. 128 (= 2000, p. 163-164). La description des trames suit les propositions données dans *Le Décor géométrique de la mosaïque romaine, I. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, Picard, 1985 ; II. *Répertoire graphique et descriptif des décors centrés*, Paris, Picard, 2002 (abrégé *Décor*).

Fig. 5 : Nîmes, la mosaïque de Léda in situ (cliché P. Garmy, extrait de Garmy et Monteil, *Le quartier antique des Bénédictins à Nîmes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966-1992,* Paris (DAF, 81), 2000, fig. 2, p. 125).

forme. Comme pour la pièce 4, J.-P. Darmon rapproche ce pavement d'exemples italiens de la fin du IIe siècle, mais aussi, en raison des remplissages des octogones, de l'esprit des pavements dits « à décor multiple » de la vallée du Rhône datés de la même époque[20].

Cette trame est interrompue par un panneau figuré, polychrome où l'on retrouve un personnage féminin surpris à la vue d'un grand cygne blanc. Il s'agit à nouveau de Léda, surprise par Jupiter métamorphosé en un magnifique cygne blanc de très grande taille (fig. 6). Sur la droite de la scène, le cygne dont la partie basse du corps a été emportée dans une lacune, a les ailes largement déployées ; son cou ondulant, il vient, semble-t-il, embrasser la hanche de Léda qui, à gauche et vue de face, lève les mains dans un geste d'effroi, son mouvement dénudant largement son corps.

20. Darmon 1990, *op. cit*., p. 124-127 (= 2000, p. 163).

Fig. 6 : Nîmes, panneau de Léda restauré (cliché de l'auteur).

C. Mise au jour en 2017 d'une mosaïque de Léda à Narbonne

À ces deux pavements est venue s'ajouter, en mars 2017, une nouvelle représentation de Léda, découverte lors d'un diagnostic archéologique réalisé à Narbonne par Véronique Canut, archéologue à l'Inrap, intervention encore inédite[21].

L'espace très incomplètement reconnu était pavé, en partie, d'un sol en *opus sectile* noir et blanc, en partie, d'une mosaïque de tesselles lacunaire dont seules ont pu être observées, dans un sondage, une bande à décor géométrique en quadrillage et une partie d'un panneau figuré. Le schéma du sol est cependant suffisamment clair pour permettre d'interpréter la fonction de l'espace comme étant un possible *triclinium*, une salle de banquets. On distingue un personnage féminin debout, nu, ramenant son voile de la main droite vers son pubis. À sa gauche, sont

21. Je remercie vivement Véronique Canut qui m'avait associée à la présentation initiale de sa découverte lors de la journée de l'AFEMA du 11 février 2018 à l'ENS (Paris). Le diagnostic a fait l'objet d'un rapport interne rédigé par V. Canut, qui m'a autorisée à évoquer ici cette découverte.

conservées les deux pattes d'un oiseau au plumage blanc, un probable cygne. Il s'agit à nouveau de la rencontre de Léda et de Zeus/Jupiter.

Nous connaissons donc aujourd'hui trois pavements figurant le même mythe dans trois cités voisines de Narbonnaise, tous trois datés de la seconde moitié du IIe ou du début du IIIe siècle. Surtout, ces trois images, sans être absolument identiques, sont particulièrement proches. Dans les possibles de la représentation des amours de Jupiter et Léda, les trois mosaïstes ont opté pour représenter le même épisode dans un même schéma iconographique. On est en droit de s'interroger alors sur le lien entre ces trois images.

II. Le travail du mosaïste antique

La mise en place des mosaïques révèle assurément les qualités et les compétences du mosaïste. Les recherches récentes, issues d'observations rendues possibles par les déposes et les restaurations des pavements par des restaurateurs spécialisés et avertis des questions discutées par les chercheurs, nous font connaître le travail préparatoire du mosaïste et, par là, approcher son aptitude à réaliser un pavement à la fois solide et au décor recherché[22].

Comme l'a révélé la stratigraphie, les couches préparatoires, que l'archéologie a reconnues semblables sous les pavements antiques de tous les rivages de la Méditerranée grecque ou romaine, ont assuré, par leur qualité, la longévité du dit pavement. Les couches de pierres et de mortier du support sont désormais mieux connues, et non plus seulement par l'unique traité d'architecture antique conservé, le *De Architectura* de Vitruve, écrit à l'époque augustéenne, grâce auquel nous en connaissons la terminologie mais aussi quelques « recettes » théoriques[23].

22. Blanc-Bijon, Véronique, « Comment travaillaient les mosaïstes dans l'Antiquité ? », dans *Territori della cultura* (Ravello), 25, 2016, p. 16-46 (revue en ligne).
23. Vitruve, *De l'architecture*, Paris, Les Belles Lettres (editio minor), 2015, édition dirigée par P. Gros : sur les revêtements de sols, VII, I, 1 ; sur leur pose, VII, I, 3-4.

Un tel travail nécessitait de connaître et de réunir outils et matériaux. À côté d'observations livrées par les vestiges archéologiques mêmes, une stèle funéraire découverte dans une nécropole de Portus, le port d'Ostie, et qui marquait peut-être la tombe d'un propriétaire d'une officine urbaine spécialisée[24], nous indique comment étaient taillées les tesselles. Il est possible alors d'envisager toute l'organisation économique préalable à la réalisation d'un décor en mosaïque : achat des marbres sur le marché des pierres plutôt que directement à la carrière ; taille des tesselles en atelier spécialisé avec une vente peut-être en boutique, comme à Ostie ou sur place, ainsi que l'attestent l'archéologie et les vestiges de déchets de taille souvent remployés dans le support ou gâchage du mortier… autant d'opérations qui nécessitaient des matériaux, des moyens, du personnel.

Sur la couche supérieure de mortier du support, le *nucleus* généralement, mais parfois aussi, à même le bain de pose, le mosaïste avait transcrit le tracé préparatoire, souvent complexe, avant de poser les tesselles du décor, tracés en creux ou peints au charbon de bois ou aux pigments de couleurs dont on retrouve, dans certains cas, les traces sur les mortiers du support ou au revers des tesselles[25]. Pour établir ces dessins, un unique outil est connu : un gabarit en métal permettant le dessin de « postes », motif en forme de vagues particulièrement fréquent en bordure de pavements en tous lieux et à toutes les époques, mais aussi dans la peinture pariétale[26]. Il faut compter aussi sur de nombreux types de compas, de règles, sur les fils à plomb[27], et le mosaïste usait aussi probablement de cordes pour établir le quadrillage, de clous pour les implanter...

24. Zimmer, Gerhard, *Römische Berufsdarstellungen*, Berlin, 1892, p. 151, n. 81.
25. Blanc-Bijon 2016, *op. cit*., p. 23-27.
26. Découvert en 1906 à Délos et conservé au musée du site, inv. B 547-6423 : voir Bruneau, Philippe, *Exploration archéologique à Délos*, XXIX. *Les mosaïques*, Paris, 1975, p. 49, fig. 6 (reprenant W. Deonna, *EAD*, XVIII, p. 214).
27. De tels outils ont été mis au jour notamment à Pompéi, sans qu'ils soient associés à un travail de mosaïste : cf. *Pompéi, nature, sciences et techniques* (Paris, Palais de la Découverte, avril – juillet 2001) [traduction de l'exposition *Homo Faber. Natura, scienza e tecnica nell'antica Pompei* (Napoli, Museo archeologico nazionale, marzo – julio 1999)], p. 304-309.

Au préalable, comment procédait-on au choix du dessin et de la thématique figurée lorsque c'était le cas ? Il est vraisemblable que la sélection du décor géométrique était laissée à l'aptitude du mosaïste. Mais qui, du maître ou du mosaïste, décidait de la représentation figurée ? Nous avons très peu de détails sur ce point. Est connu un unique devis de pose établi, sur papyrus, entre le commanditaire et celui qui devait réaliser le pavement[28]. Y avait-il eu un dessin présenté par le mosaïste afin que le commanditaire puisse faire son choix ? Et alors sous quelle forme ? Le document ne le dit pas explicitement. Plusieurs chercheurs ont tenté de démontrer l'existence de « cartons »[29], sans qu'aucun d'entre eux n'ait jamais été retrouvé. On a pensé à des études sur papyrus, en particulier à la suite de la publication du papyrus d'Artémidore[30]. Mais s'agit-il bien là d'esquisses préparatoires pour des mosaïstes comme cela a pu être envisagé ?

Notons qu'aucun des trois tableaux narbonnais de Léda n'est un véritable *emblema*, de ces très fines mosaïques de prestige – les tesselles ont alors 2 à 4 mm de côté et sont de très fines plaquettes d'à peine 1 mm d'épaisseur – réalisées en atelier sur des supports amovibles d'abord en pierre : en marbre, très lourd, ou en travertin, plus léger mais aussi plus fragile, comme c'est le cas de l'*emblema* découvert en 2003 au large du cap d'Agde[31]. L'usage de caissons en terre cuite se répand dès le milieu

28. Texte étudié notamment par Bruneau, Philippe, « Un devis de pose de mosaïques : le papyrus Cairo Zen. 59665. Position du problème : incertitude sur l'histoire de la mosaïque au IIIe siècle av. J.-C. », dans *Stèlè. Memoirs N. Kontoleon*, Athènes, 1980, p. 134-140.
29. Bruneau, Philippe, « Les mosaïstes avaient-ils des cahiers de modèles ? », *RA*, 2, 1984, p. 241-272 ; *Id*., « Les mosaïstes avaient-ils des cahiers de modèles ? (suite, probablement sans fin) », *Ktèma*, 25, 2000, p. 191-197.
30. Découvert en 1990, certains chercheurs en assurent l'authenticité (encore aujourd'hui réfutée par d'autres chercheurs) : Gallazzi, Claudio, Kramer, Barbel et Settis, Salvatore, *Il papiro di Artemidoro*, Milan, 2008 ; Settis, Salvatore, *Artemidoro. Un papiro dal I secolo al XXI*, Turin, 2008.
31. Blanc-Bijon, Véronique, Long, Luc, Blanc, Patrick et Courboulès, Marie-Laure, « L'*emblema* découvert en mer, au large d'Agde. Technique de fabrication – technique de restauration », dans *IXe Conférence internationale sur la conservation de la mosaïque*, *Hammamet, 28 novembre – 3 décembre 2005*, Institut national du Patrimoine – Getty Conservation Institute, Los Angeles, 2008, p. 340-343 ; Blanc-Bijon, Véronique, avec la coll. d'Y. Coquinot, L'*emblema* d'Apollon et Marsyas

du Ier siècle de notre ère ; offrant une plus grande légèreté, la terre cuite permet aussi de diversifier les formats[32] et de multiplier la production de ces œuvres d'art dont on connaît, dès l'Antiquité, de véritables collectionneurs. En attestent les nombreux tapis constitués d'une juxtaposition d'*emblemata* ornant la *villa* de Zliten en Libye[33] ou la grande mosaïque de Baccano en Italie qui comptait notamment deux *emblemata* figurant les amours de Jupiter, avec Ganymède et avec Léda[34].

III. Le choix iconographique

A. Les amours de Zeus / Jupiter en séries

Nos Léda appartiennent aux cycles des Amours de Jupiter, nombreux et présents tout particulièrement dans des contextes domestiques où ces représentations sont naturellement chargées d'érotisme[35]. L'un des pavements les plus représentatifs provient d'*Italica*, en Espagne, et orne aujourd'hui, à Séville, le sol du patio du palais de la Condesa de Lebrija, famille propriétaire du terrain où fut mise au jour cette cité de Bétique, patrie des familles des deux empereurs, Trajan et Hadrien, qui y naquirent vraisemblablement. Autour de la figure centrale d'un jeune satyre souriant et fier de ses exploits, peut-être à l'image du proprié-

(Cap d'Agde). Étude iconographique et technique - analyses des matériaux, dans « Bronzes grecs et romains, recherches récentes », Hommage à Claude *Rolley, (Paris, INHA, 16-17 juin 2009)*, en ligne sur le site de l'INHA.

32. À ce jour cependant, aucun four de potier n'a livré de tels caissons qui devaient être l'objet probablement de fabrication en série.
33. Aurigemma, Salvatore, *I mosaici di Zliten*, Rome – Milan, 1926.
34. Becatti, Giovanni (dir.), *Mosaici antichi in Italia. Regione Settima. Baccano* : Villa *romana*, Rome, 1970 ; le panneau figurant Léda (n° 10) est étudié par E. Fabbricotti, p. 25-28 (voir aussi *LIMC*, n° 45).
35. Pour simplifier ici les notes, on renverra ici à Kahil, Lilly, Icard-Gianolio, Noëlle et Linant de Bellefonds, Pascale, *s.u.* « Leda », dans *Lexicon iconographicum mythologiae classicae* (*LIMC*), t. VI/1, 1992, p. 231-246, et vol. de figures VI/2, qui regroupe plus de 150 figurations de Léda dont 39 mosaïques pour l'époque grecque et 11 pour le monde romain. On retrouvera les références à toutes les mosaïques mentionnées ici, hors celle de Narbonne ; la mosaïque d'Arles y est recensée sous le n° 40, celle de Nîmes sous le n° 41.

taire, la mosaïque réunit huit vignettes ornées de scènes des amours du dieu suprême. Ainsi, Danae reçoit une pluie d'or, Antiope est poursuivie par Jupiter sous les traits d'un satyre, Europe se tient à côté du dieu métamorphosé en taureau blanc, Ganymède donne à boire à un aigle… et Léda est allongée, le cygne couché sur elle (*LIMC*, n° 112). Ces « séries » devaient être fréquentes dans l'Antiquité, comme en atteste aussi un autre pavement découvert à Beyrouth en 1934 : très incomplet, seul en est conservé un angle où sont figurées, isolées, quatre des aventures de Jupiter (*LIMC*, n° 48).

Parmi ces scènes, trois sont plus particulièrement répétées dans l'iconographie domestique où elles font écho à vie dans la maisonnée du *dominus* : l'enlèvement d'Europe, celui de Ganymède et la passion de Zeus/Jupiter pour Léda.

B. Léda : mythe et représentation

La tradition la plus diffusée voit en Léda la fille du roi d'Étolie, Thestios et d'Eurythémis. Elle est la femme de Tyndare, roi de Lacédémone (c'est-à-dire Sparte), auquel Héraclès rendit le trône en tuant le sanglier de Calydon. Les récits littéraires de la passion éprouvée par Zeus pour cette reine sont divers[36] et s'entremêlent à l'histoire de Némésis (l'« aimée de Zeus »).

Après la rencontre et la scène d'approche qui figurent sur les trois mosaïques de Narbonnaise, l'union de Léda et du cygne – représentée à *Italica* par exemple (*LIMC*, n° 112) – eut lieu sur les rives de l'Eurôtas, fleuve de Laconie arrosant la ville de Sparte[37]. Léda eut plusieurs enfants. Selon les auteurs, la légende de la naissance est complexe, Léda s'étant également unie à Tyndare : elle pondit un ou deux œufs. En sortirent Hélène, les Dioscures Castor et Pollux, et Clytemnestre. Léda est donc la mère de deux des reines grecques du grand récit fondateur, l'*Iliade* : Clytemnestre, épouse d'Agamemnon, le roi des Grecs, et la belle Hélène par qui advint la guerre entre Grecs et Troyens[38].

36. Voir la *Bibliothèque* d'Apollodore d'Athènes (~ 180), l'*Hélène* d'Euripide, les *Fables* d'Hygin et les *Dialogues* de Lucien, mais aussi Pausanias, *Description de la Grèce.*
37. Isocrate 10, 59 ; *Anthologie Palatine* 5, 307.
38. Grimal, Pierre, *s.u.* « Léda », dans *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951, p. 255 et 257.

Découverte en 1983, une mosaïque du IVe siècle pavant le *triclinium* de la maison d'Aiôn à Paphos, à l'extrémité sud-ouest de l'île de Chypre, montre les personnages essentiels du mythe de Léda que des inscriptions en grec identifient (*LIMC*, n° 50, fig. 7)[39]. Au centre du tableau, on retrouve Léda, nue, caressant de sa main droite un cygne blanc aux ailes déployées. Le nom de ce cygne est indiqué au-dessus de lui : ZEUS. Les pieds de Léda sont vus en transparence dans l'eau du fleuve Eurôtas, lequel est figuré à sa gauche auprès de la personnification de la cité de Lacédémone.

Fig. 7 : Paphos, maison d'Aiôn, panneau figurant le mythe de Léda (cliché extrait de Daszewski et Michaelides, *Guide des mosaïques de Paphos,* Nicosie, 1989, fig. 47 p. 66).

39. Voir aussi Daszewski, Wiktor Andrzej et Michaelides, Demetrios, *Mosaic Floors in Cyprus*, Ravenne, Edizioni del Girasole, 1988, p. 59-62, fig. 29 p. 63 (en noir et blanc) ; Daszewski, Wiktor Andrzej, « La maison d'Aiôn », dans Daszewski, Wiktor Andrzej, et Michaelides, Demetrios, *Guide des mosaïques de Paphos*, Nicosie, Fondation culturelle de la Banque de Chypre, 1989, p. 63-71, en part. p. 65- et 69, fig. 47 p. 66 (en coul.) ; Balty, Janine, dans *Mosaïques antiques du Proche Orient*, Paris (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 551), 1995, p. 286-287.

Le mythe de l'adultère de Jupiter, comme l'indique clairement par l'inscription « *Adulterium Iovis / Leda* » une mosaïque de la maison dite d'Hippolytus – du nom du mosaïste – à *Complutum*, actuelle Alcala de Henarès au nord de Madrid (*LIMC*, n° 62), a été très souvent représenté sur bien des supports différents et ce, dès la fin du Ve siècle av. J.-C. Le récit s'organise autour de trois « moments forts » : la rencontre, la scène érotique, la naissance des enfants. Il est très exceptionnellement narratif : sur une plaquette en bronze conservée au Metropolitan Museum à New York (*LIMC*, n° 140)[40] ; sur un sarcophage romain d'Aix-en-Provence[41] apparaissent à la fois la rencontre et la naissance (*LIMC*, n° 141). La tradition grecque insiste sur le récit initial : métamorphosé en cygne et faisant mine de vouloir échapper à un aigle, Zeus se réfugie dans les bras de Léda qui le porte et le protège en l'enveloppant dans son himation, dévoilant ainsi son corps. C'est que ce mythe est en effet représenté sur la statue réalisée par Timothéos vers 360 av. J.-C., et connue grâce à de nombreuses copies romaines dont 28 ont été cataloguées[42].

Parmi les pavements d'époque romaine, seule une mosaïque dite *des Mystères*, de Trèves, présente un autel sur lequel est posé un grand œuf blanc couronné d'un aigle (*LIMC*, n° 137)[43] ; de part et d'autre, Léda et Agamemnon. Autour de l'œuf, sont inscrits les noms de Iovis, de Castor, de Pollux et d'Hélène et, dans un médaillon ovale, prend place Hélène elle-même.

Mais l'épisode de loin le plus représenté est la rencontre entre Léda et Zeus/Jupiter. Il se généralise même à l'époque romaine aussi bien sur les reliefs et ronde-bosse que sur des gemmes, des peintures murales ou encore des mosaïques. C'est ce que figurent les trois mosaïques d'Arles, de Nîmes et de Narbonne.

40. Entré dans le Rogers Fund en 1913 (Inv. 13.225.7) et daté du IVe siècle.
41. Musée Granet ; seconde moitié du IIe siècle. Voir Gaggadis-Robin, Vassiliki, « Méthodes, questions et hypothèses d'interprétation concernant l'iconographie des sarcophages en Gaule Narbonnaise », dans *Iconographie funéraire romaine et société : corpus antique, approches nouvelles ?*, Perpignan, 2013 (Collection Histoire de l'Art), p. 203-231.
42. Rolley, Claude, *La sculpture grecque*, Paris, 1999, t. 2, p. 206-207 et fig. 197.
43. Balmelle, Catherine et Darmon, Jean-Pierre, *La mosaïque des Gaules romaines*, Paris, Picard, 2017, p. 207-209.

Attitudes de Léda

Lors de leur rencontre, Léda et le cygne-Zeus/Jupiter présentent principalement trois attitudes attestées au vu des mosaïques préservées : debout, Léda est apeurée ou au contraire s'approche volontiers du cygne ; debout, le cygne se tient contre Léda et tente de l'embrasser ; enfin, Léda est couchée, le cygne sur elle. Avec quelques variantes comme cela a été souligné par Franz G. Maier et par Catherine Saliou : un pavement découvert en 1971 à Chypre dans une maison romaine de Palaepaphos/Kouklia, se distingue par le mouvement effectué par Léda, vue nue de dos, dans l'attitude de l'Aphrodite callipyge (*LIMC*, n° 42)[44]. Ce pavement ornant une pièce dite tricliniaire[45] a été daté par F.G. Maier et J. Balty[46] de la première moitié du IIIe siècle. Dans cette cité développée autour du grand temple dédié à la déesse Aphrodite, née à Chypre, le rapprochement de l'attitude de Léda avec celle de l'Aphrodite callipyge, soulevant son péplos et se retournant pour regarder ses fesses se mirant dans l'eau, n'est sûrement pas fortuit.

C'est en juxtaposant la série que l'on relève combien le traitement de l'himation tombant des épaules de Léda n'est en rien particulier sur les trois pavements narbonnais. Ce vêtement est dans les tons de bleus et de verts ; les plis sont rendus par la juxtaposition de files de tesselles claires et de files de tesselles de couleur très foncée, bleu vif à Narbonne et allant jusqu'au noir à Nîmes. L'état très dégradé de la mosaïque d'Arles, fortement incendiée au moment de la destruction de la maison – tombée sur le tapis de pierres, une poutre avait continué à se consumer à même le pavement –, permet difficilement de lire encore de tels détails, mais de semblables oppositions fortes de couleur dans le vêtement sont encore nettement perceptibles.

44. Daszewski et Michaelides 1988, p. 45-48, fig. 19 p. 47 (en noir et blanc) ; Saliou, Catherine, « Léda callipyge au pays d'Aphrodite. Remarques sur l'organisation, la fonction et l'iconographie d'une mosaïque de Palaepaphos (Chypre) », *Syria*, 67-2, 1990, p. 369-375 ; Maier, Franz Georg, *Guide to Palaipaphos (Kouklia)*, Nicosie, Bank of Cyprus cultural Foundation, 2004, p. 51 et fig. 36 p. 52 (en coul.).
45. Cependant Catherine Saliou réfute cette identification de la fonction de l'espace, relevant que l'organisation des tapis ne correspond pas à ce qui définit habituellement un *triclinium*.
46. Balty, Janine, « La mosaïque antique au Proche-Orient, I. Des origines à la tétarchie », dans *ANRW*, II, 12, 2, Berlin – New York, 1981, p. 379-380.

Quant au corps féminin, il est traité dans les tons clairs qui siéent aux femmes. Les formes généreuses de la Léda de Nîmes se retrouvent dans des tableaux aux femmes assises : Europe sur le taureau blanc, autre ruse de Zeus/Jupiter, à Arles[47] (fig. 8) ; les Néréides chevauchant des taureaux marins du pavement de la rue Sainte-Marguerite à Nîmes[48] (fig. 9)… On pourrait y déceler un de ces fameux « cartons » que l'on recherche tant : pour représenter Léda et établir son dessin, le mosaïste a cherché un modèle de femme dénudée vue de trois quarts, aux hanches lourdes, et ce sont les attributs associés à ce modèle qui lui ont permis de faire comprendre la scène représentée. Ce n'est pas l'identification à telle ou telle héroïne ou divinité de la mythologie qui primait, mais l'attitude souhaitée ici pour le personnage féminin, que celui-ci serve à figurer une Néréide, Europe, Léda… Cependant, en regardant de plus près, dans le détail, tout est dissemblable car ces tableaux sont produits assurément par des mains différentes.

Fig. 8 : Arles, mosaïque d'Europe (musée départemental Arles antique, cliché de l'auteur).

Fig. 9 : Nîmes, mosaïque des Néréides, détail (musée de la Romanité, cliché de l'auteur).

47. Blanc-Bijon 1996, p. 101.
48. Darmon, dans *Archéologie à Nîmes 1950 – 1990. Bilan de 40 années de recherches*, Nîmes, musée archéologique, Juin 1990, p. 97-102.

L'oiseau

C'est bien l'oiseau qui identifie la scène. La métamorphose du dieu en cygne n'apparaît qu'à partir d'Euripide qui fait dire à Hélène : « Ma patrie n'est pas sans gloire : Sparte m'a vu naître, et Tyndare est mon père. La renommée publie que Jupiter vola dans les bras de ma mère Léda, sous la forme d'un cygne, qui fuyait la poursuite d'un aigle cruel, et lui déroba ainsi les plus secrètes faveurs » (*Hélène*, 16-22).

Quelques identifications restent toutefois douteuses. En très fines tesselles et sur support amovible, un *emblema* de Baccano (*LIMC*, n° 45), sur lequel on a voulu identifier Léda, présente malencontreusement une importante lacune à l'emplacement de l'oiseau dont sont conservés uniquement les pattes et le contour d'un plumage foncé, les ailes repliées. Madame Fabbriccotti, dans sa publication sur cette mosaïque, avait privilégié les pattes palmées pour identifier le cygne[49], mais on reconnaît davantage le plumage d'un aigle que celui d'un cygne. Il s'agirait alors de la personnification, commune, de Zeus/Jupiter en aigle, plutôt que de la métamorphose du même dieu en cygne blanc. De plus, la jeune femme devait être moins dénudée qu'il n'y paraît et l'on notera qu'elle est chaussée. Comme le rappelle Euripide, l'aigle jupitérien intervint bien dans le mythe de Léda.

Le paysage

Alors que les *pictores parietes*, peintres sur parois, ont opté, comme les sculpteurs, pour une réunion plus étroite de leur sujet en une image resserrée : Léda portant le cygne, tous deux enlacés, les *tessellarii*, les mosaïstes, ont particulièrement apprécié une approche, mise en scène en interaction avec un paysage sacro-idyllique. Ce paysage est aussi le lieu d'un monde entre-deux qui permet à la violence du dieu – car même amoureux il s'agit d'un viol – de s'exprimer. Quand un indice paysagé est livré par le tableau, la scène se situe entre un arbre, image d'une forêt encore sauvage, et un de ces bétyles sacrés qui marquaient les campagnes[50]. Ces colonnes étaient surmontées de vases, témoignages du

49. Voir note 34.

50. Croisille, Jean-Michel, *Le paysage dans la peinture romaine. Aux origines d'un*

temps qui s'écoule plutôt qu'urne funéraire. Cependant, sur la mosaïque de Palaepaphos/Kouklia, au vase est substitué l'œuf que va engendrer Léda.

L'inscription dans une topographie précise est importante, même si elle n'est pas essentielle, aussi pour l'identification de la scène. Les mosaïstes chypriotes ont pris soin de personnifier – sous les traits d'un personnage barbu aux cheveux verts hirsutes tenant des roseaux, image typique des dieux-fleuves, – et de nommer l'Eurôtas, tant sur la mosaïque des thermes de Salamine (*LIMC*, n° 44)[51] au IIIe siècle qu'à Paphos (*LIMC*, n° 50) au IVe. Dans ce dernier cas, est également présente la ville de Sparte-Lacédémone où coule l'Eurôtas, figurée sous les traits d'un personnage féminin à la coiffure tourelée, placé à l'extrême droite de la scène (voir fig. 7). Ailleurs, à Nîmes comme à Arles ou encore à Palaepaphos, Léda crée le contact direct avec le fleuve en posant son pied dans l'eau. Elle se baignait dans l'Eurôtas lorsque survint le grand cygne blanc.

Des schémas connus et répétés : copies d'un original perdu ? carnets de croquis ?

Sont connus en mosaïque plusieurs mythes ayant fait l'objet de copies assez précises d'une même image. Sans reprendre ici la scène bien connue d'Achille à Scyros, on rappellera la lutte de Darès et Entelle au dispositif iconographique répété quatre fois sur des mosaïques voisines, à Aix-en-Provence ou dans ses environs[52]. Et, autre exemple, Arles possède ses deux Aiôn et ses deux Europe : alors que, sur le même schéma

genre pictural, Paris, Éditions Picard, 2010.

51. Karageorghis, Vassos, *Salamis in Cyprus : Homeric, Hellenistic, and Roman*, Londres, 1969, p. 188, pl. 123-124 et XVII.

52. Ce groupe de mosaïques a été particulièrement étudié par Henri Lavagne dans une série d'articles, en dernier lieu, « Mosaïques, rêves de Muses », dans Nuria Nin, dir., *Aix antique, une cité en Gaule du Sud* (exposition du Musée Granet, décembre 2014-mai 2015), Milan, 2014, p. 166-168. Une version quelque peu différente du même épisode figure à Nîmes dans le pavement complexe dit « des AGF » : Darmon, Jean-Pierre, « Les mosaïques du site des AGF », dans *Archéologie à Nîmes 1950 – 1990. Bilan de 40 années de recherches*, Nîmes, musée archéologique, Juin 1990, p. 63-74 et 70-71 ; Balmelle et Darmon, 2017, p. 159.

iconographique, les deux figures d'Aiôn conservées au Musée départemental Arles antique[53] sont de qualités, de techniques et d'esthétiques très différentes, le panneau d'Europe découvert en 1900[54] avait une copie très exacte dans une maison du même quartier de Trinquetaille, mosaïque malheureusement détruite par les roues d'un vélo à peine découverte en 1984. Ces cas de copies, exactes ou très voisines, nous paraissent aujourd'hui assez rares pour être soulignés, mais l'étaient-ils dans l'Antiquité, et cette rareté apparente ne résulterait-elle pas du seul hasard des découvertes ? Toujours est-il que ces copies attestent, d'une part, du goût partagé par plusieurs commanditaires, souvent contemporains, pour une scène donnée dont il faut tenter d'expliciter les raisons et d'autre part, probablement aussi, de l'existence de tableaux connus que ces propriétaires souhaitaient voir reproduire chez eux par des mosaïstes qui, très vraisemblablement, en connaissaient parfaitement la composition. C'est en raison de cette dernière hypothèse que certains ont pu penser à l'existence de « cahiers de modèles »[55], le reste relevant aussi de la *paideia*, cette éducation de l'âme commune à tout citoyen grec et romain partageant un même héritage culturel et esthétique.

Fig. 10 : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Hercule et Hésioné, panneau conservé au Musée Calvet d'Avignon (cliché F. Lepeltier, extrait de Lert, Bois, Blanc-Bijon et Bel, *Atlas topographique des villes de Narbonnaise, III. Saint-Paul-Trois-Châteaux, Gap* (*RAN*, Supplément 39), 2009, p. 102 fig. 163).

En publiant la Léda de Nîmes, Jean-Pierre Darmon, suivant en cela une proposition d'Henri Lavagne, a rapproché le tableau du panneau figuré d'une vaste mosaïque trouvée en 1884 à Saint-Paul-Trois-

53. Voir Blanc-Bijon 1996, *op. cit.*, p. 102-103 et 106-109.
54. Gauckler, Paul, « Note sur quelques mosaïques romaines de Provence », *BAC*, 1901, p. 336346.
55. Voir note 29.

Châteaux, panneau conservé aujourd'hui au musée Calvet d'Avignon[56]. Et tous les deux de penser à un rapprochement stylistique entre les figurations de mythes différents : Hercule et Hésionè d'un côté (fig. 10), Léda de l'autre (voir fig. 6). Le rapprochement n'est pas de l'ordre du dispositif choisi mais bien de l'esthétique mise en œuvre par le mosaïste. Cependant, et ce n'est pas qu'affaire de goût, il me semble que, dans le cas de ces deux tableaux, la compétence du mosaïste nîmois à rendre en pierre un personnage féminin marquant sa frayeur devant le surnaturel, ou l'agressivité de l'animal divin est très supérieure à l'art du mosaïste tricastin devant restituer la joie d'une Hésionè encore effrayée par le monstre auquel elle était destinée et dont Hercule vient de la délivrer : les regards échangés, la chevelure et l'attitude même d'Hésionè sont très nettement plus figés que ceux de Léda. Sans parler à nouveau du mouvement des vêtements qui ne partagent que le lourd trait de contour noir.

On peut s'essayer également à un autre parallèle entre trois figures féminines nîmoises au port très voisins, œuvres en mosaïque à n'en pas douter de trois mains différentes : la Léda nîmoise, l'une des bacchantes de la mosaïque de Penthée récemment mise au jour dans les fouilles du boulevard Jean Jaurès[57] (fig. 11), ou encore l'Alceste de la mosaïque des noces

Fig. 11 : Nîmes, mosaïque de Penthée – détail d'une bacchante (cliché Nîmes, musée de la Romanité)

56. Malheureusement ce pavement offert, ou vendu, au musée Calvet semble être perdu à l'exception du seul panneau figuré, cependant en a été conservée une précieuse photogravure prise lors sa découverte le 28 février 1884 : Lert, Mylène, Bois, Michèle, Blanc-Bijon, Véronique et Bel, Valérie, *Atlas topographique des villes de Narbonnaise*, III. *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Gap (*RAN*, Supplément 39), 2009, p. 101-103, fig. 162-163.
57. Conservée au musée de la Romanité et datée de la fin du IIe - début du IIIe siècle. Cf. Balmelle et Darmon 2017, fig. 147, p. 118.

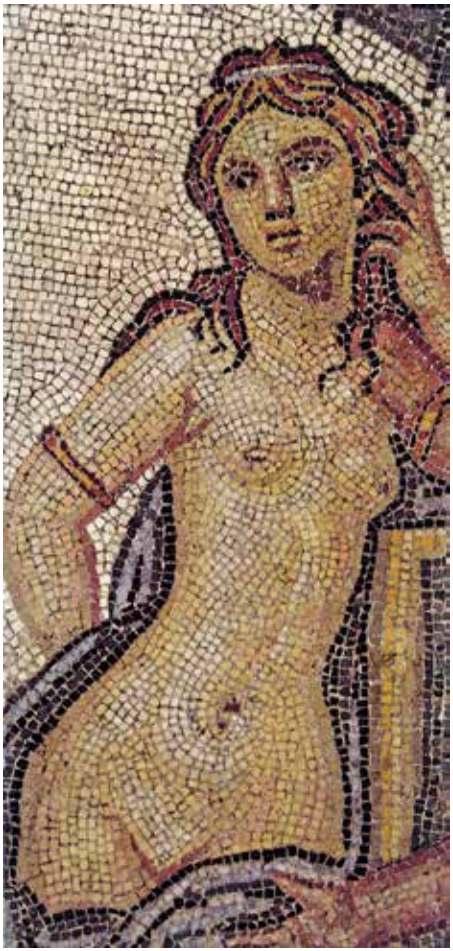

Fig. 12 : Nîmes, mosaïque des Noces d'Admète – détail : Alceste (musée des Beaux-Arts, cliché B. Houix).

d'Admète[58] (fig. 12). Il suffit de comparer les visages, l'ombre du menton, les mains, les corps et l'on constate que le dessin échappe à la systématisation. Il témoigne de la qualité du mosaïste comme artiste en art de la « peinture de pierres ». Sur le pavement d'Arles, on observe des détails uniques dans la série des Léda et dans les représentations féminines : le mosaïste arlésien a souligné les lèvres et marqué les tétons de la jeune reine au corps élancé par l'usage de rares tesselles d'un ton orangé vif.

Imperceptiblement, nous approchons là, non plus ce que le mosaïste avait à représenter de manière à fournir aux hôtes du *dominus*, commanditaire du tableau, les éléments de compréhension de l'image – le cygne, Léda, le paysage… – mais la façon dont il l'a fait, son métier, son art. Car si le choix du thème des tableaux figurés appartient très probablement au *dominus*, thème dont il fera le centre d'échanges verbaux avec ses hôtes invités à sa table, il est vraisemblable de penser que la manière des figures tout comme la trame géométrique dans laquelle s'insère le tableau relèvent de ce qui se faisait alors et révèlent le mosaïste dont on aimerait mieux connaître l'organisation du travail : un maître mosaïste, *pictor imaginarius* lui-même (?),

58. Conservée au musée des Beaux-Arts. Cf. Balmelle et Darmon 2017, fig. 159, p. 130.

réalisant les figures, associé à un bon artisan mettant en place la composition ?

C'est l'étude de ces trames qui permet aux spécialistes d'avancer des propositions de chronologie – stylistique – venant compléter ou discuter l'apport de l'archéologie et de la stratigraphie. Les questions posées par la composition géométrique du pavement sont multiples. L'une d'elles est la possibilité parfois offerte d'identifier, par la disposition des panneaux de mosaïque, la fonction de certains espaces, *triclinia* ou *cubicula*. Une salle à manger tricliniaire, à trois lits, peut être reconnue grâce à l'organisation de ses tapis qui présente le plus souvent un panneau central – rectangulaire ou en T – plus richement décoré ou figuré et bordé sur trois côtés – formant un U – par une trame géométrique plus simple. En Narbonnaise, en particulier, il est fréquent de rencontrer une organisation différente : un panneau décoré ou figuré, de dimensions plutôt modestes, décentré dans une vaste composition géométrique.

Fig. 13 : Saint-Paul-Trois-Châteaux, photogravure de la mosaïque d'Hercule et Hésioné (cliché M. Fognet 1884, extrait de Lert, Bois, Blanc-Bijon et Bel, Atlas topographique des villes de Narbonnaise, III. Saint-Paul-Trois-Châteaux, Gap (RAN, Supplément 39), 2009, p. 101 fig. 162).

C'est le cas de la mosaïque de Léda à Nîmes qui ornait très vraisemblablement un *triclinium* (voir fig. 5). L'insertion du panneau figuré s'est faite, de plus, aux dépens de la régularité de la trame, comme c'est aussi le cas, par exemple, de deux pavements de Saint-Paul-Trois-Châteaux dont celui figurant Hercule et Hésionè[59] (fig. 13) pour lequel

59. Lert, Bois, Blanc-Bijon et Bel, 2009, p. 101, fig. 162 ; pour une autre organisation semblable dans un *triclinium*, voir p. 83 fig. 117-118.

nous avons réfuté plus haut les comparaisons stylistiques avancées avec la Léda de Nîmes. Pour cette dernière, le mosaïste a même dû tricher un peu avec la composition géométrique comme on le voit nettement aux angles supérieurs du tableau. Ce choix n'est pas le plus fréquent opéré par les ateliers travaillant en Narbonnaise qui ont privilégié une insertion plus régulière – la fameuse symétrie romaine – du panneau axé sur la composition géométrique du fond ; s'y prêtent particulièrement les trames en quadrillages de bandes très appréciées par les ateliers de la vallée du Rhône, et retenues pour la nouvelle mosaïque de Léda découverte à Narbonne.

Concernant le choix des trames, les trois pavements de Léda présentent donc des solutions très différentes, plus classique à Narbonne. La composition géométrique d'octogones traitée en méandre de svastikas de la mosaïque de Nîmes est peu commune, même si elle renvoie à des compositions viennoises à remplissages multiples occupant généralement les cases d'un quadrillage droit. Quant au mosaïste d'Arles, il a opté pour l'inscription de trois carrés emboîtés – deux droits, l'intermédiaire sur pointe –, composition elle aussi assez rare qui, sans être identique, se rapproche nettement d'un pavement d'une maison voisine : la mosaïque d'Hercule terrassant l'hydre de Lerne de la maison dite du « Crédit agricole » où l'on trouve une trame constituée d'une étoile de deux carrés inscrite dans un carré[60].

Récemment, les recherches issues de la collaboration avec les restaurateurs de mosaïque ont permis de retrouver l'usage de tracés préparatoires évoqués plus haut. Ces trames géométriques soulignent assurément l'aptitude du mosaïste à organiser son chantier et à mettre en place sans trop d'erreurs le schéma complexe d'un pavement à partir de compositions géométriques qu'il maîtrise.

S'ils n'appartiennent pas à la catégorie rare des mosaïques de prestige que sont les *emblemata*, les trois pavements figurant Léda n'en restent pas moins des reflets d'un art du décor arrivé à un très haut niveau de qualité, témoignant ainsi, dans trois cités voisines de Narbonnaise, de la présence d'ateliers de mosaïstes de haute compétence. La circulation de ces ateliers est très discutée aujourd'hui, leur statut même est mal connu : servitude auprès d'un propriétaire, esclave affranchi, ci-

60. *CAG*, 13/5, 2008, p. 471, fig. 576.

toyen romain ? Au travers de l'étude des inscriptions sur les pavements eux-mêmes, il semble qu'après des maîtres venus d'Orient en Italie avec la conquête romaine – et signant en grec – la production des premiers siècles ait été celles d'esclaves ou d'affranchis, porteurs de nom unique. Ce n'est qu'à partir du IIIe siècle que l'on rencontre des signatures d'ateliers avec la mention « *ex officina* » (« de l'atelier d'un tel »), attestant de l'existence d'ateliers indépendants, informations que viennent compléter certaines lois protectrices de ces métiers.

Chacun de nos trois mosaïstes restés anonymes a opté pour une mise en page quelque peu différente mais tous trois ont conservé, au travers d'un même choix iconographique puisé dans une mythologie partagée sur les rivages de la Méditerranée et au-delà, une unité dont il est difficile de saisir à ce jour la source : carnet de croquis ? tableau de grande peinture ? Le modèle n'est peut-être pas à chercher là où il sera difficile de le trouver en raison de la disparition de la documentation, mais dans une tradition connue tant du mosaïste que du commanditaire, et une interprétation qui serait plus personnelle au mosaïste. Quelle fut l'inspiration de ces maîtres mosaïstes : la statuaire, les décors de pieds de table, la céramique, voire un plat d'argenterie, un tissu ou un tableau perdu ?

En rappelant une hypothèse de Doro Levi à propos de la mosaïque de Léda de la maison de Ménandre à Antioche[61], reprise par Catherine Saliou pour le tableau de Léda de Palaepaphos/Kouklia[62], on notera qu'un seul empereur a joint son portrait à celui de Léda sur une monnaie frappée à Nicomédie en Bythinie (*LIMC*, n° 57)[63], et cela sur un schéma très proche de celui des mosaïques narbonnaises (fig. 14) : Sévère Alexandre (222-235 apr. J.-C.), dont le règne pourrait correspondre à la datation proposée pour chacun des trois pavements de Narbonnaise.

À Nîmes, une statue funéraire a été élevée à Lucius Aemilius Honoratus, fils de Marcus, triumvir *capitalis*, questeur, propréteur et légat de la province du Pont et de Bythinie, édile de la plèbe, préteur, préfet

61. Levi, Doro, *Antioch Mosaic Pavements*, Washington, 1947, p. 209.
62. Saliou 1990, *op. cit.*, p. 375.
63. RecGen I/3, 316, pl. 96, 22. *Arch. Zeit.*, 1869, pl. 23, 14.

Fig. 14 : Monnaie de Sévère Alexandre émise à Nicomédie.

des distributions de blé par décision du Sénat, préteur fétial, proconsul de Crète et de Cyrénaïque, une carrière très brillante rappelée par deux inscriptions nîmoises[64]. Peut-on envisager que sa descendance ait maintenu des liens avec la Bythinie et ainsi rappelé dans un pavement réalisé dans la première moitié du IIIe siècle l'image véhiculée par une monnaie émise à Nicomédie ?

Pour conclure, soulignons-le, nos Léda reprenant une iconographie assumée par l'empereur Sévère Alexandre n'ornent pas les sols

64. Piédestal conservé au musée de la Romanité et découvert dans l'église rurale de Sainte-Perpétue détruite en 1802 : *CIL* XII, 3164, cf. Fiches, Jean-Luc et Veyrac, Alain, dir., *Carte archéologique de la Gaule*, 30/1. *Nîmes*, Paris 1996, p. 457, n° 457-2, qui proposent de dater l'inscription de la « fin Ier-IIe s. apr. J.-C. (avant 160 environ) ». Une seconde inscription découverte rue Grétry mentionne le même sénateur : *CIL* XII, 3165a.
Il n'est pas le lieu ici d'évoquer la présence des *Aemilii* en Narbonnaise, ni les nombreuses études portant sur ce sénateur dont on se bornera à rappeler : Burnand, Yves, « Sénateurs et chevaliers romains originaires de la cité de Nîmes sous le Haut-Empire : Étude prosopographique », *MEFRA*, 87, 1975-2, p. 681-791 [voir XIV S 5, p. 760-764] ; Charmasson, Jean, Christol, Michel et Janon, Michel, « Une nouvelle inscription de Gaujac et les Aemilii nîmois », dans *Inscriptions antiques de la cité de Nîmes (IACN 1 – 21)*, Nîmes (Cahiers des musées et monuments de Nîmes, II), 1992, p. 79-95 ; voir aussi la thèse de Céline Chulsky, *Notables nîmois. Sénateurs, chevaliers et magistrats issus de la cité de Nîmes à l'époque romaine* sous la direction de Michel Cristol (Université Panthéon Sorbonne – Paris I, 2012).

de chambres à coucher, de *cubicula*, ce qui s'adapterait au thème de la rencontre amoureuse choisi, mais pavent des pièces d'apparat ou de banquets. Le caractère érotique de la scène serait alors à relativiser au vu de l'appropriation impériale. La présence de Léda et du cygne dans un espace de réception, de banquet et de représentation serait alors perçue comme une image du rattachement idéologique du propriétaire.

II. COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2019

Séance du 18 janvier 2019

UN PEINTRE CHEZ LES FÉLIBRES ou l'adoration d'Auguste Chabaud pour le « Mage de la Provence »

par Jean-Marie MERCIER
correspondant

Même si Auguste Chabaud n'a pas eu la reconnaissance ni la place qu'il aurait dû logiquement avoir dans l'histoire de l'art, par rapport à d'autres grands noms de la peinture avant-gardiste notamment, l'œuvre peint, aquarellé et dessiné de celui que l'on a surnommé à son retour de la Grande Guerre « l'Ermite de Graveson » est en train de prendre place parmi les productions majeures de la révolution picturale de la première moitié du XXe siècle. Mais Auguste Chabaud n'a pas été que ce grand nom de la peinture en voie de réhabilitation. Sculpteur et graveur en complément de son activité d'artiste peintre, il a été aussi un homme

de l'écrit, tout à la fois poète, écrivain prolixe et épistolier insatiable[1]. Si une bonne partie de cette production écrite a été rédigée en français, le connaisseur de la langue provençale qu'il était et les affinités étroites qu'il a développées avec le mouvement félibréen l'ont naturellement conduit à écrire en provençal et à nouer des amitiés durables avec nombre de grands noms du félibrige. Qui plus est, son attachement à l'œuvre mistralien tout autant que son admiration pour le Maître de Maillane l'ont amené à développer une philosophie de vie qui a influencé et dicté durablement la conduite éthique et le mouvement créatif de l'homme et du peintre Chabaud, au point d'être souvent présenté comme le peintre le plus représentatif de la Provence mistralienne tant sa palette picturale a su restituer toute la quintessence des paysages chantés par Frédéric Mistral.

Le « mistralisme » d'Auguste Chabaud comme art de vivre et art d'être

L'Ermite de Graveson a voué, sa vie durant, un véritable culte, si ce n'est une adoration au sens plein du terme, pour le « Mage de la Provence » qu'il a connu et visité, et qu'il considérait comme son ami. De cette rencontre entre les deux hommes qui remonte aux années 1910, est né un long compagnonnage qu'Auguste Chabaud a perpétué et savamment entretenu après la mort de Frédéric Mistral, faisant de ses idées sur la tradition provençale une véritable ligne de conduite philosophique. Cette posture philosophique… et spirituelle, qui a même revêtu, à bien des égards, un aspect mystique, tant pour Auguste Chabaud la communion entre les univers des deux hommes a été voulue fusionnelle – il n'oubliera jamais de se rendre à la messe d'anniversaire de la mort de Frédéric Mistral –, celui-ci l'a qualifiée du nom de « mistralisme ». Ce

1. Mercier, Jean-Marie, « Un peintre reconnu, un poète méconnu : Auguste Chabaud (1882-1955) et ses *Sonnets de dignité nîmoise* », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, année 2016, tome LXXXX, p. 107-153. Mercier, Jean-Marie, « Auguste Chabaud, un peintre en écriture ou du jeu des couleurs à la couleur des jeux de mots », Table ronde organisée par le Musée des beaux-arts de Nîmes, le 31 octobre 2018, dans le prolongement de l'exposition *Auguste Chabaud – La couleur profonde*, à paraître.

qui se présente comme un art de vivre et un art d'être, Auguste Chabaud l'a, si l'on peut s'exprimer ainsi, théorisé à la fin de son ouvrage *Poésie pure – Peinture pure*, rédigé en 1926. Pour lui, « mon mistralisme », comme cela est écrit, est cet élément de stabilisation qui s'est construit autour d'« une conception familière de la "sagesse de Mistral", de son "génie équilibré" [d'où il a trouvé] le "nombre" régulateur des balances de la vie[2] ». La sagesse de Mistral, c'est la « sagesse provençale qui ne fragmente pas la vie mais l'englobe tout entière[3] », car la Provence est un pays d'équilibre dont l'œuvre mistralien lorsqu'il est approfondi – c'est ce que dit Auguste Chabaud –, démontre qu'il « embrasse la vie "intégrale" et non "fragmentaire"[4] » ; et d'en référer directement à Frédéric Mistral « qui incarne si hautement » la Provence et pour qui « du haut de son génie conciliant, pesant le pour et le contre, […] dit un jour : "Je crois que tout le monde a raison"[5] ». Pour Auguste Chabaud, reprenant en cela le vers de Jean Moréas issu de son recueil *Les Stances* (1899), dont il fit un maître-mot en le citant à maintes occasions dans ses écrits, « Il faut chercher le nombre qui règle les plateaux », ou cet autre, « Et la perfection est un jeu d'équilibre », la vie est question de dosage et recherche d'un équilibre, d'un nombre – d'un nombre d'or pourrait-on dire – à trouver pour « régler les plateaux [de la balance] et non les entrechoquer[6] ». C'est cette perpétuelle quête et leçon d'équilibre qui a déterminé, à plus d'un titre, la qualité de présence au monde et la vie créatrice d'Auguste Chabaud.

Ceci étant, l'association de Frédéric Mistral et de Jean Moréas n'est absolument pas fortuite et rend compte d'un moment important de l'histoire intellectuelle du mouvement félibréen, comme de l'évolution de la pensée mistralienne, avec la fondation, en 1891, en compagnie de Charles Maurras, de « L'École romane », qui a rassemblé nombre de poètes proches du félibrige, et dont les principaux protagonistes se proposaient entre autres, même si ce n'était pas sa vocation première, de

2. Chabaud, Auguste, *Poésie pure – Peinture pure*, Lyon, Fage éd., 2003, p. 52.
3. *Ibid.,* p. 51.
4. *Ibid.,* p. 49.
5. *Ibid.*, p. 48.
6. Chabaud, Auguste, *Je me suis pris pour Démosthène*, Tapuscrit inédit, Fonds privé, Nîmes, 1950, p. 2.

renouer avec une sorte d'idéal culturel et esthétique provençalisant et, par extension, méditerranéen. Dans la foulée de cette création, Charles Maurras, fort de ce recentrage de l'École romane sur la question méridionale, édictait, en 1892, *La déclaration des félibres fédéralistes*, déclaration à laquelle Frédéric Mistral répondit par l'envoi des deux grands in-quarto de son *Trésor du félibrige* et par un soutien enthousiaste, dans trois numéros de la revue *L'Aïoli*, à ce texte et à ses instigateurs qui mettaient leur cœur au service de la pensée développée dans l'œuvre entier du poète. Ces trois personnages qui font corps durant les années 1890 autour de préoccupations communes, vont profondément marquer Auguste Chabaud qui connaîtra à la lecture et aux relectures de certains des écrits de cette trinité intellectuelle, Mistral – Moréas – Maurras, dominée par la figure tutélaire du Maître de Maillane, quasiment une révélation d'ordre spirituel tant leur impact a été puissant et structurant pour la pensée et l'esprit du peintre du Mas de Martin.

Jean Moréas revient de façon récurrente dans les propos d'Auguste Chabaud ; n'a-t-il pas fait, à ce sujet, de son fameux cantonnier-philosophe Gautier, dans son *Tambour Gautier*, le disciple de Jean Moréas d'où il sut « sur le champ clos de [ton] tambour, "trouver le nombre"[7] ». Quant à Charles Maurras, il partage avec le peintre un même regard admiratif pour Frédéric Mistral comme en témoigne le livre III de *L'étang de Berre*, publié en 1915 et intitulé *La sagesse de Mistral*[8], terminologie qu'a, du reste, fait sienne, à maintes reprises, Auguste Chabaud pour définir l'essence de l'œuvre mistralien et son mistralisme. Tous deux sont convaincus que Frédéric Mistral a été le docteur des traditions provençales, et tous deux sont conscients de la dette intellectuelle qu'ils lui doivent. En 1931, Charles Maurras publie *Sous l'étoile du Mage*[9], véritable hymne à la gloire du porte-étendard de la renaissance méridionale, qu'Auguste Chabaud aurait pu faire sien, aussi bien par le titre que par le contenu, tant les points de convergence concernant l'influence exercée sur eux par Frédéric Mistral et le regard sur cette Provence éternelle que les deux hommes ont magnifiée par les mots et les couleurs, étaient en

7. Chabaud, Auguste, *Le Tambour Gautier*, Cahors, Impr. Tardy Quercy, 1986, p. 81.
8. Maurras, Charles, *L'Étang de Berre*, Paris, Librairie ancienne Édouard Champion, 1915, p. 193-238.
9. Maurras, Charles, *Sous l'étoile du Mage*, Paris, Éditions du Cadran, 1931.

tout point de vue comparables. À ce sujet, voici ce qu'Auguste Chabaud écrit d'un texte de Charles Maurras touchant Frédéric Mistral :

> Ce texte forme un tout parfait, auquel pas plus qu'à un impeccable sonnet – on n'a rien à ajouter ni à retrancher. – Je ne me donnerai pas le ridicule […] de féliciter Maurras, et de sembler dire à un homme de cette qualité « Vous avez raison puisque nous pensons de même ! » Mais je ne puis résister au plaisir de me féliciter moi-même, puisque si pénétré que je sois du sentiment respectueux des distances, je ne m'en trouve pas moins sur le parcours de ce grand esprit… du moins touchant cette question[10].

Charles Maurras est, lui aussi, fréquemment cité dans les écrits d'Auguste Chabaud où il est naturellement qualifié de « mistralien », même si ce dernier ne partageait en aucune façon l'idéologie maurrassienne développée par le maître à penser de l'Action française. Ce qui réunissait les deux hommes, c'était Frédéric Mistral et la Provence, et l'Ermite de Graveson qui se targuait de n'appartenir à aucun parti ni aucune chapelle, a toujours vu en Charles Maurras « la gloire d'une nation » et non « l'apanage d'un parti[11] ». Très naturellement, c'est cette Provence tant aimée qui réunit, en 1944, l'écrivain Maurras et l'illustrateur Chabaud autour de la publication de *Marseille en Provence* (v. fig. 1), éditée le 5 juillet (Lyon, éd. H. Lardanchet, 1944). Dans le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale qui voit la cité phocéenne être le théâtre d'affrontements sanglants et d'incessants bombardements et Charles Maurras bientôt accusé des pires crimes pour antisémitisme, collaborationnisme, intelligence avec l'ennemi et haute trahison, cette association – pour ne pas dire cette collaboration – résonne comme un pied-de-nez à l'histoire immédiate. Pour surprenant voire paradoxal qu'il puisse paraître au regard de la situation politique du pays, ce projet éditorial porté par les deux hommes est à interpréter

10. *In Les Tablettes d'Avignon et de Provence*, 302, 14 février 1932, p. 1. Auguste Chabaud dira aussi que « Lire Maurras qu'on l'approuve ou non et cela tous les matins, est un sport très salutaire. […] Maurras est un de nos plus purs écrivains. Qui dira la valeur du grand Maurras dont tant de belles pages bercèrent parfois ma rêverie ».
11. Chabaud, Auguste, *Le Tambour Gautier*, *op. cit.*, p. 70.

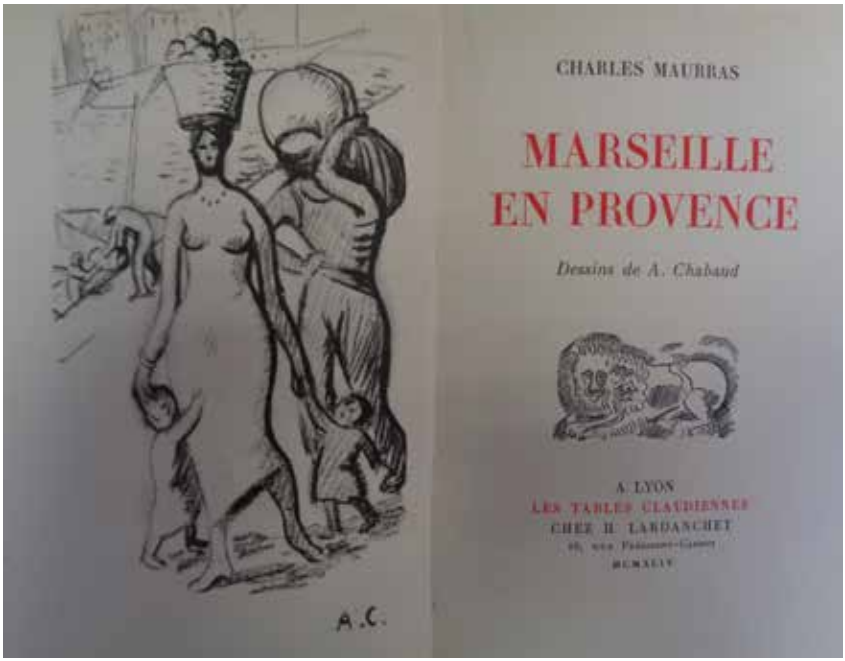

Fig. 1. Frontispice et page de titre de Marseille en Provence.
Collection Jean-Marie Mercier.

comme une mise entre parenthèses du temps présent, probablement dans un souci commun, avant que le temps du procès et de la condamnation à la réclusion à perpétuité de Charles Maurras ne puisse plus l'autoriser, de rendre un dernier hommage à cette terre provençale qui les avait jadis rapprochés et ce, dans le prolongement d'une autre publication maurrassienne au titre évocateur *Paysages mistraliens,* éditée le 15 juin 1944 et illustrée d'une série d'eaux-fortes de Joanny Drevet[12]. À bien des égards, *Marseille en Provence* est à regarder comme un livre testament – c'est, du reste, le dernier écrit sur la Provence de Charles Maurras, bientôt exclu du félibrige en 1945, et le travail d'illustrateur dans lequel Auguste Chabaud s'est le plus investi au regard du nombre de croquis réalisés et où l'un et l'autre ont souhaité se retrouver et associer leurs noms à une publication commune. Si, symboliquement, *Marseille en Provence* marque un temps fort

12. Maurras, Charles, *Paysages mistraliens*, Grenoble, Éditions Didier & Richard, 1944.

de la production dessinée d'Auguste Chabaud, ce dernier, dans ses écrits d'après-guerre, et plus particulièrement dans ses deux autobiographies, s'est toujours montré silencieux sur ce projet éditorial que d'aucuns ont pu lui reprocher verbalement – et sur lequel il n'a jamais ressenti le besoin de s'expliquer ni de se justifier du reste, Chabaud n'étant pas homme à cela –, mais dont il convient de souligner qu'il rend compte si ce n'est de l'amitié du moins de la force de la relation d'affinités qui a toujours uni les deux hommes autour de leur fascination pour cette sagesse mistralienne dont ils ont été, chacun à leur manière, des porte-parole inconditionnels.

En fait, Auguste Chabaud a voué une admiration sans borne à Frédéric Mistral car il a vu dans son œuvre une façon d'envisager et de comprendre la vie. Sans la présence salvatrice du Maître de Maillane qui a finalement réglé les plateaux de la balance de sa propre vie, Auguste Chabaud aurait été autre, et sa peinture différente. Son mistralisme révèle, à plus d'un titre, la force qui sous-tend son univers pictural et littéraire et donne à penser que les fondements de la doctrine mistralienne constituent le fer de lance de sa quête personnelle. L'un de ses biographes, Raymond Charmet, rappelait que l'un des événements les plus marquants pour Auguste Chabaud avait été sa rencontre avec Frédéric Mistral « pour qui il conçut une admiration exaltée, et dont les idées, après 1914, orientèrent sa pensée et son activité littéraire[13] ». Au gré de ses rencontres avec le poète et de la lecture assidue de son œuvre, Auguste Chabaud ne voyait pas Frédéric Mistral comme un sujet d'actualité mais comme celui d'une pérennité. Il l'aimait pour *Mireille*, il l'aimait pour *Les Îles d'Or*, pour *Nerte*, pour *Calendal*, car le Maître de Maillane était devenu un véritable maître à penser et ses vers une source d'inspiration. Du reste, lorsqu'Auguste Chabaud allait se recueillir sur le tombeau de Frédéric Mistral, chaque jour anniversaire de sa mort, sa venue au cimetière revêtait les allures d'un authentique pèlerinage, comme le souligne un autre de ses biographes, Norbert Calmels[14], terme qui rend parfaitement compte du lien indissoluble et de la filiation spirituelle dans lesquels Auguste Chabaud a entretenu et nourri une sorte de culte mémoriel à l'égard de Frédéric Mistral.

13. Charmet, Raymond, *Auguste Chabaud*, Lausanne, La Bibliothèque des Arts, 1973, p. 78.
14. Calmels, Norbert, *Chabaud, peintre du Midi*, Apt, Morel, 1976, p. 146-147.

Il n'est donc pas étonnant de voir que Frédéric Mistral a toujours été omniprésent dans les propos d'Auguste Chabaud. Aucun de ses écrits n'échappe à la règle, et tous, à un moment ou un autre, lui consacrent un développement, à commencer par ses deux autobiographies qui ne cessent de rappeler l'importance de l'influence mistralienne tout en délivrant de nombreuses anecdotes sur le poète, à l'image de l'amitié qui unissait Frédéric Mistral et Camille Pelletan et d'une de leurs rencontres à Arles[15], ou de cette autre, dans *Taureau Sacré*, qui rapporte que Frédéric Mistral, comme Auguste Chabaud, « dans sa jeunesse fut roulé par le taureau[16] ». Élément révélateur de cette proximité revendiquée, son autobiographie *Et moi aussi je suis poète* débute par une phrase introductive des *Mémoires et Récits* – « Depuis longtemps que je m'en souvienne » –, et son autre, *Je me suis pris pour Démosthène*, fait état de son mistralisme dès la deuxième page.

Son admiration pour le poète se remarque également dans l'utilisation récurrente de formules à la gloire de l'œuvre littéraire et poétique de Frédéric Mistral. Dans *Le Tambour Gautier*, il écrit : « Mistral dans son admirable *Mireille*[17] » ; dans *Taureau sacré*, c'est sa galéjade souriante qui « voisinait avec le génie » qui est mise à l'honneur ainsi que « l'intuition du génie[18] » pour ce qui est de l'écriture du *Poème du Rhône* et de sa description du château de Beaucaire ; dans *L'Estocade de vérité*, revenant sur la question de l'interdiction des courses de taureaux qui agita l'opinion publique à la fin du XIXe siècle, Auguste Chabaud, sur cet aspect aussi important de l'identité festive, culturelle et sociale du Midi, en appelle à la sagesse de Frédéric Mistral et à « son haut génie » :

> « Dominant ses préférences personnelles, il comprit qu'y toucher, c'était toucher aux coutumes d'une race, une race qui a ses jeux et ses traditions, ses cruautés aussi, et ses préjugés, certes[19]. […] Je dirai donc que la corrida, quoique spécifiquement espagnole, est à sa place dans la gamme de notre tauromachie méridionale, qu'elle la complète et que la preuve qu'elle y est bien à sa place, c'est la facilité avec laquelle elle a

15. Chabaud, Auguste, *Je me suis pris pour Démosthène*, *op. cit.* p. 21-22.
16. Chabaud, Auguste, *Taureau sacré*, s.l., Imprimerie Lacroix, 2005, p. 55.
17. Chabaud, Auguste, *Le Tambour Gautier*, *op. cit.* p. 80.
18. Chabaud, Auguste, *Taureau sacré*, *op. cit.* p. 74.
19. Chabaud, Auguste, *L'Estocade de vérité*, Nîmes, Édition du Musée taurin, p. 77-78.

> été adoptée dans un pays où depuis des siècles elle existait à l'état latent. Mistral, ce génie si profond dont l'importance est plus sociale que poétique, l'avait bien compris, puisque préférant *in petto* la course provençale, il estima devoir présider une corrida de protestation lorsqu'il fut question d'attenter à cette chose sacro-sainte : le *taureau*[20] ».

Comme ces morceaux choisis l'indiquent, Auguste Chabaud a admiré en Frédéric Mistral tout autant le poète qui a magnifié la Provence que l'homme qui en a incarné la défense et la sauvegarde des valeurs. Et même lorsque Frédéric Mistral n'est pas directement évoqué, celui-ci n'est jamais bien loin d'Auguste Chabaud qui y fait référence par analogie. Parce que Frédéric Mistral n'a cessé de chuchoter à l'oreille d'Auguste Chabaud, celui-ci, à bien des égards, s'est fait le traducteur de la pensée mistralienne et, à travers ses peintures, ses aquarelles et ses dessins de scènes de vie et de paysages provençaux, le porte-parole de l'idéal mistralien. Pour autant, il convient de préciser que si le regard mistralien d'Auguste Chabaud s'avère clair et sans équivoque, les liens entre les deux hommes recèlent aussi une part de complexité ; à ce sujet, Auguste Chabaud s'insurge à maintes reprises contre les récupérations politiques ou religieuses dont Frédéric Mistral est l'objet comme le suggèrent ces propos rapportés par Norbert Calmels où il est rappelé que le poète est « le nombre qui règle les plateaux et non le sectarisme qui désaxe la balance[21] ». Auguste Chabaud ne partage pas non plus les idées politiques de nombre de mistraliens comme Charles Maurras, déjà évoqué, ou encore Joseph Roumanille[22]. Enfin, Auguste Chabaud ne s'est jamais senti inféodé au mistralisme idéologique ni à ses écoles qui ont fragmenté l'héritage mistralien et le mouvement félibréen.

20. *Ibid.*, p. 91.
21. Calmels, Norbert, *op. cit.*, p. 139-141.
22. Zarcone, Thierry, « Le croisement des regards ou le peintre des deux rives », Monique Chabaud éd., *Auguste Chabaud, Fascination & nostalgie entre Provence et Tunisie*, Catalogue de l'exposition du Musée de Région Auguste Chabaud de Graveson, Imp. MC Caractère, 9 février-2 juin 2013, p. 46-57.

Le peintre de l'idéal mistralien

Trois ans après la mort d'Auguste Chabaud, l'*Armana Prouvençau* publiait un petit texte anonyme en provençal où il était écrit que

> *lou jouine artisto dóu Mas de Martin, en prenènt pèr moudèle gènt e bèsti dóu mas, entreprenguè d'escriéure, coume Esiode o Mistral, li travai e li jour dóu pople de la terro,*
>
> [le jeune artiste du Mas de Martin, en prenant pour modèle gens et bêtes du mas, entreprit d'écrire, comme Hésiode ou Mistral, les Travaux et les Jours du peuple de la terre][23],

ce texte faisant écho aux propos tenus par Auguste Chabaud dans le revue *Fe*, en 1950, où il disait : « La Provence incarne pour moi la civilisation dans ce que ce mot a de plus noble[24] ». La terre provençale est donc bien la source qui lui a tracé sa voie car elle lui a constamment offert le ton juste qu'il recherchait en peinture, sachant que cette source d'inspiration prend tout son sens et ne peut se comprendre, dans ce qu'elle a de plus intime et profond, sans la mise en perspective entre les valeurs esthétiques amenées à caractériser la peinture d'Auguste Chabaud, la réalité quotidienne de la société provençale de la fin du XIXe et du début du XXe siècle et le regain de la langue et de la culture occitanes chanté par Frédéric Mistral. Dans ses propos comme dans ses œuvres picturales, il prolonge tout à la fois l'idéal félibréen incarné par le poète de Maillane et le réveil des consciences méridionales dans un souci de défense, de préservation et d'illustration d'une culture qui ne doit pas périr mais au contraire vivre et se développer. Le contexte littéraire félibréen et mistralien en particulier a insufflé des modes de penser et des valeurs autant humaines que morales qui ont incontestablement nourri l'œuvre peint et écrit d'Auguste Chabaud. Cette relation fusionnelle, cette symbiose entre l'aspiration de l'artiste, le don de la nature et son mistralisme transcendé par le lyrisme poétique de Frédéric Mistral, Auguste Chabaud l'énonce clairement lorsqu'il dit : « La

23. *Armana Prouvençau*, 1958, p. 32.
24. « Lis idèio d'A. Chabaud », signé R.J., Revue *Fe*, 128-129, novembre-décembre 1950, non paginé.

Montagnette, c'est mon Parthénon de chaque jour, la leçon constante et familière de la mesure[25] », cette phrase faisant réponse aux propos tenus par Frédéric Mistral, en 1906, dans ses *Mémoires et Récits* où, frappé par l'exceptionnelle luminosité de la Montagnette, il écrivait : « Dans la Montagnette, à part la divine éclosion des amandiers en fleurs vers la mi-février, tout respire l'éternité ». Comme le souligne très justement Norbert Calmels,

> la Montagnette l'envoûte… [et elle] invitait Chabaud à revenir sur ces cimes où il régnait seul, en silence, comme un roi. La palette était son sceptre. Nul plus que lui n'avait droit à ce royaume, tellement il était fervent de la mesure de ces collines dénudées, réduites à leur plus simple expression, à leur ossature essentielle […] à leur stricte architecture[26].

Ce regard si particulier sur la terre provençale dont on peut dire qu'il cherche à réaliser la synthèse équilibrée du naturalisme et du spiritualisme, et dont Auguste Chabaud a pris conscience qu'elle formait la matière de tous les grands poèmes mistraliens, ne peut se comprendre sans la relation quasi filiale nouée avec son bon maître, le peintre Pierre Grivolas, qu'il eut comme professeur à l'École des beaux-arts d'Avignon et qu'il appelait « avec une familiarité respectueuse le "Père Grivolas" ». Ami des félibres de la première heure, Pierre Grivolas que ces derniers surnommaient le « peintre des processions » et dont Frédéric Mistral disait qu'il était de toutes les fêtes des félibres, a incontestablement influencé Auguste Chabaud dans sa perception de la lumière provençale et, au travers de sa représentation du sacré provençal, dans le projet de restauration des traditions provençales inauguré par Frédéric Mistral et le félibrige. Dans *Et moi aussi je suis poète*, n'a-t-il pas écrit que « le peintre Grivolas, ce noble artiste avignonnais, ami d'Aubanel et de Mistral qui ont peint les processions par la plume pendant que Grivolas les chantait par le pinceau » ; et ne reconnaissait-il pas avoir hérité de son maître « une manière nouvelle et magique de jouer avec les couleurs et la lumière[27] » ? C'est alors qu'Auguste Chabaud forge

25. Calmels, Norbert, *Chabaud*, *op. cit.*, p. 50.
26. *Ibid.,* p. 48-49.
27. Zarcone, Thierry, « Grivolas et Chabaud, peintres des processions et des romérages », dans Monique Chabaud éd., *Pierre Grivolas. L'hommage d'Auguste Chabaud au*

une expression singulière, clairement empruntée à Pierre Grivolas, « les blancs dans l'ombre » : « Ah ! les blancs dans l'ombre, chers à mon vieux maître comtadin[28] ». Auguste Chabaud a incontestablement puisé dans cet héritage à la fois technique, culturel et ethnographique un style à lui dans lequel il a inscrit la Provence de ses rêves. Comme il l'a souvent répété : « Il faut construire un style qui nous correspond et témoigne de nous : construire avec les pierres de son pays ». En énonçant cela comme une sorte d'impératif catégorique, Auguste Chabaud était, semble-t-il, parvenu à un heureux accord – un juste équilibre – entre un style et une civilisation.

L'univers pictural d'Auguste Chabaud constitue une sorte de « roman félibréen » tant celui-ci est imprégné de l'esprit du Maître de Maillane et des résonnances médiévales qui fourmillent dans son œuvre. À bien des égards, comme cela a été souligné dans une étude consacrée à cette question,

> son sens des couleurs et la caractérisation de sa facture plastique sont ancrés dans « une civilisation provençale » née au Moyen Âge, stigmatisée par un environnement immuable, des règles communautaires traditionnelles et des conditions géographiques et climatiques particulières[29].

Auguste Chabaud comme tous ceux qui comme lui ont été touchés par le mouvement de renaissance de la littérature de langue d'oc au XIXe siècle, a été sensible au renouveau des différentes formes poétiques en usage au Moyen Âge[30]. Naturellement, il affectionnait ce souffle médiéval qui parcourt tout l'œuvre mistralien, à l'image de l'histoire du poème *Nerte* dont l'action se déroule au XIIIe siècle et qu'il cite très souvent dans ses écrits. Sur le plan chromatique et plastique, il est in-

« Père Grivolas », Catalogue de l'exposition, du musée de Région Auguste Chabaud de Graveson, 6 février-16 mai 2016, Imp. MC Caractère, 2016.

28. Chabaud, Auguste, *Et moi aussi je suis poète*, Tapuscrit inédit, Fonds privé, Nîmes, 1945, p. 38-39.
29. Williaume-Desmoulins, Anne, *Réalités mistraliennes et résonnances médiévales dans l'univers pictural d'Auguste Chabaud*, Mémoire de maîtrise, Université d'Aix-en-Provence, 2003, p. 102.
30. *Ibid.,* p. 8.

téressant de noter que nombre de ses représentations de corps de prostituées, aux silhouettes opulentes et à la nudité blanchâtre et grisâtre, sont la parfaite transcription picturale de certains passages du poème mistralien comme en témoigne la description des prostituées présentes au château à laquelle Frédéric Mistral se livre au chant VII intitulé *Le Diable* : « nudités opulentes et gorges potelées avec des blancheurs de statues, à la clarté des girandoles, passent et repassent… toutes vous sourient tour à tour, mais dans leurs yeux brûle une flamme qui porte l'effroi comme une épée ». Quant à la description du Diable qui, revêtu d'une courte pèlerine, porte « au chapeau la plume rouge », celle-ci n'est pas sans rappeler les attributs vestimentaires qu'arborent certains de ses portraits féminins.

Son amour pour cette terre ancestrale marquée par son passé médiéval se remarque aussi dans les nombreuses représentations d'églises et de chapelles romanes qu'il n'a cessé de réaliser tout au long de sa vie, à l'image de la chapelle Saint-Sixte d'Eygalières, du XIIe siècle, qu'il a peinte, dessinée et lithographiée de multiples fois. Il vénérait ces « hauts lieux » inscrits dans l'histoire de sa terre qui, tel un chapelet s'égrenant dans la campagne provençale, invitaient à une communion avec la nature et à un voyage mémoriel. Dans une louange qu'il adresse à la chapelle Saint-Gabriel en forme d'invocation, il a écrit : « Salut admirable chapelle romane, qui depuis des siècles et des siècles emmagasine le soleil jusqu'à en être devenue dorée comme un raisin muscat ; admirable chapelle qui semble avoir été construite exprès pour saint François d'Assise ». Il aimait également passer de longs moments avec ses amis les Prémontrés dont l'abbaye est blottie au cœur de la Montagnette. D'ailleurs, cette rencontre avec ces religieux a inspiré à Auguste Chabaud un très beau texte, se présentant sous la forme d'un recueil de 26 sonnets, dans lequel il rend hommage à ces hommes vertueux qui incarnent au plus haut niveau, tant dans leur esprit que dans leur corps, la pensée mystique et l'action méditative de la condition humaine dans sa réalité terrienne et transcendée. Dans *Pour mes voisins les Prémontés*, il écrit :

> J'aime ces braves gens qui ont une mystique / Car j'ai la mienne aussi dans le domaine artistique / […] Alors, quand promenant non loin de mes parages, / Je vois les Pères Blancs parmi les paysages / Je dis tout

> simplement : « je trouve qu'ils font bien » / […] Tout le monde n'est pas visité par la Grâce / Et j'avoue pour ma part n'en être gratifié, / En religion s'entend, car parmi les espaces / Mes tableaux par l'inspiration sont visités / […] Sans perdre tout contact en zone temporelle / Mais optant nettement pour le spirituel / Les moines ont trouvé la paix intérieure[31].

À cela s'ajoute le fait qu'Auguste Chabaud a toujours été fasciné par toutes les formes de survivances de l'esprit et des coutumes populaires qui caractérisent la sociabilité villageoise provençale, dont beaucoup puisent leur origine dans le Moyen Âge. Au sujet de certaines fêtes centenaires, voici ce qu'il écrit dans un élan empreint d'une pensée quasi mystique :

> Le catholicisme s'extériorise à l'approche de la Noël par l'adorable coutume des crèches, présentation en miniature de la naissance du Christ. Ah ! que ces crèches sont charmantes et comme j'en fais la joie de mes enfants. Et aussi la coutume des pastorales, pièces théâtrales que des troupes d'amateurs vont jouant de village en village et qui sont la survivance des mystères du Moyen Âge, où le théâtre, avant de sombrer dans le profane, était exclusivement religieux.

L'attrait d'Auguste Chabaud pour le Moyen Âge se remarque, enfin, dans son goût prononcé pour les épopées, dont sa table de nuit est garnie, son intérêt pour l'esprit chevaleresque et sa fascination pour un pieux chevalier, en la personne de Don Quichotte, « mon héros favori », comme il aimait à le répéter et qui prendra les allures d'une véritable identification. En effet, en marge de son mistralisme, Auguste Chabaud a développé un autre modèle de vie qui peut être qualifié du nom de « Don-Quichottisme », dans lequel, outre la dimension héroïque de la chevalerie, celui-ci s'est approprié des valeurs considérées comme fondamentales à ses yeux comme son caractère magnanime, son humilité et son détachement ; à tel point que le roman de Cervantès est à voir comme le roman de sa propre vie. Dans un courrier à la galeriste parisienne Katia Granoff, Auguste Chabaud écrivait à ce sujet :

31. Chabaud, Auguste, *Pour mes voisins les Prémontés*, Tapuscrit inédit, Fonds privé, Nîmes, S.d., p. 14 et 18.

> Je voudrais qu'on sache discerner en moi une espèce de Don Quichotte qui vit sur ses terres, laisse à Sancho le soin de les cultiver et se plonge pour sa part dans la lecture des livres de chevalerie. Ma chevalerie à moi s'appelle l'art. Je n'ai jamais aimé que cela… avec quelques éblouissements devant les Dulcinées, cela va sans dire[32].

Lorsqu'on sait que Don Quichotte, à la fin de sa vie, a voulu se faire berger errant, l'identification entre le chevalier et le peintre de la Montagnette, dont on connaît la passion pour les bergers et leurs errances, est alors parfaite[33] ; d'autant qu'Auguste Chabaud aurait aimé écrire un *Don Quichotte en Provence* dans lequel son héros aurait livré un combat, dans la Montagnette, à la Tarasque, figure tout autant emblématique du bestiaire légendaire de la Provence médiévale que de la culture populaire de la Provence rhodanienne. Qui plus est, et cela n'est pas fortuit car cela lui confère un surplus de sens, cette allusion à ce projet d'écriture qui figure dans *Le Tambour Gautier*, est associée à un passage qui parle de Frédéric Mistral et de son poème *Nerte*[34].

Un peintre mistralien chez les félibres

Auguste Chabaud parlait correctement le provençal et lisait les grands noms du félibrige dans le texte. Cet attrait pour la langue de Mistral et les écrits de ses porte-parole l'a naturellement conduit à se rapprocher du mouvement félibréen dont il partageait, à plus d'un titre, les valeurs, les idées et les revendications culturelles. Cette proximité intellectuelle avec le mouvement félibréen historique, lui qui avait noué un lien d'amitié fort avec le Maître de Maillane et qui avait été l'élève du peintre et félibre Pierre Grivolas, l'a aussi amené, à partir des années

32. Granoff, Katia, *Ma vie et mes rencontres*, Paris, Christian Bourgeois Éditeur, 1981, p. 150.
33. Sur le Don-Quichottisme d'Auguste Chabaud, on se reportera à l'étude de Thierry Zarcone, « Auguste Chabaud, écriture et peinture du "Sacré" tauromachique », dans Jean-Marie Mercier, éd., *Auguste Chabaud et le Taureau Sacré*, Catalogue de l'exposition du Musée Auguste Jacquet de Beaucaire, 29 juin-16 septembre 2013, p. 37-64.
34. Chabaud, Auguste, *Le Tambour Gautier*, *op. cit.*, p. 77-79.

1920 et ce, jusqu'à sa mort en 1955, à fréquenter régulièrement les milieux félibréens de la génération post-mistralienne et à se lier d'amitié avec certains de ses plus dignes représentants. Parce que rien ne vient le prouver ou bien y faire allusion, il est impossible de dire si Frédéric Mistral et Auguste Chabaud ont entretenu une correspondance épistolaire. On ne sait d'ailleurs de leur relation que ce qu'Auguste Chabaud en a rapporté *a posteriori* dans ses différents écrits dans la mesure où on ne possède aucune information directe concernant cette relation du côté mistralien à part ce témoignage étonnant rapporté par Norbert Calmels qui a eu accès à des sources encore très confidentielles et non consultables, lequel relate un échange entre les deux hommes au cours duquel le poète aurait demandé au peintre de lui fournir une œuvre pour le Musée Arlaten. L'échange se présente de la sorte :

– Chabaud, il faudra me donner un de vos chefs-d'œuvre pour le Musée Arlaten.
– Avant de vous donner un chef-d'œuvre, il faudra d'abord que j'en fasse[35].

Si l'on considère que la biographie de Norbert Calmels se présente comme l'une des plus documentées, car s'appuyant en grande partie sur des sources primaires, et qu'à ce jour aucune des informations qui y est délivrée n'a été contestée par qui que ce soit, il n'y a pas lieu de douter de l'authenticité de cet échange tant la réponse donnée par Auguste Chabaud, du « pur Chabaud », n'a pu être que celle-ci au regard de la psychologie et de la tournure d'esprit du personnage. On ne sait pas si, du vivant de Frédéric Mistral, une toile d'Auguste Chabaud a été exposée dans le musée. En revanche, cette demande du poète où le peintre est

35. Calmels, Norbert, *Chabaud, op. cit.*, p. 85. Sur les discussions d'Auguste Chabaud avec le poète, on lira plus particulièrement le chapitre « La visite à Mistral » (p. 81-88) où Norbert Calmels rapporte, d'après ce que Chabaud lui en a dit, des conversations qu'il aurait eues avec Frédéric Mistral. Mentionnons aussi que la tradition familiale, arrivée jusqu'à sa petite-fille Monique Chabaud par ses parents, rapporte que lors de leur première rencontre, Chabaud, de retour chez Mistral, aurait dit : « Je me suis senti petit devant Mistral ». Précisons, enfin, qu'Auguste Chabaud se rendait chez Frédéric Mistral à travers champ par le chemin le plus court, prenant comme point de repère le clocher.

invité à donner l'un de ses tableaux à ce musée-sanctuaire du patrimoine provençal, montre que Frédéric Mistral reconnaissait le jeune Chabaud, qui a moins de trente ans au début des années 1910, comme un élément vivant du patrimoine culturel et artistique provençal[36].

Si les archives sont muettes sur les relations Mistral-Chabaud avant la mort du poète, beaucoup de mistraliens gravitant dans l'orbite du Maître de Maillane devaient savoir qu'une relation amicale construite sur des affinités s'était nouée entre les deux hommes. C'est très certainement fort de ce capital symbolique qu'Auguste Chabaud se rapproche, durant la décennie 1920, du félibrige post-mistralien dont on peut supposer que ses membres devaient se féliciter de penser pouvoir compter dans ses rangs un artiste adoubé par Frédéric Mistral lui-même, peignant et restituant avec une maîtrise inégalée les paysages et les symboles de leur identité culturelle, d'une Provence mystique imprégnée de l'idéal et de l'esprit mistralien, austère et festive, pathétique et sereine, saturée de noir et de bleu. C'est parce que la Provence a été pour Auguste Chabaud une quête de la lumière, qu'elle lui a paru indispensable pour vivre, qu'il a su en magnifier les couleurs. Beaucoup de ses contemporains félibres et mistraliens n'ont peut-être pas pris la pleine mesure de la toute-puissance créatrice du peintre, du lien intime qui s'était forgé entre lui et la nature ; mais tous ont reconnu dans les représentations d'Auguste Chabaud quelque chose de véritablement authentique et d'incontestablement beau, et tous ont vu en lui un grand artiste et pris conscience qu'ils côtoyaient un grand nom de la peinture. Sa compagnie était recherchée, et l'homme comme le peintre étaient respectés par les félibres, parmi lesquels ils comptaient des amis, qui le reconnaissaient comme un des leurs au point de le nommer membre d'honneur lors de leurs rencontres auxquelles Auguste Chabaud appréciait de se rendre. L'exposition jubilaire – exposition événement, du reste, qui proposait des œuvres de 1900 à 1950 – organisée en 1950 par le Musée des beaux-

36. Zarcone, Thierry, « Le croisement des regards… », *op. cit.*, p. 46. Raymond Charmet indique dans son livre que Frédéric Mistral était au courant de la notoriété naissante d'Auguste Chabaud et que « le premier article publié sur lui, d'André Salmon, fut apporté à sa mère par Mistral lui-même, l'illustre poète, ce qui flatta – et surprit beaucoup – celle-là. L'événement important pour Chabaud en Provence, durant ces années, fut précisément la connaissance personnelle du grand félibre » (p. 78).

arts d'Aix-en-Provence, sous l'égide de son conservateur et félibre Louis Malbos, proche parmi les proches du peintre (v. fig. 2), intitulée *Hommage de la Provence à Auguste Chabaud*, rend symboliquement compte de la haute estime dans laquelle ses concitoyens provençaux tenaient l'Ermite de Graveson.

Fig. 2. Auguste Chabaud en compagnie de Louis Malbos.
Collection Jean-Marie Mercier.

À bien des égards, Auguste Chabaud peut être considéré comme un « félibre dans l'âme »[37] tant on le sent porté par la sensibilité des pères fondateurs du félibrige. Outre d'en avoir lu les écrits, de connaître les classiques de la littérature félibréenne – il cite souvent Théodore Aubanel, Paul Arène ou Félix Gras etc. –, il en connaît l'histoire et en a suivi l'actualité. Dans *Et moi aussi je suis poète*, il rapporte que la ville de Nîmes a accueilli de nombreuses réunions félibréennes desquelles il dit notamment :

37. Louis Malbos disait d'Auguste Chabaud qu'il était « plus mistralien que félibre » ; cité par Raymond Charmet, *Auguste Chabaud*, *op. cit.*, p. 128.

> Lors des débats du félibrige, […] où Mistral, Aubanel et Roumanille furent congratulés à Nîmes par la voix du poète boulanger Reboul tombé dans l'oubli et auquel Lamartine avait un peu trop bourré le crâne en lui faisant croire qu'il avait du génie[38].

On sait aussi qu'à son retour de la Grande Guerre, Auguste Chabaud est devenu un lecteur assidu et attentif de la presse félibréenne, presse, au demeurant, qui évoquait parfois son activité de peintre et à laquelle il livra, à quelques reprises, des papiers écrits en français ou en provençal. C'est à ce moment aussi qu'il noue des liens d'amitiés durables avec des félibres écrivains. On pense notamment à Marius Jouveau, Jules Véran et Achille Rey, mais aussi à Louis Malbos, Max-Philippe Delavouët et toute l'équipe à l'origine de la création de la maison d'édition du Bayle-Vert à la fin des années 1940. Toutes les occasions sont bonnes, pour Auguste Chabaud, d'honorer d'un sonnet certaines de ces amitiés comme il le fait avec Faustin Ripert, la cheville ouvrière de l'exposition nîmoise de 1946, en dédiant à sa fille Mireille un poème intitulé « À Mademoiselle Mireille Ripert », lequel est l'occasion, à travers le prénom magique de Mireille, de rendre un hommage à la Provence mystique et éternelle du Maître de Maillane[39].

Cet attachement constant aux paysages et à l'univers mistraliens se remarque dans la série de poèmes qu'il compose, dans son recueil des *Sonnets de dignité nîmoise* (1946), en l'honneur de nombre de félibres, à commencer par Frédéric Mistral lui-même où dans l'un des deux sonnets qui lui est consacré, Auguste Chabaud, à près de 65 ans et les yeux remplis du souvenir de leur rencontre, adresse, comme au premier jour, un véritable hymne aux allures incantatoires à la gloire du poète :

> Salut à toi, Mistral, mage, poète et sage
> Dont j'ai vu de mes yeux le si grandiose aspect,
> Toi qui nous fais songer avec ton beau visage
> Dans un bois d'oliviers à quelque pâtre grec.

38. Chabaud, Auguste, *Et moi aussi je suis poète*, *op. cit.,* p. 34.
39. Mercier, Jean-Marie, « Un peintre reconnu – un poète méconnu », *op. cit.*, p. 138-139.

Salut à toi, Mistral, silhouette magique,
Te donnant – je l'ai vu ! – un air sacerdotal
Et qui me fait songer à quelque roi biblique
Dans une Palestine au parfum provençal.

Salut à toi, Mistral, figure de France,
Dont la source qui naît dans l'heureuse Provence
Englobe le Midi, France et Humanité.

Salut à toi Mistral, homme de la grande tâche
Qui avec ses yeux gris et sa longue moustache
Semblait un chef Gaulois hautement respecté[40].

Dans cette énumération de félibres apparaissent notamment Théodore Aubanel, le marquis Folco de Baroncelli, l'Alésien Albert Arnavielle et le Bellegardais Baptiste Bonnet.

Pour autant, malgré cet attrait pour la culture félibréenne et son mistralisme ancré jusqu'au plus profond de lui-même, Auguste Chabaud ne s'est jamais considéré – ou bien n'en a jamais revendiqué le titre – comme un félibre restant toujours en marge du félibrige institutionnel, comme il l'a été des grands courants artistiques et des circuits du marché de l'art, tant par rejet des contraintes que par souci de préserver une forme de pensée libre qu'il n'a cessé de réclamer toute sa vie. Il avait fait sienne la définition du félibrige qu'en avait donnée Frédéric Mistral tant la conception du poète était en harmonie avec la philosophie et l'inspiration du peintre : « Le félibrige procède comme l'œil : en partant d'un point très étroit, la pupille de l'œil, la vue s'élargit de plus en plus jusqu'à embrasser tout l'horizon, ciel et terre ». L'artiste peintre qu'il était ne pouvait que souscrire à une telle définition qui montre à voir que le félibrige est une vision du monde, un regard porté sur les hommes et les choses de la vie. Auguste Chabaud s'est, de son côté, essayé à donner une définition du félibrige. Si elle fait incontestablement écho à celle du poète, la largeur d'esprit dont fait preuve en la circonstance Auguste Chabaud, est tout à fait éloquente et révélatrice de la posture que le peintre a souhaité adopter vis-à-vis de l'institution félibréenne :

40. Chabaud, Auguste, *Sonnets de dignité nîmoise*, Tapuscrit inédit, Fonds privé, Nîmes, 1946, p. 88.

> Le félibrige est la réunion, sur une plateforme d'union sacrée, de poètes émanant de divers horizons politiques, raciaux, religieux, philosophiques ou autres, mais qui, sans abdiquer de leurs convictions particulières, fraternisent et communient dans quelques idées *sine qua non* hors desquelles on ne peut pas se dire un provençal fervent de son pays[41].

Cette définition explique en grande partie, concernant sa relation avec Charles Maurras, la part des choses qu'il sut faire avec l'écrivain mistralien et l'estime qu'il ne cessa de porter au mistralien. Elle montre aussi que, pour rien au monde, celui-ci ne se serait laissé enfermer dans un quelconque cadre idéologique ni encore inféoder à une quelconque orthodoxie mistralienne[42].

À ce sujet, Auguste Chabaud, dans *Taureau sacré*, se livre à une critique amusée mais néanmoins sérieuse de ces félibres intransigeants qui se veulent les gardiens de la doxa mistralienne et pour qui il n'est point de salut félibréen en dehors de l'interprétation à la lettre des *Mémoires et Récits*. De l'un d'entre eux, dont il tait le nom, mais qui est représentatif à ses yeux d'une tendance qui se généralise, il écrit à propos d'un désaccord sur une anecdote de jeunesse concernant Frédéric Mistral : « Monsieur, pourrait me dire, sévère, un félibre à cheval sur les textes, Mistral n'en parle pas dans ses *Mémoires* » ; et de poursuivre :

41. Chabaud, Auguste, *Je me suis pris pour Démosthène*, *op. cit.*, p. 35.
42. Dans le numéro 154 du 30 mars 1929 des *Tablettes d'Avignon et de Provence*, Auguste Chabaud aborde son mistralisme et sa vision du félibrige en ces termes : « Mistral, ce grand esprit qui régna sur la terre d'oc où est représentée toute la gamme des opinions politiques, sociales, religieuses ou philosophiques, sut (et c'est son génie) faire la synthèse de tout cela dans les régions supérieures de l'esprit et de la race où s'allient et se contrebalancent les contraires. Cela sur la plateforme d'union sacrée du félibrige. Il coule de source que des hommes qui venant de différents horizons se rencontrent sur cette plateforme, ne doivent pas, tout en gardant par ailleurs leurs conceptions, trop se mépriser, et le félibrige se trouve de ce fait la grande école de tolérance et d'esprit large, plateforme peu faite pour ceux qui vous traitent aimablement de "crapules" dès que l'on n'est pas du même avis qu'eux. La "variété dans l'unité" tel était l'idéal de Mistral. […] Le grand Mistral, génie supérieur, appartient à nous tous. C'est un phare où de tous les points de l'horizon les marins quels qu'ils soient, lèvent les yeux » (p. 5).

– Vous avez raison, Monsieur le félibre. Mais est-ce téméraire de penser…
– Motus. Ce n'est pas dans les mémoires ! Et je ne badine pas avec ces choses-là !
– Calmez-vous, Monsieur le félibre, calmez-vous et allons boire l'apéritif ! J'ai justement derrière les fagots une excellente bouteille de pastis.

Et Auguste Chabaud de conclure : « Eh ! Monsieur le félibre, encore un apéro, et cette fois-ci j'ai un document qui tombe à pic pour confirmer mes hypothèses[43] ». À travers ce dialogue plein d'ironie, Auguste Chabaud laisse clairement entendre qu'il n'entend pas se soumettre à une sorte d'interprétation officielle des choses qui touchent à Frédéric Mistral. Par un effet de miroir, ce témoignage rend compte d'un phénomène de conservatisme rigide de la pensée félibréenne et, même si cela n'est pas clairement évoqué, de l'émergence, au sein du félibrige, de courants de pensée revendiquant différemment l'héritage mistralien. Enfin, la manière détachée dont Auguste Chabaud s'adresse à « Monsieur le félibre », en créant une distance entre la personne définie par le statut de félibre et lui, montre que ce dernier établit une séparation nette entre lui et le félibre dans lequel il ne se reconnaît ni ne s'identifie. Pour Auguste Chabaud, être félibre, au sens institutionnel et idéologique du terme, aurait nui à la libre expression de son mistralisme et à son indépendance d'esprit.

Il s'explique de cela dans une lettre, datée de Graveson du 24 novembre 1925, où répondant à la sollicitation d'Auguste Rouquet d'intégrer le « groupe » de la revue *Feuillets occitans*, Auguste Chabaud lui signifie :

> Votre revue est d'une parfaite tenue et d'une excellente présentation. Elle m'a vraiment intéressé. Vos bois sont *très bien*. Vous me demandez de faire partie du groupe. J'en suis flatté, mais je vous répondrai avec la plus grande fermeté : « Bien que le mouvement méridional ait dans son ensemble ma sympathie ; bien que j'estime que la terre natale est le fondement le plus solide des œuvres durables, je tiens à garder ma pleine liberté de jugement vis-à-vis d'un mouvement très complexe. Touchant la chose dans mes divers écrits et l'étudiant assez à fond dans la "Cigale

43. Chabaud, Auguste, *Taureau Sacré*, *op. cit.*, p. 55-57.

ardente”[44], je ne tiens pas à me lier les mains et être arrêté dans mes déductions par cette pensée[45]. »

Auguste Chabaud dans les publications félibréennes

Si Auguste Chabaud a très majoritairement privilégié le français comme langue d’écriture, sa connaissance du provençal et son amour pour cette « belle langue[46] » l’ont également conduit à écrire des textes et des poésies dans la langue de Mistral, ou encore à insérer dans ses écrits en français des expressions, des dictons et des citations en provençal. En 1955, *L’Armana Prouvençau*, sous la houlette de Louis Malbos, inaugure, juste après la mort de l’Ermite de Graveson, une chronique qui se poursuit jusqu’en 1959, intitulée *Li caièr dóu pintre Chabaud* [Les cahiers du peintre Chabaud], dans laquelle, en préambule d’un texte de présentation, il est dit qu’Auguste Chabaud a vécu « *dins la filousoufío d’un Felibrige superiour* » [dans la philosophie d’un félibrige supérieur][47], cette considération expliquant que la parole en provençal du peintre ait été prisée et qu’il ait été sollicité par ceux qui connaissaient son goût pour l’écriture de fournir des textes en provençal pour des revues félibréennes ; d’autant comme cela est aussi précisé que :

44. Ce titre, *La Cigale ardente*, fait référence à un texte qu’Auguste Chabaud était en train d’écrire et dont il dit, dans la même lettre : « J’ai en effet dans mes tiroirs une étude curieuse sur le mouvement méridional ; étude qui est ma première œuvre mise sur le chantier où je l’ai laissée en pause avec l’espoir de la renflouer un jour ou l’autre. Mais ce sera laborieux. Titre : je flotte entre plusieurs, mais *La Cigale ardente* l’emportera peut-être ». Ce titre fait sûrement référence à un écrit non publié d’Auguste Chabaud portant sur la question mistralienne, intitulé *Le Tambour révolutionnaire ou la Cigale explosive* dont la trace a été perdue, au moins depuis l’exposition de Nîmes de 1989 où il était référencé à la page 54 du catalogue, avec pagination (50 p.) et année d’écriture (1922), dans les écrits non publiés, ce collationnement prouvant qu’il était visible à ce moment-là. En l’état, nul ne sait où ce texte figure et aucune copie n’en a été faite, comme pour la *Mythologie du Crochet*, du reste.
45. Collection de Monsieur Pierre Richard, Nîmes, que je remercie chaleureusement d’avoir mis à ma disposition ce document inédit acquis récemment lors d’une vente aux enchères (2018).
46. Chabaud, Auguste, *Je me suis pris pour Démosthène*, *op. cit.*, p. 3.
47. *Armana Prouvençau*, 1956, p. 40.

*Auguste Chabaud (li legèire de l'*Armana *lou sabon proun) es pas soulamen aquel artisto qu'a douna à la tiero di grand pintre de la Prouvènço un de si pus bèu noum… En ome que saup tout de soun païs pèr n'en faire ansin lou retra, e en « ome de mas », peréu gaubejo nosto lengo. A la taulo dóu Mas de Martin coume antan à la taulo dóu Mas di Falabrego, de-fes se canto à la soupado, e se ié fai tambèn de conte, pèr sis enfant e sis ami, ounte, dins lou biais à-de-rèng galejaire, grave, fièr, esmougu, tèn touto uno sagesso e un gàubi de raço.*

[Auguste Chabaud (les lecteurs de l'*Armana* le savent bien) ce n'est pas seulement cet artiste qui a donné à la liste des grands peintres de la Provence un de ses plus beaux noms… En homme qui sait tout de son pays pour ainsi en faire le portrait, et en « homme de mas » (homme de la campagne), pratique notre langue. À la table du Mas de Martin, comme autrefois à la table du Mas des Micocoules, parfois on chante au souper, et on y lit des contes, pour ses enfants et ses amis, où, d'une manière tantôt farceur, grave, fier ou ému, sont contenues toute une sagesse et une manière racée][48].

De sa parfaite connaissance de la langue provençale et de l'esprit de Frédéric Mistral, Auguste Chabaud en donne un exemple éloquent dans le numéro de la revue *Fe*, d'octobre-septembre 1951, où, dans une rubrique intitulée « *Vers lou centenàri dóu Felibrige* » [Vers le centenaire du félibrige], il entend rectifier une erreur de traduction, qui est pour lui un contresens évident, commise par Frédéric Mistral neveu dans une étude « Mistral et l'Italie » sur un vers en provençal des *Îles d'Or* qui n'avait été traduit qu'en italien et non en français. Se fondant sur sa parfaite connaissance de l'œuvre et de la pensée mistraliennes, Auguste Chabaud indique que Frédéric Mistral n'aurait jamais pu traduire « rouman » de « *Ami, nòsti parla soun tóuti dous rouman* » par « romain » mais par « roman », le vers devant s'entendre ainsi : « Ami, nos parlers sont tous deux romans ». Revenant sur une autre erreur de Frédéric Mistral neveu concernant la traduction de « *roumano* » de « *nosto muso roumano* » par « romaine » et non « romane », il entend préciser que « c'est en exposant ces idées que je me suis fait mal voir », puis de signifier, parce qu'il ne craint pas de consterner le « Landerneau félibréen » ni même d'en subir les foudres, qu'il faut sauver Frédéric Mistral « du banal pom-

48. *Armana Prouvençau*, 1955, p. 42.

piérisme […] en lui restituant sa nature *"vertadiero, bèn granado e bèn racinado"* » ; propos qu'il réitère dans une lettre adressée à Achille Rey en 1954 où il écrit : « Vous savez, n'est-ce pas, que je m'intéresse aux questions mistraliennes, et cela depuis toujours, [et] il m'est arrivé de militer avec quelque dynamisme au sujet d'une thèse qui consterna quelque peu le Landerneau félibréen[49] ».

En théorisant de la sorte « un Mistral anti-poncif », on comprend mieux le détachement d'Auguste Chabaud envers le félibrige institutionnel et, inversement, les animosités voire les agacements que ses prises de positions ont pu susciter chez certains de ses caciques. La controverse sur certaines des traductions s'étale sur plusieurs numéros et pour Auguste Chabaud, les arguments destinés à le combattre, n'ont « fait que plus *renforcer ma thèse*, en prouvant que Mistral [bien compris…] a voulu […] *obvier à toute équivoque et interprétation tendancieuse*, en sauvegardant notre dignité autochtone ». Quelques mois plus tard, toujours dans la même revue, le numéro de mars-avril 1952, à travers la question de « l'esprit latin, cette notion spirituelle et civilisatrice », lui donne l'occasion d'affirmer son attachement indéfectible à l'idéal mistralien :

> *Aquel* « air latin qui nourrit la limpide pensée » (Anatole France *dixit*) *crese pas, pèr ma moudèsto part, l'avé trop trahi dins mi tablèu, pas mai que dins mis escri ounte, qu'ague tort o resoun, fau ço que pode pèr m'espremi à la latino, à la prouvençalo, à la franceso (parle pas dóu « charabia » di pouèto d'avans-gardo !).*
>
> [Cet « air latin qui nourrit la limpide pensée » (*dixit* Anatole France) je ne crois pas par ma modeste part l'avoir trop trahi dans mes tableaux, pas plus que dans mes écrits où, que j'aie tort ou raison, je fais ce que je peux pour m'exprimer à la latine, à la provençale, à la française (je ne parle pas du charabia des poètes d'avant-garde !)].

Auguste Chabaud a aussi collaboré, durant les années 1925-1935, à la revue *Les Tablettes d'Avignon et de Provence* dont son ami Achille Rey était le directeur, en qualité de critique littéraire sur des publications ayant trait à la poésie, la littérature, la latinité et la question méridionale,

49. Lettre du 27 octobre 1954 publiée dans la revue *L'Accent*, Novembre 1954, sous le titre « Auguste Chabaud et l'origine de Mireille ».

chose à laquelle il s'est également livré, mais dans une moindre mesure, dans les revues *Comoedia* et *La Vie*. Écrites en français, ses rubriques lui permettent notamment de s'exprimer sur la poésie comme il le fait, entre autres, au sujet d'un recueil publié par Achille Rey intitulé *Le passage à niveau, Poèmes*[50], ou encore de rendre un hommage à son maître Pierre Grivolas. Hommage qu'il réitère dans deux numéros de la revue *Le Mistral*, en 1935, dans lesquels il exprime à quel point Pierre Grivolas et Frédéric Mistral ont été déterminants dans son rapport à l'image provençale et comment, à travers eux, il a pris conscience que des pensées supérieures peuvent s'emparer de l'esprit dans le goût contemplatif de la nature :

> Si la jeunesse de Cézanne fut agrémentée de belles randonnées avec Zola dans la campagne d'Aix, la jeunesse de Grivolas le fut de quelques escapades dans le Comtat et la Provence, en compagnie d'Aubanel, Mistral, Alphonse Daudet et autres bons compagnons. Mistral nous en parle dans ses *Mémoires*, Grivolas nous en parle par ses pinceaux et s'il n'était pas le peintre que nous prétendons qu'il est, ses œuvres mériteraient d'être conservées au point de vue folklorique et félibréen. N'y dépeint-il pas tant de choses qui n'existent plus aujourd'hui ou battent de l'aile : les processions à travers la ville papale, les pénitents à cagoule, les costumes locaux et les coutumes pittoresques. Mais ce n'est pas sous cet angle extra pictural et sentimental qui, certes, n'est pas à passer sous silence, que dans notre esprit, se situe Grivolas[51].

L'édition des *Dix variations sur une croix,* en 1927, par Léon Cadenel qui dirigeait, à ce moment-là, la revue « *Tâches* » *d'encre*, et avec qui Auguste Chabaud noua une amitié durable, lui vaut d'être sollicité par ce dernier. À plusieurs reprises, des numéros insèrent, en feuille volante, des lithographies rehaussées d'Auguste Chabaud, et celui-ci livre même, dans le numéro 34 de 1927, un poème intitulé *Le Noël du soldat d'Afrique* agrémenté de trois petites gravures sur bois en guise d'illustration. La revue, entre 1926 et 1931, ne manque pas non plus, dans le sillage de la publication des *Dix variations* qui sont le premier

50. Mercier, Jean-Marie, « Un peintre reconnu – un poète méconnu », *op. cit.*, p. 153.
51. Chabaud, Auguste, « Un artiste méconnu, Pierre Grivolas », *Le Mistral*, 23, 4 octobre 1935.

album d'une collection *Images* produite par la revue, d'honorer Auguste Chabaud de plusieurs papiers. Dans l'un d'eux, le peintre est considéré « comme un des plus grands, des plus consciencieux et le plus représentatif de notre École provençale[52] », et un autre le déclare comme « le meilleur représentant de l'École provençale[53] » ; la revue n'oublie pas de présenter l'actualité du peintre, tant sur le plan pictural, avec l'exposition de la Galerie Montaigne à Paris, en 1927, qui lui vaut un bel article dans l'*Art Vivant*, que sur le plan éditorial, avec l'annonce de la parution de *Poésie pure – Peinture pure*. Dans le numéro 32 de 1927, Suzanne Sardin lui consacre même un très bel article, tout en justesse, de trois pages dans lequel elle rend compte de l'atmosphère si particulière qui préside à l'œuvre créatrice du peintre et de la subtilité du paysage provençal :

> Avec son œuvre il fait un bloc. Il donne une impression de force indépendante et profonde sur laquelle n'a jamais mordu l'acide de l'influence ou de la mode. Les murs l'étouffent, l'espace l'enivre. […] On sentait que l'espace lui révélait de secrètes merveilles. Il me faisait penser aux prêtres des temps oubliés, adorateurs des éléments. […] Aussi, les toiles de Chabaud ne sont-elles bien à la portée que d'un très petit nombre. Conçues par illumination ardente, exécutées avec fanatisme, dans des nuances d'une subtilité presque douloureuse, elles confineraient au morbide sans la robustesse provençale et rustique qui les caractérise. […] La Provence qu'il nous révèle, plus sœur de la Palestine que de l'Italie, est bien celle qui fait songer au rêve de pierre de Baudelaire. […] Or, devant les toiles de Chabaud, ne reste-t-on pas pris on ne sait par quel charme, philtre de gris, de songe et de silence ?[54].

Dans le même esprit, la revue *Fe*, dans son numéro de juin-juillet-août 1950 (v. fig. 3), lui consacre un dossier spécial avec la publication d'un nombre important de ses poèmes en provençal, avant qu'un article également en provençal signé R.J. [René Jouveau ?], en novembre-décembre 1950, traitant des *« idèio d'A. Chabaud »* [idées d'A. Chabaud], à la suite d'une conférence donnée par le peintre à l'occasion de l'ex-

52. « *Tâches* » *d'encre*, 25, Juillet 1926, p. 23.
53. *Ibid.*, 21, Mars 1926, p. 5.
54. *Ibid.*, 32, Avril 1927, non paginé.

FE

LOU PINTRE AGUSTE CHABAUD

Fig. 3. L'hommage à Auguste Chabaud de la revue Fe.
Collection Jean-Marie Mercier.

position d'Aix-en-Provence, n'explique, retranscrivant ou résumant ses propos, l'importance que le mistralisme a représenté dans sa vie d'homme et d'artiste ; il y est notamment écrit, citant Auguste Chabaud :

Aquelo Prouvènço, dis Chabaud, ounte vive despièi moun enfanço e que n'ai reçaupu li leiçoun, es aquelo Prouvènço de quau Mistral disié dins soun Pouèmo dóu Rose : Prouvènço, qu'emé toun noum soulet fas gau au monde ! »

[Cette Provence, dit Chabaud, où je vis depuis mon enfance et dont j'en ai reçu les leçons, c'est cette Provence de qui Mistral disait dans son poème sur le Rhône : Provence qui par ton nom seul fait la joie du monde !] ; [puis de dire :]

La mesuro que C.[habaud] precouniso es pas uno sapiènci que toumbo dins lou soumihage. Es uno ardour, uno boulisoun integralo ounte tout se couourdouno, tout s'equilibro ».

[La mesure que Chabaud préconise n'est pas une sagesse qui tombe dans la somnolence. C'est une ardeur, une ébullition intégrale où tout se coordonne, tout s'équilibre].

Dans le prolongement de cette actualité Chabaud, due en grande partie à l'exposition aixoise, le journal *Présence Provençale*, versant français de la revue *Fe*, dans ses cahiers trimestriels pour l'été 1952, dé-

cide de mettre « la nouvelle formule de ce journal sous le patronage d'un Mistralien tel qu'Auguste Chabaud ». C'est aussi durant cette période que des œuvres d'Auguste Chabaud servent à illustrer des livres sur la Provence comme c'est le cas avec l'ouvrage de Maurice Pezet, *La Provence sous le mistral*, publié en 1952, avec sept planches du peintre, celui de Charles Galtier, *Le trésor des jeux provençaux*, toujours en 1952, dont la couverture et le frontispice sont décorés de deux dessins liés aux jeux et traditions camarguaises, mais surtout avec l'ouvrage d'art, à tirage limité sur beau papier, de Max-Philippe Delavouët, *Quatre cantiques pour l'âge d'or*, édité en 1950, avec quatre lithographies d'Auguste Chabaud (v. fig.4), au moment de la création de la maison d'édition provençalisante le Bayle-Vert dont Max-Philippe Delavouët et Louis Malbos ont été les chevilles ouvrières.

Au regard de ces éléments, il ressort qu'Auguste Chabaud n'a finalement que peu écrit dans les publications félibréennes qui, de leur côté, n'ont aussi que peu évoqué le peintre dans leurs colonnes, ou du moins n'ont-elles commencé à en parler que tardivement, principalement dans les années 1950, sa présence étant antérieurement marginale voire inexistante, à l'exception de la très confidentielle revue « *Tâches* » *d'encre* qui s'explique par l'actualité éditoriale des

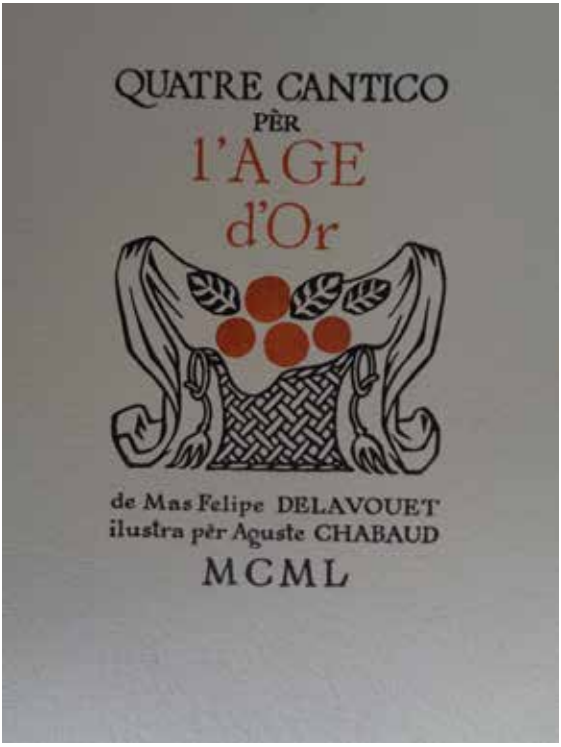

Fig. 4. Page de titre de Quatre Cantico pèr l'Age d'Or
Collection Jean-Marie Mercier.

Dix variations dont le directeur était l'éditeur de l'ouvrage… et l'ami d'Auguste Chabaud, et des *Tablettes d'Avignon et de Provence* dont, là encore, le directeur était son ami. Il convient également de souligner que celui-ci s'est peut-être volontairement exclu de la presse félibréenne durant les années 1920-1930 ; à moins, comme cela paraît plus que vraisemblable, que son indépendance d'esprit et ses prises de position pas toujours orthodoxes en matière de doctrine félibréenne aient amené certains directeurs de revue à l'écarter de leur ligne éditoriale. Il n'a publié de son vivant qu'un texte dans l'*Armana Prouvençau*, et encore très tardivement, en 1951, et, surtout, il est absent du numéro de 1954 commémorant le centenaire de la fondation du félibrige. Ce n'est qu'après sa mort que la revue mistralienne par excellence commence véritablement à s'intéresser à Auguste Chabaud et ce, au moment où son ami Louis Malbos en devient un des principaux contributeurs. Ostracisme avant, hasard de circonstance(s) – avec son décès et le soutien de Louis Malbos ? Rien ne permet de le dire. Mais de 1955 à 1959, la revue ne publie pas moins de cinq numéros successifs dans lesquels Auguste Chabaud est à l'honneur, tant avec des textes et des poèmes en provençal qu'avec des dessins de paysages de la Provence. L'*Armana Prouvençau* de 1959, le dernier de la série du reste, donne l'occasion de découvrir, presque en guise de conclusion, un texte écrit en 1950 au titre hautement symbolique – et polémique – puisqu'il s'intitule *« A prepaus de Mirèio »* [À propos de Mireille], dans lequel Auguste Chabaud exprime, avec toute la force de ses convictions et de son franc-parler , son mistralisme si peu orthodoxe, signant par là même – même à titre posthume sur le plan de la publication – son divorce avec le félibrige institutionnel et la revue qui, soit dit en passant, ne reparlera plus jamais du peintre par la suite :

> *E dins Mistral, i'a jamai rèn d'un cop d'asard ; soun obro es pastado de dóutrino, coume a di Baroncelli, e tout i'es medita, e me siéu fa uno especialita, de vèire clar dins aquéli causo, que tant de gènt (d'un cousta coume de l'autre) ié van, souvènti-fes, coume d'ase que troton. […] Tout acò fai partido de la « Revisioun de Mistral », qu'es iéu qu'ai lança lou mot. « Revisioun de Mistral » que Grabié Boissy me n'en avié felicita en me dedicant lou libre que m'avié manda, libre qu'es pas « anti-mistralien » (Ah ! que noun !) mai «* anti-poncif *! » (Acò de segur !). Es de causo que se perdounon pas dins lou clan di poumpié. Amista.*

> [Et dans Mistral, rien n'est dû au hasard ; son œuvre est pétrie de doctrine, comme l'a dit Baroncelli, et tout y est médité, et je me suis fait une spécialité, de voir clair dans sa cause, que tant de gens (d'un côté comme de l'autre) y vont, souvent, comme des ânes qui trottent. […] Tout ça fait partie de la « Révision de Mistral », c'est moi qui ai lancé le mot. « Révision de Mistral » que Gabriel Boissy m'en avait félicité en me dédicaçant le livre[55] qu'il m'avait envoyé, livre qui n'est pas « anti-mistralien » (Ah ! que non !) mais « anti-poncif ! » (Cela c'est sûr !). Ce sont des choses qui ne se pardonnent pas dans le clan des pompiers][56].

Une non-postérité félibréenne d'Auguste *Chabaud*

En 1956, Francine Léoni-Chabaud, livrait au public, un an après la mort d'Auguste Chabaud, un petit livre sobrement intitulé *Auguste Chabaud, mon père* dans lequel elle dévoilait un Chabaud intime que peu de personnes avaient entrevu de la sorte. Bien évidemment, quelques lignes, modestes du reste, étaient consacrées à la relation que le peintre a nouée avec les milieux félibréens et aux papiers qu'il écrivit dans certaines revues. À ce sujet, son sentiment s'exprimait de la sorte :

> Il collabore aussi, de façon désintéressée, à quelques revues locales. De quoi parle-t-il ? D'un peu de tout, pourrait-on dire, tant est vaste sa culture et variés les sujets qu'il traite avec cette marque de bon sens et cette originalité qui sont les caractéristiques de sa nature. Ses articles ne passent jamais inaperçus et s'ils lui valent bien des manifestations de sympathie, soulèvent parfais des controverses[57]. [Et de poursuivre quelques pages plus loin :]

55. Auguste Chabaud fait référence au livre de Gabriel Boissy, *Le secret de Mistral. Essai sur les bases celtiques et méditerranéennes d'une esthétique française*, Paris, Éditions du Siècle, 1932, dans lequel, dans son avant-propos, l'écrivain rend hommage au peintre : « Mais qu'ils [les disciples de stricte observance mistralienne] se souviennent de certaines paroles de Mistral, notamment de celles que rappelait récemment le grand peintre gravesonnais, Auguste Chabaud, sur notre pauvre habitude d'aller « quêter piteusement notre pain littéraire à la porte de la Grèce ou de Rome » (p. 10-11).
56. *Armana Prouvençau*, 1959, p. 53-54.
57. Léoni-Chabaud, Francine, *Auguste Chabaud, mon père*, Marseille, Imprimerie Manivet, 1956, p. 38.

> Mistralien depuis toujours, la langue provençale l'enthousiasme plus que jamais. […] Tout jeune, il était capable de lire Mistral dans le texte. Maintenant, non seulement il comprend et parle le provençal, mais il est capable également d'écrire dans cette langue. Ses écrits, dont certains ont été publiés dans l'*Armana Prouvençau,* sont très appréciés des félibres qui le reconnaissent comme l'un des leurs et le nomment d'office membre d'honneur. Cet hommage et toutes les marques de sympathie qu'il reçoit du milieu félibréen le touchent et éclairent un peu sa vie qui s'achève dans la tristesse. Il souffre de plus en plus, et comme il a horreur de la souffrance, il ne désire plus rien que mourir[58].

Ces deux passages sont révélateurs, à plus d'un titre, du rapport complexe qu'Auguste Chabaud a entretenu avec le mouvement félibréen dont il disait qu'il était, justement, « un mouvement très complexe ». En marge du félibrige institutionnel et en désaccord tant avec les positions doctrinales de certains félibres qu'avec les orientations idéologiques développées dans quelques-uns des multiples courants qui constellent le mouvement après la mort de Frédéric Mistral, Auguste Chabaud n'a jamais revendiqué ni, *a fortiori*, ne s'est octroyé le titre de félibre, même si, comme sa fille le précise, des félibres le considéraient comme un des leurs et l'estimaient, et que lui-même était touché, au plus haut point, par les marques de sympathie qu'il recevait de leur part. Alors que la question méridionale l'a, tout au long de son existence, constamment poursuivi et interrogé, ce n'est, finalement que tardivement, presque au seuil de sa vie, qu'Auguste Chabaud fédère autour de sa personne une sorte d'unanimité félibréenne qui reconnaît en lui un des plus dignes représentants de la peinture provençale. Mais plus que le mistralien, l'homme épris de culture félibréenne, c'est le peintre de la Provence qui est honoré, même si l'*Armana Prouvençau* consent à le publier pour ainsi dire à titre posthume.

Pourtant, Auguste Chabaud n'a cessé de réfléchir à la question mistralienne et méridionale, qu'il associe au point de les confondre peut-être, comme en atteste cet autre passage de sa lettre, déjà mentionnée, à Auguste Rouquet, en 1925 :

58. *Ibid.*, p. 61-62.

> J'ai en effet dans mes tiroirs une étude curieuse sur le mouvement méridional ; étude qui est ma première œuvre mise sur le chantier [après son retour de la guerre] où je l'ai laissée en pause avec l'espoir de la renflouer un jour ou l'autre. Mais ce sera laborieux. Titre : je flotte entre plusieurs mais *La Cigale ardente* l'emportera peut-être[59].

Ce texte dont il dit que sa rédaction lui est difficile et auquel il donne pour titre provisoire *La Cigale ardente*, renvoie très probablement à un texte figurant dans le catalogue de l'exposition de Nîmes de 1989 et référencé dans ses écrits non publiés sous la dénomination suivante : *Le Tambour révolutionnaire ou la Cigale explosive* [50 pages, 1922, étude sur la question mistralienne][60]. Cet écrit collationné et daté, donc apparemment vu en 1989, est, à ce jour, non localisable, et il n'existe aucune copie du texte[61], comme, du reste, avec un autre de ses écrits la *Mythologie du Crochet*. Cela étant, en disant que ce texte a été le premier qu'il ait entrepris d'écrire à son retour de la guerre, Auguste Chabaud avoue toute l'importance accordée à cette question. Question qui, au demeurant, à travers son mistralisme revendiqué, s'est transformée, en un véritable art de vivre et art d'être, comme en attestent les très nombreuses références dans ses écrits édités ou non publiés.

Les éditions des livres d'Auguste Chabaud étant restées très confidentielles et lui-même ne s'exprimant pour ainsi dire jamais ouvertement sur ce sujet, ses rares papiers parus dans des revues étant peu connus et les développements de ses réflexions dans ses écrits non publiés totalement méconnues de son vivant voire également bien après sa mort, jusqu'à ces toutes dernières années même pour ceux qui n'ont été exhumés de fonds privés que très récemment, cet aspect de l'univers intellectuel d'Auguste Chabaud est demeuré quelque chose de finale-

59. Collection Pierre Richard, *op. cit.*
60. Weymann, Brigitte, éd., « Auguste Chabaud », *Catalogue de l'exposition du musée des Beaux-arts de Nîmes*, 8 avril-21 mai 1989, Arti Nîmes, 1989, p. 54.
61. Auguste Chabaud s'est, toutefois, suffisamment exprimé sur cette question pour qu'on en devine l'orientation. Par contre, on apprend, dans le numéro 243 du 28 décembre 1930, qu'Auguste Chabaud était en train d'écrire un livre à paraître sur la question mistralienne portant un tout autre titre, livre qui n'est jamais paru et qui, plus est, n'a jamais été référencé dans ses écrits non publiés : « je traite la question plus au long dans un bouquin à paraître sous le titre *Analyse du cru Mistralien* » (p. 2).

ment très secret aux yeux du mouvement félibréen. C'est sa restitution par la peinture des couleurs de la Provence – et très secondairement celle plus intellectualisée de l'idéal mistralien – que les gens ont avant tout vue et retenue chez lui et non le penseur du mistralisme ou l'homme épris des mots du félibrige littéraire. En 1950, l'exposition d'Aix-en-Provence honorait le peintre et, déjà en 1947, lors des obsèques de Léo Lelée, Auguste Chabaud, à qui était revenu le privilège de prononcer l'hommage des artistes de la Provence, s'exprimait en sa qualité de peintre.

Contrairement à Pierre Grivolas, Auguste Chabaud n'a pas été ni même catalogué comme un peintre et félibre parce que lui-même s'est tenu à l'écart du félibrige institutionnel et que ce dernier ne l'a pas reconnu comme tel. La comparaison peut être aussi faite avec Léo Lelée avec qui le mouvement félibréen a entretenu une étroite collaboration, comme en atteste l'importance de son travail d'illustrateur patenté du félibrige. Par contre, à l'inverse de Pierre Grivolas et de Léo Lelée, Auguste Chabaud a discrètement développé, en toute indépendance d'esprit, une pensée élaborée et théorisé une réelle proximité de points de vue avec les idées félibréennes, dont on mesure à travers l'étude toute l'importance pour mieux appréhender le personnage Chabaud. En ce sens, ce « non-félibre » est un acteur de l'histoire intellectuelle du félibrige, et, à plus d'un titre, un élément d'une République des Lettres félibréennes qui déborderait du cadre étroit des frontières du félibrige institutionnel. Être présenté comme un républicain des Lettres félibréennes, voici une formule que n'aurait peut-être pas désavoué l'Ermite de Graveson !

Mais l'histoire d'Auguste Chabaud est ce qu'elle est et elle retient avant tout qu'il a été un très grand artiste peintre. Son œuvre écrit, longtemps passé sous silence ou sous-estimé, est encore largement méconnu de ses admirateurs comme du grand public et ne commence à faire l'objet d'études que depuis très peu de temps[62], même si les biographies

62. Nous avons débuté l'étude de cet aspect méconnu du personnage Chabaud en 2013, à l'occasion de l'exposition beaucairoise *Auguste Chabaud et Taureau sacré*, qui s'est tenue au musée Auguste Jacquet, avec l'étude de ses écrits tauromachiques ; en 2014, nous avons abordé, dans le cadre de l'exposition beaucairoise *Dessins de la Grande Guerre. Regards croisés Léo Lelée – Auguste Chabaud*, ses écrits de guerre, à travers notamment *La leçon des Cagnas* (1922). En 2016, nous avons présenté à

de Norbert Calmels et Raymond Charmet ont attiré l'attention sur l'importance de sa production littéraire. Rien d'étonnant alors, au regard du petit nombre de ses écrits en provençal publiés et connus, qu'il n'ait pas eu la postérité félibréenne à laquelle il aurait pu prétendre. Très rares, en effet, sont les revues ou les périodiques en provençal qui, après 1960, lui consacrent un article, et lorsque cela advient[63], c'est naturellement le peintre de la Provence qui est cité et mis à l'honneur. En 1982, l'*Armana di Felibre*, à l'occasion du centenaire de sa naissance, propose un texte de cinq pages de son vieil ami, Max-Philippe Delavouët, assorti d'un poème, de deux illustrations hors-texte (dessins) et d'un dessin en couverture. Le journal *Prouvençau, dau !*, dans deux numéros de janvier et mars 1977, rend lui aussi, sur deux demi-pages, un hommage au peintre qui est associé à Paul Cézanne : *« Auguste Chabaud, un pintre prouvençau, coume Cezano, e coume Cezano un pintre universau »* [Auguste Chabaud, un peintre provençal, comme Cézanne, et comme Cézanne un peintre universel].

En revanche, reconnaissons à Marie Mauron, à travers les mots qu'elle a su trouver dans le très bel ouvrage – en français – richement illustré par Chabaud lui-même qu'elle lui a consacré en 1985, *Vivons l'année terrienne*, d'avoir rendu grâce à l'adorateur de la Provence mistralienne qu'était l'Ermite de Graveson, à cette Provence éternelle qui l'inspira tant et dont il sut en restituer toute la quintessence, en le hissant au rang des grands noms du mistralisme :

> Auguste Chabaud était fils de la Montagnette et son génie lui venait d'elle, de sa chair rocheuse, dure et tendre en couleurs, forte et maternelle, multiple et adorée pour ses rocs architecturés, ses arbres, fleurs et fruits qui en étaient la grâce et la puissance, ses mas, ses gens, ses bêtes, les traditions de leurs vies mêlées et les gestes que les travaux communs avaient forgés au long des siècles. L'herbe des champs, des coteaux

l'Académie de Nîmes une communication sur le Chabaud poète ; celle présentée dans ces *Mémoires* sera suivie, en 2020, d'une étude de l'œuvre romanesque d'Auguste Chabaud. À cela s'ajoutent notre communication donnée au Musée des beaux-arts de Nîmes lors de la table ronde du 31 octobre 2018, et les études, déjà citées en note dans le présent volume, de Monsieur Thierry Zarcone sur la tauromachie, sa période tunisienne et ses liens avec le peintre et félibre Pierre Grivolas.

63. Seulement deux ont été répertoriés dans le cadre de nos recherches.

> montagneux, des landes, des sentiers sauvages, mêlée d'épines a créé le pâtre, et devant le troupeau paissant à pas lents, la fougue de Chabaud s'est muée en douceur, en lenteur comme celle du berger, en songeries longues diaprées de sobres couleurs : celles de la sérénité montée de l'humus riche et tombée lentement du ciel pur dans le cœur doué qui, seul, peut conduire la main. […] Mais le grand symbole de la sérénité à jamais en paix de ce qui a fini sa vie terrestre et, dans le mystère total, commence pour l'éternité celle de la transformation, c'est le minéral. Pour Chabaud qui en connaissait tous les aspects, l'aimant comme homme et comme peintre, la Montagnette était viscéralement, picturalement (les deux choses n'en faisant qu'une) son pays, sa Mère-patrie[64] ». Sa fille Francine avait raison lorsqu'elle écrivait à propos de son père qu'il était un « mistralien depuis toujours ».

Enfin, à défaut de l'existence d'un courrier échangé entre Auguste Chabaud et Frédéric Mistral, on possède un dessin où Auguste Chabaud, c'est-à-dire le peintre de l'idéal mistralien, a crayonné à la mine de plomb un portrait du Mage de la Provence auquel est associé un portrait de celui que l'on a présenté comme « l'imagier de l'idéal mistralien[65] », à savoir Léo Lelée (v. fig. 5). Près de quarante ans après la mort de Frédéric Mistral, puisque les deux portraits ont été dessinés au recto d'un carton d'invitation pour le vernissage d'une exposition d'art régional méditerranéen se tenant à la galerie Schlegel de Sète, du 30 juin au 15 juillet 1951, ce dessin unique en son genre – le seul connu représentant Frédéric Mistral –, réalisé à près de 70 ans par Auguste Chabaud, et qui, plus est, donnant à voir le visage d'un Mistral ni jeune ni vieux, un visage quasi intemporel pourrait-on dire, montre que la figure tutélaire du Maître de Maillane était toujours présente, comme un souvenir qui ne s'efface pas, à l'esprit d'Auguste Chabaud, qui, en quelques coups de crayons, a su en restituer toute la justesse des traits. L'accolement de Léo Lélée n'est pas non plus fortuit. Lors de ses obsèques, Auguste Chabaud qui s'adressait à lui en qualité de confrère et de vieil ami, rappelait ce principe de vie qui a caractérisé ces deux grands noms de la peinture provençale et qui a fait d'eux des « peintres philosophes » et mistraliens : « Être heureux,

64. Mauron, Marie, Chabaud, Auguste, *Vivons l'année terrienne*, Marseille, Gui Benucci éditeur, 1985, non paginé.

65. Zarcone, Thierry, « Le croisement des regards », *op. cit.*, p. 46.

c'est moins prospérer matériellement (bien qu'il soit humain de n'en faire fi) que de vivre avant tout pour un idéal que l'on a choisi et que l'on sert incorruptiblement[66] ». Symboliquement, ce petit dessin est important par rapport à son moment d'exécution et au lien qu'il entend établir entre Mistral, Lelée et Chabaud ; et de ce fait, ne doit-on pas l'interpréter comme un signe – d'hommage certes, mais davantage de salut fraternel – fait par un Chabaud vieillissant aux mânes de ses deux amis défunts ? En dernier lieu, comme par une douce ironie de l'histoire, Auguste Chabaud s'en est allé, le dimanche 22 mai 1955, par un beau jour de… mistral[67].

Fig. 5. Frédéric Mistral et Léo Lelée dessinés par Auguste Chabaud.
Collection Jean-Marie Mercier.

66. Martin, Véronique et Mercier, Jean-Marie, « Léo Lelée – Auguste Chabaud. Regards croisés – Décroisement des regards », dans Jean-Marie Mercier, éd., *Dessins de la Grande Guerre*, *op. cit.*, p. 13-35.
67. Léoni-Chabaud, Francine, *op. cit.*, p. 64.

Séance du 15 février 2019

MARCEL ET JEANNE ENCONTRE : UN COUPLE DE RÉSISTANTS GARDOIS

par Michel BELIN
membre résidant

Nîmes le 23 septembre 1945

Monsieur,

Mon mari, Encontre Marcel est déporté politique et n'est pas encore rentré. Nous avons entendu son nom dans une liste donnée à la radio le 2 juin. Il était en bonne santé à Cracovie et allait être transféré en Tchécoslovaquie. Il se trouvait avec un autre déporté de Nîmes – de ses amis – Clerc Raymond. Depuis nous sommes absolument sans nouvelle et de l'un et de l'autre ; et je voudrais savoir, Monsieur, s'il reste encore des libérés qui ne sont pas rentrés, si nous pouvons donc garder encore de l'espoir et attendre. Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations. Signé :

Mme Jeanne Encontre (rapatriée de Ravensbrück), 67 rue Roussy, Nîmes, Gard[1].

De retour à Nîmes après avoir été libérée par la Croix-Rouge du camp de Mauthausen le 22 avril 1945, Jeanne apprenait que son mari avait également été arrêté et déporté à Neuengamme en Allemagne. Il faisait partie à présent de ceux que l'on appelait pudiquement les « non

1. Arch. Service historique de la défense (Vincennes), sous-série G 16 P 209578.

rentrés », ces déportés dont on était sans nouvelles après la capitulation allemande. Cette situation et cette attente dans l'incertitude étaient insoutenables. Comme des milliers de familles, Jeanne n'osait croire à l'irréparable. Après tout, elle-même, n'était-elle pas une rescapée de l'horreur ? Marcel n'avait-il pas survécu au carnage de la guerre 14-18 et puis, ce nom entendu à la radio, synonyme de vie et de liberté nourrissait un espoir légitime. Malheureusement, moins de trois mois après cette lettre adressée au Secrétariat aux déportés et réfugiés, le 11 décembre 1945, quelques jours avant Noël, la nouvelle tragique était annoncée par le maire de Nîmes : Marcel était décédé le 25 novembre 1944 à l'infirmerie de Neuengamme, à 1h du matin, officiellement de gastroentérite comme l'attestait le certificat de décès établi par les autorités allemandes. C'était la fin prévisible d'une attente interminable. Son corps ne fut jamais retrouvé. Le four crématoire du camp fonctionnait en continu. Marcel n'aura jamais de sépulture, seulement une petite plaque ornée d'un drapeau français, apposée sur le tombeau de la famille de Jeanne à Aigues-Vives, plaque sur laquelle est sobrement indiqué : « En souvenir, Marcel Encontre époux Bresson mort en déportation 1894-1945 ».

Marcel Encontre âgé de 50 ans, laissait une veuve et deux filles orphelines : Simone, âgée de 25 ans et Jacqueline, 11 ans.

Marcel avait été arrêté par la milice le 5 avril 1944, à la préfecture de Nîmes sur son lieu de travail et livré à la Gestapo. Transféré d'abord à Marseille puis à Belfort, il avait été déporté, le 29 août, au camp de Neuengamme dans le nord de l'Allemagne à quelques 25 kilomètres de Hambourg. Ce transport était le cinquième convoi ferroviaire, parti de France pour cette destination. 721 hommes furent entassés dans des wagons de marchandises. Après plus de deux jours de voyage dans des conditions inhumaines, ils arrivèrent à Hambourg puis furent acheminés à Neuengamme où ils étaient immatriculés dans la série 43000 et 44000, Marcel Encontre portera le matricule 43567. Ce camp est peu connu. Il a pourtant reçu 106 000 déportés en provenance de 28 nations. Parmi eux, 11 500 français. Deux sur trois ne sont pas revenus. Sur les 721 hommes du convoi du 29 août, plus de 500 périrent.

Marcel Encontre : un héros ordinaire, un nom prédestiné

Marcel Encontre est né le 2 novembre 1894 à Boissières dans le Gard. Son père, Paul, exerçait le métier de boulanger mais une maladie de peau l'empêchait de continuer dans cette activité. En raison de l'engagement républicain de son père, Isaac, victime de la répression de Louis-Napoléon Bonaparte rétablissant l'Empire, Paul obtenait l'autorisation d'exercer les fonctions de receveur buraliste des contributions indirectes et de débitant de tabac. Il s'installait un temps à Aubord puis en 1911, à Congénies, où Paul ne s'occupait dorénavant que de la régie administrative chargé de la perception des impôts indirects, consistant à délivrer des acquits nécessaires aux transports des vins et spiritueux. Emma, sa femme prendra dès lors seule en charge le bureau de tabac où l'on trouvait également de l'alcool, la presse et divers objets de bazar. Ils allaient tenir ce petit commerce qui était ouvert 7 jours sur 7, de 07h à 21h, jusqu'à la fin de leur vie. Emma décéda en 1965. L'on sait peu de chose de l'enfance de Marcel sinon qu'il avait deux sœurs, Mathilde, l'aînée, qui n'exercera pas de profession et Paulette, la cadette, qui fabriquera du linge et des vêtements en dentelle du Puy. Mathilde, mourra assez jeune à 37 ans en 1929, de la grippe espagnole laissant un veuf : Elie Nouguier et deux enfants Guy né en 1919 et Francis né en 1925. Ces trois personnes désormais vivront au domicile des Encontre si bien que Marcel a longtemps considéré ses deux neveux qui entreront aussi dans la Résistance, comme ses frères. Marcel poursuivit des études primaires jusqu'au brevet élémentaire ce qui lui donnait pour l'époque une solide instruction.

Les Encontre sont une vieille famille de protestants que l'on retrouve dès le XVIe siècle à Marsillargues dans l'Hérault. Leur présence y est signalée en 1560 et, de nos jours encore, leur nom est porté. Marcel Encontre descend de Paul Encontre, frère de Pierre, pasteur du Désert. Pierre a eu quatre enfants dont trois garçons : Pierre dit Germain, André et Daniel, tous trois pasteurs. Daniel, né en 1751 à Nîmes, sans doute le plus brillant et le plus connu des Encontre, professeur de belles-lettres, de mathématiques, de philosophie et de théologie fut membre associé de notre Académie en 1809, 1810 et 1811.

Paul, l'oncle de Daniel eut deux garçons, Isaac, trisaïeul de Marcel et Paul, père de Pierre Germain Encontre qui vécut de 1809 à 1853. Il se situait à l'extrême gauche socialiste et ouvrière. Il fit partie du comité de Résistance qui se forma à Nîmes au lendemain du coup d'État du 2 décembre 1852. Mais ce comité fut rapidement dispersé, Encontre arrêté le 10 décembre, jugé le 12 mars et condamné à la déportation en Algérie. Il mourut à l'hôpital militaire de Constantine le 8 juillet 1853[2].

Avec un tel héritage, avec de tels ancêtres, dans le domaine religieux et politique, il n'était pas surprenant que Marcel Encontre connût la destinée qui fut la sienne.

Un combattant émérite pendant la guerre de 1914-1918

Marcel s'engage pour quatre ans dans l'armée, le 29 mars 1913. Il a à peine 18 ans. Il est incorporé au 11e régiment d'artillerie en qualité de deuxième canonnier. Le 13 novembre de la même année, il est élevé au grade de premier canonnier conducteur puis devient brigadier le 10 janvier 1914. Lorsque la guerre éclate le 28 juillet, il fait partie du 43e régiment d'artillerie, régiment qu'il avait rejoint le 30 avril 1914. L'état signalétique et des services fait état de deux mentions de félicitations, l'une, le 28 mars 1916, l'autre, le 14 juin 1918. La première mention est ainsi rédigée :

> A fait preuve le 28 janvier 1916 pendant un bombardement violent d'obus lacrymogènes de 150, d'un courage magnifique et d'un entrain extraordinaire en parcourant continuellement pendant toute la journée et à découvert une zone furieusement battue par l'ennemi afin d'assurer la liaison téléphonique entre le central du commandant de groupe à la batterie[3].

La deuxième mention porte l'inscription ci-après :

> Au front depuis le début de la campagne, employé presque couramment depuis 1915 dans le service d'observateur et agent de liaison avec

2. Lacroix, Claude, « Une famille de pasteurs : les Encontre », C*ahier de généalogie,* 1994/4, Société d'histoire du protestantisme français, n° 48.
3. Arch. dép. Gard, 1 R 1029.

> l'infanterie, s'est toujours fait remarquer par son sang-froid et son absolu mépris du danger[4].

Ces actes de bravoure lui voudront deux hautes distinctions :

- la Croix de guerre et des Étoiles de bronze pour une citation à l'ordre du régiment et argent pour citation à l'ordre de la Division ;
- la Médaille militaire qui lui fut décernée par décret du 24 février 1923.

Pour être tout à fait objectif, on n'omettra pas de préciser, sur son état de services, l'existence d'une condamnation le 29 avril 1914 à 18 mois de prison avec sursis par le deuxième Conseil de guerre permanent du gouvernement militaire de Paris pour vol au préjudice d'un militaire. Cette peine a été remise par décision gracieuse du président de la République en date du 2 février 1919. Enfin, par arrêt en date du 7 avril 1919, la cour d'appel de Nîmes a réhabilité Marcel Encontre. Nous oublierons par conséquent très vite cet épisode sur lequel nous n'avons aucune précision et qui ne peut ternir ou assombrir le comportement exemplaire de Marcel au combat. Après avoir été cassé de son grade le 12 mai 1914, il redevint brigadier le 30 avril 1916 et finit au grade de maréchal des logis le 20 février 1917. Marcel fut sérieusement blessé à Oulchy le 24 juillet 1918, au cours de ce que l'on a appelé la deuxième bataille de la Marne qui vit la victoire décisive des alliés, sauva Paris et annonça le repli définitif des Allemands. Des éclats d'obus entraînèrent des blessures à l'épaule et à la main droite. Evacué le 24 juillet 1918, il fut dans un premier temps hospitalisé à Beaugency avant d'être transporté à Montpellier dès le lendemain. Il fut proposé pour une pension de retraite de deuxième classe par la Commission de réforme de Nîmes du 26 avril 1919 pour désarticulation du pouce de la main droite et amputation du deuxième métacarpien de la même main.

En pleine guerre, le 23 juillet 1917, il épousa à Aigues-Vives Jeanne Bresson, originaire de cette commune où elle était née le 19 mai 1897. Son père était négociant en vin, sa mère sans profession. Elle avait un frère Marcel qui était ouvrier agricole. Elle a passé toute son enfance à

4. *Ibid*.

Aigues-Vives. De cette union deux enfants naîtront : Simone, le 22 juillet 1919 et décédée le 16 avril 2009 et Jacqueline, née le 15 septembre 1933, demeurant toujours à Nîmes. Simone a fait des études en droit et, après sa licence, a été inscrite au barreau de Nîmes mais elle n'exercera pas le métier d'avocat se consacrant à l'éducation de ses sept enfants ; quant à Jacqueline, elle donna naissance à cinq enfants.

Dix ans en Haute-Loire

Marcel Encontre, mutilé de guerre, fut nommé le 12 juillet 1921, par décret du ministre de l'Hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, commis d'inspection de l'Assistance publique de 4e classe et affecté à la préfecture de la Haute-Loire[5]. Sous l'autorité d'un inspecteur, son bureau était chargé de veiller à l'application des lois sur la protection de l'enfance, en particulier celle du 23 décembre 1874, connue sous le nom de loi Théophile Roussel, celle du 27 juin 1904 sur les enfants assistés et celle de 1917 portant statut des pupilles de la nation. La loi de 1904 était fondamentale et préfigurait ce que sera l'aide sociale à l'enfance. Elle confiait en effet aux collectivités publiques, État et département, et non plus aux hôpitaux et aux hospices, l'aide aux enfants en danger. Le service des enfants assistés était confié au département et administré par le préfet et sous l'autorité de ce dernier par un inspecteur départemental de l'Assistance publique, secondé par un sous-inspecteur et un commis d'inspection. Pour avoir une idée du volume de travail incombant à ce bureau de la préfecture, en 1922, un millier d'enfants étaient, soit assistés, soit protégés en Haute-Loire (très précisément 999). 390 étaient pupilles de l'État (enfants abandonnés définitivement), 25 en garde ou dépôt (enfants abandonnés temporairement), 315 secourus (allocation de secours aux enfants en danger d'abandon) et 269 protégés (confiés à une nourrice rémunérée)[6]. Exemplaire à l'armée, Marcel Encontre le fut tout autant en sa qualité de fonctionnaire. En attestent les évaluations qui figurent dans son dossier conservé aux Archives départementales de la Haute-Loire. L'inspecteur de l'Assistance publique proposait au préfet en 1923, l'évaluation suivante :

5. Arch. dép. Haute-Loire, 3 X 2.
6. *Op. cit.*, Arch. Service historique de la défense (Vincennes).

> Excellent fonctionnaire, intelligent, sérieux, dévoué et méthodique, M. Encontre s'acquitte parfaitement des services qui lui sont confiés. Pourvu d'une bonne instruction primaire supérieure, mutilé de guerre, ayant les plus brillants états de service militaire, M. Encontre est dans les conditions requises pour bénéficier au choix d'un avancement de classe dans le grade. L'inspecteur verrait avec plaisir sa promotion à la 3e classe des commis d'inspection et il renouvelle la proposition faite en ce sens l'an dernier par son prédécesseur[7].

Ces appréciations élogieuses se poursuivront et le diplôme de chevalier de l'Ordre de la Santé publique lui sera décerné à titre posthume le 29 juin 1948, comme le grade de rédacteur principal le 19-08-1945, couronnant ainsi une brillante carrière dans la fonction publique qui restera malheureusement inachevée.

Nous connaissons peu de la vie de la famille Encontre pendant ces dix ans passés en Haute-Loire sinon que Marcel était un socialiste convaincu, un chasseur passionné et que Jeanne s'occupait de leur première fille, Simone. Nous savons par contre qu'ils étaient tous deux de religion protestante et que Jeanne fréquentait régulièrement le temple. Dans ces conditions, il était tout à fait vraisemblable que le couple Encontre ait noué des relations avec le milieu protestant du Puy, ce qui leur permettra plus tard, dans les années 42, de donner des points de chute à des familles juives de Nîmes lorsque ces dernières étaient pourchassées.

Si nous avons peu d'éléments sur leur mode d'existence, nous savons par contre ce qui se passait dans ce département. À l'instar des Cévennes, la Haute-Loire devint, dès le XVIIe siècle, une terre huguenote. À la fin du XIXe siècle, elle connut un grand pasteur, Louis Comte d'origine gardoise, d'abord pasteur à Nîmes puis à Saint-Étienne. Son nom est indissociable de la protection de l'enfance. Il crée, en 1883, *L'œuvre des enfants à la montagne* qui a pour objet de venir en aide à l'enfance défavorisée du bassin minier stéphanois en leur permettant de se rendre en vacances au Chambon-sur-Lignon. Louis Comte deviendra secrétaire général de l'Office départemental des pupilles de la Nation en 1921. Nul doute qu'il soit alors un interlocuteur privilégié du préfet. Dans le prolongement de Louis Comte, le Christianisme social s'implante loca-

7. *Op. cit.*, Arch. dép. Haute-Loire.

lement. Un de ses théoriciens, Charles Gide, passe ses vacances l'été sur le Plateau.

Évangéliste, homme de gauche qui ne dissimulait pas ses idées et aimait débattre de politique, Marcel ne pouvait évidemment ignorer ce qui se passait en particulier sur le Plateau, encore moins au regard de sa position de fonctionnaire à la préfecture du Puy-en-Velay.

Mais quels que soient l'intérêt qu'il portait à son travail et l'attrait de cette région, l'appel du Midi était constamment présent et, chaque année, Marcel demandait sa mutation pour Nîmes. Ses vœux furent exaucés en 1929, année où il obtint enfin sa nomination pour la préfecture du Gard où il fut installé le 1er septembre dans les mêmes fonctions que celles qu'il exerçait en Haute-Loire.

La famille aménage en ville, au 67 rue Roussy.

De 1930 à 1940 : dix années troubles.

Il est difficile de savoir quels ont été les éléments déclenchants qui ont conduit certains à entrer en Résistance. Pour beaucoup et c'est le cas de Jeanne, il ne s'agissait ni plus ni moins que de faire son devoir de patriote. Pour Marcel, la situation était un peu différente : il avait combattu les Allemands pendant la Première Guerre mondiale et il n'était pas question de les laisser, une seconde fois, dominer notre pays. Résister, c'était aller à nouveau au combat. Mais tous deux ont été mus par leur tempérament, leur éducation, leur engagement religieux, leur environnement et leur patriotisme qui les incitaient à se dresser contre les injustices et l'idéologie nazie. Ils avaient tout à perdre, à commencer par la vie. Ils n'en ont pas moins choisi la voie de l'honneur.

Le contexte politique et social de cette époque tant au plan national que local, n'était pas étranger à leur implication. Le fait qu'ils aient été protestants expliquait également leur choix de refuser la soumission.

Entre les deux guerres, la France a connu une politique migratoire versatile. À la fin du premier conflit mondial, l'étranger était le bienvenu puisqu'il fallait repeupler le pays. La loi de 1927 qui fixe les conditions pour être naturalisé est très généreuse : un séjour de trois ans en France contre dix ans auparavant est suffisant pour obtenir la nationalité française. Mais la crise économique de 1929 et l'afflux d'un grand nombre

de réfugiés, fuyant le régime hitlérien et de républicains, exilés suite à la Guerre civile d'Espagne, opèrent dans la population un revirement, un sentiment de rejet de ceux considérés dorénavant comme responsables du chômage et de la misère. Les textes, restreignant les conditions d'entrée sur notre sol et réprimant l'immigration irrégulière, se multiplient. Le plus important est certainement le décret-loi du 12 novembre 1938 qui permet l'internement administratif « des indésirables étrangers » dans des camps spécialisés et ce, en dehors de tout respect du droit[8]. Très rapidement, compte tenu de l'affluence et du nombre de camps, les autorités font appel à des organisations humanitaires pour assurer le ravitaillement et améliorer la vie quotidienne de ceux qui étaient détenus. 26 associations vont ainsi être habilitées à intervenir dans les camps, parmi celles-ci, certaines sont très connues comme la Croix-Rouge, l'Église protestante ou l'Église catholique, d'autres émergentes comme la CIMADE. Tous ces organismes mettent en place, à Toulouse, le 5 novembre 1940, un « Comité de coordination des associations travaillant en faveur des internés et réfugiés étrangers en France » qui se réunit pour la première fois à Nîmes le 20 novembre 1940 et prendra le nom de « Comité de Nîmes ». Il se réunira mensuellement dans cette ville jusqu'à sa dissolution en novembre 1942 au moment de l'occupation de la zone Sud. Le premier « Centre spécial de rassemblement » est créé à Mende le 21 janvier 1939. À partir de l'été 1942, ces camps se transformèrent en antichambre de la mort pour 75 000 Juifs de France déportés à Auschwitz.

À Nîmes, les époux Encontre retrouvent le Christianisme social dont l'influence est prépondérante. C'est bien ici que Charles Gide devient le théoricien de « l'École de Nîmes » et c'est à travers la revue du Christianisme social que les Nîmois découvrent « la peste brune du nazisme[9] ».

Nîmes, à cette époque, était la capitale du protestantisme français avec la présence du pasteur Marc Boegner, président du Conseil national de l'Église réformée de France. Celui-ci, après s'être laissé sé-

8. Peschanski, Denis, *La France des camps : l'internement, 1938-1946* (thèse consultable en ligne).
9. Bonifas, Aimé, *Les protestants nîmois durant les années noires 1940-1944*, Presses du Languedoc, Max Chaleil éditeur, 1993, p. 8.

duire par Pétain, dénonça le statut des Juifs, les arrestations des Juifs étrangers et d'une manière générale la spoliation et l'humiliation dont cette catégorie de la population fut l'objet. En 1939, les protestants, « représentent 25% de la population nîmoise soit entre 18 000 et 20 000 personnes sur 80 000 habitants »[10]. Si, selon le pasteur Bonifas, « l'on ne peut pas à proprement parler d'une Résistance protestante […], il y a eu des protestants résistants » parmi lesquels les époux Encontre.

De 1940 à 1942, la situation empira, les premières lois de Vichy sont promulguées et à la préfecture du Gard, le préfet Angelo Chiappe, de sinistre mémoire, qui sera fusillé à la Libération, se montrait particulièrement zélé dans leur application. Loi sur la dénaturalisation qui défaisait ce que la loi de 1927 avait permis, loi d'octobre 1940 sur le statut des Juifs qui les rabaissait à un statut de sous-hommes, enfin rafle de l'été 42 au cours de laquelle les Juifs étrangers y compris les enfants, ce que les Allemands n'avaient pas demandé, sont conduits au camp des Milles. Le 26 août 1942, soit avant l'occupation de la zone Sud, la première rafle fut l'œuvre de la police et de la gendarmerie françaises.[11]

Comment ne pas être choqué par cette stigmatisation, ces rafles, ces déportations, ces mesures restrictives des libertés *a fortiori* lorsque, comme Marcel, on avait en charge l'assistance de l'enfance en danger et, comme Jeanne, une inclination vers les plus faibles quelle que soit leur religion ?

Les actes de Résistance

Les époux Encontre à partir de janvier 1942 n'ont pas pris les armes, n'ont pas commis d'actes de sabotage mais ont œuvré dans l'ombre au sein d'un des plus importants mouvements de Résistance de l'époque, le mouvement « Combat ». Après la libération, Jeanne aurait pu raconter à sa famille et à ses proches ce qu'avait été son apport à la lutte contre l'Occupant. Il n'en a rien été. On ne parlait pas à la maison de la déportation, des aides que l'on apportait aux compatriotes qui combattaient dans les maquis. Rien qui ne méritât de se mettre en avant

10. *Ibid.*

11. Simon, Lucien, *Les Juifs à Nîmes et dans le Gard durant la Deuxième Guerre mondiale de 1939 à 1945*, Nîmes, Lacour libraire éditeur, 1985, p. 18.

puisque, en fin de compte, leur attitude aurait dû être celle de tout un chacun. Par ailleurs, le temps passant, les témoins directs de cette époque n'existent pratiquement plus. Dès lors, pour connaître plus précisément leur action, nous n'avons à notre disposition que les dossiers déposés par Jeanne pour qu'elle et son mari obtiennent le statut de déporté-résistant et se voient attribuer un grade d'assimilation dans l'armée. En effet, la loi du 6 août 1948 a établi le statut des déportés et des internés de la Résistance. Au vu de ce texte, le titre de déporté-résistant ou interné-résistant ne peut être attribué qu'à des personnes qui ont accompli des actes de Résistance puis ont été internées dans des camps exclusivement administrés par l'ennemi. Ces actes sont limitativement énumérés dans le décret du 25 mars 1949, pris en application de la loi de 1948. Ils vont de l'appartenance à un réseau de la Résistance, reconnu par l'autorité militaire, à la destruction ou le sabotage de voies de communication en passant par la fabrication de pièces d'identité pour les membres de la Résistance ou l'hébergement de Résistants. Le texte énumère ainsi une douzaine de comportements qui peuvent mériter l'appellation d'acte de Résistance. Le décret de 1949 précise les procédures d'attribution du titre de déporté-résistant : avis d'une commission départementale, puis nationale avant décision du ministre. Le même protocole était suivi pour l'assimilation des temps passés en déportation, en campagne de guerre et l'attribution d'un grade d'assimilation.

Les actes de Résistance de Marcel Encontre

Dans le dossier de Marcel Encontre, son épouse caractérise ainsi les actes de Résistance de son mari[12] : « fabrication de fausses cartes d'identité, hébergement de réfractaires (il s'agissait de protéger ceux nés entre 1920 et 1922 qui refusaient le STO auquel ils étaient soumis en vertu d'une loi du 16 février 1943) ; son domicile servait de relais aux maquisards depuis le début de 1942 ». Il était en outre précisé qu'il appartenait au réseau « Combat » de la Résistance intérieure française, créé en août 1940. Il coexistait avec un autre mouvement, très présent dans le Gard qui s'appelait « Front national », impulsé par le parti communiste et

12. *Op. cit.*, Arch. Service historique de la défense (Vincennes).

fortement implanté à Nîmes, dans le bassin houiller et les Cévennes. Le dossier comprenait deux attestations, l'une de Pierre Choisy, responsable départemental de l'armée secrète, l'autre de Roger Nathan-Murat, chef national adjoint du réseau « Combat ». Ce dernier attestait que Marcel faisait partie du groupe « Combat » tandis que Pierre Choisy précisait qu'Encontre faisait partie de « nos organisations au sein desquelles il a rendu les plus appréciés services ; c'est en effectuant le travail dont il avait été chargé qu'il a été arrêté ». Le 17 mai 1951, Jeanne Encontre déposait auprès du Secrétariat d'État aux forces armées, une demande d'attribution de grade d'assimilation et de validation des services et campagnes[13]. Elle résumait ainsi l'activité militaire de son mari :

> Mutilé et réformé de la guerre 14-18, attaché par ses fonctions à la préfecture du Gard, a pu fournir indications et renseignements aux organisations de la Résistance, a lutté par tous les moyens et de toutes ses forces contre les armées d'occupation jusqu'au sacrifice de sa vie. [Un peu plus loin, dans le même document, elle écrivait :] … placé par sa profession dans les bureaux de la préfecture, il rendait de précieux services à la Résistance ; fabrication de fausses cartes d'identité. Son domicile servait d'hébergement aux réfractaires et était le relais des maquisards depuis le début de 1942. Il prit une part active à l'organisation de l'armée secrète.

Le compte rendu chronologique de l'activité résistante était rédigé de la manière suivante :

> Bien que mutilé et réformé de guerre, est entré dans la Résistance dès la première heure se dépensant sans compter, faisant preuve du plus bel esprit d'abnégation et de sacrifice. Il a aidé la formation des maquis, camouflant les jeunes réfractaires, les plaçant dans les campagnes, les cachant à son domicile, organisant un service de fausses cartes d'identité et fournissant aux mouvements de Résistance indications et renseignements que son poste à la préfecture lui permettait d'obtenir.

Le dossier était complété par les attestations de Pierre Choisy et

13. Arch. Service historique de la défense (Caen). Dossiers individuels des déportés et internés résistants, AC 21 P 447438.

René Rascalon, chef du maquis Aigoual-Cévennes prouvant que Marcel appartenait aux organisations de la Résistance, Pierre Choisy soulignant qu'il « a toujours fait preuve du plus grand dévouement et du plus bel esprit de sacrifice dans l'accomplissement des missions qui lui étaient confiées ».

Nous disposons en outre de deux témoignages, l'un de Georges Chouleur, chef départemental des groupes France des mouvements unis de la Résistance qui certifie sur l'honneur dans un document en date du 11 mai 1950 que

> … Marcel Encontre faisait partie du groupe de Résistance du mouvement « France d'abord » puis du M.U.R., qu'il était chargé de placer les réfractaires du S.T.O., de les diriger vers des centres d'accueil ou vers des maquis et de leur fournir, en liaison avec nos services, les papiers d'identité nécessaires à leur nouvelle existence. Il a très courageusement rempli sa tâche et il a été arrêté pour ces motifs.

L'autre témoignage émane du colonel Jean Castan, récemment décédé, ancien chef militaire du maquis d'Aire de Côte qui raconte comment Marcel Encontre l'a hébergé à son domicile, rue Roussy, puis fourni une carte d'identité qui lui a sauvé la vie.

Le 28 février 1951, le ministre des Anciens combattants et victimes de la guerre décidait d'attribuer à Marcel Encontre le titre de déporté-résistant. Pour sa période de déportation du 5 avril 1944 au 25 novembre 1944, il bénéficiait en vue de la liquidation de ses droits du grade fictif de sous-lieutenant. Il était fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume par décret en date du 14 janvier 1948 et la médaille de la Résistance lui était décernée en décembre 1953.

Les actes de solidarité

L'on sait, par ailleurs, à savoir par la communauté juive de Nîmes, que Marcel, qui habitait en face de la synagogue, a aidé de nombreux Juifs à se réfugier sur le plateau du Chambon-sur-Lignon profitant des contacts qu'il avait gardés quand il travaillait à la préfecture de Haute-Loire. Toutefois cette activité n'est pas mentionnée dans son dossier car elle n'est pas répertoriée comme un acte de Résistance au sens du dé-

cret de 49. Elle relève d'une attitude fraternelle et solidaire envers une communauté injustement persécutée et constitue, bien entendu, un acte de courage accompli au péril de sa vie. La population juive s'était considérablement agrandie depuis le début du conflit : en 1939, elle représentait environ 300 personnes en majorité de nationalité française. Lorsque Vichy ordonne le recensement des Juifs le 2 juin 1941, 1022 Juifs sont comptabilisés à Nîmes et 2350 dans tout le Gard. Près de 380 israélites seront déportés[14].

Les actes de Résistance de Jeanne Encontre

Comme son mari, Jeanne Encontre était entrée dans la Résistance en juillet 1942 au sein du mouvement « Combat ». Elle était chargée de la diffusion du journal clandestin et avait hébergé plusieurs résistants. Mais son travail principal consistait dans la confection de vêtements pour le maquis à partir de tissus et de bobines de fils provenant du commerce d'Emma. Elle a été arrêtée par la Gestapo à son domicile de la rue Roussy le lundi 25 octobre 1943, par conséquent avant son mari, alors qu'elle essayait de faciliter la fuite d'un radio, membre de l'Armée secrète et qu'elle était en train de lui confectionner des habits. Elle a pu détruire, lors de son arrestation, tous les documents qu'elle possédait qui auraient pu donner des indications à la Gestapo. Elle a d'abord été internée à Nîmes jusqu'au 11 novembre 1943 puis à Marseille jusqu'au 2 mars 1944 et enfin à Romainville du 3 au 16 mars de la même année. Elle a été déportée au camp de Ravensbrück le 16 mars 44 où elle portait le numéro 34116. Elle avait auparavant séjourné brièvement dans les prisons d'Aix-la-Chapelle, Essen et Hambourg.

Ravensbrück était un camp de concentration plus particulièrement réservée aux femmes. Il était situé à 80 kilomètres au nord de Berlin. Le 6 mars 1945, elle était transférée au camp de Mauthausen où elle était libérée par la Croix-Rouge le 22 avril 1945. Pierre Choisy, responsable de l'Armée secrète dans le Gard attestait de la réalité des actes de Résistance de Jeanne tandis que Roger Nathan-Murat, liquidateur du mouvement Combat confirmait que Madame Encontre avait été arrêtée

14. Simon, Lucien, *Op. cit.*, p. 18.

en raison directe de son activité de résistante[15]. Elle précisait, dans son dossier établi pour solliciter la validation des services et campagnes :[16] « Je n'ai ménagé ni mon temps, ni ma peine à mon domicile 67 rue Roussy à Nîmes, secondant de toutes mes forces, mon mari, résistant de la première heure dont l'activité s'exerçait au dehors ». Le titre de déporté-résistant lui était attribué le 20 décembre 1950. Elle obtenait le 30 juin 1951, pour la période de son internement et de sa déportation, la validation de ces services et campagnes de guerre et, par assimilation, le grade fictif d'adjudant. Jeanne était d'une extrême discrétion et d'une grande modestie, mettant toujours en avant son époux, refusant les honneurs comme la Légion d'honneur, s'efforçant par contre qu'elle soit décernée à Marcel.

Jeanne est décédée le 13 décembre 1992. Elle repose au cimetière d'Aigues-Vives.

En réalité si l'on voulait être complet, on soulignerait que toute la famille Encontre avait participé à la lutte contre l'ennemi. Il n'est qu'à énoncer une anecdote tout à fait significative.

La mère de Marcel, Emma, assista à l'arrestation de Francis, le frère de Guy, et Francis raconte comment sa grand-mère et sa petite cousine Jacqueline, la fille de Marcel, âgée de 10 ans, lui sauvèrent la vie ce jour-là. Cette dernière qui vivait chez sa sœur, après la déportation de Marcel et de Jeanne, était venue passer les vacances d'été chez sa grand-mère. Elle avait vu Francis cacher son pistolet entouré d'un tissu blanc, sous l'escalier de bois qui conduisait au dernier étage avant qu'il n'aille ouvrir aux Allemands. Ils allaient fouiller la maison, y compris la soupente, aussi Jacqueline prévint-elle sa grand-mère que Francis avait caché quelque chose sous l'escalier. Emma n'eut aucune difficulté pour découvrir l'arme qu'elle s'empressa de dissimuler sous le fumier des lapins, dans le clapier situé dans une petite cour et qui ne fut pas découverte[17]. Toute

15. Arch. Service historique de la défense (Vincennes) sous-série GR 16 P 89435.
16. Arch. Service historique de la défense (Caen), Dossiers individuels des déportés et internés résistants AC 21 P 641549.
17. Bertrand-Fabre, Danielle, « Pour une histoire de la Seconde Guerre mondiale à Congénies *», in Congénies en Vaunage*, Association Maurice Aliger éd., collection Monographies vaunageoles, n°6, Jean-Luc Pontvieux et Daniel Llinarès (coord.), 2016, t. II, p. 638.

la famille Encontre était à l'unisson dès lors qu'il s'agissait de combattre les Allemands.

Conclusion

Courageux, modestes, généreux, altruistes, exemplaires : ces qualificatifs sont les premiers qui me viennent à l'esprit pour caractériser les personnalités de Jeanne et de Marcel qui font partie des 1523 personnes arrêtées dans le Gard durant la période 40-45 et des 518 déportées en Allemagne dont 264 pour des faits de Résistance[18]. Courageux car ils savaient l'un et l'autre qu'ils risquaient leur vie lorsqu'ils aidaient les patriotes dans leur lutte contre l'Occupant, modestes car ils n'ont jamais cherché à se mettre en avant au point que Jeanne s'est tue sur cette période où elle a connu l'enfer. Son silence sans doute la protégeait. Il doit être respecté. Généreux, altruistes car ils étaient toujours tournés vers les autres, soucieux de leur sort. Leur éducation, leur entourage familial, leur tempérament ne pouvaient que les conduire à rejeter la doctrine nazie et la combattre ; exemplaires dans leur patriotisme, leur rejet de l'ennemi et leur volonté de lutter pour une France libre. Cette discrétion et cet effacement ne doivent pas pour autant les faire entrer dans l'oubli. Les époux Encontre sont rarement cités dans les ouvrages sur la Résistance dans le Gard. Aimé Vielzeuf évoque la fondation de « Combat » en précisant que « la boîte aux lettres est assurée par les sœurs Donadille et par M. Encontre qui seront plus tard déportés pour leur action résistante[19] ». On peut par ailleurs trouver une simple et brève allusion à leur action dans un livre du pasteur Bonifas consacré aux protestants résistants, allusion ainsi libellée : « M. et Mme Encontre, membres de «Combat», furent déportés tous les deux[20] ». Mais cet oubli fort heureusement, fut largement réparé dans l'ouvrage *Congénies en Vaunage* par l'article de Danielle Bertrand-Fabre intitulé : *Pour une histoire de la Seconde Guerre mondiale à Congénies*[21] et par l'article *Congénies au*

18. Site internet : ajpn.org/commune de Nîmes-30189.html
19. Vielzeuf, Aimé, *La Résistance dans le Gard et la Cévenne*, Lacour éditeur, 1991, p. 10.
20. Bonifas, Aimé*, Op. cit.*, p. 79.
21. Bertrand-Fabre, Danielle, *Op. cit.*, p. 581- 667.

milieu du XXe siècle, souvenirs d'enfance de Francis Nouguier, rapporté par son fils Alain Nouguier[22]. Par ailleurs, la République sait perpétuer le souvenir de celles et ceux qui l'ont défendue. Ainsi la loi du 15 mai 1985 dispose que toute personne déportée et décédée pourra voir la mention « mort en déportation » inscrite sur son acte de décès. Marcel obtint qu'il en soit ainsi le 9 juin 1989. Enfin il obtint la mention « mort pour la France » par décision du ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre le 28 mars 1947. Cette mention est apposée sur le monument aux morts de la commune de Congénies. Il est par conséquent honoré chaque année à l'occasion des cérémonies commémoratives des deux guerres. Mais des initiatives plus ponctuelles doivent aussi être saluées comme la décision du maire d'Aigues-Vives de donner à une rue de la commune les noms de Marcel et Jeanne Encontre, celle de l'autorité préfectorale de baptiser une salle de la préfecture du nom de Marcel Encontre procède de la même volonté du devoir de mémoire. Notre modeste communication s'inscrit dans une perspective semblable et n'a d'autre but que de perpétuer le souvenir de Jeanne et de Marcel, deux êtres ordinaires et pourtant exceptionnels.

22. Nouguier, Alain, « Congénies au milieu du XXe siècle, souvenirs d'enfance de Francis Nouguier », *dans Congénies en Vaunage (op.cit.)*, t. II, p. 669-673.

Séance du 5 avril 2019

ENFANTS EXPOSÉS À PONT-SAINT-ESPRIT

par Alain GIRARD
membre non résidant

Les archives de l'Œuvre hospitalière du Saint-Esprit de Pont-Saint-Esprit conservent une série de registres de la fin du XVIIe siècle et du début du suivant concernant les « enfants exposés ». On désigne ainsi les nouveau-nés abandonnés dans un endroit où ils pourront être recueillis et portés à l'institution charitable qui les prend en charge depuis le XIVe siècle. À partir des billets d'abandon et des registres de suivi des enfants, je me propose de retracer à grands traits leur histoire qui a marqué celle de cette ville jusqu'à une date récente.

Les origines médiévales de l'accueil des enfants abandonnés

L'accueil de nombreux enfants abandonnés comme celui des femmes enceintes dans le dénuement est dû à la position frontalière de la ville. Il semble antérieur à sa réactivation suite au traité de Meaux-Paris de 1229 qui rend française la rive droite du Rhône face au Comtat Venaissin, propriété du pape à partir de 1274. En effet, l'hôpital Notre-Dame de la Pierre, émanation du monastère clunisien, en recevait sans doute dès le début du XIIIe siècle. Cet élan charitable paraît exceptionnel car, à l'époque, on ne trouve pas d'équivalent d'une telle maternité

dans les pays du Bas-Rhône. Cette particularité est sans doute due à la présence du prieuré clunisien qui envoie alors ses novices se former à Paris, ce qui explique, et l'arrivée précoce de l'art gothique dans la basse vallée du Rhône, et la présence d'un scriptorium. Il n'y aurait rien d'étonnant au fait que ces moines aient été sensibles au code romain, comme la loi des Douze Tables, en vue d'exercer un droit de sauvegarde de l'enfant en se substituant au père absent[1].

1309 – Au terme de quarante-quatre années d'efforts, les marchands de la bourgade achèvent la construction d'un pont de près de 1 000 mètres sur le Rhône, seul ouvrage de pierre dans la basse-vallée. Cet ouvrage donne bientôt son nom à la bourgade de Saint-Saturnin-du-Port, qui devient Pont-Saint-Esprit, au nord-est de l'actuel département du Gard. Certes, sans leur intenter un procès, on peut penser que ces marchands entendaient faire ainsi fructifier leurs activités commerciales mais ils obéissaient également à une longue tradition d'assistance à ceux qui traversaient le fleuve. Un oratoire, peut-être antique, se trouvait sur la berge, où l'on avait l'habitude, rapporte la tradition, de déposer une offrande après une traversée qui pouvait s'avérer périlleuse. Les quêteurs, qui ont drainé les sommes nécessaires au chantier, ont fait connaître au loin la réputation charitable de l'institution qui avait la charge de la construction puis l'entretien de l'ouvrage[2].

L*'Œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit* est administrée par des recteurs issus des rangs de ces commerçants locaux dont le puissant lignage des Piolenc. Ce sont des laïcs indépendants de tout pouvoir ecclésiastique alors qu'ailleurs, et en particulier sur l'autre rive du Rhône appartenant à l'Église, les clercs continuent d'exercer un contrôle strict sur la charité. Daniel Le Blévec a bien montré que ce sont là les prémices d'une politique attribuant au prince le devoir de veiller au bien public. Cette « décléricalisation » ne doit pas être confondue avec une « laïcisation » de l'assistance car la volonté d'accomplir au mieux

1. Maurin, Jean, « Remarques sur la notion de *pue*r à l'époque classique », *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, 1975-2, p. 221-230. Le Blévec, Daniel, *La part du pauvre*, Paris, 2000 (collection de l'École française de Rome, 265), vol. II, p. 780.
2. Carte de l'aire d'intervention des quêteurs au cours de la première moitié du XVe siècle. *Ibid.*, I, p. 393.

les exigences évangéliques reste clairement énoncée[3]. Les recteurs sont aidés par des donats formant une fraternité laïque, ni soumise à une règle religieuse, ni intégrée à un ordre religieux. L'Œuvre du Saint-Esprit apparaît comme une association d'hommes et de femmes s'employant à accomplir les sept œuvres de miséricorde[4].

Très vite, après l'ouverture du pont à la circulation, on note une capture de l'une des routes de pèlerinage. Mieux même, traverser le pont à genoux est l'un des rites de substitution du pèlerinage à Compostelle[5]. Aux pèlerins appelés « *pauperes Christi* », se mêlent de pauvres voyageurs ainsi que de nombreux vagabonds et mendiants, qu'ils soient frappés d'infirmité, pauvres, malades mentaux ou ne pouvant subvenir à leurs besoins[6].

Leur nombre alla croissant de même que celui des enfants abandonnés et des femmes en couches au point que, dès 1347, les hôpitaux du Saint-Esprit et de Notre-Dame de la Pierre voulurent se partager le poids de l'hospitalité. Les trois quarts seront désormais pris en charge par le nouvel hôpital, le quart restant sera assuré par l'autre établissement, tous assistés confondus, pauvres malades et passants, enfants abandonnés et femmes venant pour accoucher[7].

Ainsi fut fait et cette transaction ne fut pas remise en cause. En 1448, le pape Nicolas V insiste sur l'importance exceptionnelle des soins médicaux qui sont fournis à Pont-Saint-Esprit, en plus de l'ac-

3. *Ibid.*, I, p. 352-354.
4. On connaît par exemple frère Auguste, cité dans deux documents de 1372 et de 1389, sans qu'on sache quelles étaient ses fonctions exactes. L'acte de réception d'Antoine Cabassut, originaire de Morières près d'Avignon, rédigé le 30 novembre 1416 et confirmé par celui de Jean Bayard du 17 juillet 1440, montre l'impétrant se dépouiller de ses biens avant de s'agenouiller devant les recteurs laïques qui prononcent son admission et s'engagent à lui fournir la nourriture, le logement, le vêtement et l'entretien. Bruguier-Roure, Louis, *Chronique et cartulaire de l'Œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit*, (en annexe des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*), Nîmes, 1889-1894, p. 97-101.
5. Le Blévec, *op. cit.*, I, p. 391-392.
6. « *infirmos, pauperes, debiles et mendicos* », Lettres patentes de Philippe le Bel du 25 février 1310 autorisant la construction d'un hôpital. Bruguier-Roure, *op. cit.*, p. 56-57.
7. *Ibid.,* p. 82-87. Traduction dans Le Blévec, Daniel, « L'assistance à Pont-Saint-Esprit (XIIIe-XVe siècles) », *Provence historique*, t. XXXIV, fasc. 138 (1984), p. 407-424 et part. p. 422-424.

cueil des femmes en couches et des enfants abandonnés. Calixte III, son successeur, fait de même en 1457[8]. Dans ses lettres royaux du 14 juillet 1510, Louis XII retrace à son tour la vocation du

> … très dévot et charitable hôpital ordonné d'ancienneté en notre ville du Pont-Saint-Esprit sur le Rhône, auquel lieu sont bénignement reçus, gouvernés, guéris, gardés et traités très charitablement tous pauvres malades, indifféremment de quelque maladie que ce soit, même les femmes grosses et gisantes, les enfants relevés et mis en nourrices et quand ils sont grands, marient les filles et les enfants mâles mis a métier et toutes autres personnes misérables de tous âges et contrées et du monde reçus audit hôpital[9]…

Des bâtiments adaptés

Fidèles à leur mission d'assistance, les recteurs de l'Œuvre transforment en chapelle l'oratoire dans lequel sont déposées traditionnellement les offrandes de ceux qui traversent le fleuve et en hôpital la maison des ouvriers du chantier[10]. Situé immédiatement à la sortie du pont, il consistait en une vaste salle d'un seul tenant, affectée aux pèlerins et aux mendiants, en service depuis les années 1325. Une chapelle le jouxtait au nord. Elle avait une double fonction. Les pèlerins pouvaient suivre les offices depuis leur lit par une grande ouverture donnant sur l'abside. Dans les chapelles latérales, on vénérait une statue miraculeuse, Notre-Dame-des-miracles.

Il fallut rapidement construire dans leur prolongement un second bâtiment pour les femmes en couches et les enfants, qui semble en acti-

8. « *Indigentes gravide mulieres ad parturiendum recipiuntur, in puerperio foventur* », Bruguier-Roure, *op. cit.*, p. 189-201 et 201-212.

9. *Ibid.*, p. 285.

10. Sur ces constructions, Girard, Alain, *Pont-Saint-Esprit gothique*, Pont-Saint-Esprit, 2009. *Id.*, « L'hôpital et la chapelle de l'Œuvre du Saint-Esprit de Pont-Saint-Esprit », *Congrès archéologique de France, Gard* (1999), Paris, 2000, p. 227-232. Seule subsiste aujourd'hui en partie la grande salle des pèlerins avec son portail. *Id.*, « Les origines du plan de la salle des pauvres de l'hôpital de Pont-Saint-Esprit », *Archéologie et architecture hospitalières* (Actes du colloque de l'université de Paris-XII, 1999), 2004, p. 187-199.

vité avant 1347. Il était prolongé, toujours sur la bordure du fleuve, par la demeure des personnes attachées au service hospitalier comme les nourrices, ainsi que les greniers, la dépense, le four et le cimetière. Cet ensemble était complété, au sud de la rampe du pont, depuis le milieu du XIVe siècle par le logis administratif de l'Œuvre hospitalière, agrandi à la fin du siècle suivant.

À cette époque, les recteurs laïcs, bénévoles et indépendants de tout pouvoir ecclésiastique qui administrent l'Œuvre du Saint-Esprit, sont supplantés par les prêtres desservant la chapelle. Ces derniers se sont immiscés au milieu du XVe siècle dans la gestion de l'œuvre pour finalement en prendre la tête. Le premier recteur est désormais toujours un ecclésiastique.

S'ensuit une période difficile. L'hôpital doit alors abandonner son site d'origine, sur lequel le roi fait construire une citadelle à partir de la fin du XVIe siècle. L'hôpital des pauvres passants a été transformé en casemate et celui des enfants exposés a été enfoui dans les fortifications. Après une période d'errance, un nouveau projet voit le jour en 1628. Un seul bâtiment de trois niveaux à construire devra reproduire la séparation des différentes fonctions hospitalières. Les enfants seront hébergés au second niveau. On conservera le principe de la grande salle, une pour les garçons, une pour les filles. Du côté ouest, la pièce sera réservée aux enfants en bas âge avec, à l'arrière, la chambre des nourrices. Mais l'argent manque. Il faut attendre 1630 pour voir se réaliser un nouveau projet en centre ville, moins ambitieux On acquiert la maison de Balthasar de Pichot, qui s'avère suffisamment grande pour séparer comme autrefois le quartier des enfants abandonnés des salles des malades[11].

La documentation ne nous permet pas d'entrer dans le quotidien de cet hôpital avant le XVIIe siècle. Chacun des deux services de l'hôpital, celui qui s'occupe des pauvres passants et celui des enfants exposés, emploie alors un personnel rémunéré, placé sous les ordres des prêtres. À l'« hospitalier des pauvres passants » revient l'hébergement des vagabonds de passage. Ce peut être un homme ou une femme, qui ne reste pas longtemps en poste.

11. Plans dans Alain Girard, *Pont-Saint-Esprit gothique*, p. 137-143.

***Si mon père et ma mère m'abandonnent, Yahvé me recueillera* (Ps. 26, 10)**[12]

De son côté, la « gouvernante des enfants exposés » est chargée des enfants abandonnés qu'élève l'hôpital. On apprend qu'ils sont abandonnés à la nuit tombée ou au petit matin à la porte orientale du pont ou dans une métairie en pleine campagne, et plus rarement en ville. Ils sont recueillis par des passants et portés à l'hôpital. Le plus souvent, ils sont porteurs d'un billet glissé dans les langes, les *faisses,* terme dérivé du provençal désignant le maillot.

Aujourd'hui encore, avoir entre les mains ces morceaux de papier rédigés à la hâte est émouvant. L'historien n'est pas toujours confronté à une telle charge sensible. Le contenu du billet est parfois laconique ; seul le prénom y est inscrit, le plus souvent d'une écriture phonétique, maladroite ou peu assurée. D'autres sont plus explicites, comme dans le cas de Marie-Victoire, enfant exposée au bout du pont le 23 mai 1685. Le billet précise qu'elle a été baptisée sans préciser le prénom qui lui a été donné. On décide à son arrivée de lui en donner un. On ne sait pas suivant quel critère se fait le choix. Les prénoms ne sont pas attribués en fonction du saint du jour, si on se réfère au calendrier liturgique du diocèse d'Uzès ou au calendrier clunisien[13].

Le recteur prêtre porte parfois quelques indications sur le billet, comme la date et le lieu de découverte de l'enfant. Les abandons se font à la nuit tombée ou tôt le matin quand on va dans les champs. Il est fait de façon à garantir l'anonymat de la mère au détriment de la survie de l'enfant. C'est par exemple le cas de Louis, trouvé dans une ferme isolée de la plaine de La Motte, en face de la ville sur la rive gauche du fleuve. Pour être assuré que l'enfant sera porté à l'hôpital et recueilli par l'institution charitable, l'abandon se fait parfois à la porte d'une propriété agricole de l'Œuvre du Saint-Esprit. C'est ainsi que Bertrand,

12. Sigal, Pierre-André, « Comment l'Église a sauvé les enfants abandonnés », *L'histoir*e, n° 161, 1992, p. 18-24. Sur la problématique du regard sur l'enfance, voir Ariès, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1960.
13. Roulland, Louis, *Les vies des saints… disposées selon l'ordre des calendriers,* Paris, 1703. Beléze, Guillaume, *Dictionnaire des noms de baptême*, Paris, 1863. Rappelons que le seigneur est le prieur du monastère clunisien de la ville.

recueilli le 4 mai 1685 « au bout du pont » par une femme, surnommée « la frisade », est porté à l'hôpital le lendemain « sur les cinq heures du matin »[14]. Il arrive même, comme pour Catherine, déposée un soir d'hiver et portée anonymement à l'hôpital à 22 heures que la mère s'adresse directement au recteur pour lui confier son enfant.

Même laconique, le billet indique le plus souvent que l'enfant a été baptisée (fig. 1). Mais par qui ? Certains d'entre eux rédigés en latin et d'une belle écriture, tel celui de Thérèse du 2 août 1686, laissent supposer qu'ils ont été rédigés par le curé de la paroisse où vivait la mère.

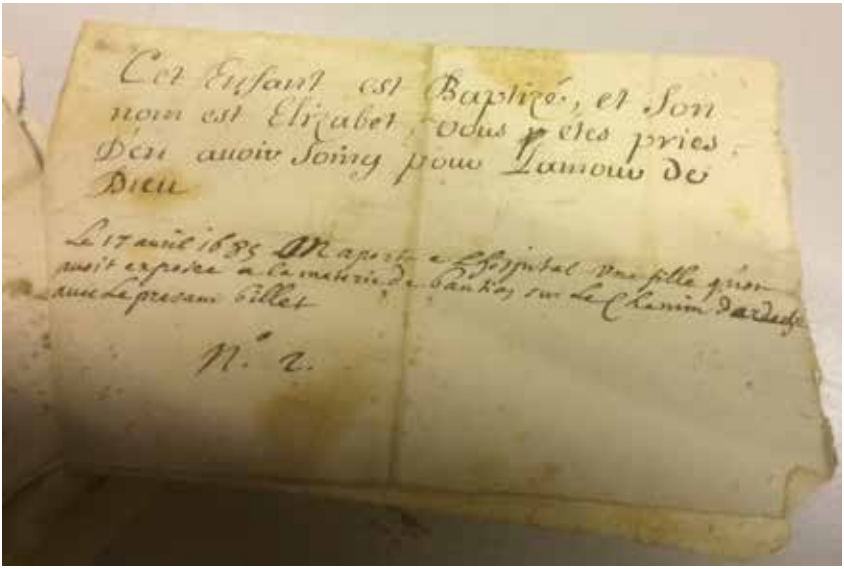
Cet Enfant est Baptisé, et son nom est Elizabet, vous y etes pries d'en avoir soing pour l'amour de Dieu

Le 17 avril 1685 M. a porté a l'hôpital une fille qu'on avait exposée a la maison de Santiny sur le Chemin d'Avignon avec le present billet

N° 2.

Fig. 1. Billet d'abandon d'Elisabeth, 17 avril 1685.
Musée d'art sacré du Gard, Archives de l'Œuvre du Saint-Esprit, chap. 24
(Photo de l'auteur).

Mais ils sont peu fréquents. Seul celui de Marie-Victoire, déjà mentionné, précise que « cette fille a été baptisée à l'église romaine ». C'est assez exceptionnel. Le billet de Marie-Thérèse donne une explication possible : « elle a reçu l'eau et non aucune autre cérémonie de l'Église ».

14. En provençal, le terme *frisado* désigne une femme dont les cheveux bouclent naturellement.

C'est la mère, semble-t-il, qui ondoie son enfant avant de l'abandonner afin de lui assurer une protection. Le droit ecclésiastique autorisait la sage-femme à le faire s'il montrait des signes de fragilité, afin de lui garantir une place au paradis. Par extension de ce rôle, la mère s'autorise sans doute le même geste. C'était vouloir lui éviter en cas de décès d'errer dans les limbes. Le baptême apparaît ainsi plus important que la vie même de l'enfant car le sacrement évite le péché originel. Ce sont là des pratiques extérieures qui ne disent cependant rien, soit de la détresse de la mère, soit du peu de cas que l'on accordait alors à la vie d'un enfant.

L'autre intérêt de ce dernier billet est de mettre l'accent sur l'une des raisons de l'abandon : la volonté de cacher une naissance illégitime. On veut, y lit-on, « mettre à couvert l'honneur de deux personnes qui sont élevées par dessus le commun », avec l'arrière-pensée de la crainte d'un scandale si la naissance venait à être connue. Y est ajoutée la mention : « priez pour ses parents afin qu'ils fassent pénitence de leur faute et en ayant un véritable repentir. » Est exprimée en outre la volonté de récupérer un jour l'enfant et de rembourser les frais occasionnés par cet abandon. Il n'est pas possible de savoir le nombre de telles naissances illégitimes, en l'absence de mention dans les registres des séries GG des archives des villes voisines.

Ainsi, le 11 avril 1683, Simon est-il abandonné par une « femme d'honneur qui se gouverne mal » (fig. 2). Il reste impossible d'identifier cette personne qui confesse son indignité. Ce billet semble faire référence à l'interdiction épiscopale de mars 1640 de fréquenter les hôtelleries et cabarets du diocèse d'Uzès car « depuis quelques années le peuple [s'est jeté] dans un tel excès de débauches[15]… » Pont-Saint-Esprit avec sa citadelle est une ville de garnison. Je n'ai pas établi pour cette époque de corrélation entre le passage des troupes et l'obligation de loger les soldats chez l'habitant. Excédée, la population locale demanda la construction d'une caserne au début du XVIIIe siècle. Pour le siècle suivant, l'état-civil montre que chaque passage de régiment est suivi d'une ou plusieurs naissances illégitimes, sans qu'on puisse toutefois établir une relation sûre entre les deux faits.

15. Arch. dép. Gard, Arch. mun. Pont-Saint-Esprit, II. 9.

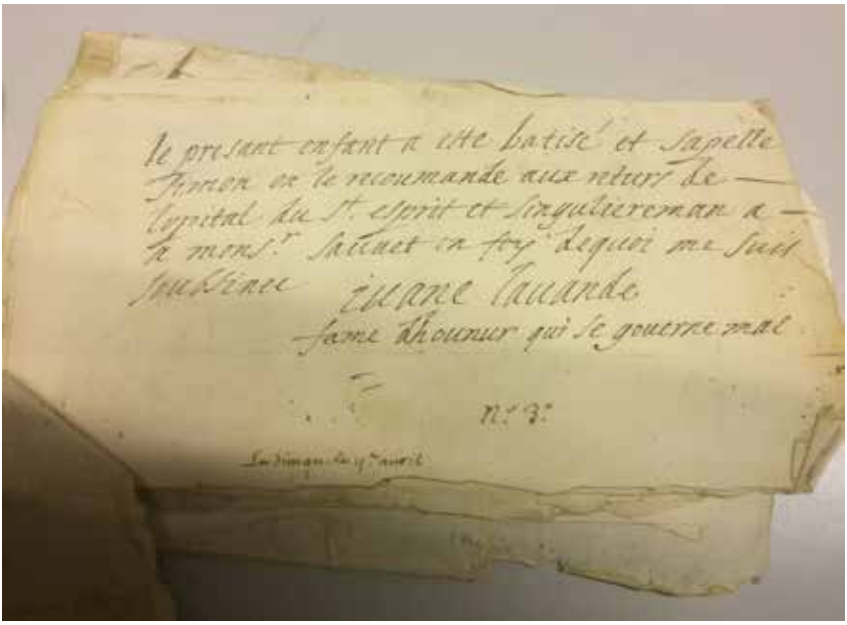
le present enfant a esté batisé et s'apelle
Simon et le recoumande aux reteur de —
l'opital du St. esprit et singulierement a —
a mons.r Salenet en foy de quoi me suis
soussigné jeanne Lauande
fame d'honneur qui se gouerne mal
n.o 3.

Fig. 2. Billet d'abandon de Simon, 11 avril 1683.
Musée d'art sacré du Gard, Archives de l'Œuvre du Saint-Esprit, chap. 24
(Photo de l'auteur).

C'est toutefois ce que laissent sous-entendre des écritures bien formées et sans faute d'orthographe, ce qui trahit, semble-t-il, un milieu instruit et sans doute à l'abri du besoin pour élever un enfant, telle Catherine. Certains billets, ainsi celui de Jeanne, laissent planer un doute sur l'origine de l'enfant, tout au moins de la mère. « L'on est prié d'en avoir soin, et pour cause ». On ne connaît pas les bonnes et évidentes raisons qui sont évoquées. D'autres promettent de rembourser rapidement les frais occasionnés par l'abandon provisoire. Le billet précise que l'enfant, une fille sans prénom, « appartient à une personne ». D'autres, comme celui de Grégoire, promettent une « récompense » quand l'enfant sera récupéré.

Comment faire valoir ses droits sur le nourrisson exposé ? Dans cette intention, un objet permettant plus tard d'identifier l'enfant est placé dans les langes. L'hôpital le conserve avec le billet. Ainsi pour cette

fille qu'on a appelée Ursule, abandonnée le 16 novembre 1682 (fig. 3). Le désir de récupérer l'enfant est parfois clairement exprimé. C'est le cas de Guillaumette qui porte sur la poitrine une croix de letton (*sic*) reliée à une attache verte.

Fig. 3. Billet d'abandon d'Ursule, 16 novembre 1682
Musée d'art sacré du Gard, Archives de l'Œuvre du Saint-Esprit, chap. 24
(Photo de l'auteur).

Gardons-nous de conclure que tous les abandons se font suite à la pression de la société. Certains paraissent liés à d'autres difficultés. La contrainte d'abandonner un enfant peut résulter d'un manque de moyen du couple pour le nourrir et l'élever. On s'en rend compte par exemple en 1709. Cette année de crise frumentaire voit l'abandon de 41 enfants. Souvent est exprimée la volonté de les récupérer lorsque les parents seront en capacité de subvenir à leurs besoins.

Un registre des enfants exposés commencé en janvier 1682

Tous ces abandons sont consignés dans un registre qui conserve également les billets glissés dans les langes. On apprend ainsi les lieux où ils ont été trouvés. À ceux déjà signalés, il faut ajouter les portes des maisons des recteurs. Le registre détaille aussi la tenue que porte l'enfant au moment de son exposition. Ce sont souvent de « mauvais haillons ». Claude porte un bonnet de taffetas si usé qu'il est impossible d'en préciser la couleur, quand il est trouvé le 27 janvier 1682. Certains enfants, peu nombreux, portent au contraire de riches habits à dentelle. La première chose est de baptiser l'enfant et de lui donner un prénom s'il n'en a pas. Le nom de famille est toujours celui du saint du dernier jour de l'année, Sylvestre. Tous les enfants de l'hôpital sont des Sylvestre.

Les abandons sont trop nombreux pour que les enfants puissent être élevés à l'hôpital. Ils sont mis en nourrice, ailleurs qu'à Pont-Saint-Esprit. À cela deux raisons. À l'époque, la bourgeoisie a pris l'habitude d'avoir recours à des nourrices pour alimenter leur enfant à la naissance. Celles-ci préfèrent aller chez les particuliers qui les rémunèrent mieux que l'hôpital. On veut aussi éviter que les mères restées anonymes ne se proposent comme nourrices pour allaiter leur propre enfant, tout en étant rémunérées. Claude, qui vient d'être mentionné, est donné à nourrir à une femme de Mondragon, sur la rive gauche du fleuve, à deux lieues environ de Pont-Saint-Esprit (fig. 4).

Mais la mesure s'avère souvent insuffisante. Pour lutter contre les abus, les enfants sont placés chez des nourrices résidant loin de Pont-Saint-Esprit, selon une pratique qui n'est pas spécifique à la seule région[16]. Dans le cas de Pont-Saint-Esprit, on les porte en basse Ardèche et dans les Cévennes, en particulier à Malons, à une vingtaine de lieues de la ville. Cette petite localité du diocèse d'Uzès ne connaît pas l'aisance des villages voisins due au travail de la laine et de la soie. C'est donc une activité d'appoint, ce qui explique les basses rémunérations, deux livres par mois, soit trois fois moins qu'à Arles et Marseille. Il est vrai que les

16. Bardet, Jean-Pierre, « L'enfant abandonné au cœur des interrogations sociales », *Histoire-Économie-Société*, 1987, p. 291-299 et Teisseyre-Sallmann, Line, « Hiérarchie et complémentarité dans un réseau urbain régional, le bas Languedoc oriental et cévenol aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Ibid.*, 1990, p. 337-364.

Lanteaume marchand, et andre Terme —
1682

Claude Hendragon

Hopital

Fig. 4. Registre des enfants exposés, Claude.
Abandonné et baptisé le 27 janvier 1682, il est mis en nourrice le 30. Il retourne à l'hôpital le 17 août 1684 où il décède le 26.
Musée d'art sacré du Gard, Archives de l'Œuvre du Saint-Esprit, chap. 24
(Photo de l'auteur).

enfants sont habillés par l'hôpital qui donne, comme dans le cas de Cécile, 4 draps, 2 langes et 2 *faisses*, c'est-à-dire des maillots. Plus grands, on leur fournit des chemises, robes, justaucorps, des bas et des souliers. On sent poindre un intérêt pour l'enfant en tant que personne. Il mérite d'être noté car il paraît nouveau et, de ce fait, encore peu fréquent.

Malgré l'éloignement, l'hôpital exerce une surveillance des nourrices. On n'hésite pas à leur retirer l'enfant en cas de soins insuffisants ou de mauvais traitements. Ainsi fut fait en 1719 pour l'une d'elles. En sens inverse, l'hôpital peut accepter que la famille nourricière devienne famille d'accueil. C'est « gratis à l'advenir ». Cette pratique est nommée la « décharge » à Angers à la même époque[17]. Ceux qui sont élevés

17. Danet, Vincent, « Mise en nourrice et devenir des enfants exposés d'après les

dans l'hôpital ont plus de chance. Ils ne manquent pas de soin. L'hôpital fait appel, lorsque cela est nécessaire, à un personnel médical spécialisé local qui ne fait pas partie de la maison. On a recours aux services d'un chirurgien, d'un médecin et d'un apothicaire.

Quand ils sont âgés de 10-12 ans, les enfants reviennent à l'hôpital où un précepteur les « instruit »[18]. L'information n'est pas anodine. L'*infans*, littéralement « non parlant, ne pouvant s'exprimer », devient *puer*. On lui donne alors un apprentissage formel de la grammaire par un pédagogue. C'est la première étape à son intégration dans la société. On retrouve là, semble-t-il, le poids de la culture romaine antique dans cette contrée méridionale, sans doute transmise par le prieuré clunisien, ainsi qu'il a été dit plus haut. Les garçons sont mis en apprentissage auprès d'un artisan : potier d'étain, tailleur, menuisier, serrurier… D'autres travaillent comme « valets » dans les propriétés de l'hôpital. Nourris et logés, ces derniers reçoivent une faible rémunération. Certains, plus rares, accèdent à la prêtrise. Devenus prêtres-blancs de l'hôpital, ils sont prioritaires pour occuper les places devenues vacantes, par arrêté du parlement de Toulouse du 29 août 1669[19]. Cette possibilité d'accéder à la prêtrise signifie qu'ils ne sont pas considérés comme des enfants illégitimes car il est impossible de savoir s'ils sont nés hors mariage, nés de l'adultère ou abandonnés pour des raisons économiques. Quoi qu'il en soit, ils sont aptes à s'occuper à leur tour des enfants exposés.

Quant aux filles, selon une instruction des années 1550, à laquelle on entend rester fidèle, « dès lors [qu'elles] seront en aige de dix à onze ans, les recteurs les mettront au service de maistres, en maisons honnestes et plus honorables qu'ils pourront trouver, et après, estant en aige de marier, seront par eux mariés et dotées à la coustume[20] ». On les gratifie d'une dot de 20 à 30 livres.

Malgré ce, le taux de mortalité de ces enfants placés en famille est élevé, soit un sur deux, inférieur cependant à ceux de grandes villes

registres canoniaux de la ville d'Angers (1660-1765) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 113-4, 2006, 7-34. Entre 9 et 11 ans, on estime qu'un enfant est dorénavant assez grand pour gagner sa vie ou du moins y contribuer en partie.

18. Les gages du sieur Bérenguier s'élèvent à 8 livres en septembre 1675.

19. Bruguier-Roure, *Cartulaire*, p. 142-144.

20. Cité par Bruguier-Roure, *Chronique*, p. 90-91.

comme Poitiers où seulement moins d'un quart parvient à l'âge de sept ans. Sur 144 enfants en nourrices à la fin du XVIIe siècle (70 filles et 74 garçons), on enregistre 76 décès (37 filles et 39 garçons), dont 52 au cours de leurs deux premières années. Tel est le cas de Bertrand, exposé le 4 mai 1685 et décédé le 28 juillet 1686. La nourrice reçoit 15 sols pour l'enterrement, qui a lieu dans sa paroisse.

De la naissance à la mort, l'anonymat est le seul viatique. Ce constat invite l'historien à garder une distance avec le temps dans lequel il vit, marqué par un surinvestissement affectif, au contraire d'hier où l'amour maternel semble absent, tout comme la considération envers l'enfant. Pour autant, il ne doit pas perdre de vue qu'il travaille sur des traces indirectes qui n'autorisent aucune conclusion hâtive et à portée générale, tant il paraît hasardeux d'esquisser une histoire globale à partir d'un seul exemple.

La lutte contre les abus

Le nombre croissant d'enfants abandonnés finit par mettre en péril la survie de l'institution hospitalière. C'est pour cette raison qu'on entend lutter contre les abus. Rien ne laisse supposer un changement de regard sur la place de l'enfant dans la société. De même, il n'est fait aucune mention de suspicion d'infanticide, qui à l'époque n'était pas distinct de l'avortement, ce qui ne signifie pas qu'il n'y en ait pas eu mais que ceux qui ont échappé à la justice sont restés inconnus. On pourrait être surpris également que les recteurs ne se préoccupent pas de retrouver la mère, une grossesse ne pouvant pas passer inaperçue dans une petite ville. C'est oublier que la majorité des abandons se fait sur l'autre rive du fleuve par des personnes étrangères à la localité.

Lors de la séance du 9 novembre 1694, le bureau relit solennellement la bulle du pape Nicolas V de 1448 pour se persuader du bien-fondé de son action et assurer sa pérennité. On poursuivra donc comme par le passé. Mais comment continuer sans corriger l'abus de l'exposition des enfants ? Les recteurs sont des bénévoles occupés par leurs activités professionnelles ; les prêtres ne logent pas sur place… Déjà, en avril 1674, l'occasion s'était présentée de frapper un grand coup contre un père d'enfant illégitime. Le maçon Simon Deville avait fait placer à

l'hôpital l'enfant naturel qu'il avait eu d'une dénommée Marchonne. Il est emprisonné. Le bureau statue : « Il est nécessaire d'avoir un exemple pour… éviter les abus qui se glissent journellement ». Un arrangement est trouvé. Le maçon paiera les frais de poursuite, de nourriture de l'enfant depuis son exposition et pour les années à venir. De plus, il ira « servir le roi dans la compagnie du sieur de la Bousquette, capitaine du régiment de Normandie ». En septembre suivant, le bureau constate avec satisfaction que le nombre des abandons a diminué depuis deux mois.

Comme ailleurs, notamment à Bayonne[21], on cherche à enrayer l'inflation de l'abandon des nourrissons, pas toujours causé par la pauvreté, rappelons-le. Avant que la mère n'accouche, on lui fait rédiger une confession, Les archives hospitalières conservent celle de Dauphine Guittard, enceinte des œuvres de Dubord, dit Lamartine, datée du 20 mars 1708[22]. On se donne aussi les moyens de reconnaître les enfants nés d'union illégitime et que les mères pourraient abandonner. C'est le cas d'une fille de Cavillargues, village près de Bagnols-sur-Cèze, engrossée par un militaire. Elle a accouché à Grenoble puis est revenue dans son pays. Son garçon est marqué aux oreilles en juillet 1719 pour pouvoir être reconnu en cas d'abandon.

Mais, chaque fois, le répit est de courte durée. Déjà en janvier 1694, on dénonçait une « dépense si grande que le revenu de l'hôpital y peut à peine survenir ». L'intendant du Languedoc avait été sollicité pour publier une annonce dans les paroisses, notamment du Dauphiné, pour préciser que désormais on ne recevra plus d'enfants à moins que les parents ne paient 60 livres. L'évêque d'Uzès avait approuvé la démarche. Réagir s'imposait. En novembre 1694, 150 enfants étaient placés chez

21. Bonnetti, Philippe, « Abandons d'enfants et niveaux de culture à Bayonne au XVIIIe siècle », *Annales du Midi*, n° 178 (avril-juin 1987), p. 157-173.

22. Il s'agit de François-Louis de Chansiergues du Bord, connu sous le nom de « capitaine La Martine », né à Pont-Saint-Esprit le 17 août 1678, capitaine au régiment de Condé et mort sans alliance. La déclaration de grossesse est faite par-devant le viguier du seigneur-prieur, Joseph-Antoine de Chansiergues (1678-1733), qui est le cousin du père de l'enfant qu'elle porte, issu de la branche principale des Chansiergues, qui compte le vénérable François de Chansiergues (1634-1691), fondateur des petits séminaires. D'Onoran, Henri-François, *Généalogie de la maison de Chansiergues*, Paris 1918, p. 17 et p. 10.

des nourrices et une vingtaine élevée dans l'hôpital. Plus des deux tiers des revenus sont alors utilisés à la nourriture et à l'éducation des enfants.

Autre problème récurrent : Les recteurs restent très attentifs à la gestion de l'hôpital des enfants exposés car les personnes qui le fréquentent peuvent porter atteinte aux mœurs et fournir de mauvais exemples. C'est une source permanente d'ennuis. En témoigne le remplacement fréquent de la gouvernante[23]. On reproche aux nourrices et aux filles-mères leurs mauvaises mœurs et à la gouvernante son laxisme, les recteurs reconnaissant qu'il lui est difficile de se faire respecter. En avril 1682, elle « a été maltraitée et excédée ». Les recteurs prennent en charge les poursuites. Ce sont autant de mauvais exemples pour les enfants auxquels on veut donner une éducation saine.

Ainsi, d'année en année, les recteurs entendent-ils rester fidèles aux engagements de leurs prédécesseurs. Mais ce ne se fut pas sans discussions. On tient à garder l'autonomie de l'institution. Les prêtres, de leur côté, sont attachés à leurs privilèges et ne veulent pas qu'il y soit porté atteinte. Finalement, on opte pour une solution suivie dans plusieurs hôpitaux du royaume.

L'arrivée des filles de la Charité

On fait appel à la compagnie des Missions pour obtenir trois sœurs « appelées vulgairement les filles de la Charité » ou « sœurs grises ». Edme Jolly, supérieur de la Compagnie des missions, annonce l'envoi de trois filles de la Charité à l'hôpital par courrier du 30 octobre 1694. Elles prennent leur service le 5 novembre 1694. D'emblée, elles font l'unanimité. Elles deviennent indispensables et, dès 1699, arrive une quatrième religieuse.

Néanmoins, une autre difficulté majeure reste à résoudre. Les sœurs se heurtent à la liberté de mœurs qu'introduisent les nourrices et les

23. En 1664, l'une d'elles, Françoise Martine, ne reste en poste que 5 mois et 10 jours. En avril 1673, le prébendier François Bellin congédie Marguerite Romaine, recrutée en janvier de l'année précédente, et lui confisque la clef du bâtiment. Le bureau prend sa défense et la rétablit dans ses fonctions, qu'elle est néanmoins contrainte d'abandonner six mois plus tard.

filles-mères fréquentant l'hôpital. Ne pouvant pas résoudre le problème par elles-mêmes, elles en informent leur congrégation. Par courrier du 14 janvier 1701, la supérieure des filles de la Charité demande aux recteurs de faire cesser la venue des « personnes décriées pour le vice d'impureté ou atteintes du mal qui en procède » ainsi que « toutes celles qui méritent quelques corrections ou d'être renfermées ». Les sœurs ne sont pas, explique Julienne La Boue en s'appuyant sur la convention de 1694, « les servantes des personnes qui vivent mal, ni... leur concierge ». En conséquence, « ne pouvant pas résister plus longtemps à la fatigue et aux insultes », elle menace à mots couverts de les retirer de l'hôpital, si rien n'est fait rapidement. Les recteurs réagissent promptement. Ils écrivent à la supérieure le 21 et le 13 février, celle-ci les remercie d'avoir fait « cesser la coutume qui s'introduisait de faire châtier[24] les personnes de mauvaise vie dans votre hôpital », de façon « à ce que telles sortes de gens ne troublent pas davantage le repos de nos malades et celui de leurs servantes ». Ainsi l'hôpital retrouve-t-il sa mission de maison d'éducation attestée depuis la fin du Moyen Âge. Mais cette notoriété retrouvée ne fait qu'accroître le nombre d'enfants. Les communes de la vallée du Rhône, de Valence à Orange, qui n'ont pas d'asile, continuent d'y envoyer les nouveau-nés, en acceptant de financer leur entretien comme à la fin de la période médiévale[25]. Le rôle de premier plan que jouent désormais les religieuses est confirmé par le fait qu'elles gèrent les dépenses et rendent compte aux recteurs en fin d'exercice. C'est une sœur qui s'occupe désormais de la pharmacie et de son approvisionnement[26].

Au cours de la Révolution, les sœurs, au nombre de six depuis 1754, abandonnent leur tenue religieuse pour pouvoir rester au service de l'hôpital, qui occupe désormais l'ancien monastère des visitandines, en particulier des enfants. Patiemment au cours de la première moitié du XIXe siècle, le conseil d'administration, qui remplace les recteurs de l'Ancien Régime, et les sœurs reconstituent l'élan charitable d'hier. Au milieu du siècle est construite une aile pour les filles orphelines et en

24. Au sens de soigner.
25. Le Blévec, *La part du pauvre*, II, p. 849-850.
26. Girard, Alain, *L'apothicairerie de l'hôtel-Dieu de Pont-Saint-Esprit*, Pont-Saint-Esprit, 2014, p. 57.

1856, suite à un legs, la sœur Littaye, supérieure, ouvre un orphelinat pour les garçons, rattaché directement à l'hôpital en 1875. Il subsista jusqu'en 1955, mettant ainsi un terme à ce qui fut l'incarnation de la charité dans cette ville[27].

27. Chauvet, Pierre, *L'orphelinat Littaye de Pont-Saint-Esprit 1855-1955*, Pont-Saint-Esprit, 1991.

Séance du 12 avril 2019

MERCI MONSIEUR DARWIN, SIGNÉ *Lumbricus terrestris*

par Christian FELLER
correspondant

« La disparition des vers de terre est aussi grave que le réchauffement climatique ! » C'est le cri d'alarme que lance, en 2018, Hubert Reeves, le célèbre et populaire astrophysicien, lors de plusieurs conférences données pour des scolaires en vue de défendre la biodiversité. Comment le ver de terre, cet « animal gluant », a-t-il pu être ainsi hissé de nos jours au sommet des grands enjeux de la planète ?

C'est avec un des plus grands scientifiques de l'humanité, Charles Darwin, que cette histoire commence lorsque le jeune Darwin remet les pieds en Angleterre le 2 octobre 1836, après un tour du monde de cinq années sur le bateau scientifique le « Beagle ».

Darwin et *M. Lumbricus* se rencontrent

Dès son retour, Darwin rend visite, en septembre 1837, à son oncle maternel – Josiah Wedgwood II – à Maer Hall, cet oncle, directeur des fameuses faïences anglaises du même nom, qui a convaincu le père de Charles de laisser partir son fils sur le « Beagle ». C'est dire s'il est important pour Darwin… L'oncle deviendra d'ailleurs son beau-père.

Alors qu'ils se promènent, l'oncle fait remarquer à Darwin qu'une parcelle, actuellement en prairie depuis quinze années, avait été initialement recouverte de fragments de marne, de chaux, de briques et de cendres qui ont disparu maintenant.

Premier profil de sol publié par Darwin (1838[1], 1840[2])

Les deux compères font creuser une fosse dans le sol (on dit un « profil » de sol en langage scientifique) et observent, sur la coupe (fig. 1), qu'effectivement les objets décrits par l'oncle sont maintenant

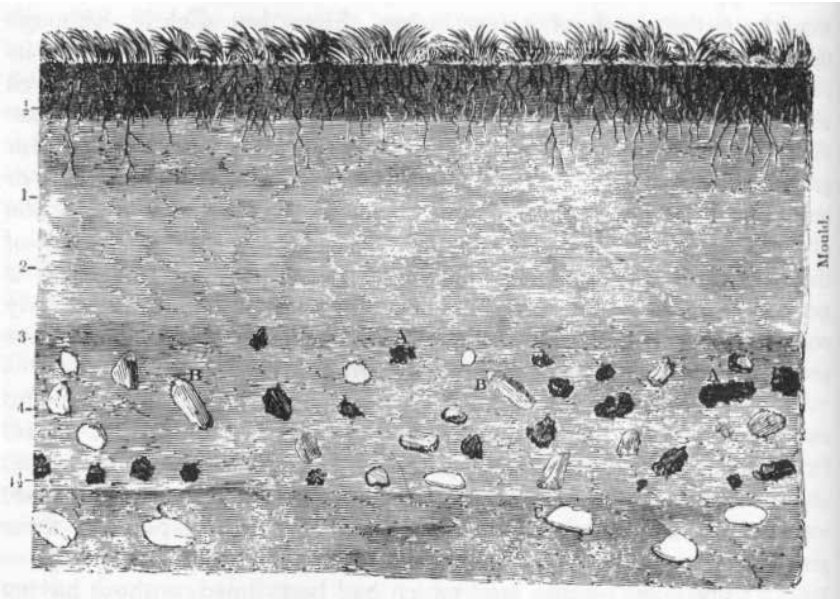

Fig. 1. Premier profil de sol publié par Darwin (1838, 1840, voir notes 1 et 2).

enfouis entre 7 et 10 cm de profondeur. Ils font l'hypothèse que ce phénomène pourrait être dû aux vers de terre qui auraient recouvert les ob-

1. Darwin, Charles, « On the Formation of Mould », *Proceedings of the Geological Society of London*, vol. 2, 1838, pp. 574-576.
2. Darwin Charles, « On the Formation of Mould », *Transactions of the Geological Society of London*, vol. 5, 1840, pp. 505-509 (d'après Darwin, 2001, p. 17, voir la référence complète à la note 10).

jets par de la terre qu'ils prélèvent en profondeur et déposent en surface. Les objets ne se sont donc pas enfoncés mais ont été recouverts. L'oncle voyant Darwin s'enthousiasmer ne pensait pas que son neveu prendrait ces « choses triviales » au sérieux. C'est la rencontre de Darwin avec *M. Lumbricus.*

1837. Darwin a 27 ans. Il ne le sait pas encore mais il est déjà très célèbre. En effet, au-delà de ce qu'il vient de rapporter en Angleterre, il a tout au long de son voyage envoyé des caisses de collections de végétaux et d'animaux, de fossiles, ainsi que des écrits géologiques et quelques observations sur les populations rencontrées au cours de ce voyage géographique et scientifique, tout ceci reçu et évalué par de grands savants britanniques de l'époque. C'est ainsi qu'il est très rapidement accepté à la prestigieuse Société géologique de Londres et qu'on lui demande de présenter les premiers résultats très attendus de ses recherches.

Et de quoi discourt-il en 1837 à sa troisième communication ? De l'activité des vers de terre dans une prairie de son oncle ! Certains auditeurs vont jusqu'à dire qu'ils attendaient mieux de Darwin et que ce sont des « balivernes » ! Au cours de cette communication qui sera publiée à la fois dans les *Proceedings* en 1838 et dans les *Transactions* en 1840 de la Société géologique[3], Darwin, par ses observations, met en évidence le rôle majeur que doivent jouer les vers de terre dans la formation et les propriétés des sols dont une grande partie passe par leur tube digestif.

Une vie à deux s'installe

La réaction des membres de la Société géologique de Londres aurait pu décourager Darwin de poursuivre ses recherches sur ce sujet. Mais il n'en est rien, le ver avait déjà fait son trou dans la tête de Darwin. Celui-ci poursuivra son intérêt sur *M. Lumbricus* comme en témoignent de petites notes journalistiques en 1844[4] et 1869[5], issues des premières

3. Darwin, Charles, 1838, 1840, *op. cit.*
4. Darwin, Charles, « On the Origin of Mould », *Gardner's Chronicle and Agricultural Gazette*, n° 14, 6 avril 1844, p. 218 (voir Darwin, 2001, *op. cit.*, p. 186).
5. Darwin, Charles., « The Formation of Vegetable Mould by Earthworms ». *Gardner's Chronicle and Agricultural Gazette*, n° 20, 15 mai 1869, p. 530 (voir Darwin, 2001, *op. cit*., p. 188).

publications de 1838 et 1840. Mais, c'est surtout à partir de 1871 que les vers de terre redeviendront un sujet de recherche important pour lui. Une abondante correspondance fut échangée entre Darwin et des collègues en Angleterre ou à l'étranger et des expériences et observations de terrain furent menées au cours des années suivantes (1871-1881), notamment avec l'aide de trois de ses fils dans le but de rassembler l'information nécessaire pour rédiger son ouvrage sur les vers de terre qui sera publié en 1881[6], « avant qu'il ne les rejoigne »[7] comme il l'a écrit !

Les thèmes de recherche de Darwin sur ce sujet peuvent être résumés par les titres des sept chapitres de son ouvrage publié en anglais en 1881. Nous les emprunterons à l'édition française de1882[8], traduite de l'anglais par M. Levêque et préfacée par M. Edmond Perrier[9]. Les chapitres I et II sont consacrés aux « Habitudes des vers », le chapitre III à la « Quantité de terre fine apportée à la surface par les vers », le chapitre IV au « Rôle joué par les vers dans l'enfouissement de monuments anciens », les chapitres V et VI au « Rôle joué par les vers dans la dénudation du sol », le chapitre VII à la « Conclusion » qui intègre aussi des réflexions sur l'importance des vers pour l'agriculture.

Signalons aussi, pour le lecteur français contemporain, une récente édition française (2001)[10] à partir d'une nouvelle traduction de l'ouvrage de 1881 avec un beau texte introductif de Patrick Tort. Les citations de Darwin données dans cet article proviennent de cette édition de 2001.

6. Darwin, Charles, *The Formation of Vegetable Mould through the Action of Worms with some Observations on their Habits.* London, John Murray ed., 298 p.
7. Desmond, Adrian, Moore James, *Darwin. The Life of a Tormented Evolutionist*, London, Penguin Books, 1992.
8. Darwin, Charles, *Rôle des vers de terre dans la formation de la terre végétale,* traduit de l'anglais par M. Levêque, préface de Edmond Perrier, Paris, C. Reinwald, 1882, XXVII, 254 p.
9. Ce n'est malheureusement pas le « Louis-Eugène Perrier » (médecin, 1835-1912), directeur et propriétaire de la source éponyme de Vergèze, ce qui m'aurait permis de rattacher les vers de Darwin à l'histoire naturelle du Gard ! Edmond Perrier (1844-1921) fut un grand zoologiste et anatomiste français, darwiniste, titulaire d'une chaire du Museum d'histoire naturelle de Paris, puis directeur de cette institution.
10. Darwin, Charles, *La formation de la terre végétale par l'action des vers avec des observations sur leurs habitudes*, traduction d'Aurélien Berra, coordonnée par Michel Prum, précédé de « Un regard vers la terre » par Patrick Tort, Paris, éd. Syllepse, 2001, 196 p.

Qualités sensorielles et mentales.

Nous apprenons que les vers de terre vagabondent la nuit, ont une capacité d'attention, distinguent le froid et le chaud, ainsi que la lumière de l'obscurité. Ils n'ont qu'une faible capacité d'odorat, mais adorent l'oignon et le chou, en préférant le chou rouge au choux vert ! Enfin, selon Darwin, les vers sont capables de passion sexuelle puisque pour copuler, ils n'hésitent pas à sortir en plein jour, au risque d'être la proie des prédateurs.

Pour découvrir si les vers sont sourds ou non, Darwin en dispose dans un bocal qu'il pose sur son piano et découvre que les vers s'agitent lorsque Emma (sa femme, très musicienne) joue du Chopin : les vers auraient-ils l'oreille musicale ? Finalement non, car quand le bocal est déplacé sur un guéridon près du piano, les vers restent immobiles ; les vers sont donc sourds mais sensibles aux vibrations.

Une question qui occupe une partie importante du livre tourne autour de la question de savoir si les vers sont intelligents ou non ? Ce sera d'ailleurs, selon son fils Francis Darwin (1888)[11], l'une des parties qui fera aussi le succès de l'ouvrage. Darwin part de l'idée que l'activité principale des vers de terre pour se nourrir est de collecter et enfouir des feuilles dans leur terrier. Si c'était une activité humaine, comment jugerait-on si elle est intelligente ou non ? Tout simplement en réfléchissant à la façon la plus pratique pour tirer facilement une feuille et la faire pénétrer dans une galerie menant au terrier. Il s'agit donc d'observer comment le ver mène cette action avec les feuilles qu'il enterre : les tire-t-il n'importe comment ou en choisissant l'extrémité qui permettra l'enfouissement le plus aisé possible ? Darwin va donc, d'une part, observer un grand nombre de terriers naturels pour noter comment les feuilles sont disposées, d'autre part, mettre en place des expérimentations avec, à chaque fois, des centaines de feuilles de formes et d'origines (locales ou étrangères) variées qu'il a lui-même choisies pour observer et quantifier le comportement des vers de terre. C'est pratiquement une affaire de famille car il est aidé en cela par trois de ses fils, mais plus particu-

11. Darwin, Francis, 1888. *La vie et la correspondance de Charles Darwin. Avec un chapitre autobiographique*, traduit de l'anglais par Henry C. de Varigny, Paris, C. Reinwald Libraire-Éditeur, 2 vol., 1888, 701 p. et 794 p.

lièrement par Francis (l'éditeur de la correspondance de Darwin). Les expériences et les résultats sont résumés dans le tableau 1.

							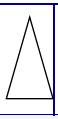	
%	**Tilleul**	**Rhodo-dendron**	**Pin noir**	**Clématite**	**Frêne**	**Robinier**	**Triangle large**	**étroit**
Sommet	**79**	**34**	**0**	**76**	**48,5**	**44**	**59**	**65**
Milieu	**17**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**25**	**14**
Base	**4**	**66**	**100**	**24**	**51,5**	**56**	**16**	**21**

Tableau I. Description sommaire des expériences faites par Darwin sur l'enfouissement des « feuilles » par les vers de terre pour évaluer l'intelligence des vers de terre.

Pour les feuilles de son jardin qu'il observe déjà enfouies dans les terriers, il constate que la majorité (80 %) l'est par le sommet qui est la partie la plus pointue (résultats non présentés ici). C'est le cas des feuilles de tilleul bien que cet arbre ne soit pas originaire d'Angleterre.

Il met ensuite en place des expérimentations avec des feuilles spécifiques, aux formes variées qui se caractérisent par une particularité qu'il veut tester, par exemple la base plus pointue que le sommet comme le rhododendron ou les aiguilles de pin noir (tableau 1). Dans ces deux cas, c'est bien alors par la base que les feuilles sont préférentiellement enfouies. Et les expériences se multiplient avec d'autres types de feuilles (clématite, frêne, robinier) avec des résultats qui montrent une certaine logique dans le choix du mode d'enfouissement (tableau 1). Lorsque la base est aussi pointue que le sommet (frêne ou robinier), l'enfouissement a lieu avec des résultats à peu près identiques pour les deux extrémités. Alors Darwin s'interroge sur la possibilité d'autres facteurs sensoriels qui pourraient intervenir comme l'odeur ou le goût de la feuille ? Il invente alors, ce que l'on appelle de nos jours un « modèle expérimental » en supprimant les feuilles pour n'utiliser que des triangles de papier à base « large » ou « étroite » (tableau 1) : à chaque fois, le choix du ver

est en accord avec ce qu'une logique humaine aurait choisie, c'est-à-dire tirer l'objet par l'extrémité qui permet l'enfouissement le plus aisé dans la galerie du ver. Autrement dit, le ver de terre fait un choix intelligent.

Et Darwin de considérer : « Il nous est difficile d'échapper à la conclusion que les vers montrent un certain degré d'intelligence dans leur manière d'obturer leurs galeries »[12].

Le ver de terre et le sol : la pédologie

Darwin est le premier à publier dans la littérature scientifique des schémas qui montrent les différents « horizons » de sol, ces couches de terre de morphologies différentes qui constituent ce que l'on appelle scientifiquement un sol (voir fig. 1). Darwin calcule que toute la surface du sol de l'Angleterre passe en une vingtaine d'années à travers l'intestin des vers de terre et est suffisamment transformée pour que cette terre que l'on nomme habituellement « terre végétale » serait mieux qualifiée de « terre animale » ! En effet ce sont les déjections / excréments des vers de terre, que l'on nomme turricules et constitués de mélange de terre de profondeur et de débris végétaux, qui sont déposés en surface (fig. 2).

Fig. 2. À *gauche, photographie actuelle de turricules de vers de terre (Vietnam, cliché E. Blanchart) ; à droite, schéma de Darwin (1882, p. 87) de l'accumulation de turricules dans certaines régions.*

12. Darwin, 2001, *op. cit*., p. 75.

Darwin en étudie non seulement la vitesse d'accumulation mais aussi les caractéristiques chimiques : il montre que les turricules sont enrichis en éléments nutritifs pour la plante. Autrement dit, la formation du sol actuel est fortement dépendante de l'activité des vers de terre. Darwin est un immense précurseur de la pédologie.

Le ver de terre et la plante : l'agronomie

Cette terre végétale (l'humus) est très importante pour la fertilité des terres et son existence dépend de l'activité des vers qui jouent un rôle essentiel, aussi bien pour les propriétés physiques que chimiques des sols. Sur le plan physique, de la création des galeries par les vers de terre dépend la porosité du sol et donc la circulation de l'air et de l'eau, la pénétration des racines. Par ailleurs, l'enrichissement des turricules en nutriments pour la plante participe des qualités chimiques du sol. Citons une partie de la conclusion (chapitre VII) de Darwin. Voici quelques extraits :

> Les vers préparent le sol d'une manière excellente pour le développement des plantes […] ils exposent la terre végétale à l'air, et la tamisent de sorte qu'il n'y reste pas de pierres plus grosses que les particules qu'ils peuvent avaler [… divers matériaux utiles aux plantes] sont enfouis par les vers […] et mis à la portée des racines […] les feuilles sont mêlées à une grande quantité de terre […] qui forme le riche humus de couleur sombre [… Les galeries] permettent à l'air de pénétrer dans le sol en profondeur. Elles facilitent aussi grandement la descente des racines […] De nombreuses graines doivent leur germination au fait d'avoir été recouvertes par des déjections […] Le terrain […] est labouré par les vers de terre.[13]

Le ver de terre est l'ami de l'agriculteur !

Le ver de terre et les civilisations passées

Dans ce chapitre, Darwin montre en quoi le ver est important pour l'archéologie. Au chapitre III, il avait déjà indiqué comment les vers de terre étaient capables de quasi recouvrir de gros blocs de pierre comme ceux couchés de Stonehenge. Au chapitre IV, il étend cette observation,

13. Darwin, 2001, *op. cit*., p. 177, 179.

avec schémas à l'appui, à de très nombreux sites archéologiques conservés grâce à leur enfouissement, par les vers, sous plusieurs dizaines de centimètres dans le sol. Ces vestiges et édifices anciens, comme des villas romaines, des pavages, des mosaïques, etc. sont donc protégés des pilleurs. Darwin fait encore œuvre de pionnier, et de souligner que, finalement …

> … les archéologues devraient être pleins de gratitude pour les vers, car ceux-ci protègent et conservent pendant une période indéfinie tout objet, non passible de décomposition, abandonné à la surface du terrain, en l'enfouissant sous leurs déjections[14].

Le ver de terre est l'ami de l'archéologue !

La dénudation du sol (cycle érosion-sédimentation) et la formation des paysages

Le ver transforme-t-il la Terre ? Le ver transporte de la terre du sol de profondeur pour la déposer en surface. Une partie de celle-ci peut être entraînée en aval sous l'action des eaux pluviales (ou du vent) et donc participer de ce que l'on appelle « le cycle érosion-sédimentation », processus à l'origine du façonnement des paysages et de la formation des sédiments.

Par des mesures très astucieuses et très nombreuses dans son jardin ou dans des prairies avoisinantes, et avec la seule aide d'un peu de peinture et d'un arrosoir, Darwin est capable d'évaluer, pour diverses pentes, la masse de terre provenant de l'activité des vers, qui participe du cycle érosion-sédimentation. Après avoir peint des turricules et les avoir arrosés pour simuler l'effet de la pluie sur l'entraînement des particules de sol, il mesure, dans des conditions de pente variées, à quelles vitesses et pour quelles quantités de terre, les débris de turricules sont entraînés par la pluie, pour, de proche en proche, se retrouver en bas de parcelle puis dans les petites rivières. Les valeurs annuelles qu'il donne concordent avec nos mesures contemporaines !

Par calcul et généralisation, il rapproche ses propres données mesurées des débits solides (quantité de terre transportée par les eaux) aux

14. *Ibid.*, p. 177.

embouchures des grands fleuves, que l'on commençait à mesurer. Il conclut que les vers ont joué, et jouent toujours, un rôle important dans les paysages tels que l'on peut les observer aujourd'hui : l'activité du ver de terre a un effet à l'échelle planétaire. C'est en quelque sorte un travail précurseur de ce que l'on nomme maintenant les « changements globaux » de la planète que l'on estime être sous une large dépendance des activités humaines (évidemment) mais aussi biologiques au sens large. Cette partie de l'ouvrage en est une illustration très en avance sur son temps, une nouvelle perception du fonctionnement de la planète, perception qui sera d'ailleurs reprise par Lovelock et Margulis et à la base de leur « hypothèse Gaïa »[15].

1881, un best-seller signé Darwin & *Lumbricus*

L'ouvrage est publié le 10 octobre 1881. Dès sa sortie, 2 000 exemplaires sont vendus immédiatement ; le 5 novembre 1881, l'éditeur écrit à Darwin *:* « We have now sold 3 500 worms[16] ». De novembre 1881 à février 1884, 8 500 exemplaires de la seule édition anglaise seront vendus, soit plus que la vente de *L'origine des espèces*, l'œuvre maîtresse de Charles Darwin.

De nombreuses éditions en langues étrangères suivront très rapidement, dès 1882 : en allemand (traduction par Carus), en français (traduction par Levêque avec une préface de Edmond Perrier), en italien (trad. Lessona), en russe (deux éditions différentes simultanées, trad. Menzbier, Lindeman).

Dans sa conclusion (chapitre VII), Darwin rappelle le rôle que les vers ont joué et continuent de jouer : dans l'histoire physique du globe, dans l'agriculture, dans l'archéologie et il insiste, une fois de plus, sur leur intelligence. Il est difficile de ne pas citer le paragraphe final du livre :

15. https://fr.wikipedia.org/wiki/Hypoth%C3%A8se_Ga%C3%AFa
16. Graff, Otto, « Darwin on Earthworms - the Contemporary Background and what the Critics Thought », *in* Satchell, J.E., ed., *Earthworm Ecology : From Darwin to Vermiculture*, Chapman and Hall, London, 1983, p. 5-18.

> Lorsque nous contemplons une vaste étendue couverte de gazon, nous devrions nous rappeler que son aspect uni, dont dépend une si grande part de sa beauté, est principalement dû à ce que toutes les inégalités ont été lentement nivelées par les vers. Il est merveilleux de songer que l'ensemble de la terre végétale superficielle, sur toute étendue de ce genre, est passée, et est destinée à passer de nouveau, par le corps des vers après un intervalle de quelques années. La charrue est l'une des plus anciennes et des plus précieuses inventions de l'homme ; mais bien avant que ce dernier n'existât, le terrain était en fait régulièrement labouré, et il continue encore à être labouré de la sorte par les vers de terre. *On peut douter qu'il y ait beaucoup d'autres animaux qui aient joué un rôle aussi important dans l'histoire du monde que ces créatures d'une organisation inférieure…* »[17].

Curieusement, si l'édition de 1881 fut un succès populaire, l'ouvrage a été oublié pendant près d'un siècle par les scientifiques darwiniens ce qui est probablement lié au fait que cet ouvrage ne s'inscrit absolument pas dans le cadre général de la théorie de l'évolution. Cela a dû être considéré comme « un petit livre amusant », et guère plus !

Et pourtant… Des dizaines de colloques nationaux ou internationaux sur la faune du sol, spécialisés sur un groupe donné ou, au contraire généraux, se tiennent chaque année et réunissent selon la dimension nationale ou internationale des dizaines à plusieurs centaines de chercheurs. De nos jours, la thématique du rôle de la faune du sol dans le fonctionnement des agroécosystèmes est considérée comme essentielle et, qui plus est, les travaux scientifiques actuels vont totalement dans le sens de la démarche et des données publiées par Darwin. Cette thématique est un des piliers d'un nouveau regard sur l'environnement et ouvre la voie à de nouvelles pratiques d'agriculture – l'agroécologie – mais aussi à une évaluation de la qualité des terres et des pratiques agricoles avec le ver de terre comme indicateur.

Darwin, à travers cet ouvrage est aussi précurseur de nombreuses nouvelles disciplines par rapport à son époque : l'éthologie, la pédologie, l'écologie, l'agroécologie, l'approche des « changements globaux ».

17. Darwin, 2001, *op. cit.*, p. 178-179. Les passages soulignés en italique le sont par nous-mêmes.

Le ver de terre est projeté au plus haut sommet des enjeux planétaires. C'est exactement ce que proclame Hubert Reeves avec cette déclaration incroyable (voir en ouverture de cet article) : « La disparition des vers de terre est aussi grave que le réchauffement climatique. »

On peut dire, qu'avec Darwin, *M. Lumbricus* a changé de statut et que, grâce à Darwin, le ver de terre est vraiment devenu l'ami de l'homme. C'est d'ailleurs ainsi qu'un journaliste de l'époque (cité par Francis Darwin, 1888)[18] le commente :

> Au regard de la plupart des gens [...] le ver de terre est simplement un annélide aveugle, sourd, dépourvu de sensations, désagréablement gluant. M. Darwin entreprend de réhabiliter son caractère, et le ver s'avance tout à coup comme un personnage intelligent et bienfaisant, qui opère de vastes changements géologiques, un niveleur de montagnes […] *un ami de l'homme* […] et un allié de la Société pour la conservation des monuments anciens.

Par ailleurs, une illustration de la revue humoristique Punch's Almanach (1882) (fig. 3) est particulièrement intéressante, en ce qu'elle réinterprète Darwin. On y voit, sur une roue du temps, un ver de terre sortir du « Chaos », acquérir petit à petit un visage humain (comme le serpent de la Genèse), passer par différents stades de l'évolution pour aboutir au chimpanzé puis, bien sûr, finalement à Darwin, alors que l'ouvrage sur les vers de terre n'aborde jamais directement le problème de l'évolution. La légende de la figure est particulièrement parlante : « *Man is but a worm* » (L'homme n'est qu'un ver). Qu'en pensez-vous ?

Fig. 3. Couverture du Punch Magazine du 6 décembre 1881 (© Wikimedia Commons).

18. Darwin, Francis, 1888, *op. cit.*

Aujourd'hui, *M. Lumbricus* en images

De nombreux mouvements agroécologiques ont choisi le ver de terre pour illustrer leurs logos… et ce, dans le monde entier. La bande dessinée, la littérature et le cinéma ont aussi comme héros *M. Lumbricus* ou l'un de ses frères. Ainsi, les *Aventures de Childéric le lombric* nous sont racontées, sous forme de deux bandes dessinées, par des chercheurs de l'Inra et de l'IRD : *Les prisonniers de Darwin*[19] et *Le trésor de Rakkam le ver*[20]. Ou encore, le « ver géant des sables » qui sauve l'humanité « Fremen » est le héros du roman écologique de science-fiction *Dune,* écrit par Frank Herbert (1965)[21] et adapté au cinéma par David Lynch (1984).

Pour conclure, voilà deux amis, Darwin et *M. Lumbricus*, qui ont passé une bonne partie de leur vie ensemble ! Le statut social de *M. Lumbricus* a beaucoup changé après cette première rencontre. Quant à Darwin, il a ouvert, avec sa passion pour *M. Lumbricus*, de nouvelles façons de voir notre planète et qui sont totalement d'actualité de nos jours.

Un autre point qui n'est jamais relevé dans les biographies de Darwin : sa vie scientifique commence (1837) et finit (1881) avec le ver de terre ! N'est-ce pas étonnant ?

19. Richer de Forges, Anne, Arrouays, D, Blanchart, E., Bernoux M., *Les aventures de Childéric le lombric. Les prisonniers de Darwin,* Olivet, France, The BookEdition.com, Richer de Forges, A.C. éd., 2010, 48 p.
20. Richer de Forges, A.C., *Les aventures de Childéric le lombric. Le trésor de Rakkam le ver,* Olivet, France, TheBookEdition.com, Richer de Forges, A.C., éd., 2012, 50 p.
21. Herbert, Frank, 2002, *Le cycle de Dune. Dune,* Paris, Robert Laffont éd., Collection Science-Fiction, Tomes 1 et 2, 2002 (1ère édition anglaise en 1965), 349 p. et 410 p.

Séance du 10 mai 2019

LE *VERT PARADIS* DE MAX ROUQUETTE. UNE VIE D'ÉCRITURE (1908-2005)

par Claire TORREILLES
correspondant

Max Rouquette est mort, à 96 ans, le 23 juin 2005, dans la nuit de la Saint-Jean, dont il avait dit – il avait 25 ans – que c'était la nuit « où tout dans le monde paraît vivre dans l'attente de quelque chose » (*Secrèt de l'èrba*, 1933) : « *La nuòch santa, la nuòch esperada, aquela ont tot au mond sembla esperar quicòm de novèl, es de segur la nuòch de Sant-Joan*. »

Il est mort à Montpellier, dans son appartement de la rue de l'Ancien Courrier. De beaux hommages lui ont été rendus, à la hauteur de la reconnaissance qu'il avait acquise dans les lettres occitanes et françaises. Max Rouquette est l'écrivain occitan contemporain le plus lu, c'est aussi celui qui a déclenché le plus de vocations. Il avait des lecteurs dans le monde entier, en occitan et dans les traductions qui se sont multipliées à partir des années 1980, française, espagnole, américaine, néerlandaise, allemande, bulgare, japonaise, catalane[1]. Son œuvre avait fait l'objet de

1. 1995, traduction *américaine* par William Bracey MacGregor, *Green Paradise*, Ann Arbour, The University of Michigan Press. / 1998, traduction *espagnole* par Nuria Lugo*, El gran teatro de Dios*, traduction de *Verd Paradís III e IV,* Ed. Herder.

colloques, de thèses, de nombreuses publications critiques[2].

Mais, dans la presse locale, donc dans l'opinion, il a parfois subi l'adjectif « régionaliste » qu'on lui appliquait, alors qu'il avait construit son œuvre *contre* cela. Rappelons qu'à Montpellier, en 2005, la proposition d'appeler un grand lycée « Lycée Max Rouquette » a été vivement refusée par le public concerné.

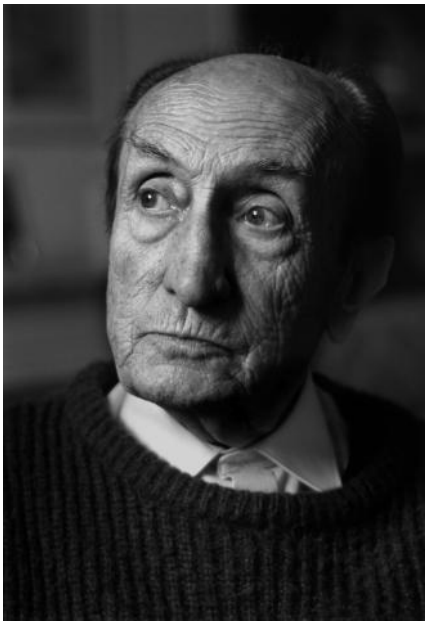

Max Rouquette 1996,
©Photo Georges Souche

Max Rouquette un grand écrivain ? Oui mais... À sa mort ou déjà dans les dernières années de sa vie (doc. 1), quelques journalistes parlent de lui comme en s'excusant de l'avoir méconnu : « C'est un "inconnu célèbre"… auquel on prête bien tardivement l'oreille dans la région[3]. » En effet, on le trouvait discret, si peu parisien, si extérieur aux cénacles littéraires.

Mais ceux qui l'avaient rencontré savaient que Max Rouquette n'était ni effacé ni inconscient de sa valeur. On décrivait son amabilité

Barcelona. / 1997, traduction *néerlandaise* de Tannake Ubbink, *Het nachtspook*, Verhalen, Amsterdam, Coppens & Frenks. / 1998, traduction *allemande* de Fritz-Peter Kirsch, *Grünes Paradies*, Wien, Verlag der Apfel. / 1999, traduction *bulgare*, Sofia, Éditions Colibri. / 2006 -2007, traduction *catalane* de Jaume Figueras i Trull de *Vert Paradis I et II*, qui avait déjà publié *Poemes i proses*, anthologie de textes traduits en catalan par lui-même et par Alex Susanna aux éditions Galerada, Cabrera de mar, 2002.

2. *Colloque international Max Rouquette*, Montpellier, 8 octobre 1993, actes réunis par Philippe Gardy et François Pic, SFAIEO, Montpellier, 1994. 134 p. / *Max Rouquette et le renouveau de la poésie occitane*, Philippe Gardy et Marie-Jeanne Verny (dir.), Montpellier, PULM, 2009, 327 p. / La revue *Sud* consacre son n° 91 à Max Rouquette, 1990. / Livre d'hommages à Max Rouquette aux éditions Climats, 1993. / Revue *Europe*, n° 950-951, juin-juillet 2008, pp. 165-257.
3. Hernandez, Valérie, *La Gazette de Montpellier*, octobre 1993.

« aristocratique » ou « britannique » sous laquelle « perce une presque sèche détermination »[4]. Quelques-uns ont trouvé la faille : son choix de langue. Écrire en occitan, était-ce bien raisonnable[5] ? Max Rouquette attendait la question, comme tous les écrivains occitans. Lui, depuis qu'il a commencé à écrire, au début des années 1920, il avait la réponse :

> Moi, fils de vignerons d'Argelliers, j'ai écrit pour ces gens à qui on a inculqué la honte d'être occitans, de parler une des plus vieilles et plus belles langues d'Europe. J'ai voulu leur rendre leur dignité et si c'était à refaire, je le referais[6].

« Fils de vignerons… »

Max Rouquette était fils de vignerons d'Argelliers à peu près comme Mistral était fils de paysans de la Crau. Il faut apporter quelques précisions et nuances, ce que fait la présentation de la famille et de la maison natale par Jean-Guilhem Rouquette, fils de Max, dans une vidéo extraite du DVD : *Max Rouquette.* Retrouver le chant profond réalisé en 2008[7].

> À Argelliers, les Rouquette sont les propriétaires aisés d'un domaine, essentiellement viticole, appartenant à la grand-mère, Marie Lazutte. Les parents sont cultivés. La mère de Max, Adèle, lui ouvre les chemins de la poésie. Les parents parlent français à la maison. Quand le père cite Mistral, c'est à l'extérieur. La langue d'oc est parlée par la servante, Catherine Avinens, et par le père dans ses rapports avec les ouvriers agricoles.

4. *Ibid.*
5. Vilacèque, Jacques*, Midi-Libre*, 25 juin 2005 : [S'il n'avait pas écrit en occitan]… « il est vain de se dire que peut-être il aurait été Gracq ou Giono, un de ces écrivains qui puisent dans leur terre et irriguent le monde. À lui les prix, sans doute, le Nobel peut-être… ». / Serres, Pierre, *La Gazette de Montpellier*, 12-18 mai 2006 « Écrire dans une langue qui meurt, cela ne facilite pas la diffusion, surtout quand on connaît l'incapacité des chambres d'échos parisiennes à rendre compte d'autres voix que les leurs ».
6. Vilacèque, Jacques, *Midi-Libre*, 1er février 2004.
7. Rouquette, Jean-Guilhem, Souche, Georges, Torreilles, Claire, et Verny, Marie-Jeanne, *Max Rouquette, Retrouver le chant profond*, double DVD avec livret, Montpellier, Sceren-CRDP, 2008.

Max fait ses études secondaires et supérieures à Montpellier. Pendant ses études de médecine, il est lié au Félibrige languedocien, avec François Dezeuze, l'Escoutaire, et son fils Georges, le peintre, avec Pierre Azema, Jean Lesaffre. Dans le journal *La campana de Magalouna*, Max écrit son premier poème en prose : « *Meditaciou dau chot*[8] », où l'oiseau prend possession du monde de la nuit :

> *Ara la nioch nous rend la terra, la vigna e lou camp, l'erme e lou bos e la frescou de la bruga e lou repaus d'un rouire brancut.*
>
> Maintenant la nuit nous rend la terre, la vigne et le champ, la friche et le bois et la fraîcheur de la bruyère et le repos d'un chêne à la vaste ramure.

Les félibres fréquentent les catalanistes dont Jean Amade est chef de file. La relation est étroite avec la renaissance catalane d'où une certaine conception de l'occitanisme va naître. Et Max Rouquette est un de ses fondateurs, avec le Toulousain René Nelli. En littérature, ses maîtres en écriture sont d'abord les grands ancêtres, « *li davancié* » : « Au commencement était Mistral. Mais au commencement seulement. Il a été le coup de gong. Presque immédiatement, et à travers lui, j'ai découvert Dante […] son œuvre de moine ou de laboureur de l'écriture[9]. » Ajoutons Joseph d'Arbaud, le maître de la prose, auquel Max Rouquette n'a cessé de rendre hommage.

Josep Sebastià Pons

Dans les années 1930, Max est étudiant quand il rencontre un professeur agrégé d'espagnol de Joffre qui est le grand poète catalan Josep Sebastià Pons[10], une voix nouvelle, plus proche d'Éluard que de Verda-

8. La *Campana de Magalouna,* 15 de janviè 1930. Texte en prose signé Cantagril.

9. *Vert Paradis,* « Entretien avec Henri Giordan, L'espace de l'écriture occitane » 1980, Actes Sud, p. 311. Nous donnons désormais pour l'édition française les références aux pages de cette dernière édition. Max Rouquette a traduit l'*Enfer* en occitan en 1935. Le chant I a été publié dans la revue *Calendau*, n° 39, mars 1936.

10. Josep Sebastià Pons, 1886,1962. Auteur notamment de *Canta perdiu*, Paris, 1925 ; *L'Aire i la fulla*, Barcelone, 1930 ; *Cantilena*, Barcelone, Toulouse, 1937.

guer[11]. Pons va être son premier modèle moderne[12]. Rouquette est séduit par le lyrisme épuré de sa poésie. Pons est resté à Montpellier jusqu'en 1935, date à laquelle il fut nommé professeur à l'université de Toulouse. Par lui, Max Rouquette fréquente le milieu des artistes catalans proches de Maillol. Il y a chez Pons la même recherche du trait pur et de la sensation primitive que chez Maillol. Il appelle cela « Rusticité naïve et haute noblesse[13] » : « les rapports étroits de l'homme avec le monde sont de même nature et à tous les points de vue que celle des arbres ou des bêtes avec ce monde[14]. »

Max Rouquette sera toujours en quête de cette présence au monde à travers l'« *aiga linda* », l'eau limpide du chant. La phrase recherche la ligne mélodique du chant de l'oiseau :

> *Lo mèrle debanèt un riu de linde et fosc velós, una musica de Paradís, liura, ufanosa coma una linha de sèrres dins l'auba, un cant banhat d'aigatge e de fuòlha seca au pè d'un roire.*
>
> Le merle dévida un ruisseau de pur velours sombre, une musique de Paradis, libre, aussi somptueuse que la ligne des montagnes à l'aube, un chant baigné de rosée et de feuille sèche au pied d'un rouvre.
>
> *Verd Paradís, « La nuòch dau papachrós* », 1942.

La métaphore prolongée associe les images et les sensations. Les liens secrets qui existent dans le monde sensible, Max Rouquette les trouve chez Baudelaire qui lui donne son titre, chez Colette, chez Lorca qu'il traduit, tout comme il traduit Virgile et Dante, pour faire ses gammes en langue d'oc.

Colette

Quand il fait son internat à Toulon, en 1933, il écrit des poèmes, il se cherche, il cherche *sa* forme. Il assiste à des conférences de Colette

11. Jacint Verdaguer, 1845-1902, poète de la « *Renaixença catalana* ».
12. Torreilles, Claire, « Max Rouquette et Josep Sebastià Pons », *Les cahiers Max Rouquette*, n° 9, 2015. p. 54-63.
13. « *Rusticitat ingènua i d'alta noblesa* », *L'ocell tranquil*, Barcelone, 1977, p. 334.
14. Max Rouquette à Henri Frère, lettre du 15 juin 1930.

qu'il trouve « délicieuses[15] ». Il va visiter sa maison « La treille muscate » où elle n'est pas.

> Il y a une vigne autour, comme celle du Mas de Dezeuze. Dans un coin à l'ombre d'un lierre, banc et table ronde de pierre sur laquelle traînait un saladier. C'est bien la maison que je pensais avec autour ces champs où le printemps a dispensé tous ses pollens, toutes ses bêtes, et où l'on a envie de se coucher. Cela m'évoquait de façon très proche les rares champs d'Argelliers où, quand nous étions petits, nous allions attraper des papillons parmi les épis et les coquelicots. Ce qui comptait le plus, c'était le ciel au-dessus. C'est je crois le sens de l'herbe et du ciel qui évoque le mieux le climat de Colette.

Ce récit de type proustien qu'il fait à Henri Frère (21 avril 1933), c'est quelque chose comme la genèse d'une œuvre[16]. Max Rouquette a trouvé chez Colette absente le thème et la forme de sa première « prose » qui a pour titre : « *Secrèt de l'èrba* ». Autrement dit, c'est à Toulon qu'il a trouvé Argelliers comme lieu d'inspiration et d'enfance. En ayant pris de la distance. Secret de l'herbe parce que l'herbe est le domaine plein de mystères de l'enfance. C'est le sens premier du *Vert Paradis*. Les enfants l'habitent l'espace de l'herbe, ils l'explorent, ils se fondent en elle :

> Les premiers pas du souvenir cheminent dans l'herbe rase qui veut vivre au grand soleil et boire aux songes humides de la nuit. L'herbe était notre compagne. Nous vivions toujours mêlés à sa fraîcheur, amis de l'humble vie qu'elle cache.

L'herbe est comme le tremplin pour accéder au ciel.

15. Lettre à Henri Frère du 6 février 1933.
16. Rouquette, Jean-Guilhem, « Correspondance croisée Max Rouquette – Henri Frère (1929-1937) », *Les cahiers Max Rouquette,* n°6, 2012, pp. 80-103. La correspondance montre comment, à partir de ce récit, le projet mûrit en quelques mois de l'année 1933 : la lecture de la *Naissance du jour* de Colette, l'idée d'écrire « une suite de petits chapitres (en langue d'oc bien entendu) où je parlerai de l'herbe (sujet qui m'est cher), de la poussière, des cailloux, de la paille d'août et du ciel… » (28 avril) ; le plan de l'ouvrage (10 juillet) ; l'écriture enfin : « Je suis content parce que c'est venu d'un seul jet et l'atmosphère y est et le ton. » (8 août).

> *La nuòch, après lo sopar, tornàvem rebalar dins l'èrba. Alongats sus l'esquina, sentissiam als botelhs, a las mans e al copet la mofla frescor que tirava del cèl estelat.*
>
> La nuit, après le dîner, nous allions à nouveau traîner dans l'herbe. Allongés sur le dos, nous sentions aux mollets, aux mains et au cou la tendre fraîcheur qui tombait du ciel étoilé.

Federico García Lorca

Max Rouquette trouve une vérité dans la poésie de Lorca en particulier dans sa relation à la parole, à la culture populaire. C'est le « *cante jondo* », le chant profond, le chant andalou primitif que le poète décrit ainsi (février 1922) :

> C'est profond, véritablement profond, plus encore que tous les puits et toutes les mers qui entourent le monde… presque infini. Il vient des races gitanes, traversant le cimetière des années et les frondes des vents fanés. Il vient des premières larmes et du premier baiser.

Très tôt, cette image du puits, pour évoquer le travail de l'écriture arrive sous la plume de Max Rouquette, et elle va le hanter : « Écrire, toujours écrire, pour amorcer la pompe… l'eau vient, il faut la laisser venir… une page par jour comme disait Stendhal. Et à la fin de la page la pompe est amorcée. » C'est encore l'image de la noria, comme on en trouvait dans les jardins languedociens :

> L'écriture, pour celui qui est seul, dans la paix […] c'est comme une noria qui ne cesse de tirer de l'eau de la pensée pour en faire venir d'autre des profondeurs où elle se cache. Où chaque parole muette en appelle une autre, souvent étrange et dont rien n'aurait dit qu'elle dormait dans l'obscurité de l'âme[17].

Le motif des sources est omniprésent dans *Vert Paradis*, comme dans l'œuvre poétique.

17. *La Cèrca de Pendariès/* La Quête de Pendariès, 2000, ch. VII, traduction de l'auteur.

Las fontetas son tornadas
de la fonsor de la tèrra
de las baumas encantadas
onte sas venas se'n van.
Les sources sont revenues / des profondeurs de la terre / des cavernes enchantées / où leurs veines se perdent[18].

La source, le monde de l'herbe, la vie minuscule, les évidences et les mystères de la vie animale, mais sans célébration de la « terre » ni de la « nature ». Un entomologiste plutôt[19], auteur précis de deux *Bestiaires*. Jean-Claude Forêt écrit : « Max Rouquette nous introduit par son œuvre au mystère de notre présence dans le monde. Il relie le plus humble organisme vivant, brin d'herbe ou fourmi, au cycle cosmique qui nous entraîne tous dans le temps et le néant[20]. »

Portraits d'oiseaux

Suivant le fil jamais interrompu de la « *Meditaciou dau chot* », Max Rouquette déploie l'univers secret du monde dont l'homme est absent. Dans *Plume qui vole* comme en poésie, il suit les chemins des oiseaux. Ce sont le coucou, « *lo sénher cocut* », l'enchanteur qu'on ne voit jamais et que l'on entend toujours du fond de l'espace et du temps ; la huppe, « *la puput* » avec son pas de prêtresse gitane, sa fierté de Reine de Saba ; le rouge-gorge, le « *papachrós* », avec sa poitrine de sang, humble et familier ; la bécasse, « *la becarda* ». Oiseau solitaire, elle se confond avec la couleur rouille de la terre à l'automne :

Au temps ont es tornat lo vent gregau, quand la vinha es veusa, quora lo cèl es vengut neblós e que corrisson los nivolasses e que giscla e que blaineja, es lo temps ont lo vent dins sas alas vai menar tornarmai la becarda als vièlhs camins. Aucèl solitari e mut, caminant dins l'èrba

18. « *Cançon* », *Los sòmis de la nuòch* / Les songes de la nuit, 1942. *In Les psaumes de la nuit*, Obsidiane, 1984, p. 70.
19. *Vert Paradis II*, « Un tombeau de Jean-Henri Fabre », *op. cit*., p. 226.
20. Forêt, Jean-Claude, *Max Rouquette, poète, écrivain, homme de théâtre*, http://www.max-rouquette.org/

banhada, entre ronzasses, pòrta sus ela las colors rovilhadas e terrosas d'aquel temps. Es la senhoressa au lòng dau jorn dels brugasses enaigats de las rovièiras espessas ont corrís d'aise e sola, se mesclant amorosa a la color de rovilh de la tèrra. Aquí, quand passa lo caçaire, se cala au sòu e bolega pas.

« *Pluma que vòla », Verd Paradís I*, CRDP Montpellier, 2008.

Au retour du vent d'Est, quand la vigne est veuve, quand le ciel s'est brouillé de brume, que courent les grands nuages, qu'il pleut, qu'il bruine, alors la bécasse reprend les vieux chemins, portée par les ailes du vent. Oiseau solitaire et silencieux, marchant sur l'herbe humide, sous les fourrés de ronces, elle arbore les couleurs de rouille et de terre de cette saison. C'est la reine des champs de bruyères inondés, des rouvraies épaisses où elle court à son aise, tout au long du jour, seule, se fondant avec délices avec la terre rouillée. Là, au passage du chasseur, elle se tapit au sol et ne bouge pas.

« Plume qui vole », Traduction de Alem Surre-Garcia, Le Chemin vert, éditeur, 1980.

Chasseur

Max Rouquette est un chasseur. Il a parcouru depuis l'enfance les garrigues et les bois autour d'Argelliers. Dans « *Espèra d'estiu* / Affût d'été », il dit le plaisir de se confondre avec les feuilles et les branches, immobile, solitaire, loin des hommes, de leurs « paroles inutiles », avec cette étrange vie qui n'a rien d'humain, à cette vie animale, d'être un renard à l'affût ou un sanglier dans une combe, dans le droit fil de la vie primitive, « *dins lo rec de la vida primitiva* ».

Le récit *La mort de Costesoulane*[21] raconte la mort d'un chasseur à l'affût des perdreaux :

Costasolana esperèt los perdigalhs e aquò es la mòrt que venguèt. E la mòrt qu'èra per los perdigalhs serviguèt per el.

Costesoulane attendait les perdreaux et c'est la mort qui vint. Et la mort destinée aux perdreaux fut la sienne.

21. La mort de Costesoulane , *op. cit*., p. 72.

Quand le chasseur se retourne, avec l'arme sur son ventre, un « doigt de branche sèche », le doigt du destin, appuie sur la détente… Il s'effondre sur le dos dans les pierres du chemin et c'est le récit de son agonie solitaire et lente, il entend les cloches du village, il sent le vent, il voit la nuit tomber et il voit les étoiles, il ne fait qu'un avec la terre comme le géant Antée et il a le ciel au-dessus de lui. Quand il meurt, il partage la vie minérale :

> *La tèsta de l'òme èra una pèira entre las pèiras. Lo vent jogava amb sos pels.*
>
> La tête de l'homme était une pierre entre les pierres. Le vent jouait avec ses cheveux.

Beaucoup de morts dans *Vert Paradis,* de cruauté à l'état pur : le renard tombé dans le bassin à sec et mort de soif, sous le regard des buses[22], le chien prisonnier d'un terrier de blaireau d'où il ne peut sortir[23], le chien d'aveugle que les enfants pendent au figuier[24]. Violence pure du destin, sans pathos. Ce qui semble une anecdote débouche souvent sur l'infini, le désert, la nuit. Le vert paradis n'est pas seulement le jardin de l'enfance. Il a un revers, celui d'« un Eden interdit à jamais[25] ». Max Rouquette a reconnu que ce titre auquel il tenait était « à la fois sincère et doté de l'accent de l'antiphrase ». Mais c'est justement cela, la marque de Rouquette, cette alliance de la tendresse envers la création et du sentiment du tragique. Le vrai paradis est un vide sidéral où Dieu est absent.

Médecin

Revenons sur terre. Max Rouquette est, à ses débuts, médecin à Aniane. Dans *Cendre morte*, il raconte qu'un soir il est appelé dans un

22. *La mandra dins lo pesquièr* / Le renard dans le bassin, *op. cit*., p. 170.
23. *Lugar* / L'étoile du matin, p. 21 (*Le grand théâtre de Dieu*, Les Éditions de Paris, 1996).
24. *Lo bon de la nuòch* / La bonté de la nuit, p. 103.
25. *Vert Paradis I*, « Entretien avec Henri Giordan, L'espace de l'écriture occitane », 1980, p. 322.

mas perdu dans la vallée de l'Hérault, le mas de l'Estagnol. Il laisse sa voiture et continue à pieds, une heure. Une grande maison délabrée, style Renaissance, avec une immense cheminée qui laisse voir le ciel mais où un feu brûle. Le malade est devenu fou, il reconnaît le médecin et veut bien le suivre. La ruine est totale, personne ne veut rester, et tous accompagnent le malade, la mère avec son baluchon et ses deux fils.

> Je traînais encore sur le perron. Je leur fis remarquer qu'ils laissaient la porte ouverte. « Personne ne viendra » dit la mère. […] Je me retournai. Je vis par la porte luire encore une braise. La cendre allait se refroidir à jamais. Dernier pas sur le seuil, dernier coup d'œil, dernière lune à qui nous laissions ces pierres abandonnées aux jeux sombres ou clairs des étoiles. Sur le grand plateau, un souffle passa, sans bruit. Venu peut-être du souffle universel qui faisait vaciller les lumières du ciel. Vaincus par la solitude et le temps, les hommes s'en allaient, derniers soldats d'une ruche morte. Guère plus. Derrière, la porte restait béante, ouverte aux quatre vents[26].

Max Rouquette a souvent dit ce que son métier de médecin avait apporté à son travail d'écriture. Il en parle dans des chroniques de *Tèrra d'òc* en 1942, « *Dins la boca dau pòble d'òc* », publiées récemment par Philippe Gardy[27]. Ce sont de petites scènes humbles parfois cocasses, parfois moins. Le médecin parle occitan avec ses malades et parfois il entend des mots qu'il ne connaît pas. Une fois sorti, il les note, sur une ordonnance. Beaucoup de poèmes sont écrits sur des ordonnances.

> La vieille T. devant son feu ronchonne en tournant sa cuillère : « *Aquò's tot acoquelit* ! » Il dit : « *Acoquelit ? Qu'es aiçò ?- E vesètz pas que fa de coquèls !* » (Des grumeaux). p. 44.

Bel exemple de passage de langue en situation, une expérience vécue par beaucoup et souvent interprétée comme une anecdote familiale, une manifestation d'idiolecte et non de langue.

26. *Cendre mòrta* / Cendre morte, *op. cit*., p. 164.
27. Rouquette, Max, *Dins la boca dau pòble d'*òc / *Dans la bouche du peuple d'oc*, édition de Philippe Gardy, avec le concours de Jean-Guilhem Rouquette, photographies de Georges Souche, L'aucèu libre, 91 p.

Peuple d'oc, du conte au mythe

Au peuple d'oc, il doit avec la langue tout un imaginaire, celui des contes entendus dès l'enfance de la bouche du berger Cyprien qui racontait aux enfants rassemblés sur l'aire de battage, les soirs d'été traversés des cris des martinets : contes traditionnels *Jean de l'Ours*, *La bête à sept têtes*, contes de chasse, d'affût au loup, légendes. Ce sont, dit-il, des songes à haute voix. « La poésie descendait en nous. […] C'était la richesse d'hommes à qui rien n'appartient […] la lumière d'astres morts depuis longtemps[28]. » La plus humble devinette a une puissance cosmique : « Le frère est blanc, la sœur est noire, chaque matin le frère tue la sœur, chaque soir la sœur tue le frère et pourtant ils ne meurent jamais. »

Max Rouquette n'est pas seul. Beaucoup d'écrivains occitans de sa génération ont témoigné de la chance qui leur a été donnée d'hériter d'une langue et d'une culture dont ils reconnaissaient la valeur. Rouquette a construit sur cet héritage une œuvre moderne. Il a, avec René Nelli, connu et fait connaître la richesse ethnologique des contes de la tradition orale occitane[29]. Il a écrit des contes poétiques et politiques. Il a surtout diffusé dans son œuvre quelque chose de la magie des contes. Beaucoup ont décrit l'enchantement provoqué par la lecture de *Vert Paradis*. Le premier des six articles que lui a consacrés Philippe-Jean Catinchi[30] (1996) dans *Le Monde des Livres* s'intitulait *L'enchanteur ébloui*.

La richesse du mythe et le sacré, il les trouve pareillement et très tôt dans la lecture des grands textes, la Bible (dans l'édition de Port Royal de Lemaistre de Sacy), les troubadours, *La Divine Comédie*. On voit

28. Oc, *Folklore et littérature d'oc*, mars 1962.
29. Brun, Jean-Frédéric, « René Nelli et Max Rouquette », *Les cahiers Max Rouquette*, n° 6, 2012, pp. 40-48.
30. Articles de Catinchi, Philippe-Jean, dans *Le Monde des Livres* : 15 mars 1996, « Max Rouquette, l'enchanteur ébloui ». / 11 octobre 1996 « Hésiode occitan ». / 13 juillet 2000, « L'étrange tourment de Max Rouquette », sur *La quête de Pendariès*, *Les roseaux de Midas* et un livre réalisé en collaboration avec le photographe Georges Souche, *Larzac*. / 13 juillet 2000, « Le double *je* du poète », sur *Bestiari / Bestiaire.* / 21 décembre 2001, « Max Rouquette en constellation », sur *Graves pensées sur la lagune* et *Ils sont les bergers des étoiles.*

dans le film de Pierre Nicq et Guy Prébois : *Horizons et repères* (1989), comment il passe, avec une conviction qui n'exclut pas une certaine fantaisie, d'Argelliers à Dante.

> Dans l'extrait du film projeté, Max Rouquette parle sur des images des rues et des portes d'Argelliers. Des portes devant lesquelles il a longuement rêvé. La maison qu'il appelle « Casa di Dante[31] » soulève l'ombre du grand Florentin, de son errance. Dans une nouvelle, il a imaginé le passage de Dante à Argelliers. Cette maison pauvre a un aspect tragique, elle fait penser aux malheureux exilés, aux pauvres à la merci des autres… Dante, qui utilise la langue du peuple, « une langue toute neuve, toute fraîche », dit Max Rouquette, fut très attentif à l'œuvre des troubadours. Et la seule langue étrangère dans *La Divine Comédie*, c'est l'occitan dans les paroles que Dante prête au troubadour Arnaud Daniel. L'univers de Dante est comme la *Bible*. Tout ce qui peut arriver à l'humanité s'y trouve inclus. « Un éblouissement qui n'a jamais cessé ».

Chez Max Rouquette, les figures du mythe sont nombreuses : la licorne, *l'unicòrn* qui lui donne un titre de recueil : *Lo maucòr de l'Unicòrn /* Le tourment de la Licorne , Mélusine ainsi qu'Ariane, Narcisse, Daphné… Et Midas qui fournit un autre titre : *Las canas de Midàs /* Les roseaux de Midas. Midas est une figure du poète, obsessionnelle dans l'œuvre. Le roi susurre aux roseaux sa parole et ce sont mille langues qui dispersent ses secrets au hasard du vent : image du devenir incertain de l'œuvre.

> *Siai una votz dins los raulets*
> *pas qu'una votz*
> *la votz de Midàs entre los raulets*
> *lo rei sens aur e sens corona.*
>
> Je suis une voix dans les roseaux / rien qu'une voix / la voix de Midas dans les roseaux / le roi sans or et sans couronne.

31. Max Rouquette a écrit une nouvelle *La casa di Dante*, publiée in *Lo corbatàs roge,* Canet, Trabucaire, 2003, p. 85-103.

Auteur de théâtre

Max Rouquette est aussi auteur de théâtre, mais se détourne d'emblée du théâtre traditionnel occitan très vivace avant la guerre, mais développant les lieux communs du terroir… Il est très marqué, lui, par le théâtre de Pirandello et de l'Irlandais Synge qui associe comédie et poésie. Il écrit un théâtre de ce genre, réaliste avec fantaisie : *La pastorale des voleurs, Le miroir...*

Le sens du mythe et de la tragédie, il les exprime dans sa *Médée*, *Medelha,* écrite en 1989. Il fait de Médée une caraque, une bohémienne, à la fois misérable et illuminée ou voyante, semblable en cela à de nombreux personnages de *Vert Paradis*. Et il garde les chœurs sous forme de psaumes poétiques. Et c'est un chef d'œuvre. Médée connut deux éditions en occitan (1989 et 2004), quatre en français (1992, 1998, 2003 et 2008). La pièce a été plusieurs fois jouée en français. La mise en scène la plus récente, en 2003, est celle de Jean-Louis Martinelli au Théâtre des Amandiers de Nanterre, avec une troupe burkinabé, les chœurs étant chantés en bambara. Une interprétation magistrale[32].

En occitan elle n'a pas encore été jouée. La *Medelha* du metteur en scène flamand Guy Cassiers avait été annoncée pour cette saison 2019 du *Printemps des comédiens* à Montpellier. Mais elle ne fut pas programmée. À un certain niveau, il semble que la langue ait fait obstacle.

Écrire en oc

L'occitan comme obstacle. Max Rouquette a consacré de nombreuses années de sa vie à écrire et publier, en occitan seulement, par volonté militante. Président de l'Institut d'*Estudis Occitans* dans les années de sa fondation, il fut très impliqué et influent dans l'action occitaniste comme dans la renaissance littéraire. Il n'a cessé de publier depuis 1934, en revues, en plaquettes pour la poésie, en volumes pour la prose. Mais il a connu une sorte de traversée du désert dans les années 1970, à laquelle il s'attendait mais qui durait. À 23 ans il écrivait :

32. Cf. *L'avant-scène Théâtre*, n°1273, 2009.

> Il faut de la foi pour se lancer dans une carrière où l'on est certain de trouver peu de lecteurs, encore moins de compréhension bien souvent et des satisfactions personnelles extrêmement réduites. Il faut de l'orgueil aussi[33]…

Mais à partir de 1980, la traduction française le fait connaître, qui entraîne la critique et le relance. À partir de cette date, Max Rouquette se traduit lui-même systématiquement. Les premiers recueils de poésie sont en occitan uniquement :

- *Sòmnis dau matin,* Tolosa, Societat d'estudis occitans, 1937.
- *Sòmnis de la nuòch,* Tolosa, Societat d'estudis occitans, 1942. (Coll. Messatges, 3).
- *La Pietat dau matin,* Tolosa, Institut d'estudis occitans, 1963. (Coll. Messatges, 32).

Ces trois plaquettes furent réunies et publiées en 1984 avec une traduction de l'auteur. Elles viennent d'être rééditées. Dès lors l'édition de poésie est bilingue :

- *Los saumes de la nuòch / Les psaumes de la nuit*, Paris, Obsidiane, 1984, 121 p. Fédérop, 2019.
- *Lo maucòr de l'unicòrn / Le tourment de la licorne*, Marseille, éd. Sud, 1988, 185 p. ; Pézenas, Domens, 2000, 179 p.
- *D'aicí mil ans de lutz / À des années lumière*, Montpeyroux, Jorn, 1995.
- *Bestiari I / Bestiaire I*, Biarritz, Atlantica, 2000, 94 p.
- *Bestiari II / Bestiaire II,* Le pont du Rôle, Fédérop, 2005, 106 p.
- Desèrts / *Déserts*, Auch, L'Arrière pays, 1995.
- *Poèmas de pròsa* / Poèmes en prose, Le pont du Rôle, Fédérop, 2008,141 p.

33. *Annales du Nouveau Languedoc*, 1931, « Le régionalisme littéraire ».

Les proses sont publiées en version originale, sans traduction :

- *Verd Paradis I,* 1ère édition, Toulouse, IEO, 1961, 235 p., 4e édition, CRDP, Montpellier, 2008, 228 p.
- *Verd Paradis II*, 1ère édition, Toulouse, IEO, 1974, 163 p.

La première traduction française est celle d'Alem Surre-Garcia, pour *Vert Paradis* I et II. Elle fut rééditée quatre fois :

- 1ère éd., Paris, Le Chemin Vert, 1980.
- 2e éd., Paris, Éditions de Paris, 1996.
- 3e éd., Monaco. Anatolia – Éditions du Rocher, 2006.
- 4e éd., Arles, Actes Sud, 2012.

Par la suite, les ouvrages sont édités en occitan, puis en français, par des éditeurs différents :

- *Lo Grand teatre de Dieu* (*Verd Paradis III),* Montpellier, IEO, 1986, 216 p.
- *L'Uòlh dau cat (Verd paradis IV),* Montpellier, IEO, 1987, 219 p.
- *Le grand théâtre de Dieu* (*V.P. III et IV*) trad. frs. de Max Rouquette, Éditions de Paris, 1996, 250 p.

- *Las Canas de Midàs (Verd Paradis V)*, Montpellier, IEO, 1990, 173 p.
- *Les roseaux de Midas,* trad. frs. de Max Rouquette, Éditions de Paris, 2000.

- *La cèrca de Pendariès*, roman. Perpinyà, El Trabucaire, 1996, 254 p.
- *La quête de Pendariès,* trad. frs. de Max Rouquette, Canet, Trabucaire, 2000.

- *Tota la sabla de la mar*, roman, Canet, Trabucaire, 1997, 225 p.
- *Tout le sable de la mer*, trad. frs. de Max Rouquette, Canet, Trabucaire, 2002.

Quelquefois l'édition de la traduction précède l'édition originale :

- *Le corbeau rouge*, nouvelles, trad. frs. de Max Rouquette, Éditions de Paris, 1997, 203 p.
- *Lo corbatàs roge (Verd Paradís VII)*, *Novèlas ineditas en occitan*, Canet, Trabucaire, 2003, 205 p.

- *Le livre de Sara*, nouvelles, trad. frs. de Max Rouquette, Éditions de Paris, 1999.
- *Lo libre de Sara,* (*Verd Paradís VI*), Canet, Trabucaire, 2008.

On reconnaît la nécessité de traduire, pour faire connaître une œuvre. Mais, à un certain moment, selon Jean-Frédéric Brun, quand il s'agit d'une langue minorisée…

> … Le danger, c'est que ces traductions ne deviennent en fait le texte de référence, l'original en oc n'étant alors perçu que comme une sorte de brouillon transitoire dont on peut oublier l'existence. Le contresens serait total pour le lecteur qui s'imaginerait trouver un écrivain français parmi tant d'autres, ayant seulement eu la curieuse coquetterie de passer par un jargon buissonnier inusité pour construire un texte littéraire en langue française [34].

Une vie d'écriture

Or pour Max Rouquette, on l'a compris, écrire en occitan est tout le contraire d'un détour. C'est une vocation très tôt exprimée. Il a écrit son œuvre en occitan. La plus grande partie de son œuvre est écrite avant toute traduction publiée. Et de nombreuses figures de l'écrivain dans son œuvre renvoient à la solitude absolue d'une écriture dans la nuit :

Dans un récit de *Vert Paradis IV*, Max Rouquette imagine qu'il a eu, dans sa maison, au XVIIIe siècle, un aïeul qui écrivait son livre de raison, comme on faisait autrefois, pour noter les travaux, les événements,

34. www.max-rouquette.org

les récoltes, la vie. Il le voit monter au grenier et tenir la chronique des naissances, des mariages, des saisons. Et puis ce double de lui-même se prend au jeu, il se met à écrire pour lui, il se parle, dans sa langue :

> La vie passait dans l'écriture mais c'était une autre vie, celle qui avait traversé les eaux intérieures, cette sorte de verre trouble à travers lequel on regarde et qui est la marque de chacun[35].
>
> *La vida passa dins l'escrich. Mas èra una autra vida : la qu'aviá traversat sas aigas dau dedins, aquela mena de veire trebol que cadun i vei au travèrs e qu'a cadun baila sa marca.*

Une autre incarnation de l'écrivain, dans le roman : *La Quête de Pendariès*[36], c'est le personnage de Pendariès, un médecin ami de Rondelet, dans le temps de la peste au XVIe siècle. Sa quête, c'est la connaissance du corps humain, microcosme en harmonie avec le macrocosme. Et il écrit à la chandelle son « *cartabèl* », son cahier en parchemin, comme le gardian de *La Bête du Vacarès*[37]. Il éprouve la plénitude des heures consacrées à l'écriture.

> *Aime l'escriure [...] E l'aime dins la solesa de la nuòch. Au mai escur de la tenèbra...*
>
> J'aime écrire […] Et je l'aime dans la solitude de la nuit. Au plus profond de la ténèbre…

Comme les grands artistes, Max Rouquette ne craint pas de se répéter, il revient sur le motif autant de fois que le motif l'inspire. Et cela tisse dans son œuvre une toile qui fait vibrer des échos à l'infini. Max Rouquette nous a laissé une œuvre abondante et dense, d'une magistrale cohérence, une œuvre qui est de plus en plus étudiée[38] et qui ne cesse de nous interroger, comme en témoigne la richesse des 12 numéros des *Cahiers Max Rouquette* dont Jean-Guilhem Rouquette qui en est rédac-

35. *Vert Paradis IV*, « L'aïeul que j'eus en songe », Les Éditions de Paris, 1996.
36. *La cèrca de Pendariès*, *op. cit*., 1996.
37. D'Arbaud, Joseph, *La Bèstio dóu Vacarés / La Bête du Vacarès*, Paris, Grasset, 1926, 353 p.
38. Voir le site consacré à Max Rouquette, aux écrits critiques et colloques, et aux cahiers Max Rouquette : www.max-rouquette.org

teur en chef[39] a fait don à notre académie. Nous l'en remercions et nous espérons qu'ils vous donneront envie de lire Max Rouquette.

39. Les *Cahiers* sont édités par l'association des « *Amistats Max Rouquette* ».

Séance du 24 mai 2019

LOGIS ET HÔTES À NÎMES AU XVIe SIÈCLE

par Gabriel AUDISIO
membre résidant

Comme toujours en histoire, le titre même donne trois indications : le thème, le temps et l'espace. Pourquoi les auberges à Nîmes et au XVIe siècle ? Je crois me souvenir que Lucien Febvre ou Robert Mandrou, attirant l'attention sur ces établissements comme lieux de contact, de communication, d'échange, pouvaient expliquer entre autres causes la diffusion de la Réforme mais aussi celle du français à en croire Auguste Brun[1]. Or, malgré l'ouvrage de Jean-Christophe Lefèvre paru en 2011, *Histoire de l'hôtellerie*, qui parcourt les siècles de l'Antiquité à nos jours, celle-ci reste à faire. Pour ce qui regarde la période, elle s'est imposée pour être à la fois la moins étudiée des temps modernes et celle que je connais le mieux. Enfin pourquoi Nîmes ? Sans doute parce qu'étant une pièce rapportée il me fallait enfin apporter une contribution à l'histoire de ma ville d'accueil mais aussi parce que sa position de carrefour routier, entre les axes nord-sud et est-ouest, en a fait un centre particulièrement voué aux échanges et doté d'un nombre conséquent d'hôtelleries.

1. Brun, Auguste, *L'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, Champion, 1923.

Les publications historiques sur les auberges restent rares et celles qui portent sur le XVIe siècle sont à peu près inexistantes. À signaler toutefois l'article de Franck Rouvière dans la *Revue du Midi*, consacré au logis Saint-Jacques à partir d'un inventaire de 1500 et la communication de Jules Igolen, « Auberges et logis d'autrefois à Nîmes », publiée dans les *Mémoires* de notre Académie en 1943, allant de l'Antiquité au XVIIIe siècle[2].

L'enquête

Les archives départementales du Gard recèlent une importante documentation permettant cette recherche. Les résultats dépendant évidemment des sources dont on dispose. Je partage l'opinion de Marc Bloch : « Tout livre d'histoire digne de ce nom devrait comporter un chapitre ou […] une suite de paragraphes qui s'intitulerait à peu près : "Comment puis-je savoir ce que je vais vous dire ?" Je suis persuadé qu'à prendre connaissance de ces confessions, même les lecteurs qui ne sont pas du métier éprouveraient un vrai plaisir intellectuel. Le spectacle de la recherche, avec ses succès et ses traverses, est rarement ennuyeux. C'est le tout fait qui répand la glace et l'ennui[3]. »

Le déclic m'est venu d'une note de l'ouvrage d'Anny Herrmann sur *Gallargues au XVIe siècle*[4]. Elle signalait un document qui énumérait 27 logis de Nîmes avec enseigne en 1543. C'était une première information. Je me lançai donc, dès avant 2007, dans le dépouillement des archives du diocèse civil et de la ville. Mais très vite je me suis persuadé que si je voulais approcher au plus près des logis et des hôtes, je ne pouvais éviter les notaires. Je mesurai l'ampleur de la tâche vu le nombre de registres notariés conservés pour la ville de Nîmes et le XVIe siècle. En

2. Rouvière, Franck, Une hôtellerie nîmoise au XVe siècle. Le logis Saint-Jacques, *Revue du Midi*, janvier 1898, p. 603-614. Igolen, Jules, Auberges et logis d'autrefois à Nîmes, *Mémoires de l'Académie de Nîmes,* VIIe série, t. LI, années 1936-1938, Nîmes, 1943, p. 61-114.
3. Bloch, Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, A. Colin, 6e édit., 1967, p. 30.
4. Herrmann, Anny, *Gallargues au XVIe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 270, note 83.

toute connaissance de cause, en plongeant dans les actes notariés, je partais une fois de plus « dans une mer sans fond par une nuit sans lune » (Victor Hugo, *Oceano nox*).

J'ai relevé systématiquement les mentions concernant logis ou hôtes dans les registres de délibération, de comptes et de police de la ville, les compoix et autres documents fiscaux, les registres du diocèse civil et dans les quelques registres conservés de la justice royale et ecclésiastique, les premiers registres de baptême de l'Église réformée et ceux de son consistoire, et enfin dans les registres notariés, me heurtant aux difficultés liées à l'écriture, au mélange des trois langues (latin, français, oc), à l'état de la conservation, à l'absence de précisions, aux homonymies…

Il en résulte que les actes notariés ont fourni 80 % de la documentation, les trois études concernées représentant quelque 600 registres et environ 243 000 actes consultés. L'analyse de ces actes révèle qu'un quart ont été établis dans la première moitié du siècle. Pour en rester aux catégories majeures, ils se répartissent ainsi par ordre décroissant de fréquence : 902 obligés (reconnaissances de dette), 736 ventes/achats, 480 testaments, 472 mariages, 387 quittances, 383 « arrentements » (locations). Autrement dit, les actes uniquement financiers représentent 46 % de l'activité notariale, ce qui confirme le résultat obtenu par diverses autres recherches. L'ensemble de la documentation a ainsi permis d'établir plus de 4 600 fiches informatiques (individus statistiques) traitées par le logiciel File Maker Pro.

Le logis

Nîmes s'inscrit dans un réseau hôtelier relativement dense. J'ai relevé les hôteliers extérieurs à la ville mais présents, comme parties ou témoins d'un acte établi par un notaire nîmois. 181 mentions ont été relevées concernant 61 villes, villages ou hameaux de la région. Les villes voisines sont évidemment présentes (Alès, Aigues-Mortes, Anduze, Arles, Avignon, Beaucaire, Le Vigan, Montpellier, Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Sommières, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon). Seize hôteliers d'Alès se retrouvent ainsi dans

les registres notariés nîmois. Mais, outre les villes, des villages, parfois très proches de Nîmes, apparaissent une ou plusieurs fois, tels Saint-Gervasy, La Calmette, Marguerittes, Bezouce, Redessan, Manduel, Rodilhan, Bouillargues, toutes localités sises dans un rayon de moins de 20 km et Milhaud, situé à moins de 10 km, apparaît à neuf reprises entre 1543 et 1592. La présence de plusieurs auberges en ce lieu, si proche de la ville étonne.

Mais qu'appelait-on logis, et ailleurs plutôt auberge ou hôtellerie ? Les documents nîmois de l'époque utilisent trois termes : logis, cabaret, taverne. Ouvrons le dictionnaire le plus ancien et le plus proche de cette période, celui de Nicot de 1621 :

> Auberge. Est le logis où l'on demeure. Combien qu'aucuns dient [*quoique certains disent*] qu'il doit estre prins pour hostellerie.
>
> Cabaret. Est la taverne en laquelle on assied à pièces & destail. Et est entre l'hostellerie, où gens & chevaux sont receus en gros, qu'on dit en table d'hoste, & taverne qui est où l'on ne débite que du vin tant seulement. Comme se voit encores aujourd'huy ès tavernes bourgeoises & autres à Paris. Mais le tavernier anticipe aujourd'huy par abus sur le cabaretier.
>
> Tavernier. Est dit celuy qui fait taverne, c'est-à-dire qui vend du vin à pots, sans fournir pain ne viande, ne asseoir. Mais plus généralement on le prend pour cabaretier qui assiet & fournit à boire & à manger pour un desieuner, un disner, reciner [*goûter*] ou soupper & non de giste ne d'estable & est à un degré inférieur à l'hostelier, en ce regard, tout ainsi que la taverne à l'hostellerie.

Dans l'ensemble de la documentation nous trouvons 35 fois le terme cabaretier, qui apparaît en 1550. Mais s'agit-il de cabaretiers exclusifs ou le sont-ils aussi ? En effet à y regarder de près, sept d'entre eux se voient taxés en 1580 dans le registre « cabal », imposition sur les biens mobiliers, pour détenir un ou deux lits, le lit étant taxé à trois livres tournois. Voilà qui étonne puisque, en principe, le cabaret ne peut offrir logis. Jean Maleville, cabaretier, est ainsi imposé 3 livres à raison d'un lit, pareillement Jacques Caustaulin sans que la mention de lit soit

précisée, mais c'est le tarif. De plus sept d'entre eux sont qualifiés d'hôtes ailleurs, dont trois avec enseigne. Seul Augier Roque, cabaretier, se voit taxé à seulement 1 livre 10 sols, ce qui ne correspond même pas à un lit, mais il est qualifié d'hôte en 1591 ; peut-être est-il passé entretemps du cabaret au logis.

Si nous considérons les taverniers, qualification qui apparaît dès 1505, nous en trouvons 22, mais pour un certain François, ne connaissant que son prénom, nous ne savons rien de plus. Sur les 21 autres, 4 n'étaient peut-être que taverniers ainsi que Raymond Barthieu, Benoît Carpanet, Jean Bonnet, Guillaume Prunet, mentionnés en 1505 ou 1518, sans qu'il soit possible de l'affirmer car nous ne savons rien d'autre à leur sujet. En revanche les 17 qui restent sont tous qualifiés ailleurs d'hôtes, dont 12 avec enseigne.

Pour compléter le tableau, quelque peu déroutant, voici Isabelle Taffin qui reçoit licence de tenir le « logis et taverne » de la Sirène en 1518, André Chasot de gérer un « logis ou meublé » en 1535 ; Guidon Gras est l'hôte du cabaret l'Aigle-d'Or en 1560, le rôtisseur Simon Surre tient un cabaret en 1561, Jeanne Bertrand se trouve à la tête d'un « logis ou cabaret » en 1580, Jacques Constantin gère un « logis ou cabaret » en 1592 et Étienne Pascal est qualifié de « hoste et cabaretier » en 1594. En 1545 le Griffon-d'Or est un « logis sive [*ou*] cabaret » tout comme le Gal-Blanc et le Renard l'année suivante, en 1550 neuf hommes sont à la fois « hostes et cabaretiers »... Voilà quelques exemples d'une liste qui pourrait s'allonger. Pouvons-nous au moins nous fier aux enseignes ? Pas vraiment car des logis n'ont pas d'enseigne. De fait les débits de vin pouvaient seulement accrocher un rameau pour le signaler et payer la taxe prévue. Des 602 individus recensés, ôtons les 35 qualifiés uniquement de cabaretiers : sur les 567 hôtes restant, 198 ne sont liés à aucune enseigne, soit 35 %.

Combien de logis ?

La première question qui vient à l'esprit est celle de la quantité. Et d'abord de combien d'habitants la ville pouvait-elle alors compter ? Nous ne disposons pas de recensement pour cette époque, aussi les

estimations avancées par les historiens varient-elles sensiblement. Par ailleurs, les études portant sur d'autres villes, comme la mienne pour Apt[5], s'accordent à constater plus ou moins un doublement de la population durant ce siècle. Retenons donc que la cité pouvait avoir environ 5 000 habitants vers 1500-1520 et 10 000 vers 1600.

Combien de logis la ville comptait-elle ? Nous ne disposons d'aucun document qui en indiquerait le nombre en activité à une même date. Trois documents fiscaux ou comptables permettent cependant d'en avoir une idée. Ils proviennent de la ville ou du diocèse ; il s'agit soit de l'argent avancé ou remboursé aux logis pour les frais occasionnés par le passage des gens d'armes, soit de leur évaluation en vue de l'imposition. Le premier de 1543 signale 39 établissements dont 3 sans enseigne ; le suivant, de 1548, en énumère 33, tous munis d'enseigne et tous localisés dans un quartier de la ville ou un faubourg ; le dernier, de 1592, donne 42 tenanciers d'établissements dont 26 sont qualifiés d'hôtes et seulement 15 avec enseignes ; notons qu'ici se trouvent 11 cabaretiers et 2 rôtisseurs. Sur ces bases, nous pouvons estimer que la ville a pu compter entre 30 et 40 hôtelleries à cette époque, le nombre pouvant varier en fonction de la conjoncture. À titre de comparaison, Toulouse aurait compté 70 auberges vers 1450 et, pour ma part, j'en ai recensé 52 pour tout le XVIe siècle à Marseille et, pour Aix-en-Provence, 19 en 1545 et 28 en 1603.

En fin de compte, quelle était la capacité hôtelière de la ville ? Un seul type de document permet de l'évaluer : les registres des cabaux, dans lesquels les hôtes déclarent sous serment le nombre de lits de leur logis destinés à la clientèle en vue de l'imposition. Le problème est que l'enregistrement se fait au cours des années. Il nous manque un état général à un même moment. La série la moins dispersée concerne les années 1593-1594. En éliminant les doublons, puisque plusieurs se retrouvent les deux années, nous parvenons à la somme de 55 lits. Vu que coucher à deux et même parfois à trois dans un même lit était pratique commune, si nous suivons Philippe Wolff qui a compté pour Toulouse environ 500 lits pouvant accueillir un millier de voyageurs ou Noël Coulet qui estime la capacité d'Aix-en-Provence à 100 lits et

5. Audisio, Gabriel, *Une ville au sortir du Moyen Âge : Apt-en-Provence (1460-1560)*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

donc 200 personnes, la possibilité nîmoise se réduirait à un peu plus d'une centaine de personnes. Je doute pourtant de la sincérité de ces déclarations nîmoises : l'inventaire du logis Saint-Jacques en 1500 révélait 7 chambres et 11 lits et celui de la Tour-Magne, qui déclarait deux lits en 1593, comptait en 1604 au moins six pièces ainsi que 3 chambres et 7 lits. S'y ajoutaient les offres occasionnelles des cabarets et même des particuliers. Ainsi Nîmes pouvait donc au minimum accueillir 110 voyageurs.

Localisation des logis

Les cabarets, les tavernes et les auberges sans enseignes n'ont pas été retenus car ils ne sont jamais situés. Restent 104 logis à enseigne mais leur localisation est rarement précise, au mieux est indiqué le quartier ou le faubourg. Sauf preuve contraire, le logis est supposé rester dans le même quartier avec la même enseigne. Ajoutons qu'il n'est pas tenu compte ici de la longévité de l'établissement. Certains ont traversé le siècle, d'autres n'apparaissent qu'une seule fois, donc une seule année. C'est le cas des logis suivants : Agnus-Dei, Bourdon, Bouteille, Bouteille-d'Or, Cheval-Vert, Coq d'Inde, Curbe, Forme, Granat, Lune, Mule-Noire, Navire, Notre-Dame, Pierre, Sagne, Saint-Crépin, Saint-Éloi, Saint-Michel, Sainte-Barbe. Autant d'établissements, auxquels s'ajoutent 27 autres, qui ne permettent pas de les suivre, n'ayant laissé aucune indication sur leur emplacement. En revanche d'autres sont signalés de nombreuses fois avec leur enseigne : 18 enseignes bénéficient de 45 à 141 mentions : Pomme 141, Arènes 104, Couronne 97, Étoile 92, Lévrier 85, Saint-Jacques et Sainte-Marthe 80, Coquille 79, Vache 75, Saint-Pierre 58, Sauvage 54, Tête-Noire 52, Paon 56, Gal-Blanc 47, Rose et Renard 47, Madeleine 46 et Cheval Blanc 45.

Il a été possible de situer 68 logis, mais une difficulté se présente : est-on assuré qu'une même enseigne soit restée affectée à un même logis ou a-t-elle pu en changer ainsi que de quartier ? Autrement dit, les auberges sont-elles restées fixes ou ont-elles été mobiles au cours du siècle ? Quelques éléments permettent de tenter une réponse. Peut-on déduire par exemple que le logis de la Pomme, le mieux renseigné

avec 141 occurrences, a bien toujours été au même endroit ? De fait, il est localisé seulement à 16 reprises mais chaque fois dans le quartier Méjan. Il apparaît dans notre documentation en 1515, y est situé pour la première fois en 1535, puis en 1539, 1543, 1548, 1550-1551, 1555-1556, 1560, 1562, 1580, 1593-1594, 1596, puis il est encore signalé sans précision jusqu'en 1620. Cette stabilité, quoique à partir de sources lacunaires, semble établie, jusqu'à preuve du contraire. Il en va de même pour les autres. J'ai donc considéré que l'établissement est resté dans le même quartier sauf indication contraire. Celle-ci est fournie pour dix hôtelleries qui ont changé d'emplacement :

- Cheval-Blanc, de Boucarié à Méjan
- Coupe, de Corcomaire à Boucarié
- Lion, du faubourg de la Couronne à Prat
- Madeleine, du faubourg de la Madeleine à Méjan
- Saint-Antoine, de Garrigues à Méjan puis au faubourg Saint-Antoine
- Trois-Rois, de Prat au faubourg Saint-Antoine, rue de la Carreterie
- Saint-Jacques, de Prat au faubourg de la Couronne
- Croix-d'Or, du faubourg Saint-Antoine à Garrigues
- Tête-d'Or, du faubourg Saint-Antoine à Méjan, rue de la Violette
- Trois-Couronnes, de Boucarié à Prat

De ces transferts, nous ne pouvons guère tirer d'enseignement : 4 s'effectuèrent d'un faubourg vers la ville, 3 en sens inverse et 4 d'un quartier à l'autre *intra muros*. Reste la difficulté de savoir où placer ces logis mobiles sur un plan situant les auberges en ne retenant qu'un seul site pour chacun. J'ai pris le parti de retenir la première implantation. Nous aboutissons à la carte suivante (v. fig. 1), avec le nombre de logis par quartier ou faubourg[6] :

6. Due à l'aimable obligeance de Yann Le Jeune.

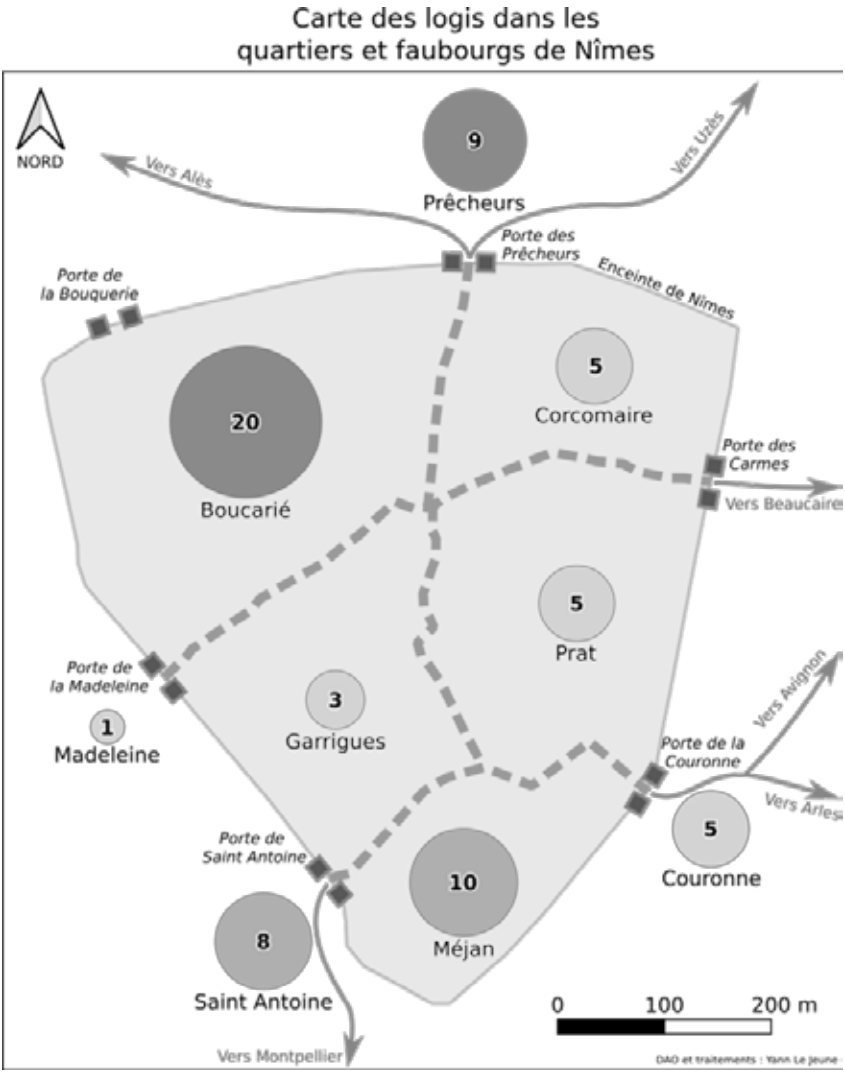

Fig. 1. Carte des logis dans les quartiers et faubourgs de Nîmes.

Cette répartition montre que sur l'ensemble des auberges 43, soit les deux tiers, sont situées *intra muros*. Voilà qui peut sembler banal mais il n'en est rien. Noël Coulet, dans son étude sur Aix-en-Provence

à la fin du Moyen Âge notait, pour sa ville comme pour Avignon et Montpellier : « Les auberges préfèrent les faubourgs ou la proximité des portes au centre de la ville[7]. » À Nîmes, par leur situation à l'intérieur des remparts, elles ont visiblement opté pour la sécurité plutôt que pour la commodité. En revanche, comme ailleurs, elles sont, pour la plupart, situées à proximité des portes de la ville, hors les murs ou dans la cité. Il n'est pas possible de le montrer absolument par manque d'indication précise, notamment de rue ou de place : sur la centaine de logis à enseigne, nous ignorons même le quartier pour 34 d'entre eux. Quant aux autres, s'ils se trouvent hors de la ville, le faubourg seul est indiqué, à l'exception de la rue Carreterie (aujourd'hui Jean Reboul) au faubourg Saint-Antoine et le grand chemin d'Avignon au sortir de la porte de la Couronne (aujourd'hui rue Notre-Dame). En fin de compte, seules 14 mentions plus précises sont fournies dont 2 pour les logis du Flacon et de l'Esclop qui sont dans les arènes. Toutefois il est déjà intéressant de noter que 12 établissements, hors ou dans la ville, sont dits « près de la porte de… » De même ceux qui se trouvent dans les faubourgs se sont fixés et développés surtout près des portes de Saint-Antoine (route de Montpellier), de la Couronne (route d'Avignon), des Prêcheurs (route d'Alès), autrement dit, placés aux principaux lieux de passage : 22 logis s'y trouvent. Les portes de la ville constituent de véritables lieux d'attraction et de fixation pour les logis.

Les enseignes

Tous les logis n'ont pas d'enseigne. De plus assez souvent le logis ou l'hôtelier figure sans indication d'enseigne, ce qui ne signifie pas que l'établissement en soit dépourvu. Par exemple pour les Gaubin, père et fils, Jean puis Arnaud, sur les 137 mentions de nature diverse, si 105 précisent qu'ils tiennent le logis des Arènes, un quart des notices n'en disent rien. Dans ce cas l'abondance des actes permet de combler les lacunes et de conclure qu'ils dirigèrent cet établissement sans discontinuer durant un demi-siècle, de 1553 à 1600.

7. Coulet, Noël, *Aix-en-Provence. Espace et relations d'une capitale (milieu XIVe-milieu XVe s.)*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1988, 2 vol., t. 1, p. 324.

La désignation même n'est pas toujours précise. Ainsi j'ai d'abord cru que l'auberge du Cerf, qui n'apparaît qu'une fois, était différente de celle du Cerf-Volant – insecte du type lucane – pour m'apercevoir qu'il s'agissait en fait de la même enseigne, située au même emplacement et la même personne étant propriétaire des deux à la même date. La même conclusion s'est imposée pour les enseignes France et Écu-de-France, Griffon et Griffon-d'Or, Fleur-de-Lis et Trois-Fleurs-de-Lis. Le cas le plus surprenant est celui des enseignes du Faucon, des Faucons, des Deux-Faucons, des Trois-Faucons, des Quatre-Faucons, désignant toutes le même logis. On le voit, l'identification même des logis peut présenter quelque difficulté.

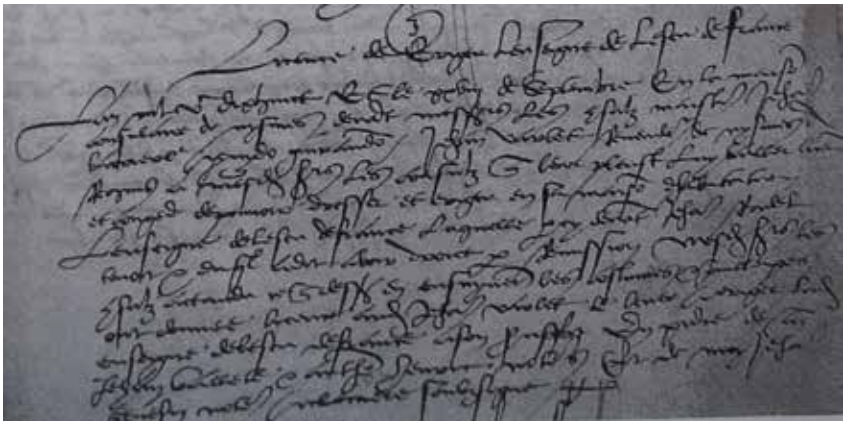

Fig. 2. « Licence de ériger l'enseigne de l'Escu-de-France », 28 septembre 1518.

Ce sont les consuls qui donnent licence de tenir une enseigne, comme le montre la reproduction ci-dessus (v. fig. 2) pour le logis de l'Écu-de-France[8]. Sur les 22 licences trouvées, 19 marquent la première apparition de l'enseigne dans la ville. Le choix de l'enseigne importait : elle pouvait finir par coller à la peau de l'hôte lui donnant son surnom : ainsi Jean Vissac dit la Campane, Jacques André dit le Mignon ou encore Paul la Coquille, en réalité Paul Rivière fils de feu Jean Rivière qui était l'hôte de la Coquille.

8. Arch. dép. Gard, E dépôt 36/81, f° 119.

Entre 1467 et 1620, 2 172 mentions ont été relevées signalant 102 enseignes différentes. En reprenant la classification de Philippe Wolff pour Toulouse à la fin du Moyen Âge, nous pouvons la tenter pour Nîmes[9]. On ne peut nier que le choix de telle ou telle enseigne, vu le rôle qu'elle était destinée à jouer, portait un sens particulier. Le classement en sept catégories les répartit ainsi : animal (30) religion (29), nature (12), symbole commercial (10), homme (6), particularité locale (4) et l'inévitable « autres » (12). D. Villate, pour le Paris de la mi-XVIIIe siècle, a reconstitué un corpus de 591 enseignes hôtelières aboutissant à un résultat différent : les évocations topographiques (lieu, province, pays) avec 57 % et religieuses avec 34 % en constituent presque la totalité[10].

Dans la panoplie nîmoise, figurent les plus classiques, comme dans les diverses villes de France et même de l'étranger, du moins celles qui ont été relevées à Aix-en-Provence, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris, Toulouse, ou qui ont été mentionnées par des voyageurs en leur journal, tels Félix et Thomas Platter, ces deux frères partis de Bâle pour faire leurs études à Montpellier ou encore Montaigne dans son « Journal de voyage en Italie ». Il est frappant d'abord de constater un fonds commun à toutes les hôtelleries urbaines : Aigle, Ange, Cheval-Blanc, Colombe, Couronne, Dauphin, Lion, Pomme, Saint-Georges, Sauvage. Notons que 15 des 23 enseignes de Montpellier, 21 d'Aix-en-Provence et 54 des 119 relevées à Marseille se retrouvent à Nîmes. Si nous sortons du Midi, sur les 77 enseignes recensées à Bourg-en-Bresse, sur plusieurs siècles il est vrai, 28 sont communes avec Nîmes.

Pourtant certaines présentent quelque originalité locale. S'offre d'abord la particularité linguistique du Midi. Ce sont les appellations qu'un « estrangier du dehors » aurait eu du mal à comprendre n'était l'image dessinée, peinte ou gravée. En son absence, à l'oral le voyageur pouvait être dérouté. Plusieurs logis, à en croire la documentation écrite, se trouvaient ainsi désignés en langue d'oc : Crotte (Cave), Escudèle (écuelle) ou Escudélon (petite écuelle), Esclop (sabot), Gal (coq), Gavel (javelle), Peyre (pierre), Souque (souche), Talhans (ciseaux).

9. Wolff, Philippe, L'hôtellerie, auxiliaire de la route. Notes sur les hôtelleries toulousaines au Moyen Âge, *Bulletin philologique et historique…*, année 1960, Paris, Imprimerie nationale, 1961, p. 189-205.

10. Villate, D., *L'équipement hôtelier parisien au milieu du XVIIIe siècle*, thèse Paris IV, 1992, cité par D. Roche dir., *La ville promise…*, Paris, Fayard, 2000, p. 299-301.

Quelques autres enseignes méritent attention. La Salamandre, qui apparaît en 1541, ne serait-elle pas liée à la visite effectuée à Nîmes en 1533 par François Ier dont cet animal était le symbole ? De fait le roi avait manifesté un grand intérêt pour les vestiges romains de la ville. La cité décida de traiter avec les orfèvres du lieu, passant « marché d'un plan de l'amphithéâtre de Nismes en relief & en argent, pour être donné au roi François I. à son arrivée en cette ville ». L'ouvrage ne fut livré par les orfèvres à la ville de Nîmes qu'en 1535, et le premier consul Antoine Arlier fut chargé de se rendre à la Cour pour le présenter au roi. François 1er, nous dit Ménard, reçut le présent avec de grands témoignages de satisfaction ; il s'entretint avec le député sur tout ce que contenait le plan ou la représentation de l'amphithéâtre. Il lui demanda entre autres, l'explication du symbole et des figures du palmier, ainsi que du crocodile et de la couronne de laurier qui y étaient attachés[11]. Ce symbole frappa le roi, surtout lorsqu'il apprit que c'était le type d'une ancienne médaille de Nîmes. L'amour de François Ier pour l'antiquité lui fit naître le dessein de donner ces figures pour armoiries à la ville de Nîmes, au lieu du taureau d'or qu'elle avait pris depuis peu. Par les lettres patentes de juin 1535 données à Coucy le roi accordait à Nîmes des armoiries qui sont toujours les siennes : sur son ancien champ de gueules, les figures du crocodile enchaîné à un palmier avec une couronne de laurier et les abréviations *COL. NEM.* (*Colonia Nemausensis*). Ne peut-on attribuer à cette nouvelle sensibilité l'apparition à Nîmes, parmi les enseignes, de la Tour-Magne en 1550, des Arènes en 1564 et du Pont-du-Gard en 1599 ?

Une autre série doit être considérée, constituée par les symboles religieux. Le triomphe de la Réforme à Nîmes dès les années 1560 supportait mal ces enseignes. Or seize auberges se trouvaient alors sous la titulature d'un saint (Antoine, Christophe, Crépin, François, Georges, Honorat, Jacques, Jean, Marc, Michel, Pierre, Sébastien) ou d'une sainte (Barbe, Lucie, Madeleine, Marthe). Si nous reconsidérons la situation à partir des années 1580, seuls les saints Antoine, Georges, Jacques et Marc demeurent : les trois quarts des enseignes de saints ont disparu. Pourtant la situation n'est pas encore du goût du consistoire qui prend

11. Ménard, L., *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, Paris, 7 vol., 1750-1758, Marseille, Lafitte-Reprints,1976, t. 4, respectivement : Preuves, p. 126 ; texte p. 132.

la résolution suivante en 1595 : « Messieurs les pasteurs exhorteront messieurs les consuls de ne bailler [*donner*] de lors en advant aulcunes enseignes aulx hostes en intitulation des sainctz[12]. » Le cas le plus clair de cette mutation est celui du logis Saint-Pierre, enseigne attestée depuis 1532, sis hors les murs au faubourg de la Couronne. En 1555, le tient Pierre Barbier. Curieusement l'enseigne devient double en 1567 « Saint-Pierre et Soleil » pour se maintenir ensuite simplement sous l'appellation « Soleil » jusqu'à la fin de la période en 1602, ayant entraîné le naufrage de Saint-Pierre. Si le panorama hôtelier de la première moitié du siècle comptait seize enseignes dédiées à un saint, il n'en comprenait plus que cinq à la fin.

Voici la répartition des enseignes présentes pendant au moins cinquante ans : 5 ont tenu entre 52 et 59 ans, 6 entre 61 et 69 ans, 5 de 72 à 79, 7 de 80 à 85 ans ; seulement 5 entre 90 et 98 ans qui sont : Coquille, Croix-d'Or, Tête-Noire, Couronne, Sauvage et 7 entre 100 et 121 ans à savoir : la Coupe-d'Or, la Pomme, Saint-Antoine, le Dauphin, les Faucons, Saint-Jacques et les Trois-Rois. Le bilan global est le suivant (v. tableau I) :

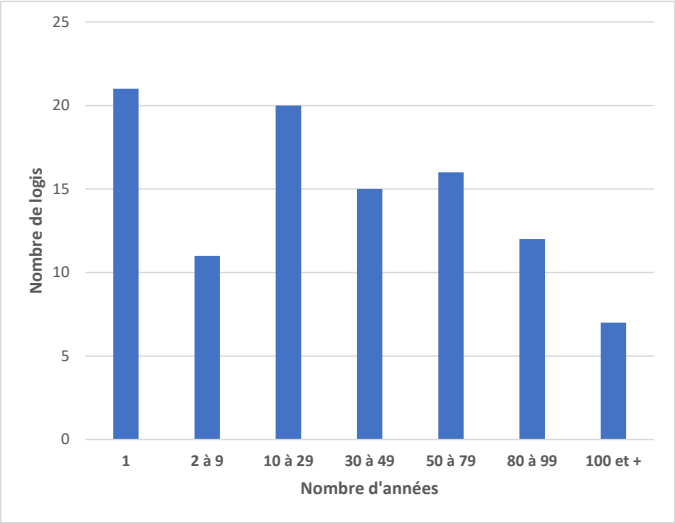

Tableau I. Longévité des logis à enseigne.

12. Arch. dép. Gard, 42 J 31, f° 13, 22 novembre 1595.

La moitié n'a pas réussi à atteindre la trentaine d'années. Plusieurs établissements mériteraient une notice particulière, notamment les sept cités ci-dessus qui sont le mieux documentés et qui ont traversé le siècle. Pourtant c'est un autre que j'ai retenu ici puisque c'est la seule enseigne à exister encore, quoique devenue celle d'un restaurant.

Destin d'un logis : Le Cheval-Blanc

Dans notre documentation, ce logis apparaît en 1465, sur le plan des biens du chapitre cathédral, où il est clairement situé dans le quartier de Boucarié, rue Caguensol ; il s'y trouve encore en 1480, avec le même hôte, Jean Fontaine, qui est toujours en fonction en 1498. En 1505 le même Jean Fontaine donne en location son logis à Denis Pomier pour trois ans et, en 1508, il vend à son collègue du Lévrier, Etienne Chantozel, une belle pièce de vigne de deux saumées pour 30 £[13]. Le lien établi entre le propriétaire et son locataire est si fort qu'en 1511 il lui fait donation de tous ses biens meubles et immeubles « à cause des nombreuses gratuités et grands services qu'il lui a rendus et qu'il ne cesse de lui rendre quotidiennement et espérant qu'il ne cessera pas à l'avenir[14]... » L'acte est établi dans la galerie du logis. En 1522 la ville rembourse 22 £ à l'hôte, toujours Denis Pomier, pour le logement des gens d'armes et encore, en 1524, 33 £ pour la même raison, mais cette fois à Anne Fontaine, dite « hostesse du Cheval-Blanc ». En 1525, le logis perçoit encore 2 £ pour avoir fait dîner 12 hommes à cheval et loger les 12 chevaux.

En 1528, le tenancier du logis Girard Chabot, dont nous apprenons par la suite qu'il est le mari d'Anne Fontaine, reçoit de la ville 3 £ pour avoir fourni 9 quintaux de foin pour les chevaux du train du baron de Viart. En 1530, le logis est toujours au quartier de Boucarié et l'hôte Étienne de Potiers déclare avoir trois lits de plume. En 1531, l'hôte reçoit 4 £ de la ville pour avoir nourri 7 chevaux et 8 hommes étant taxé

13. La monnaie de compte, dite « tournois », s'exprimait en livre, valant 20 sols ou sous et le sol valant 12 deniers. Ainsi par exemple 3 £ 10 s. 6 d.
14. Arch. dép. Gard, 2 E 36/110, f° 132 v°, 25 octobre 1511.

à 9 £ pendant un jour et demi au tarif de 8 s. par homme et cheval. En 1533, il réclame 10 sols pour avoir tenu en son étable pendant 15 ou 16 jours quatre chevaux achetés par le diocèse civil pour donner à Mgr le dauphin et ses frères. Cinq ans plus tard, il se plaint à la ville, réclamant de réparer une erreur : il avait logé 27 chevaux de la bande du capitaine Mouvens pendant deux jours et demi et il lui avait été remboursé 17 £ au lieu des 27 promises.

En 1540, Anne Fontaine est dite « hostesse du Cheval-Blanc » mais en 1543, quand le diocèse défraye 39 hôtes suite au passage de l'armée, Girard Chabot est toujours l'hôte du Cheval Blanc. Le locataire du logis, Girard Chabot, avait très probablement épousé la fille de son propriétaire.

En 1548, nous avons enfin des précisons sur ce logis grâce à la fiscalité : il est sur la rue Caguensol, qui est une partie de la rue Guizot actuelle, et ainsi décrit : « Une maison à trois étages la plus part en solier et partie en crote, cuisine à terre aulte aisement de cheminée, étable à deux étages en solier couvert entre la maison et l'étable, court, pos et paty clos, cave, galerie, jardin et sel hubert [*ciel ouvert*] où pend l'enseigne du Cheval-Blanc[15] », ce qui lui vaut une estimation de 11 £, plaçant l'établissement au 14e rang des 33 logis estimés. Et l'hôtesse possède en son nom propre une terre et une vigne.

La même année, Girard Chabot est remboursé par le diocèse pour avoir mis au service de l'artillerie du roi allant de Beaucaire à Bordeaux une mule et une charrette du 21 septembre au dernier d'octobre 1547, soit 15 £ et en 1551 il en reçoit encore 2 £ pour divers frais. C'est dans son logis que Benoît Duret, orfèvre de Castres et donc en déplacement, tombé malade, dicte son testament en 1555, l'hôte en étant témoin.

Mais en 1557, Me Pierre Chabot, fils de Girard, présente une réclamation à la ville : la maison de son père où pendait l'enseigne du Cheval-Blanc a été chargée au titre des cabaux en raison des lits dudit logis de 3 £ ou plus. « Et depuis l'enseigne serait tombée et par conséquent le logis changé en sorte qu'à présent n'en y a point. Et Anne Fontaine sa mère lui aurait fait don de ladite maison, de laquelle se serait chargé come n'ayant lesdits lits ni autre cabal. » Sur quoi il obtient gain de cause.

15. Arch. dép. Gard, C 1768.

Neuf ans plus tard, l'enseigne est de nouveau dressée au logis tenu par Mathieu Boytier, qui déclare ne disposer que d'un lit. Puis nous retrouvons l'enseigne en 1594 seulement, soit 27 ans plus tard, avec pour hôte Claude Jouvenet. Il vend alors tout un équipement hôtelier : un chalit, des draps, des courtines, des serviettes, une couverture, des pièces d'étain, le tout se montant à la coquette somme de 69 £. En 1597, un écuyer de Nîmes, malade, y dicte un testament protestant en présence de l'hôte. Un document fiscal de 1598 nous apprend que le logis du Cheval Blanc, avec une surface de 89 cannes, soit 356 m², se trouve alors rue Régale, dont le propriétaire est M. de Castelnau et le locataire toujours Claude Jouvenet[16]. Le logis a donc déménagé, tout en restant à l'intérieur des remparts. La même année, en association avec deux autres hôteliers et un rôtisseur, l'hôte achète le bois de 60 pieds d'oliviers à un laboureur de Lédenon pour la somme globale de 120 £. Il loue également des prés sis à Saint-Césaire pour deux ans et le prix de 90 £ par cueillette et, en 1600, il achète à la même personne les foins pour quatre ans moyennant la somme de 285 £. Une ratification de procuration de 1605, montre que Claude Jouvenet est toujours l'hôte du Cheval-Blanc. Le logis a donc résisté, malgré une rupture de quelques années peut-être, durant 140 ans : un record !

Les bâtiments

Le premier document apparemment complet dont nous disposons est l'enquête de 1548. Elle recense 33 hôtelleries et autant d'enseignes. Cette fois, il semble que tous les logis aient été pris en compte. Chacun est situé, décrit avec nombre d'étages et dépendances mais sans la superficie. Et le nom qui figure est celui du propriétaire de l'immeuble. Prenons un exemple : « Claude Faget : une maison, étable, pailler, jardin, puits et cour clôturée où pend l'enseigne de Saint-Jacques, confronte du midi le grand chemin d'Avignon, du nord une traverse, du levant Me Jean Boileau, du couchant vers la porte de la Couronne, noble… » Voici encore les deux principaux logis du faubourg des Prêcheurs :

16. Arch. dép. Gard, E dépôt 36/490, f° 20.

> Jean Chantozel : une maison, la plupart voûtée et partie en plancher, étable, puits, cellier et cour clôturée et jardin, où pend l'enseigne du Lévrier, confronte du levant et couchant la rue, du midi Julien Vigier, de la bise François Got ; 2485,5 ; logis du Lévrier, noble.
>
> François Got, une maison la plupart voûtée pour le bas, le restant en plancher à trois étages, confronte du levant la rue, du midi Jean Chantozel, de la bise Laurent Trosselier, où pend l'enseigne de la Vache ; 2534 ; logis de la Vache, noble.

Cette description permet déjà d'établir une hiérarchie de ces biens qui sont tous « nobles » donc exempts de l'impôt royal. En effet la taille, qui était personnelle dans les pays de droit coutumier et donc liée au statut du propriétaire, était « réelle » dans le Midi, dépendant de la qualité du bien. La mention chiffrée figurant à la fin de chaque article mérite explication. Il revient à Gérard Caillat d'en avoir découvert le code indiquant la somme à laquelle est évalué le bien décrit, crypté sans doute pour éviter les indiscrétions[17]. Nous avons ainsi successivement pour les biens respectifs de Jean Chantozel et de François Got : 2485,5 et 2534. Le cryptage est le suivant : pour atteindre les nombres inférieurs à 19, on additionne les chiffres en position 1 et 3. Dans le cas où il faut atteindre un chiffre supérieur à 18, on juxtapose ces chiffres au lieu de les additionner, ce qui donne un total en livres, les sols étant repris sans changement. Pour savoir quelle opération effectuer il faut se reporter à la marge de l'article : si rien n'est indiqué il faut additionner les deux chiffres, s'il y figure la mention « Na », probable abréviation de *Nota*, il faut les juxtaposer, ce qui est le cas pour ces deux hôtes dont les biens sont donc estimés respectivement à 28 £ 5 sols et 23 £. Il s'agit ici de livres cadastrales et non de livres tournois, fixant la référence pour les divers prélèvements. Si, par exemple, les consuls décidaient de lever une taxe de 5 sols par livre, Chantozel aurait à payer 28 £ 5 s. = 142 sols 6 deniers soit 7 £ 1 s. et Got 23 £ x 5 = 115 sols soit 5 £ 15 s. Il est dès lors possible, sur cette base, d'établir une hiérarchie des 33 logis en fonction de l'estimation foncière dont ils ont fait l'objet à cette date : le Lévrier tient la 8e place et la Vache la 13e.

17. Caillat, Gérard, *Ville modèle, modèles de ville. Nîmes (1476-1789)*, thèse de doctorat, Université de Montpellier III, 2011, 2 vol., t. 2, p. 758.

Grâce à la description qui en est donnée, relevons que sur les 26 logis pour lesquels le nombre d'étages est fourni, le Sauvage seul disposait de trois étages tandis que 20 en comptait deux. Seuls 3 établissements étaient dépourvus de puits, élément vital en ces temps. 5 logis contenaient en outre à la fois un pailler et une étable, pouvant donc loger cavaliers et montures, ce qui présentait un avantage considérable : Couronne, Pomme, Renard, Saint-Georges, Saint-Jacques. Le logis de la Colombe ne présentait qu'un pailler tandis que le Cheval-Blanc, le Lévrier et la Madeleine pouvait accueillir les montures dans une étable mais n'avaient pas de pailler. Nous savons que ces maisons dépourvues d'étable ou de pailler pouvaient les louer, ce qui n'apparaît pas dans ce document qui ne relève que les propriétaires.

En fin de compte c'est avec le « canage » de 1596 qu'il est possible d'établir une hiérarchie des logis à partir de la surface que chacun occupait. Sont ainsi mesurés 21 logis en « canes » c'est-à-dire en cannes carrées, la canne carrée valant environ 4 m². De plus apparemment, seule la surface bâtie au sol était prise en compte et non la totalité de la surface habitable, ce qui peut fausser l'estimation.

Deux logis se trouvent sans enseigne. Le premier est détenu par les hoirs de feu Jean Arnaud qui dans les années 1560 tenait le logis du Flacon dans les arènes. Mais il ne s'agit pas de ce logis, alors tenu par un autre : c'est une « maison et four où font logis » à l'angle de la rue de la Maison de ville et de la Sabaterie, donc hors des arènes. Elle occupe une surface de 152 m². Le second logis, tenu par Blaise Got est situé dans le faubourg des Prêcheurs et est de 140 m². Quoique dénués d'enseignes, ils ne figurent pas parmi les plus petits.

Les 19 logis portant enseigne disposent d'une surface allant de 32 à plus de 1 000 m². En voici le classement par ordre croissant de surface :

- Moins de 100 m² : Croix-Noire (32 m²), Arènes et Rose (48), Tête-d'Or (64), Chapeau-Rouge (68), Épée-Dorée (80), Sauvage (96).
- De 100 à 200 m² : Coupe (116), Talhans (120), Flacon (124), Tour-Magne (140 m²), Croix-d'Or (184).
- De 200 à 400 m² : Tête-Noire (280), Étoile (336), Cheval-Blanc (356)

– Plus de 400 m² : Trois-Faucons (408), Coquille (452), Trois-Maures (500), Pomme (1 064).

Quoique la surface au sol, comme il a été indiqué, ne soit pas suffisante pour apprécier l'importance d'un logis, elle mérite d'être prise en compte comme critère parmi d'autres.

L'équipement

Peu de documents permettent de connaître précisément l'équipement intérieur des logis. Les plus appropriés seraient les inventaires après décès mais, à la différence de la Provence, ils relevaient de la justice et non du notariat, or cette série ne commence qu'au XVIIe siècle. Dans les registres notariés nous avons quelques indications fournis à l'occasion de contrats d'arrentement, mais nous ne sommes jamais sûrs qu'ils décrivent la totalité du mobilier, quant aux ustensiles notamment de cuisine, lorsqu'ils figurent ils sont étrangement peu nombreux.

Le logis Saint-Jacques (1500)

Nous disposons de dix arrentements avec inventaires établis entre 1500 et 1604. Le plus ancien est celui du logis Saint-Jacques, exploité en 1898 par Franck Rouvière comme il a déjà été signalé. Il s'agit sans aucun doute d'un des plus anciens établissements de la ville, lié à la confrérie de Saint-Jacques c'est-à-dire une étape sur le chemin de Compostelle. Situé hors les murs près la porte de la Couronne, il se trouvait à l'angle du chemin de Nîmes à Avignon, aujourd'hui rue Notre-Dame, et des fossés de la ville, sur l'actuel emplacement du square de la Couronne en face de la petite rue du Louvre. Si l'on résume cet inventaire qui compte plus de onze folios et qu'il serait fastidieux de reproduire intégralement, sans compter qu'il est en latin et que plusieurs termes restent incertains, le logis compte 16 pièces, dont 11 chambres, l'une nommée l'Ange et l'autre Saint-Christophe, puis une salle à manger et une chambre destinées aux valets, la chambre de l'hôte, 2 cuisines, dont l'une « basse » servant de buanderie, et 6 cheminées réparties dans la cuisine, dans la salle et dans quatre chambres. Dès l'entrée, à la porte,

une lanterne. En arrière se trouvent le jardin et les écuries. Le mobilier comprend 15 lits, de taille sans doute variée, généralement dotés de marchepieds de sapin, entourés de rideaux à franges, garnis de couettes, de matelas et de traversins, de couvertures blanches ou bigarrées. En outre, les chambres sont dotées chacune d'une caisse ou d'un coffre servant à la fois d'armoire et de siège, une table, les tréteaux, un ou deux tabourets de bois. Au total se trouvent 15 bancs, 8 tables avec leurs tréteaux, 6 buffets.

La salle comprend 2 tables et leurs tréteaux, 2 bancs, l'un de sapin et l'autre de cerisier, la cheminée avec ses chenets, un buffet de sapin, un candélabre suspendu, une caisse pour les nappes, 2 bassins de laiton, un tisonnier, 5 plats d'étain, 12 écuelles, 2 aiguières, 6 candélabres en laiton. La cuisine mérite également une mention spéciale pour son équipement : la cheminée avec ses chenets, trois poêles, un gril, un chaudron, une broche, une pelle en fer, une lèchefrite, un dressoir à tenir écuelles, une table et ses deux bancs, un mortier en pierre, des cuillères, une bouteille. Enfin de compte, quoiqu'elle puisse nous apparaître pauvrement équipée, la cuisine compte le nécessaire à divers types de cuisson : bouillir, rôtir, griller.

Notons quelques éléments particuliers : un petit tapis dans la chambre de l'hôte, un candélabre en bois de cerf dans la grande chambre, une seule fois est signalée une chambre dallée qui d'ailleurs comprend les seuls traversier et couette en plume. En revanche, il est curieux de constater l'absence de chaises, de serviettes, de couteaux, de gobelets. Nécessairement le nouvel hôte devait se les procurer par ailleurs. Nous avons là, n'en doutons pas, un logis particulièrement vaste et équipé pour cette époque.

Le logis de La Tour-Magne (1604)

Au terme du siècle, au seuil du XVIIe, voici le logis de la Tour-Magne, situé dans le quartier de Boucarié, sur la rue Caguensol[18]. En 1593, l'hôte était taxé pour 6 £ de cabal ; ce qui correspond à deux lits. Le cannage de 1596 le signale sans le décrire si ce n'est qu'il a une superficie de 35 cannes soit 140 m². Le nombre de pièces n'est

18. Arch. dép. Gard, 2 E 1/302, f° 49, 14 janvier 1604.

pas indiqué. Il faut tenter de le déduire de l'énumération des meubles et ustensiles, lorsqu'ils sont situés. Nous en concluons que le logis comprenait au moins la salle, une petite pièce attenante, une chambre donnant sur Saint-Baudile, une chambre dite de Ferranes, une chambre arrière et un grenier. Sans doute faut-il y ajouter une cuisine, ce qui donnerait 6 pièces en tout. Le mobilier se compose de 7 lits : 4 de noyer avec matelas de plume et 3 autres avec matelas de paille, 2 couvertures blanches, ainsi que de 2 tables en noyer avec tiroirs, tabourets et leurs bancs, une « cadière » ouvrée avec son caisson fermé à clef, 2 coffres de noyer, une grande caisse de noyer, une pastière, une bouilladière, une vinière de demi-vaisseau. S'ajoutent 12 plats et 12 écuelles d'étain, une pinte de 15 pichets, une autre en bois, une autre de 2 pichets et encore une autre d'un pichet, en étain ; 3 chandeliers en laiton. Viennent ensuite, dans un appendice, une lèchefrite, un « grand demi vaisseau qu'est au grenier pour tenir farine », « une autre petite table pour mettre la plume », un grand buffet avec ses armoires, c'est-à-dire ses coffres, pour tenir la vaisselle en étain et un autre petit buffet. Il est clair que cet inventaire ne présente pas tout le nécessaire pour assurer le service d'une hôtellerie ; notamment pour ce qui concerne la cuisine…

Ce qui ressort de ces inventaires, évidemment incomplets même pour les plus fournis, est leur aspect très rudimentaire à nos yeux. D'autant que les voyageurs, en cas d'affluence, pouvaient se retrouver dans un même lit avec de parfaits inconnus et que les valets et domestiques accompagnant les clients plus fortunés, devaient se contenter le plus souvent de coucher à l'étable, au grenier ou au fenil.

Les hôtes

Les occurrences concernant les hôteliers s'avèrent d'une grande disparité. Pour 418 sur un total de 602, soit 70 %, nous disposons de moins de 5 occurrences et 492 en ont moins de 10, soit 83 %, la moyenne se situant à 10 par personne. En revanche 17 hôteliers se trouvent avec plus de 50 occurrences chacun, dans des documents de nature très différente. C'est avec eux que nous aurons le plus de chance de tracer

quelques itinéraires, tout en sachant qu'ils sont peu représentatifs de l'ensemble. Voici les neuf hôteliers les plus documentés, avec leur nombre de mentions, la durée de leur exercice et leur(s) enseigne(s) :

- Michel Reboul (154), 38 ans ; Coquille, Saint-Honorat, Rose
- Pierre Brunel (104), 42 ans ; Paon
- Pierre 1 Faget (102), 46 ans ; Saint-Julien, Couronne
- Pierre 2 Vigier (101), 26 ans ; Sauvage, Trois-Faucons, Étoile
- Pascal Robert (87), 31 ans ; Tête-Noire, Romaine, Tour-Magne
- Arnaud Gaubin (86), 22 ans ; Arènes
- Pons Pinet (83), 27 ans ; Pomme
- Étienne Chantozel (77), 27 ans ; Lévrier
- Simon Vincent (74), 27 ans ; Gal-Blanc

Ces neuf hôteliers parmi les plus importants de la cité ont exercé plus de vingt ans leur profession et quatre d'entre eux plus de trente. Si trois ont successivement géré trois établissements et Faget en a tenu deux, les cinq autres s'en sont tenus à un seul. De plus, dans deux cas, l'auberge est restée à la même famille, passant du père au fils : Jean puis Etienne Chantozel à la tête du Lévrier durant au moins 43 ans et les Arènes est resté à Jean puis Arnaud Gaubin pendant au moins 41 ans. La longévité et la stabilité semblent sinon une garantie du moins une condition pour le succès et la renommée d'un logis.

Plusieurs parcours de ces hôtes les mieux renseignés pourraient être présentés. Voici celui de Pons Pinet avec 83 mentions, qui constitue un cas exceptionnel. Il apparaît à l'occasion de son mariage en 1573 et nous pouvons le suivre jusqu'en 1602. Habitant de Générac, fils de feu Pierre Pinet, il épouse alors Claire Rochas, habitante de Nîmes et veuve de Thomas Billet, qu'elle avait épousé en 1561[19]. Le mariage est célébré « en la sainte église réformée de Dieu » et la dot se monte à 100 écus d'or, soit 300 £, représentant déjà une belle somme, à laquelle s'ajoutent 100 florins de Provence et 50 £ donnés par son défunt mari. Au total le nouvel époux reconnaît à sa femme un apport de 500 écus soleil. Voici

19. Arch. dép. Gard, 2 E 36/339, f° 125 v°, 19 décembre 1573.

notre homme partant d'un bon pied, avec un capital de 1 925 £. C'est parfois l'avantage d'épouser une veuve ! Notons qu'il ne signe pas au bas de l'acte.

Rien ne dit qu'il soit alors aubergiste mais, dès l'année suivante, un acte, par lequel il reconnaît avoir reçu de sa femme 625 £, mentionne « Pons Pinet, hoste tenant le logis de la Pomme de la présente ville de Nîmes », établissement qu'il conserva jusqu'à la fin. La même année, il donne en dot pour le mariage de sa fille Marguerite 20 £, tout comme son frère Jacques, le contrat étant établi au logis de la Pomme ; une quittance du mois suivant atteste qu'il a bien versé la somme promise. En 1575, comme oncle d'Antoinette Pinet, il donne son assentiment, ainsi que son frère Jacques, à son mariage, dont le contrat est également dressé en son logis de la Pomme.

De la famille, nous savons peu, notamment en l'absence de tout testament, que Pons Pinet dicta sans doute au-delà de la limite chronologique de la présente enquête. Son fils Étienne épouse en 1578 en l'église réformée Marie Villot, cette dernière, avec licence de sa mère et de son tuteur, étant donc encore mineure[20]. La mère de l'épouse promet de laisser en dot à sa fille la moitié de tous ses biens, s'en réservant l'usufruit jusqu'à sa mort tandis que, pareillement, Pons Pinet donne à son fils le tiers de tous ses biens « se réservant les fruits et usufruits d'iceux sa vie durant ». Voilà qui est dans doute généreux mais impossible à chiffrer. Plus tangible la promesse de l'époux de laisser à sa femme, en cas de prédécès, la somme de 100 écus d'or sol soit 300 £, l'épouse promettant en contrepartie 50 écus, ce qui situe le couple à un bon niveau de fortune, le plus souvent les sommes respectives étant de 20 et 10 £. Le contrat est conclu « dans le logis de la Pomme, domicile et habitation dudit Pons Pinet », avec pour témoins un pasteur, un notaire et un maître armurier de la ville. Le notaire termine en citant les témoins, « signéz avec lesdits futurs époux, les autres ne sçaichant » ; Étienne Pinet sait donc écrire, ce qu'il montre par une signature bien formée, ainsi que sa jeune femme, fait remarquable. Cette union fut féconde puisque, entre 1587 et 1598, Mathieu, François, Françoise, Louise et

20. Arch. dép. Gard, 2 E 36/366, f° 771 v°, 17 décembre 1578.

Claire, tous enfants d'Étienne, étaient baptisés en l'église réformée[21]. Nous ne savons pas si Pons Pinet eut d'autres enfants qu'Étienne ; en revanche il eut au moins ces cinq petits-enfants. Par ailleurs nous constatons que l'épouse de Pons Pinet, Claire Rochas, bénéficiait de la pleine confiance de son mari puisque, à plusieurs reprises et dès 1580, elle a reçu pouvoir de passer des actes en son nom, tout comme son fils à partir de 1597.

Nous ignorons quand la carrière hôtelière de Pons Pinet a commencé, mais en 1574, un an après son mariage il tient le logis de la Pomme. Cette enseigne est attestée depuis 1515. La gestion en avait été quelque peu chaotique : 14 hôtes s'y étaient succédé entre 1515 et 1573, chacun l'ayant tenu en moyenne quatre ans. Il revient à Pons Pinet de l'avoir stabilisée, d'abord comme rentier puis comme propriétaire de 1574 à 1602. Nous ignorons à quelle date il acquit l'établissement : en 1580 il en était encore locataire mais il lui appartient en 1592. Le logis est particulièrement bien situé, à l'intérieur des remparts, dans le quartier Méjan, à l'angle de deux rues, dont la rue de la Violette, près des arènes et du logis des Arènes mais surtout de la porte Saint-Antoine, avec un étage et une surface de plus de 1 000 m² en 1596. L'estime de 1548 le décrit avec une cave, des étables, un pailler, un porche, une galerie de bois, un jardin, deux puits et une cour fermée, propre donc à recevoir également des cavaliers. Sur les 39 logis estimés, il se situe à la deuxième place, après le logis et relais de poste de la Couronne[22].

Comme tous les autres hôtes, Pinet s'acquitte du droit du souquet pour pouvoir vendre son vin, ainsi en 1576 pour 14 £ par an, en 1580 pour 24 £, en 1582 pour 48 £ : cette montée continuelle de la taxe doit correspondre à celle de l'activité du logis. En revanche, la chute en 1598 avec une taxe de 11 £ s'explique mal. En effet s'il déclarait quatre lits en 1580, en 1593 et 1594, il était taxé pour cinq lits, 20 juments et deux trenteniers de moutons. Le cannage de 1596 lui reconnaît en outre la propriété du logis des Trois-Maures sis au faubourg Saint-Antoine, sur le chemin près des fossés de la ville avec cour et jardin et une surface de 500 m². Il possède ainsi deux logis, l'un en ville, l'autre dans les faubourgs, mais ne gère que celui de la Pomme, comme l'atteste

21. Arch. dép. Gard, E dépôt 36/697, f° 49 v°, 104, 169, 266, 367.
22. Arch. dép. Gard, C 1768, Cottet 57, Méjan.

l'arrentement de 1598 par lequel il loue celui des Trois-Maures à Jean Roque pour quatre ans et 70 £ par an[23].

La clientèle qui descend au logis de la Pomme est plutôt celle de la bonne société. Certes nous y trouvons un charretier de Châteauneuf-de-Randon (48) qui y établit un acte de prêt pour un habitant de Gignac (34) ; sans doute un artisan fortuné. Mais les remboursements effectués par la ville ou le diocèse à Pons Pinet montrent que ces institutions lui adressaient de préférence des « gens de qualité » : en 1575 « pour les chevaux du sieur de la Pouchière, député par le roi pour la poursuite du fait de la paix » ; en 1586, il recevait 24 £ « pour payer la dépense faite à son dit logis par douze soldats arquebusiers mandés par Mr de Châtillon vers Mons. le duc de Montmorency, adressés audit logis par mess. les consuls » ; 1587 : 12 £ « pour paiement de la dépense faite en son logis par le seigneur de Lègue et les gens de sa suite venus expressément en la présente ville pour le fait du siège de Colias » (30) ; en 1588, 36 £ « pour paiement de la dépense faite en son logis par le sieur de Folseize » et la même année 227 £ « pour paiement de la dépense faite en son logis pour les gens de guerre allant et venant du camp de Marguerittes et tant de gens d'ordonnance de Mgr le duc de Montmorency que des capitaines Gasquet, Lapierre, Mitard et autres » ; et encore 45 £ en 1589 pour le sieur de Lègue ainsi que 78 £ pour cinq autres personnages dont un consul. En revanche seuls deux actes notariés ont été établis en ce logis : ce nombre trop réduit ne permet pas d'en préciser davantage la clientèle. Mais le journal de Thomas Platter, l'étudiant bâlois, signale le 27 février 1597 : « Le même soir nous descendions à Nîmes à la Pomme-Rouge. » Le logis jouit d'une belle réputation et son activité est suffisamment intense pour justifier l'emploi de personnel. À huit reprises apparaissent des employés : au moins un cuisinier et un serviteur, mais sans doute plus, l'emploi de servantes étant général.

Pons Pinet ne se limite pas à l'activité hôtelière. Comme ses confrères, il est amené à s'engager dans des locations ou des achats. Il prend ainsi en arrentement une olivette en 1579 sise à Uzès (30) pour cinq ans et 6 £ par an, acte effectivement cancellé en 1584 ; en 1583, il loue pour trois ans des prés à raison de 80 £ par an. D'une toute autre ampleur

23. Arch. dép. Gard, 2 E 36/285, f° 377 v°, 20 mai 1598.

est l'arrentement du mas de Jean Boileau, seigneur de Châteauneuf-de-Lagarde en 1590 « avec toutes ses terres, prés et dépendances » pour quatre ans moyennant la livraison annuelle de dix saumées de blé, une saumée de seigle et une saumée d'avoine, soit quelque 13 hl de céréales. Et en même temps, il tenait en location une bastide du chapitre puisqu'une quittance de 1594 reconnaît qu'il a bien livré au propriétaire sa part de foin des trois années précédentes. Mais il ne se contente pas de louer. En 1576, il achète, d'une part une maison avec cour, vigne et terre de labour à Gignac (34) pour 40 £ et, d'autre part, quatre petites terres de labour dont une complantée d'oliviers, sises à Beauvoisin (30) pour 60 £. De même en 1578, avec son collègue Jean Rivière, il achète tous les grains et foins de la saison provenant des terres sises à Franquevaux et Aiguesvives pour 150 £. Enfin en 1598, avec trois autres hôtes, il se procure d'un laboureur de Lédenon (30) le bois de 60 pieds d'oliviers pour 120 £. Céréales, herbe, olives, bois, tout indique que ces produits sont destinés au fonctionnement du logis. Seule y manque la vigne mais elle devait inévitablement s'y trouver dans les domaines que constituaient le mas de Maurize, commune de Valleraugue (30) et la bastide de Signan, commune de Bouillargues (30). D'autres achats, à crédit cette fois comme il était fréquent, sont également liés au logis : en 1576, un cordonnier lui vend un cheval de poil blanc avec selle et bride et une jument « poil castaing, aussi avec selle et bride » pour 36 écus ; en octobre 1581, il achète à un marchand nîmois 15 saumées d'avoine pour 120 £.

Il n'hésite pas à s'endetter en empruntant des sommes importantes : 444 écus (1 332 £) à un juge en 1595 ; 155 £ à un avocat l'année suivante. Pons Pinet n'avait pas de difficulté à trouver des créanciers. En revanche, il ne semble pas s'être livré souvent lui-même aux prêts d'argent : en 1577, il prête à un habitant de Caveirac (30) 45 £ et, en 1593, deux laboureurs de Générac lui empruntent la même somme. C'est dans le cadre de ces prêts qu'il bénéficia en 1581 d'un « bail en paiement » : Laurent Panié, laboureur, ne pouvant rembourser sa dette, lui cède une petite terre sise à Générac (30) en remboursement de trois écus dont Pons Pinet s'était porté garant.

Comme les autres hôtes, il vend également à crédit, ce dont témoignent divers obligés en sa faveur : un âne en 1574 pour 18 £ ; en 1580 une paire de bœufs poil rouge pour 90 £ et 84 £ pour deux mulets avec leur bât ; 251 £ pour reste de l'achat de laine serge par quatre cardeurs de la ville puis l'année suivante l'un des quatre cardeurs reconnaît lui devoir encore 75 £ tandis que, l'année d'après, les quatre mêmes artisans lui doivent encore 290 £ pour reste d'un nouvel achat de laine serge.

S'il prend en location des terres, il donne également en arrentement : ainsi en 1578 à son neveu Nicolas Guiraud de Générac (30) toutes les terres qu'il y possède pour cinq ans selon un contrat de métayage lui fournissant deux paires de bœufs et deux truies – investissement considérable de plus de 200 £ – ou encore en 1580 il sous-arrente le bénéfice de la chapellenie de Saint-Pierre à Beauvoisin (30) pour cinq ans et 12 £ par an.

En fin de compte, la réussite de Pons Pinet se vérifie avec le rang qu'il finit par tenir dans la société nîmoise. Propriétaire de deux logis, les Trois-Maures et surtout celui de la Pomme qu'il finit par hausser au premier rang des établissements de la ville, auquel les autorités adressaient les notables de passage qu'elles se devaient de loger. L'imposition de 1592 le montre[24]. S'y trouvent répertoriés 40 hôtes ou cabaretiers, dont 31 sont « cotizés » c'est-à-dire imposés. 29 se voient taxés entre 2 et 22 £. Les deux plus riches se trouvent en tête, distançant largement leurs confrères : Arnaud Gaudin, hôte des Arènes, avec 106 £ et Pons Pinet qui bat tous les records avec 127 £ se classant au 60e rang des cent citoyens les plus imposés de la ville, son imposition se trouvant ainsi composée : 62 £ pour ses propriétés, 12 £ pour son commerce (correspondant à 4 lits) et 9 £ pour son bétail. Il tient donc le haut du pavé de l'hôtellerie nîmoise.

Parvenu à ce stade, l'hôtelier ne pouvait guère éviter différends et procès. Nous l'avons rencontré comme rentier des terres de l'abbaye de Notre-Dame-de-Franquevaux, aujourd'hui en ruines, sur la commune de Beauvoisin (30). Il n'est pas inutile de nous y arrêter un instant. Le domaine avait été arrenté par les moines à noble Claude de Faucon,

24. Arch. dép. Gard, 42 J 140.

conseiller du roi en son Conseil d'État et premier président du parlement de Bretagne, qui l'avait sous-arrenté par contrat à Pons Pinet en 1566 pour six ans et six cueillettes. Le rentier se plaignant de ne pas avoir perçu la totalité de son dû, saisit la Cour du petit scel de Montpellier. L'affaire traînant et les frais courant, les deux parties préférèrent s'entendre et nommer des arbitres afin d'y mettre un terme. La sentence arbitrale fut prononcée par devant notaire et parties le 29 octobre 1596, appuyée par le livre de compte de Pons Pinet pour sa gestion du domaine. Pour les six années, Pinet devait verser 7 500 £, rabattue à 7 017 £, dont 4 504 £ ont été réglées par accord du 2 avril 1572 et les arbitres tinrent compte de « la non jouissance des sous-fermiers à cause des troubles de la Saint-Barthélemy audit an 1572. » Les arbitres disposèrent que Pinet devait payer 480 £ au fermier pour reste de sa ferme. « Laquelle sentence prononcée, lesdites parties ont respectivement acquiessé et promis n'y contredire[25]... » L'intérêt de cet acte tient non seulement au fait qu'à travers ce différend il retrace l'historique du contentieux et nous offre en dix grandes pages les comptes de gestion du domaine mais aussi à la mention des troubles de la Saint-Barthélemy et surtout, pour ce qui nous intéresse ici, à l'ampleur des sommes que maniait Pons Pinet.

De même en 1598, notre homme était condamné par la Cour présidial à payer 29 £ à damoiselle Catherine Grégoire, sans que l'on connaisse la raison, somme qu'il paya effectivement, quittance à l'appui. Enfin en 1599, un compromis intervenait entre lui et un laboureur de Ners (30) à propos d'une terre dépendant de la Bastide appartenant au chapitre et dont tous deux s'estimaient rentiers. Pour éviter tout procès, ils s'entendaient pour nommer chacun un arbitre.

Plusieurs éléments viennent confirmer la place que Pons Pinet tenait dans la cité. Entre 1575 et 1586, il est appelé comme témoin à cinq reprises pour un acte notarié et, entre 1577 et 1587, il est parrain pour le baptême réformé de quatre enfants, dont Suzanne la fille de Barnabas Suffren, ministre de la parole de Dieu. Il est également appelé à servir de caution : en 1576, il se portait garant de trois habitants de Beauvoisin qui empruntaient deux saumées de blé et, par ailleurs, de son frère Jacques, de Beauvoisin (30), qui devait 18 £ à un marchand nîmois pour l'achat de

25. Arch. dép. Gard, 2 E 36/370, non folioté, 22 octobre 1596.

deux cannes de drap et deux autres de cadis. Il a également la confiance de la justice : en 1589, il remet à qui de droit la somme de 231 £ que la Cour lui avait confiée comme séquestre en attente de la sentence.

Mais le couronnement de son parcours fut sans conteste son élection au consulat. En décembre 1594, il était proposé comme quart consul pour l'année suivante, mais le sort ne le retint pas. Les quatre consuls, très hiérarchisés, étaient élus en fonction de leur état ou profession : le 1er devait être un juriste, le 2e un bourgeois, marchand ou médecin, le 3e notaire ou artisan et le dernier un laboureur travaillant de ses mains. De nouveau présenté en 1595, Pons Pinet fut élu cette fois et siégea comme « quart consul » en 1596, qualité que les actes notariés de cette année-là ne manquent pas de spécifier lorsqu'il est cité. Nous apprenons à cette occasion que les hôteliers relevaient de la quatrième « échelle ». À ce titre, il intervient dans la gestion des affaires de la ville. L'année de son consulat, une quittance délivrée par messire Michel Demourgues, plus ancien chanoine de la cathédrale, atteste que ce dernier a bien reçu 300 écus des consuls, dont Pons Pinet quart consul, comme recteurs de l'hôpital, pour solde de la vente de la maison de la chapellenie dite de la Charaude. La même année, avec les 2e et 3e consuls, comme administrateur des biens des pauvres de l'hôpital, il arrente « le logis où pend pour enseigne la Quauquilhe, sis près la porte de Saint-Antoine, à Jean Huguet pour quatre ans et le prix de 75 £ par an[26]», ce logis étant propriété de la ville. L'an suivant son consulat, en 1597 donc, il bénéficie d'une quittance : « Jean Mennones, boulanger, a bien reçu par ses mains, 260 £ pour le pain qu'il a fourni tant pour la passade des pauvres que pour les malades de l'hôpital et pour 81 cuissons du pain à son four pour l'ordinaire dudit hôpital, le tout fait et fourni en ladite année 1596. » Enfin en 1598, par une quittance, Jacques Seren, marchand et consul de Nîmes, reconnaît avoir reçu de lui par les mains de son fils Étienne la somme de 187 £ « que ledit Pinet, comme consul de Nîmes en l'année 1596, se serait trouvé relicataire par clausture de ses comptes[27]. »

Avec Pons Pinet et son logis de la Pomme, nous tenons l'hôte et le logis les plus en vue de l'hôtellerie nîmoise. Son ascension est d'autant

26. Arch. dép. Gard, E dépôt 36/85, f° 646, 1er mars 1596.
27. Arch. dép. Gard, 2 E 36/361, f° 132, 8 juillet 1598.

plus remarquable qu'elle semble principalement fondée sur son activité hôtelière, même si les activités annexes y contribuèrent étant toutefois pour la plupart destinées au fonctionnement du logis. Nul doute que son accession au consulat représenta, à ses yeux comme à ceux de ses contemporains, l'aboutissement de sa carrière finalement bâtie en un temps relativement bref, un petit quart de siècle.

Les hôtesses

Quoique les femmes aient joué un rôle de premier plan dans le milieu hôtelier, nous sommes bien moins renseignés sur elles. Nous disposons seulement de 554 mentions, soit 12 % de l'ensemble. Et si nous retenons celles où elles sont en position de responsabilité, elles se réduisent à 151 concernant 78 femmes, soit en moyenne moins de deux mentions pour chacune, mais 4, à elles seules, en totalisent 63. Ici encore retenons une seule figure.

Anne Bertrand n'apparaît que dans 17 documents, allant de 1562 à 1602. Le premier acte la concernant est son contrat de mariage. En 1562, elle épouse Jean Arnaud. Son père, Pierre Bertrand, « a donné et constitué auxdits époux le louage et habitation du logis où pend pour enseigne le Flacon, au-dedans des arènes, tenu en arrentement par ledit Arnaud et ce pour le temps et espace d'un an » représentant la somme de 16 £. Autrement dit, son père était propriétaire du logis du Flacon et l'avait arrenté à Jean Arnaud qui, devenant son gendre, reçoit comme dot de son épouse, Anne, la gratuité de la location durant un an. Ainsi la fille du propriétaire épousait le locataire du logis[28].

Quand nous la retrouvons, dix-sept ans plus tard en 1579, c'est pour être citée dans le testament de son mari Barthélemy Puech, hôte de l'Étoile depuis au moins 1577. Elle était donc alors déjà veuve de son premier mari et s'apprêtait sans doute à l'être pour une seconde fois. Son mari testateur lègue à « sa femme bien aimée », outre l'augment de dot consenti au mariage, la somme de 50 £ et son entretien, sa vie durant tant qu'elle serait en état de viduité et sous son nom. Il la nomme,

28. Arch. dép. Gard, 2 E 36/327, f° 57, 18 avril 1562.

preuve de la confiance qu'il lui accorde, « tutrice et administraresse » de leurs quatre fils en bas âge[29]. Mais en 1582, l'homme est toujours vivant, percevant alors une quittance mais il disparaît ensuite de notre documentation. En tout cas, en 1586, il semble bien qu'elle soit alors veuve pour la seconde fois. En effet Antoine Fauchier, originaire de Cubières (48) dicte alors son testament catholique dans le logis de l'Étoile : « Item a dit et déclaré que de tout le temps qu'il a servi sa mestresse hostesse de l'Estoille, luy est [*sic*] de la somme de 8 £ 17 s. 6 d. et, moyennant ladite somme, la tient quitte pour compte arrêté des quatre ans ou environ qu'il l'a servie, sauf à déduire de ladite somme ce qu'elle a fourni pour lui tant durant sa présente maladie que autrement, lui remettant le tout à sa discrétion. » Malgré un mot sauté par le notaire, nous comprenons que ce domestique servait dans ce logis depuis quatre ans, qu'il ne mentionne que sa maîtresse, autrement dit que, depuis 1582, Anne Bertrand gérait l'établissement, veuve donc de Barthélemy Puech depuis cette date, qu'elle lui devait cette somme et que le testateur lui faisait confiance pour en déduire ce qu'elle avait dépensé pour lui. Le malheureux devait être bien mal en point car le notaire a signalé en marge : « N'a esté achevé ny récité causant la rêverie survenue au testateur », qui dut perdre alors connaissance ; acte nul donc car le notaire se devait de lire l'acte aux parties et témoins pour validation[30].

Dès lors, Anne Bertrand apparaît comme l'hôtesse de l'Étoile dans divers actes de 1586 et 1588 quand elle perçoit de l'argent pour le logement des gens d'armes. Elle reçoit également le surnom de « Joyeuse », héritage de son défunt mari, Barthélemy Puech qui était dit « Joyeux ». En 1592, elle déclare détenir deux lits en son logis et se voit donc taxée à 6 £. Elle eut ensuite un différend avec son boulanger Jean Brude puisqu'elle dut comparaître en justice et fut condamnée à lui payer la somme de 33 £ 13 s. « et ce pour pain que ladite Joyeuse aurait pris en la boutique dudit Brude et ce suivant l'ordonnance de condamnation obtenue par ledit Brude des officiers ordinaires de la présente ville[31]. » Il est aisé de reconstituer l'affaire, conséquence du système de crédit :

29. *Ibid.*, 368, f° 29 v°, 15 janvier 1579.
30. *Ibid.,* 475, f° 117 v°,22 juillet 1586.
31. *Ibid.*, 480, 316 v°, 25 novembre 1593.

durant des mois, l'hôtesse prit du pain chez le boulanger qui lui faisait crédit ; vint le moment où, ce dernier désirant arrêter les comptes et encaisser son dû, il fallut s'entendre sur le montant. Malgré le système du bâton de crédit, le calcul du créditeur et de la débitrice ne durent pas concorder, d'où le différend, le procès et la sentence. Par cet acte de quittance dressé par le notaire, le boulanger reconnaissait avoir perçu de l'hôtesse la somme imposée.

En 1593 et encore en 1596, elle déclarait trois lits au fisc qui la taxait logiquement de 9 £. Non contente de son activité hôtelière, elle achetait en 1597 la location du huitième du bénéfice ecclésiastique de Langlade (30) pour un an et pour le prix de 27 écus soit 81 £, qu'elle paya comptant, ce qui suppose une certaine aisance financière. Le notaire a précisé en fin d'acte : « Ladite Bertrande ne sachant signer », ce qui n'est pas surprenant pour une femme de cette époque. Le dernier acte retenu est une reconnaissance de dette de 15 écus, soit 45 £, pour reste d'une somme de 30 écus, qu'elle devait au trésorier du domaine. Sans doute sa carrière s'est-elle encore poursuivie au-delà de la limite fixée à la présente étude.

Le parcours d'Anne Bertrand, dite Joyeuse, suivi entre 1562 et 1602, soit quatre décennies malgré un vide remarquable entre 1562 et 1579, nous montre une femme au moins deux fois mariée et deux fois veuve. Chargée de cinq enfants mineurs, elle succède à son mari pour tenir l'auberge de l'Étoile durant au moins une quinzaine d'années. Nous avons là une personnalité solide au logis de laquelle les consuls, sûrs de la tenue de l'établissement, n'hésitaient pas à adresser les hôtes de la ville.

La clientèle

S'intéresser à la clientèle revient à poser une question double : à qui étaient destinés les logis ? Et, en fait, qui les fréquentait ? La réglementation est très claire et depuis longtemps : ces établissements sont réservés aux gens de passage. Louis IX déjà en 1254 ordonnait « de ne recevoir aucuns ès tavernes et hosteleries s'ils ont domicile sur

les lieux, sinon les passans[32]. » Cette disposition ne cessa de se répéter dans la législation royale tout le long du XVIe siècle, concernant non seulement les hôtelleries mais aussi tous les établissements débiteurs de boissons. Le parlement de Toulouse, dont dépendait Nîmes, l'exprimait ainsi dans un arrêt en 1545 :

> La Chambre […], attendues les notoires et fréquentes dissolutions, inconvénients et maléfices provenans à occasion de ce que plusieurs habitans et résidans de Tholoze et autres villes et villages, au lieu de honnestement et sobrement vivre avecques leur famille ou compaigne en leurs domiciles et maisons, vont ordinairement boire, manger, banqueter et gourmander [*manger avec excès*] aux tavernes et cabaretz, et illec [*y*] prodigalement despandre et consumer leur bien, oubliant et délaissant en arrière la sollicitude et providence de honnestement nourrir, alimenter et entretenir leurs femmes, enfans et famille, et la dilligence requise en leurs charges, affaires, exercices et négoces ; dont conséquemment par telle manière de vivre adviennent plusieurs dissolutions, jeuz prohibéz, pipperies [*tromperies*], larrecins, pailhardises, querelles et battemens, meurters, blasphèmes et reniemens[33]…

La répétition même de cette interdiction indique assez que, sur place, elle n'était guère respectée. L'ordonnance d'Orléans, pour n'en citer qu'une, la reprenait encore en 1560 : « Défendons aussi à tous cabaretiers, taverniers et maîtres de jeu de paume, recevoir ès dites heures de service divin, aucunes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, et à tous manans et habitans des villes, bourgades et villages, mêmes à ceux qui sont mariés et ont ménage, aller boire ou manger ès tavernes et cabarets. Et auxdits taverniers et cabaretiers les y recevoir à peine[34]… » Cette défense se retrouve logiquement à l'échelon local. Les consuls de Nîmes la rappellent en 1567 leur ordonnant : « ne recevoir en leurs maisons étant hôtes aucuns habitants ni serviteurs demeurant en

32. Guénois, P., *La Conférence des ordonnances royaux*, Paris, 1617, 2 vol., t. 2, p. 1509.
33. Arch. dép. Haute-Garonne, B 38, f° 631, 9 octobre 1545, information due à l'obligeance de Christian Vigié.
34. Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, 29 vol., Paris, 1821-1833, t. XIV, art. 25, p. 63.

la présente ville » et il est ordonné une criée publique au nom du roi, du sénéchal et des consuls : « Est aussi inhibé et défendu à tous habitants de la présente ville ou autres servant maîtres d'eulher [*hanter*] ni fréquenter les cabarets et tavernes et aux hostes et cabaretiers ne les y recevoir, leur donner manger et boire, sur les mêmes peines que dessus[35]. »

Mais cette réglementation était-elle respectée ? Nous savons qu'il y a loin parfois du droit au fait. Les archives judiciaires de cette période ont, pour la plupart disparu. Impossible donc de répondre directement à la question. Toutefois ne peut-on connaître par ailleurs la clientèle de ces établissements ? Les actes notariés peuvent nous fournir quelques renseignements, en considérant ceux qui ont été établis dans un logis, soit un total de 590. Nous pouvons y ajouter les 53 actes, reconnaissances de dette le plus souvent, et quelques quittances pour dépenses de bouche ou autres faites aux logis. Nous savions que tous les actes dressés par le notaire ne l'étaient pas en son office. Le rôle de l'auberge où les parties entraînaient le notaire reste particulièrement frappant. Mais, si nous voulons atteindre la clientèle, il convient d'en ôter tous les actes qui concernent les hôtes, leur famille et le personnel que nous ne saurions confondre avec des clients. Dès lors, 375 personnes sont concernées, venues d'autres localités. Il n'est pas inintéressant de constater que bien souvent un des époux passant contrat de mariage à l'auberge en épousant un Nîmois ou une Nîmoise est originaire d'une autre localité. Mais ce n'est pas le lieu ici d'aborder l'étude du mariage. Quoi qu'il en soit, tous ces gens peuvent être parties des actes ou bien, pour 70 d'entre eux, seulement témoins.

Ces actes révèlent un premier fait : des habitants de la ville se retrouvent à l'auberge, théoriquement réservée aux « passants et repassants » selon la législation royale et la réglementation locale. Sont ainsi établis des actes dont les parties habitent Nîmes, soit 104 en tout, dont 17 testateurs et 18 époux, les autres pour divers contrats. L'accord intervenu, selon la coutume il convenait de « toquer et choper », les nouveaux époux se devant pour le moins de célébrer sur place l'événement en invitant les présents à trinquer avec eux ou même à y partager le repas de noces. Quant aux 271 autres, d'où venaient-ils ? Si nous retenons

35. Arch. dép. Gard, E Dépôt 36, 36/38, f° 195-195 v°, 13 mai 1567.

la géographie départementale actuelle et excluons les Nîmois et les 9 dont l'origine précise n'est pas indiquée, nul ne sera étonné de voir les plus gros effectifs fournis par les localités du Gard avec 169 individus, soit 62 % des « étrangers ». Viennent ensuite et nettement en moins grand nombre la Lozère (32), l'Ardèche (19), le Vaucluse (7), les autres provenances étant représentées par une ou quelques unités : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Aude, Bouches-du-Rhône (6), Cher (3), Drôme, Haute-Garonne, Gers, Hérault (6), Isère, Loire, Haute-Loire (6), Marne, Saône-et-Loire, Tarn. Malgré l'écrasante domination gardoise, la diversité des provenances indique clairement la position de carrefour de la ville et son rôle attractif.

Pour ce qui regarde la profession ou la position sociale des clients, nous la connaissons pour 154 hommes, mais si nous excluons les Nîmois (57), ils ne sont plus que 97. Les secteurs qui sont les plus représentés sont les artisans (50), les agriculteurs (22), les marchands (20), les soldats (16), le clergé (14) et les nobles (13). Viennent ensuite les « officiers » et hommes de loi (11), les hôtes et les ministres de la Parole de Dieu (3), un porteur et un postillon.

Quoique le corpus soit quelque peu réduit, il recoupe assez la clientèle de l'auberge aixoise de la Couronne, avec toutefois une surreprésentation des travailleurs de la terre, la plupart venant des villages alentour, et des soldats, ce qui s'explique par la période troublée des guerres civiles, les paysans étant également engagés dans les troupes. Les mentions de blessures par coups d'épée ou d'arquebuse se multiplient dans les testaments à partir de 1569. En 1577, Jean Privat, de Saint-Ambroix, dicte ses dernières volontés à l'auberge, « étant blessé d'une arquebozade » et de même Jean Raynaud, de Quissac, « causant une blessure en son espaulle[36] ».

La cause du déplacement et du séjour au logis n'est pas toujours indiquée. Relevons toutefois deux raisons qui reviennent à plusieurs reprises : le séjour en prison qui nécessita pour les plus fortunés l'apport des repas par l'aubergiste ; la poursuite d'un procès en l'une des Cours de Nîmes, ce qui explique par exemple la venue d'habitants des

36. Arch. dép. Gard, respectivement : 2 E 36/343, f° 341, 29 juillet 1577 ; 2 E 1/265, f° 140 v°, 13 octobre 1577.

Cévennes, du Velay ou du Vivarais, toutes régions relevant du tribunal du sénéchal siégeant à Nîmes. Mais le plus souvent nous ignorons la raison du déplacement.

L'auberge vise en réalité une sorte de classe moyenne. Les plus aisés, les personnes de qualité arrivent en ville avec quelque recommandation leur ouvrant la porte d'un notable local. Les plus démunis n'ont pas les moyens de se payer un logis.

Mésaventure au logis

Les logis étaient destinés normalement aux voyageurs de tout genre. Non seulement ils n'étaient pas à l'abri de mauvais coups, mais ils constituaient des lieux particulièrement propices à la violence, aux rixes, voire au meurtre, engendrés souvent par un repas bien arrosé, un jeu trop enflammé ou quelque beuverie excessive. Ce lieu de rencontre pouvait également servir de lupanar, avec une complicité plus ou moins ouverte de l'hôte. Plusieurs affaires sont ainsi révélées soit par la justice royale dans les quelques registres conservés soit par le consistoire. Retenons un seul cas : le procès intenté en 1600 à André Vincent, cardeur d'Uzès et prisonnier à Nîmes. Il montre que les hôtes, s'ils pouvaient commettre des délits, pouvaient également en être victimes :

> Enquis qu'est-ce qu'il venait faire en cette ville et en quel logis il logea.
> -A dit qu'il serait parti de la ville de Bagnols et venu en la présente ville porter certain procès, lequel ayant délivré, serait allé loger au logis où pend pour enseigne le Gal Coq Blanc.
>
> Enquis s'il n'aurait commis certain larcin de chemises audit logis, ensemble aux logis où pend pour enseigne l'Ange et la Tête-d'Or et si ledit larcin ne lui fut trouvé sur sa personne.
> -Accorde ledit interrogatoire, disant avoir commis ledit larcin par nécessité.
>
> Enquis s'il n'a été autrefois en la ville d'Embrun et si pour raison de quelque larcin qu'il y commit ne fut fustigé audit Embrun.

> -A dit qu'il fut constitué prisonnier en ladite ville d'Embrun étant accusé d'avoir commis quelque larcin en la maison du capitaine Dupuis pour raison duquel il fut fustigé en ladite ville d'Embrun.
> […]
> Pour réparation des larcins commis dont ledit Vincens se trouve atteint et convaincu par le procès et par sa confession, sera condamné à servir le roi en ses galères et y tenir rang de forçat pour l'espace de cinq années[37]…

Bien des aspects n'ont pu être abordés : l'éventuelle constitution de dynasties d'hôteliers, les autres services offerts par les hôtes (dépôt, relais de poste, séquestre, crédit…), y compris certains plus ou moins licites, le personnel (servantes et serviteurs, chambrières, cuisinier), impact du protestantisme sur ce milieu professionnel, son alphabétisation, les repas, l'image de l'auberge dans les mentalités, les relations avec les autorités qui estimaient ces établissements à la fois indispensables et suspects. Le lecteur intéressé pourra se reporter à l'ouvrage à paraître dans la collection des Classiques Garnier aux éditions Flammarion.

De ce lointain tableau hôtelier de Nîmes que reste-il aujourd'hui ? Aucun logis de l'époque n'a survécu comme tel. Mais l'immeuble du 6 place aux Herbes où se trouvait le logis de la Tête-Noire existe toujours, de même celui du 3 place du Marché, où se trouvait le logis de la Pomme et peut-être aussi au 4 square de la Bouquerie, l'emplacement du logis du Cheval-Vert. L'enseigne des Trois-Maures a persisté jusqu'à ces dernières années et celle du Cheval-Blanc demeure, quoique devenue celle d'un restaurant. Il reste également la rue de l'Étoile, déjà ainsi appelée à l'époque selon le nom du logis qui s'y trouvait. D'autres enseignes sont parvenus jusqu'à nous grâce aux rues ou places qui ont conservé leur nom : Madeleine, Couronne, Salamandre. Il existe enfin un haut-relief surmontant une porte, place Belle-Croix, vers la rue de la Curaterie, représentant saint Georges terrassant le dragon (fig. 3) : il se pourrait que ce soit l'enseigne du logis du même nom qui se trouvait dans le secteur.

37. Arch. dép. Gard, C 2465, 7 août 1600.

Fig. 3. Saint Georges, haut relief, place Belle-Croix, Nîmes.

Malgré l'importance de l'enseigne, hier et aujourd'hui, comme indice de classement d'un établissement, de même que l'habit ne fait pas le moine, inversement gardons en mémoire l'adage : « À bon vin point d'enseigne ».

Séance du 4 octobre 2019

JEAN PIERRE DE CLARIS DE FLORIAN FABULISTE ET POÈTE BIEN OUBLIÉ

par Robert CHALAVET
membre non résidant

> Je te salue, ô belle Occitanie ! Terre, de tous les temps aimée des peuples qui t'ont connue, toi que les Romains embellirent des chefs d'œuvre de leurs arts, toi dont l'agréable climat força les fiers enfants du Nord de se fixer dans tes plaines, toi pour qui les Arabes quittèrent la délicieuse Ibérie…Tes raisins ont fait oublier ceux de Falerne et de Massique, l'olivier se plaît sur tes coteaux aussi bien que sur les bords de la Durance, tes arbres nourrissent le ver qui file la pourpre des rois… Le trône des Césars t'a dû les Antonins et ce seul bienfait t'a valu la reconnaissance du monde.

Ainsi s'exprimait, en tête de son roman pastoral *Estelle*, le poète et fabuliste Florian quelques années avant sa mort. Bien que n'ayant vécu qu'un tiers de sa vie sur les bords du Vidourle, il est toujours resté fidèle à son pays natal et lui a voué un amour impérissable.

Les origines et l'enfance

Fig. 1. « Sauve, verticale »*, maisons sur le Vidourle, cliché de l'auteur.*

Jean Pierre de Claris de Florian est né à Sauve, ce village gardois, vertical (fig. 1) et minéral. Collées à la falaise de la montagne du Coutach, ses maisons hautes et étroites plongent leurs fondations dans le Vidourle qui ressurgit à cet endroit de son cours souterrain tandis que les toitures des maisons les plus hautes frôlent le chaos calcaire répertorié dans les guides sous le nom de « mer des rochers ». Dans ce village, peu pourvu en verdure, la pierre domine au long de ces rues étroites et si pentues qu'elles sont souvent constituées d'escaliers (fig. 2).

Jean Pierre de Claris est né là, le 6 mars 1755 dans la modeste maison de famille de son père, au cœur du village. Il entre ainsi dans une très ancienne famille du lieu, devenue protestante dès le début de la Réforme, connue pour avoir exercé durant six générations les fonctions de notaire royal. Le nom d'origine est Déclaris, patronyme assez courant dans la région et à l'usage, il deviendra Declaris puis la première syllabe sera séparée et deviendra au fil du temps une particule nobiliaire.

Fig. 2. « Sauve minérale », *escalier, cliché de l'auteur.*

Cette lignée de notaires royaux sera interrompue vers 1650 lorsque Jean de Claris décidera de se lancer dans le négoce et la finance. Son fils, Jacques, qui lui succède, va développer le patrimoine familial et achète, à guère plus d'une lieue de Sauve mais sur la rive gauche du fleuve, dans la plaine fertile, sur la commune de Logrian, le domaine agricole et viticole de Florian ainsi que son château.

Si on veut progresser socialement, il vaut mieux dans les années 1680 être catholique, aussi, à la Révocation de l'édit de Nantes, Jacques se convertira pour revenir dans la religion de ses ancêtres, ce qui facilitera ses affaires. Ce comportement, choquant aujourd'hui, était assez fréquent à la fin du XVIIe siècle. Il faudra néanmoins attendre trente-cinq ans pour qu'un arrêté du Conseil d'État du 27 mars 1723 confirme le titre de noblesse du seigneur de Florian.

Cette consécration couronne le moins digne de cette famille. Jean de Florian, le grand-père du fabuliste, dilapide allègrement la fortune amassée par Jacques, son père. Ancien militaire, ayant combattu pour le roi contre les rebelles dans les Cévennes, il a été nommé conseiller à

la Cour des aides, comptes et finances de Montpellier et se révèle coureur de jupons et dépensier. Il accumulera les procès et les dettes et ne laissera à ses dix enfants que le château et quelques terres attenantes. Aussi ses sept filles, ne pouvant envisager de se marier faute de dot, se retireront dans les couvents d'Anduze, Roquemaure et Arles.

Ses trois fils parviennent à l'âge adulte et entrent dans la carrière militaire. L'aîné, Pierre est tué au combat, François termine sa carrière militaire et, bénéficiaire d'une pension, se retire au château de la famille afin de tenter de sauver ce qui reste des terres du domaine. François va s'acharner au travail sur les terres qui lui restent afin d'éteindre les dettes de son père et de tenter de reconstituer le patrimoine familial. Quant à Philippe, il a fait une brillante carrière d'officier et après avoir vendu sa compagnie, il s'installe à Paris dans le Marais. Sans aucun droit ni titre, il se fait appeler « marquis de Florian ». Il est intelligent, brillant, a beaucoup d'entregent, il fréquente les salons où il a beaucoup de succès, surtout féminins. Il va jouer un rôle primordial dans la vie de son jeune neveu Jean Pierre.

Vers 1750, François rencontre une jeune fille, Gillette Salgues, de Durfort, près de Saint-Hippolyte-du-Fort, fille d'un avocat. Ils se plaisent mais elle est protestante. À cette époque, heureusement, le climat entre les deux religions s'est apaisé, les rapports se sont assouplis et le mariage aura lieu le 3 juin 1752 à l'église de Sauve. Le couple est très uni, les époux fort amoureux, un fils naîtra le 6 mars 1755 dans la maison familiale de Sauve où il sera baptisé Jean Pierre. Jean, en hommage à son grand-père pourtant peu digne d'être une référence, et Pierre en souvenir de son oncle mort au combat. Un deuxième enfant, prénommé Philippe comme son oncle, naîtra en 1756, mais maladif et contrefait, il sera séparé de son frère et disparaîtra de l'horizon familial. En juin 1757 naissance d'un troisième enfant qui provoque la mort en couches de sa mère et ne survivra, lui-même, que quelques jours.

Ainsi, alors qu'il n'a pas encore atteint ses trois ans, Jean Pierre se retrouve fils unique et orphelin à la charge d'un père accablé par le chagrin, qui jure de ne pas se remarier et de s'occuper de l'éducation de son enfant. Il tiendra parole autant qu'il pourra. La petite famille quitte Sauve pour s'installer au château de Florian.

Dès l'âge de quatre ou cinq ans il est confié à une demoiselle de Saint-Hippolyte-du-Fort qui accueille de jeunes pensionnaires pour leur apprendre à lire et à écrire. Il vit là en compagnie d'enfants de son âge, fils de bourgeois ou de paysans qui parlent l'occitan et apprend à découvrir cette garrigue, si sèche l'été mais si odorante que les parfums qu'elle dégage resteront à jamais dans sa mémoire et dans la liste de ses regrets.

Nous disposons de nombreux détails sur sa jeunesse et son adolescence car il en a fait le récit, jusqu'à ses 18 ans environ, dans un ouvrage intitulé *Mémoires d'un jeune espagnol*[1] qui ne paraîtra qu'à titre posthume. Il ne s'agit pas d'une autobiographie avouée, il change les noms propres ou modifie la géographie. Ainsi il place Sauve sur les bords du Gardon et non du Vidourle et le nom des lieux est hispanisé. Néanmoins ce journal est fidèle à la réalité et constitue une source inestimable sur le déroulement de près de la moitié de sa vie.

Premier envol

En 1762, son oncle Philippe qui habite Paris, celui qui se fait appeler le marquis de Florian, doit se rendre à Toulouse et propose à son frère de se joindre au voyage et d'emmener son jeune neveu qui a alors sept ans. Ce faux marquis est alors un cinquantenaire, charmeur, célibataire, bon vivant et nanti de nombreuses relations. Il entraîne avec lui son frère et son neveu dans les salons, les dîners, au théâtre où le jeune sauvageon, extrait de sa garrigue, découvre brutalement la grande ville, ses voitures, ses lumières et ses fêtes. Jean Pierre a su s'adapter, son caractère primesautier, son sens de la répartie ont fait impression et l'accueil a été chaleureux. Mais on ne peut négliger la culture du domaine. Il faut rentrer.

Il doit cependant continuer son éducation. Son père l'inscrit dans un collège des environs qu'il quittera bientôt car on n'y apprend rien. Il revient à la maison. Il aide son père lorsqu'il va sur les marchés vendre sa production. Le reste du temps il parcourt la campagne avec son grand-père qui lui enseigne le nom des plantes sauvages et lui fait découvrir

1. Cf. note bibliographique à la fin de l'article.

la faune locale et la chasse, il lui a même acheté un fusil à sa taille. Tous les bois et les ruisseaux de cette garrigue qui restera si chère à son cœur n'ont aucun secret pour lui. Il découvre la vie campagnarde et les épisodes de la vie pastorale, en particulier l'estive des troupeaux de moutons, la tonte, toutes choses qu'il utilisera plus tard dans ses œuvres, la pastorale étant un genre littéraire particulièrement prisé à l'époque.

Parallèlement, il lit et relit les ouvrages de la bibliothèque du château, grands classiques grecs et latins, en particulier l'Iliade, mais aussi quelques romans ; il découvre par exemple Cervantès. Âgé d'une douzaine d'années à peine, il sait monter à cheval, manie le fusil avec habileté, lit et écrit avec facilité, connaît les choses de la nature et sait lire les paysages qui l'entourent mais aucun avenir ne semble se dessiner pour lui.

C'est là que le miracle va se produire, grâce à l'oncle Philippe, le « marquis de Florian » qui va commencer de jouer ce rôle tutélaire dans la vie de son neveu. Le marquis va à nouveau prendre contact avec son frère François pour lui proposer une rencontre au domaine de Ferney, sur la frontière suisse, où il va séjourner chez son ami Voltaire.

Pour rendre la suite compréhensible il faut préciser que Philippe, pseudo-marquis de Florian, militaire retraité, vit à Paris dans le Marais où il fréquente un couple d'amis dont le mari est Nicolas Joseph de Dompierre, seigneur d'Hornoy. Ce Picard est président des Trésoriers de France et conseiller maître à la Cour des comptes. Il vit alternativement à Paris et dans son château à Hornoy, près d'Amiens, avec sa femme et son fils.

Le marquis de Florian, brillant, aimable et charmeur est souvent invité à partager leurs séjours à Hornoy. Le président décède en 1756, à l'âge de 67 ans laissant une veuve encore jeune. Elle est née Marie Elisabeth Mignot, fille de la sœur de Voltaire et, en 1761, cinq ans de deuil étant écoulés, elle épouse l'oncle Philippe et devient la marquise de Florian, faisant de son mari un neveu par alliance de Voltaire. Le marquis de Florian avait déjà eu des contacts avec Voltaire, ce mariage resserre encore les liens et ce nouveau couple séjournera souvent pour de longues périodes au château de Ferney chez le philosophe.

La rencontre avec Voltaire

C'est en juillet 1765 que Philippe invite son frère et son neveu à le rejoindre à Ferney chez son ami Voltaire. Ce dernier a 69 ans, il a déjà publié nombre de ses œuvres majeures et il est surtout auréolé de son triomphe pour la justice dans l'affaire Calas. Il n'a pas d'enfant et va immédiatement s'attacher à ce jeune Jean Pierre, séduit par son esprit vif, ses réparties espiègles et aussi par le fait qu'à dix ans, il connaît par cœur les épopées d'Homère. À table, où souvent sont assis des invités prestigieux, poètes, auteurs dramatiques, savants étrangers, il place toujours Jean Pierre à côté de lui. Il apprécie la vivacité de ses propos et quelquefois la participation dans la conversation de celui qu'il appelle mon « neveu par ricochet ». C'est ainsi qu'il en parle dans les lettres à ses correspondants, en fait son petit-neveu par alliance. Il va le baptiser affectueusement « Florianet ».

Pendant les trois mois de son séjour à Ferney, Jean Pierre vivra comme dans un rêve. Il est très impressionné par ces immenses paysages de haute montagne et ces prairies verdoyantes qui entourent le château et qui le changent des rochers nus et de la sécheresse des environs arides de Sauve. La marquise de Florian, sa « nouvelle tante » comme il l'appelle, prend sérieusement ses études en main. Tous les jours, il doit faire une lecture dont il fera le résumé par écrit.

Le château de Ferney, très agrandi par son propriétaire, accueille en permanence des admirateurs de Voltaire. Écrivains, poètes, acteurs, hommes politiques, médecins ou scientifiques. Il a fait aménager au rez-de-chaussée une salle de théâtre et tous les soirs, après le dîner, on donne une pièce, des vers ou un concert. Florianet est bien sûr toujours présent. Les jours passent très vite et il est temps, à l'automne 1765, de quitter Ferney. L'oncle Philippe propose alors à son frère de se charger de l'éducation de son neveu et de l'emmener avec lui à Paris. François, qui se bat pour le sauvetage du domaine, accepte et participera à son entretien. Une nouvelle vie va commencer pour Florianet.

Il suit donc son oncle et son épouse et va habiter avec eux dans leur hôtel particulier du Marais. C'est un choc pour ce jeune rural, brutalement passé du calme des garrigues gardoises à l'impressionnante majesté des Alpes puis à la grande ville, dans ce quartier du centre de Paris

où la vélocité des calèches le dispute au tintamarre des charrettes et aux cris des marchands. La marquise de Florian va poursuivre avec douceur mais fermeté l'éducation de son pupille. Elle se charge de l'enseignement de la littérature, de l'écriture mais on fera venir un précepteur pour l'enseignement du latin et des mathématiques. Lorsque la tante est satisfaite des résultats, elle l'emmène à la Comédie-Française, joie suprême pour l'enfant si passionné de théâtre dont Voltaire lui avait fait connaître les premières joies.

Le page du petit-fils de Louis XIV

Florianet va atteindre bientôt 13 ans. Il faut songer à l'établir. Une fois de plus la solution viendra de l'oncle Philippe, grâce à son carnet d'adresses : un poste de page vient de se libérer auprès du duc de Penthièvre. Il est admis à présenter sa candidature. On le trouve acceptable mais un peu fluet, pourra-t-il supporter de longues chevauchées entre Paris et les propriétés du duc ? On décide « de me faire aller à Crécy à dix-huit lieues de Paris et de m'en faire revenir par la poste. Si je soutenais le voyage je serais reçu page[2] ». Il relève le défi et le voici titulaire d'un poste très recherché.

Le duc de Penthièvre est en effet un personnage considérable : dernier petit-fils de Louis XIV et de la Montespan, il jouit du statut officiel de bâtard légitimé, ce qui lui confère les mêmes droits qu'un prince du sang sauf celui d'accéder au trône. Il est en outre l'homme le plus riche de France et l'une des plus grosses fortunes d'Europe. Il possède des domaines dans la plupart des provinces. Il est le propriétaire des châteaux de Rambouillet, d'Anet, d'Eu, de Sceaux et d'autres encore. Sa demeure habituelle est en plein cœur de Paris dans l'hôtel de Toulouse, une immense propriété de quelques deux hectares dont le portail d'entrée s'ouvre sur la place des Victoires au nord, séparée du Palais-Royal par la rue de Valois et bordée à l'est par la rue Croix-des-Petits-Champs. Ce splendide bâtiment classique est aujourd'hui le siège de la Banque de France.

2. *In Mémoires d'un jeune Espagnol*, *op.cit*.

Le jeune page Florian arrive chez le duc le plus riche de France mais aussi chez l'homme le plus triste du monde et cet immense hôtel particulier enferme dans ses murs une atmosphère de mausolée. En effet, à 43 ans, le duc est veuf depuis des années et n'a jamais voulu se remarier. Sa femme, Marie-Thérèse de Modène, est décédée à 27 ans en mettant au monde son neuvième enfant, sept autres étant décédés en bas âge. On ne connaissait pas à l'époque les dangers de la consanguinité que l'on privilégiait au contraire pour conserver plus bleu le sang des princes et son épouse était, comme son mari, issue de la lignée des Bourbons.

Le duc aura autant de malheurs avec ses enfants survivants : son fils, Louis-Alexandre duc de Lamballe mènera une vie dissolue, épousera une fille de la famille de Savoie et mourra à 20 ans d'une maladie vénérienne, laissant sa femme veuve à 19 ans et contaminée par cette maladie. On sait la mort atroce que connaîtra la duchesse de Lamballe en 1792. Sa fille, Adélaïde, épouse le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, qui, lui aussi, mène ouvertement une vie de débauche, ce qui conduira le ménage à mener une vie séparée. Les deux jeunes femmes vivent à l'hôtel de Toulouse avec leur père et beau-père et leur tristesse s'ajoute à la sienne.

C'est dans cette impressionnante bâtisse au climat compassé, marqué à la fois par la rigueur de l'étiquette et la tristesse de la situation que débarque ce Florianet âgé d'un peu moins de 14 ans, à la voix haute et à l'accent teinté de soleil, vif dans ses mouvements et prompt aux traits d'esprit et à la plaisanterie auxquels ses précédentes fréquentations l'ont habitué. On pouvait craindre qu'il soit immédiatement rejeté, au moins marginalisé. Il n'en fut rien et sa fraîcheur, sa gentillesse et sa spontanéité ont tout de suite séduit les deux jeunes dames. Quant au duc, il fut étonné de sa précoce culture et de sa conversation. Il faut dire qu'il avait été à bonne école avec Voltaire qui considérait la conversation comme un art littéraire à part entière. Le duc décide donc de l'attacher à son service, de l'emmener partout avec lui et de le faire participer aux entretiens avec ses invités.

Apprenant que Voltaire avait baptisé Jean Pierre « Florianet », il souhaita à son tour lui donner un sobriquet et choisit de l'appeler « Pulcinella » faisant référence non au Polichinelle français, pantin bossu devant et derrière mais au contraire au napolitain rusé et spirituel qui dans

les petites comédies crée ou dénoue l'*imbroglio*, élément principal de l'intrigue : « Il suffit que Pulcinella paraisse dans son élégant costume, nœuds élégants à l'épaule, un plumet blanc à son chapeau pour que tous les visages s'éclairent. A lui seul, ce tout petit bonhomme, surgi de nulle part a transformé la maison… Il y apporte un souffle, une fraîcheur, une lumière jusque là inconnus. Il est le lutin des lieux[3]. »

Il va de château en château. À Versailles il assiste aux fêtes, il suit la cour à Compiègne et à Fontainebleau. Le duc est peu courtisan et encore moins mondain, il partage son temps entre la prière, les œuvres charitables (il distribue quelque 200 000 livres par an aux familles pauvres, aux écoles et institutions de charité). Il visite régulièrement ses propriétés autour de Paris comme en Province, accompagné de Pulcinella.

Ce dernier approche maintenant de ses 16 ans, limite d'âge pour être page. Il faut songer à s'établir ou, comme on dit, entrer au service. Il est de trop petite noblesse pour prétendre à une dignité dans le clergé ou dans la magistrature. Il lui reste le choix de l'armée, comme l'ont fait son père et ses oncles. Il aimerait une arme prestigieuse comme l'artillerie mais il faut passer par une école et donc subir des épreuves d'entrée exigeantes en connaissances mathématiques, matière qu'il ignore presque complètement. Son oncle Philippe, toujours à ses côtés, paiera les services d'un précepteur spécialiste de cette science. Pulcinella va travailler comme un forcené pour rattraper son retard. Il réussira aux épreuves et sera admis pour trois ans à l'école d'artillerie de Bapaume.

Le futur officier d'artillerie

Cette ville de garnison, située dans l'actuel département du Pas-de-Calais, n'a rien de particulièrement attrayant pour un jeune homme de 16 ans, féru de littérature et de culture en général et qui s'éloigne de la vie parisienne. Point de théâtre si cher au cœur de Jean Pierre, ni de salons où la conversation s'installe entre de beaux esprits mais des au-

3. Une contemporaine de Florian – cité par J.-L. Gourdin. Cf. note bibliographique à la fin de l'article.

berges, des estaminets où ces jeunes soldats pourvus d'un peu d'argent vont parader en organisant dîners aux chandelles, voire soirées de beuverie en rivalisant dans la conquête de belles peu farouches, servantes d'auberge ou petites bourgeoises espérant un cadeau. Tout cela se terminant par des duels et des dettes auprès des cabaretiers.

Mieux vaut ne pas s'attarder sur cette période peu glorieuse de la vie de Jean Pierre qui pourtant s'en satisfait. Dans les *Mémoires d'un jeune espagnol*, il se réjouit de son premier duel où il reçoit sa première blessure, d'autres suivront ainsi que des aventures féminines aussi nombreuses que brèves. Les dettes consécutives aux invitations de convives à table ouverte seront plus difficiles à éponger, certains de ses amis s'étant dérobés devant ses demandes de prêt. Le commandant de l'école finira par se fâcher du comportement de Jean Pierre qui fera plusieurs séjours dans la prison de la caserne. Le duc et son oncle seront mis au courant et se montreront très fâchés. Jean Pierre, devenu mauvais élève, réalise que l'algèbre et la géométrie ne sont pas son avenir. Il tente de trouver une échappatoire et demande à son duc de l'incorporer à un de ses régiments mais le duc, mécontent de son comportement à l'école, fait la sourde oreille.

Une nouvelle fois, la chance va lui sourire. La France ayant connu une décennie de paix, le roi décide d'alléger son budget de la guerre et supprime l'école de Bapaume. Son duc va l'aider à se recaser en le nommant sous-lieutenant à son régiment de Penthièvre-Cavalerie en garnison à Maubeuge. Jean Pierre a 18 ans et pense que son avenir est désormais assuré. En temps de paix on s'ennuie fort dans les garnisons. Jean Pierre va user et abuser du système des congés et va ainsi se retrouver fréquemment à Paris, chez son prince et ses « filles »[4]. En 1774, il en profite pour « descendre » à Sauve et y retrouver son père, son oncle et ses amis d'enfance. Il découvre alors que son père gère très mal le domaine de Florian et qu'il est couvert de dettes. Il lui suggère de le vendre afin d'éviter d'aggraver les difficultés financières qui le conduiraient à la saisie par les créanciers et au déshonneur.

De retour dans la capitale, il papillonne entre les salons de ses amis de Paris, de Picardie et leurs châteaux respectifs. Il écrit beaucoup, des

4. Sa fille Adélaïde et sa belle-fille.

vers, de petites pièces, de premières fables qu'il jouera ou récitera devant les amis qui l'accueillent. Mais, s'il s'amuse beaucoup, il ne se sent pas heureux dans ce climat, il se rend compte qu'il n'arrive pas à trouver sa voie, à se stabiliser, ce qui l'inquiète car le régiment de Penthièvre-Cavalerie, victime de la restriction des dépenses militaires, vient d'être à son tour supprimé. Il finira par trouver un poste de capitaine « à la suite d'un régiment », sorte de réserve. L'idéal, pour lui, serait d'être admis au rang de gentilhomme de la maison de Penthièvre. Mais il a beau en parler fréquemment à son duc qui pourtant l'entoure d'affection et le comble de bienfaits, celui-ci fait la sourde oreille.

C'est en 1778 que s'opère son changement de vie, il se met au travail, reprend des projets littéraires abandonnés dans des cartons. Depuis des années, il obtient des succès dans les soirées de ses amis et ceci l'encourage à viser plus haut. Il est allé aux Italiens présenter ses deux dernières pièces, celles qu'il considère comme les plus accomplies et toutes deux ont été acceptées par la direction du théâtre. Il décide de reprendre son personnage d'Arlequin qu'il avait utilisé dans une pièce précédente mais en le retravaillant pour lui donner plus d'épaisseur, dans une comédie écrite dans l'esprit de Marivaux. Cette pièce *Les deux billets* sera jouée aux Italiens le 9 février 1779. C'est un succès considérable et qui ne se démentira pas durant des mois. On en parle dans tout Paris et même à la cour où la reine a demandé la pièce.

Le gentilhomme et l'écrivain

En1781, il est établi gentilhomme de la Maison de Penthièvre. Il est désormais à l'abri du besoin. Il dispose de 2 500 livres de rente, d'un appartement dans l'hôtel de Toulouse, d'une servante et d'un laquais. Florian est alors saisi d'une frénésie d'écriture, il travaille à des nouvelles, des romans, des pièces de théâtre. Il décide de participer au concours annuel de poésie de l'Académie française, dont le thème pour l'année 1783 est « la fin du servage » en référence à l'édit de 1779 de Louis XVI qui abolissait le servage dans tout le royaume. Mais dans le Pays de Gex, certains seigneurs, grands propriétaires fonciers, refusaient d'appliquer cet édit et restaient fidèles à leur droit de mainmorte. Florian se saisit

du sujet qu'il traite en 300 vers, soulignant l'inhumanité de cette règle, rappelant le combat de Voltaire et louant la justice du roi. Cette œuvre obtient ce prix prestigieux, ce qui l'encourage à concourir pour l'année 1784 où son poème est à nouveau couronné. Sa troisième tentative l'année d'après n'obtiendra pas le succès.

Peu importe, ses autres œuvres rencontrent un accueil triomphal auprès de tous les publics, nobles ou bourgeois. Il vient de publier un recueil de *Six Nouvelles* qui concernent six pays différents : une nouvelle française, *Bliombéris*, *Pierre*, une nouvelle allemande, *Célestine* une nouvelle espagnole dans laquelle figure d'ailleurs le texte de la chanson *Plaisir d'amour*, *Sophronine* est le titre de la nouvelle grecque ; *Sanche* est une nouvelle qualifiée de portugaise et *Bathmendi*, nouvelle persane pour sacrifier à la mode. Huit ans plus tard, il publiera les six nouvelles, *« Nouvelles »* anglaise, africaine, savoyarde, indienne, américaine et italienne.

Sa *Galatée*, une pastorale en prose mêlée de vers, est inspirée de Cervantès, elle paraît à la fin de 1783 et connaîtra quatre éditions en moins d'une année. Son succès est un phénomène de société. Selon J.-L. Gourdin, « Elle court tout Paris, tous les jeunes gens amoureux en raffolent et chantent ses romances. Les femmes arborent des coiffures à son effigie et chacun entend posséder sa montre Galatée », fabriquée dans les horlogeries jurassiennes de Ferney crées par Voltaire. La pastorale est un genre littéraire très à la mode, n'oublions pas que Marie-Antoinette garde ses moutons au hameau de Trianon et que Fabre d'Églantine fait chanter *Il pleut bergère*.

Florian est devenu célèbre. Consacré comme auteur, il est sollicité de toutes parts et doit aller de châteaux en salons, lire ses nouvelles, déclamer les romances de Galatée et parler des œuvres nouvelles sur lesquelles il travaille. Il ne néglige pas pour autant ses amis académiciens, La Harpe, Marmontel, Condorcet et Buffon ni ses compatriotes Jean-Paul Rabaut-Saint-Etienne et François Boissy d'Anglas. Mais il fait part à son oncle de son profond désir de retrouver un peu de calme dans un petit jardin au contact de la nature.

D'autant que par ailleurs les soucis ne manquent pas. Son père continue de s'endetter, le domaine de Florian est mal géré, son père multiplie les procès et emprunte allègrement pour éponger les dettes les plus

criantes. Jean Pierre revient à Sauve, parvient à convaincre son père et confie au notaire Séguret le soin de trouver un acquéreur et de procéder à la vente. Celle-ci interviendra en 1780 au profit d'une famille caussenarde des environs de Saint-Jean-du-Bruel, nommée Bousquet qui en offre le prix de 100 000 livres. Les nouveaux propriétaires prendront pour nom celui de « de Bousquet de Florian » dont un des descendants a été le dernier préfet de la région Languedoc-Roussillon. Le père de Jean Pierre se retirera à Durfort dans la maison de ses beaux-parents où il mourra quatre ans plus tard. Florian considère que désormais il ne peut plus porter ce nom et pendant quelques temps il signera Jean Pierre de Claris.

Le chevalier des salons

Il se rend à Paris où il replonge dans le tourbillon des mondanités. Il connaît quelques difficultés financières car il ne reste rien de l'héritage de ses parents et chaque jour, ou presque, apparaissent de nouvelles reconnaissances de dettes qu'il faut éponger. Malgré tout, il est heureux grâce à ses succès littéraires, la fréquentation des salons les plus prestigieux et la présence de ses amis dont l'affection et l'admiration ne se démentent pas. Il considère que, s'il est largement reconnu et célèbre sous le nom de Florian, il est inconnu sous celui de de Claris, il reprend alors sa signature *Florian* considérant qu'il s'agit d'un pseudonyme d'auteur.

S'il est heureux, son oncle et ses amis proches se désolent de ne pas le voir marié. On le presse de toutes parts de convoler mais il ne se décide pas. Et pourtant les occasions ne manquent pas. Selon ses contemporains, il est plutôt petit, avec un nez marqué, de très grands yeux, de taille un peu épaisse, mais s'il n'est pas un Apollon, son visage est très mobile, sa conversation laisse apparaître une grande culture, ses réparties sont vives et spirituelles et il sait être très amusant (v. fig. 3).

Une dame dit de lui : « Il contait les plus drôles histoires de la façon la plus comique et contrefaisait à faire mourir de rire toutes les célébrités de l'époque. » Il est manifestement un grand charmeur. Il a connu de nombreuses aventures féminines depuis les amourettes d'un soir avec les serveuses des auberges de Bapaume jusqu'aux liaisons

Fig. 3. Portrait de Jean Pierre Claris de Florian, Portrait gravé par un contemporain, repris de Wikipédia.

avec de nobles dames rencontrées dans les salons. Certaines pouvaient être qualifiées de passades, d'autres, avec des jeunes filles célibataires ont eu un caractère très sentimental qui auraient pu conduire à un mariage. Manifestement il ne veut pas se marier, fût-ce, dit-il « avec l'infante d'Espagne ». Il affirme que, selon l'étiquette, le mariage lui ferait perdre sa place de gentilhomme et tous les avantages qui vont avec.

Il n'a pas de fortune, plus de propriété, et en avril 1789 il écrit à son oncle : « Vivre mesquinement à Paris avec une petite fortune me serait insupportable ». Il se satisfait largement de ses relations avec ses amis, et ils sont nombreux : soit des nobles de grandes familles à Paris, à Sceaux ou en Picardie, dont il fréquente les salons et anime les soirées, soit des intellectuels comme d'Alembert ou Buffon, Marmontel, La Harpe et Condorcet ou ses compatriotes Rabaut Saint-Etienne et Boissy d'Anglas.

En 1787, le Trésor public est à sec, les ministres qui se sont succédé n'ont pas réussi à relever les finances royales et la colère commence à gronder. Florian rejoint le château de Sceaux, la maison de campagne de son maître qui lui a attribué « une petite habitation » en bordure du parc. Il se remet au travail. Il ne se mêle pas aux discussions des clubs. Au contraire de ses compatriotes, Saint-Étienne et Boissy d'Anglas, il privilégie son activité d'écrivain. La grande pastorale à laquelle il travaille sera une œuvre marquante « auprès de laquelle *Galatée* ne paraîtra pas plus qu'une violette… » Toutes les bergères seront languedociennes, Sauve et le vallon de Florian en seront le décor.

Estelle et Némorin paraîtra en 1788, sous l'indication « roman pastoral ». Il est composé de textes dialogués en alternance avec des

strophes en vers. Cette œuvre plus poétique que théâtrale et parfaitement réussie n'atteindra pas, en raison des événements qui se précipitent, les tirages de *Galatée* bien qu'au plan littéraire elle lui soit supérieure. Cette œuvre présente une originalité : pour la première fois en France, quelques strophes en vers seront imprimées en occitan à la suite de la version française.

Tous ces succès engagent Florian à tenter de réaliser son rêve : être admis à l'Académie française, dont il fut à deux reprises le lauréat. Il sait qu'il dispose d'arguments : il vient d'obtenir en tant qu'ancien officier, la Croix de Saint-Louis, distinction de grand prestige, il aura l'appui de la cour par la duchesse de Lamballe, belle-fille du duc de Penthièvre et amie intime de la reine, son ami Marmontel est le président de l'Académie, son talent est reconnu alors que son adversaire, un médecin, M. Viq d'Azir n'a, selon Florian, écrit que des ordonnances. Élu le 6 mars 1788 au fauteuil du cardinal de Luynes, il est à 33 ans le plus jeune des académiciens et le plus heureux des hommes.

La Révolution

Cependant, les événements se précipitent. Pour les habitants de Paris qui ne sont pas engagés en politique au travers de clubs ou de partis, la situation devient illisible. Des périodes de révolte et de massacres succèdent à des changements fréquents de gouvernants, une constitution remplace l'autre, on guillotine aujourd'hui des dizaines de citoyens qu'on avait portés la veille au pouvoir, on change de calendrier, de noms de lieux, de monnaie, de système de mesures. Ce climat n'est pas celui que préfère Florian qui se réfugie dans l'écriture de ses œuvres les plus sérieuses. Il se cloître dans son appartement de l'hôtel de Toulouse pour fuir cette agitation. Mais il est connu et donc sollicité. À Paris, il appartiendra à la section de la Halle-aux-Blés, à Sceaux, le conseil municipal le nommera commandant en chef de la milice bourgeoise qui sera rebaptisée ensuite garde nationale.

Il arrive tout de même à travailler, d'une part à ses fables, de l'autre, il finit son roman *Gonzalve de Cordoue ou Grenade reconquise* et publie

en 1792 son recueil de *Six nouvelles.* Mais l'horizon s'obscurcit encore. La Convention est entre les mains de Robespierre et va ouvrir une période particulièrement sanglante qui occasionnera d'énormes chocs pour Florian. La première victime, c'est son amie la duchesse de Lamballe, belle-fille du duc de Penthièvre et amie de la reine. Sa tête finira au bout d'une pique qu'on promènera jusque sous les fenêtres du Temple où est emprisonnée la reine. En janvier 1793, on guillotine le roi et en mars 93, c'est le duc de Penthièvre qui meurt dans son château de Bizy. La lutte à mort que se livrent Montagnards et Girondins permet à la Commune de prendre le pas sur l'Assemblée. Tous les nobles, amis de Florian, ont fui dans leurs propriétés les plus éloignées de la capitale.

Florian retourne à Sceaux où tout ce qui appartenait au duc de Penthièvre a été saisi, il loue donc un petit appartement pour se loger avec Nanette, sa fidèle servante et Mercier, son dévoué domestique. En octobre de cette même année 1793, c'est la reine qui monte à l'échafaud, suivie en novembre du grand ami de Jean Pierre, Bailly, ancien maire de Paris, guillotiné à son tour. Le 5 décembre, c'est au tour de Rabaut-Saint-Étienne. Son ami et compatriote nîmois avait été député du tiers état, président de la Constituante, il avait obtenu en 1787 l'édit de tolérance à l'égard des protestants, il fut exécuté dès son arrestation, sans même un jugement. Seul, son ami Boissy d'Anglas échappera à cette tuerie. Guillotinée aussi, la fille du duc de Penthièvre, Adelaïde duchesse d'Orléans. Quant à son ami Condorcet, arrêté et emprisonné, il sera retrouvé le lendemain mort dans sa cellule.

Le désespoir et la fin

Florian, accablé de tristesse, s'enfonce dans le désespoir. En ce 14 juillet 1794, anniversaire de la prise de la Bastille, les habitants de Sceaux qui apprécient Florian viennent le chercher pour participer au repas républicain sous les arbres du parc. La journée est chaleureuse, on lui demande de chanter ou de déclamer plusieurs de ses célèbres romances ou fables. Dans la soirée, rentré chez lui, il est arrêté par une dizaine d'envoyés du Comité de salut public. Son appartement est perquisitionné, ses papiers saisis et, le lendemain, il est conduit en voiture

vers Paris et emprisonné à la « Maison de suspicion de Port-Libre », le nouveau nom de l'ancienne abbaye de Port-Royal chère à Pascal, qui fait partie aujourd'hui de l'hôpital Cochin.

Le registre d'écrou fait mention de l'état civil et du signalement physique du prisonnier et, au motif de l'arrestation, indique « Par ordre du Comité de Salut Public sans explication de cause ». Dans cet établissement capable d'accueillir 200 personnes, 600 détenus sont entassés. Le soir, à l'appel, on désigne ceux qui, le lendemain rejoindront la Conciergerie et monteront dans la charrette. Inutile de préciser le climat de terreur qui règne dans cet endroit. Les conditions ne sont évidemment pas favorables à Florian dont la phtisie, apparue il y a déjà sept ou huit ans, s'est encore aggravée. La fièvre, la toux, les étouffements sont le lot quotidien du fabuliste qui passera environ un mois dans cette prison.

Le 9 thermidor, Robespierre est chassé du pouvoir mais les choses ne changent pas pour autant. Il faudra attendre le 18 thermidor, où la Convention décide de libérer les détenus « pour des motifs qui ne sont pas désignés par la loi », pour que Florian soit libéré le 22 thermidor. Il rentre à Sceaux où il reçoit son ami Boissy d'Anglas qui a aidé à sa libération et se remet au travail. Il veut terminer son *Guillaume Tell ou la Suisse libre* qui ne paraîtra qu'à titre posthume.

Mais la maladie empire rapidement. Ravagé par la douleur, il a de plus en plus de mal à supporter ses quintes de toux. Le 27 fructidor de l'an II (le 13 septembre 1794) au matin, il meurt après une longue nuit d'étouffements. Il avait 39 ans. Il sera inhumé au cimetière de Sceaux où au siècle suivant, ses amis élèveront un monument, surmonté du buste du poète sculpté par Fauginet (fig. 4).

Fig. 4. Buste de Florian, par J.-A. Franginet, Sceaux, jardin des Félibres, repris de Wikipédia

Une œuvre abondante et variée

Jean Pierre de Claris de Florian laisse une œuvre impressionnante en volume et d'une rare variété : Des œuvres de divertissement avec ses comédies, ses arlequinades inspirées mais non imitées de la *commedia dell'arte*, ce sont elles qui autour de 1779 lui ont apporté succès et notoriété, des romans à la mode, bergerades ou pastorales comme *Galatée* ou *Estelle* en 1783 et 1788, des nouvelles, deux recueils de six. On y trouve aussi des romans historiques tels *Numa Pompilius second roi de Rome* en 1786, *Gonzalve de Cordoue ou Grenade reconquise*, précédé d'un *Précis historique sur les Maures d'Espagne* en 1791, des poésies, des essais, des romances, des traductions de l'espagnol, et, bien évidemment, celles qui ont forgé sa célébrité, un corpus de 122 fables dont les sujets sont volontairement différents de ceux traités par La Fontaine dont il reconnaît le génie. Il faut y ajouter sa correspondance, dont 145 lettres adressées à son oncle et son pseudo-roman posthume, en fait une autobiographie masquée *Mémoires d'un jeune espagnol.*

L'une de ses romances, dont on oublie souvent le nom de l'auteur, est devenue un « tube » planétaire et presque tricentenaire *Plaisir d'amour.* Ce succès depuis 1792 continue de figurer au répertoire des plus célèbres chanteurs du monde, d'autrefois comme d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de gloires de la variété comme Rina Ketty, Yvonne Printemps, Mireille Mathieu, Joan Baez ou, en duo Charles Aznavour et Nana Mouscouri ou de vedettes du lyrique, Elizabeth Schwarzkopf, Placido Domingo et bien d'autres.

Malgré cette abondante production et ces nombreux succès, – ses meilleures fables sont attribuées à La Fontaine –, des expressions ou des morales de ces fables sont si utilisées comme « chacun son métier et les vaches seront bien gardées » ou « sans un peu de travail il n'est point de plaisir » ou bien « pour vivre heureux vivons caché » qu'on les croit proverbes issus de la « sagesse des nations » de même pour des expressions comme « l'aveugle et le paralytique » ou encore « éclairer ma lanterne ». Malgré tout, il demeure bien oublié de nos jours. Ses fables qui ont enchanté les élèves de l'Instruction publique au XIXe siècle n'ont plus cours aujourd'hui.

Si on comprend que les arlequinades et autres pastorales n'éveillent plus d'intérêt aujourd'hui, c'est plus difficile à admettre pour les *Fables* dont certaines ont encore un écho de nos jours. Prenons le *Roi Alphonse* par exemple qui passe son temps à observer le ciel afin de voir des hommes dans la lune. Extrait :

> Pendant tous ces discours, un pauvre, dans la rue,
> S'approche, en demandant humblement, chapeau bas,
> Quelques maravédis ; le roi ne l'entend pas,
> Et, sans le regarder, son chemin continue.
> Le pauvre suit le roi, toujours tendant la main,
> Mais, les yeux vers le ciel, le roi, pour tout refrain,
> Répétait : je verrai des hommes dans la lune.
> Enfin le pauvre le saisit
> Par son manteau royal, et gravement lui dit :
> Ce n'est pas de là-haut, c'est des lieux où nous sommes
> Que Dieu vous a fait souverain.
> Regardez à vos pieds, là vous verrez des hommes,
> Et des hommes manquant de pain.

Les idées et le caractère du poète

Au travers des œuvres de Florian on découvre sa personnalité et son caractère. Il est obnubilé par l'idée de justice. Il ne met nullement en cause l'existence d'une noblesse à la vie aisée à côté d'ouvriers, de servantes ou de paysans confrontés à la dureté de la vie car il a toujours vécu dans ce schéma de société, mais pour lui, les mieux dotés doivent savoir partager ; et les titres de noblesse ne sont pas des gages de supériorité. Il l'évoque souvent par exemple dans *Voltaire et le serf du Jura*, récit du combat du philosophe contre la servitude des paysans tenus par la pratique des biens de mainmorte. Il est encore plus clair dans le *Sermon sur la mort* resté manuscrit et publié après sa mort.

Voici l'anecdote. Il avait à peine 15 ans. Il assistait à une conversation entre le duc de Penthièvre et le curé de Saint-Eustache qui se plaignait de la difficulté répétitive de la rédaction hebdomadaire d'un sermon. Pulcinella intervient pour plaisanter. Écrire un sermon ? Quoi

de plus facile ! Le duc le prend au mot et lui promet 50 livres s'il arrive à en présenter un dans deux heures. Florian relève le défi et, le délai écoulé, présente sa rédaction, étonnante pour un garçon de son âge et dont voici quelques extraits :

> La mort est partout : elle est dans les titres que l'ambitieux cherche à obtenir ; elle est dans les richesses que l'avare entasse ; elle est dans les plaisirs que le voluptueux croit goûter… Ce grand de la terre qui, fier de sa haute naissance, de ses dignités, se croit pétri d'un limon plus noble que le mien ; ce grand à qui nous payons le prix de ce qu'ont fait ses aïeux, et qui ose regarder nos hommages comme un tribut qu'il nous imposa le jour de sa naissance ; ce grand doit tout à la mort : il est son ouvrage, il tient d'elle seule tout ce qui fait sa fausse gloire. Qu'il ose produire les titres qui l'élèvent au-dessus de ses égaux. Chacun de ces titres est un bienfait de la mort. Sa noblesse ? elle est appuyée sur un monceau de cadavres : plus le monceau grossit plus elle devient illustre : un tas de poussière est le trône de cette noblesse dont il est si fier, et bientôt lui-même va devenir un degré de ce trône funéraire. Ses dignités ? à qui les doit-il ? à la mort qui a enlevé ceux qui les avaient méritées. La mort a moissonné l'homme : le titre est resté et cet ambitieux le tient de la mort.

Inconscience ou courage ? Certes il était devant « son » duc réputé pour sa bonté et sa largeur de vues, il n'empêche, on embastillait pour moins que cela. Le sermon fut apprécié et le curé s'engagea à le lire lors d'un prochain office.

Son caractère est partagé, on devrait même dire déchiré entre l'attrait qu'il a pour la vie de salon et la vie simple de la campagne. On sent dans sa correspondance le plaisir qu'il a d'être admiré et recherché parce que, par son esprit, il est le point de mire de tous et ses succès au théâtre viendront s'ajouter à ce bonheur d'exister dans la société parisienne. D'un autre côté, dès qu'il se retrouve seul ou après une période d'agitation mondaine, il aspire à retrouver le calme au sein de la nature, réalisant ainsi son besoin profond de se retrouver, c'est son caractère d'enfant sauvageon de la garrigue. Cette vision s'exprime maintes fois dans divers passages de son œuvre. Il est heureux lors de ses séjours à

Sceaux, dans ce petit appartement en bordure du parc qu'il a loué après la saisie des biens de son duc.

Il faut pourtant constater que la fidélité au souvenir de Florian ne se trouve pas dans cette Occitanie qu'il adorait et n'a jamais trahie mais dans cette ville de Sceaux où il a longtemps vécu dans le château de son duc et où il est resté jusqu'à la mort. Par un heureux hasard, cette ville des Hauts-de-Seine est en effet devenue une place avancée de la culture méridionale.

En 1878, Paul Arène et un de ses amis, tous deux écrivains et félibres, ayant emprunté le train de la ligne de Sceaux se trouvent au terminus et, à la sortie de la gare, découvrent un monument où on peut lire : « Ici repose Florian homme de lettres ». Ils se souviennent de ce fabuliste méridional, le premier à avoir publié des vers en occitan dans sa pastorale intitulée *Estelle*, une coïncidence, nous sommes en mai, le mois de *Santo Estello*, patronne du Félibrige. Le mouvement mistralien prend contact avec la mairie de Sceaux et ainsi sera organisée chaque année, en mai, une fête félibréenne avec galoubets et tambourins, présidée par une personnalité proche de la culture méridionale. Ce seront tour à tour Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson. Deux bustes sont venus rejoindre le poète de Sauve, ceux de Paul Arène et de Théodore Aubanel. Le mouvement s'est poursuivi avec la création au sein de la bibliothèque municipale d'un fonds documentaire sur la langue d'oc et sa culture qui a pris le nom d'Institut Florian. Enfin, depuis les années 80, une foire aux santons et un marché provençal complètent ces manifestations mémorielles. La ligne de Sceaux, devenue RER, facilite les déplacements à ces deux périodes de l'année. La *Santo Estello* s'est tenue à Sceaux en 1884.

Comment terminer l'histoire d'une vie si pleine d'aventures, d'une œuvre si riche et si diverse qui sombre pourtant peu à peu dans l'oubli ? Je laisse à Florian le soin d'apporter la conclusion, il le fera mieux que moi :

C'est assez, suspendons ma lyre
Terminons ici nos travaux.
[…]
Laissons, laissons aller le monde
Comme il lui plaît, comme il l'entend ;
Vivons caché, libre et content,
Dans une retraite profonde.
Là, que faut-il pour le bonheur ?
La paix, la douce paix du cœur,
Le désir vrai qu'on nous oublie,
Le travail qui sait éloigner
Tous les fléaux de notre vie,
Assez de bien pour en donner,
Et pas assez pour faire envie.

Références et bibliographie

Les données générales concernant les personnages cités proviennent de l'encyclopédie Wikipédia, du cours d'Histoire de Malet et Isaac (volume classe de seconde) et autres histoires du XVIIIe siècle.

Les citations des œuvres proviennent des textes originaux publiés sur Internet. Cf. site Bibliothèque Nationale de France : BNF-Gallica notamment *« Florian – Œuvres complètes »* diverses éditions 1787, 1788.

Claris de Florian, Jean Pierre, *Mémoires d'un jeune Espagnol*, édit. posthume, impr. J. Gratiot, Paris, 1807.

Claris de Florian, Jean Pierre, *Mémoires d'un jeune Espagnol suivis de lettres à Madame de la Briche et à Boissy d'Anglas*, Introduction et notes de André Bouis, édit. Bossard, Paris, 1923, 283 p., collection Chefs-d'œuvre méconnus.

Claris de Florian, Jean Pierre, *Fables de Florian* illustrées par Bertall, édition intégrale 1923 -Nigel Gauvin édit., 160 p.

Claris de Florian, Jean Pierre, *Florian, fables choisies*, classiques Larousse avec notices et explications de Pierre Chambry, professeur à l'École alsacienne, Paris, 1934, 88 p.

Gourdin, Jean-Luc, *Florian, le fabuliste 1755-1794*, édit. Ramsay, Paris, 2002, 429 p.

.

Séance du 18 octobre 2019

UN ÉTÉ À TSARSKOÏE SELO D'APRÈS LES LETTRES DU COMTE ESTERHÁZY (1740-1805), REPRÉSENTANT DES PRINCES À LA COUR DE CATHERINE II

par Romain DAUDÉ
correspondant

D'ascendance hongroise par son père et cévenole par sa mère, le comte Valentin Esterházy (fig. 1) naît au Vigan en 1740 et y passe les neuf premières années de sa vie. Le désir de sa famille de lui donner une éducation conforme à sa naissance va lui faire quitter ses Cévennes natales pour le duché de Lorraine et Paris. Devenu colonel-propriétaire d'un régiment de hussards de son nom et gouverneur de Rocroi, il est aussi un intime de la famille royale et un courtisan en vue. L'embrasement de la Révolution française et sa fidélité aux Bourbons le jetèrent sur

Fig. 1. Anonyme, Le comte Valentin Esterházy, *Huile sur toile, XVIIIe siècle.*
©Tous droits réservés.

les routes de l'exil. En 1791, il s'établit avec sa femme et ses enfants à Aix-la-Chapelle. Peu après, il est envoyé en Russie.

Ses lettres regardant son arrivée à Saint-Pétersbourg ne laissent aucun doute sur l'impression qu'il ressent face à cette ville-monde où la vision et la volonté du tsar Pierre le Grand, ainsi que les chantiers ininterrompus de ses successeurs jusqu'à Catherine II ont fait surgir d'un marais boueux une architecture qui cherche à ressusciter les grands styles de l'Antiquité, tout en les adaptant à une géographie russe qui semble ne connaître aucune limite. Hormis le climat, qu'il juge « affreux[1] », le comte Esterházy est sous le charme de la ville et de ses habitants et s'y trouve parfaitement à son aise. Rivale de Moscou la slave, Saint-Pétersbourg l'européenne sert de cadre à une noblesse russe parlant, lisant, écrivant, s'éduquant en français par le biais de précepteurs et de gouvernantes mais aussi par les voyages et les séjours à Paris.

La raison exacte de ce voyage tient à sa désignation par les frères de Louis XVI, les comtes de Provence et d'Artois, comme leur envoyé auprès de Catherine II dans une période diplomatique complexe, car la Russie ne reconnaît plus le gouvernement « révolutionnaire » de Louis XVI et considère ses frères, établis à Coblence, comme seuls représentants légitimes de la France. Pour la Russie, le comte Valentin Esterházy a rang d'ambassadeur : « Mon nom était connu en Russie, où mon oncle à la mode de Bretagne, le comte Nicolas[2], avait été ambassadeur du temps de l'impératrice Élisabeth et y avait joui d'une grande considération[3]. » Ainsi, le prestige de sa famille joint à sa connaissance des rituels de cour et à une tournure d'esprit élégante et raffinée, lui gagnent immédiatement la faveur de Catherine II.

Au printemps 1792, alors qu'une certaine fébrilité gagne le palais de l'Ermitage, le comte nous apprend que le séjour de l'impératrice au palais d'été de Tsarskoïe Selo se prépare et incidemment, Catherine II lui fait savoir qu'il y sera convié. Dans ses mémoires, l'épisode n'occupe qu'une seule ligne : « L'impératrice alla au mois de mai à Tsarskoïe Selo,

1. Newberry Library of Chicago (désormais N.L.C.), comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°200, Saint-Pétersbourg, 29/19 novembre 1791.
2. Comte Nicolas Esterházy (1711-1764). Successivement ambassadeur d'Autriche à Copenhague, Varsovie, Dresde, Madrid et Saint-Pétersbourg.
3. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.1, Mémoires + Conseils, f°146.

et elle m'y mena avec elle[4] », mais les lettres qu'il adresse régulièrement à son épouse se montrent plus généreuses en détails. C'est à partir de ces dernières, que nous nous proposons d'évoquer quelques aspects de ce séjour auprès de celle que Voltaire avait surnommée la Sémiramis du Nord[5].

I. Un pouvoir transhumant

Depuis son couronnement en 1762, l'engouement de Catherine II pour le domaine impérial de Tsarskoïe Selo ne s'est jamais démenti : « Elle y arrivait au printemps, y passait tout l'été et ne rentrait en ville qu'en automne avec les premiers froids[6]. » Observateur attentif, le comte Esterházy fait part à son épouse des préparatifs durant les premières semaines du mois d'avril : « Le voyage de Tsarskoïe Selo aura je crois lieu la semaine prochaine[7] » ; concernant le déplacement, une certaine fantaisie pour ne pas dire extravagance n'est pas absente :

> L'impératrice m'a fait dire qu'elle me mènerait à Tsarskoïe Selo dans sa voiture, et que je fasse seulement dire où je suis, si je sors. Jamais son voyage n'est connu, elle monte en voiture comme pour se promener, et quand elle est hors de la ville, elle dit au cocher à Tsarskoïe Selo et en route jusqu'à l'automne. Dès que l'on entend le canon qui annonce son départ, le service se met en route et on prend dans son appartement, son bureau, quant au reste, cela vient après[8].

Et d'indiquer : « On dit que Tsarskoïe Selo est charmant, et qu'on y mène une vie très douce et très libre[9]. » Sensible aux honneurs, Esterházy ne manque pas d'insister sur la singularité de sa situation :

4. *Ibid.*, f°163.
5. Voltaire, *Œuvres complètes*, Garnier, 1883, tome 10, p. 530, notice 143.
6. de Viltchkovky, S., *Tsarkoé Sélo,* Publié par ordre du Chef de l'Administration des Palais de Tsarskoé Sélo*,* Berlin, Meisenbach Riffarth & Co, 1912, p. 30.
7. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°78, Saint-Pétersbourg, 20/9 avril 1792.
8. *Ibid.*, f°83, Saint-Pétersbourg, 27/16 avril 1792.
9. *Idem.*

« C'est une très grande distinction que d'être nommé du voyage, et je crois être le seul étranger à qui cela soit arrivé[10]. » Il faut ici tempérer la pointe d'orgueil du comte en précisant que ce qu'il entend par voyage, c'est le séjour dans toute sa durée et en petit comité à Tsarskoïe Selo, car avant lui, nombre d'étrangers y ont été reçus et souvent avec faste mais pour des durées il est vrai plus courtes, à l'exemple du comte de Ségur, qui en 1785 s'y rendait régulièrement[11].

Le mercredi 9 mai 1792, Catherine II prie le comte Esterházy de se trouver à 15 heures au palais de l'Ermitage :

> Je m'y suis rendu, un quart d'heure après, elle est venue me dire qu'elle me menait à Tsarskoïe Selo et m'a montré 5 petits billets qu'elle avait écrit [*sic*] aux personnes qui devaient venir l'y joindre, de là nous sommes descendus et nous avons trouvé à la porte de l'Ermitage une voiture afin, où est montée l'impératrice, Mme Protazov […], le P^ce^ Repnine, le Général Zoubov, le Cte Stroganov et moi, nous avons été comme pour la promenade, sans suite ni rien, et nous sommes arrivés ici au petit trot sans relayer[12].

Esterházy aime à souligner l'originalité de ce qui s'apparente à un jeu social de la surprise entre la simplicité malicieuse de l'impératrice faisant porter les invitations quelques minutes avant le départ à ses invités déjà prêts depuis plusieurs jours.

> En arrivant ici nous avons mis pied à terre à l'entrée du jardin, et nous nous sommes promenés une heure et demie environ dans un jardin anglais superbe, rempli de monuments à la gloire des généraux qui ont remporté des victoires sous son règne et de bâtiments de toute espèce, tous marqués au sceau du goût et de la magnificence[13].

10. *Idem.*
11. de Ségur, Louis-Philippe, *Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes par M. le Comte de Ségur*, de l'Académie française, Pair de France, Paris, Alexis Eymery, Libraire-éditeur, rue Mazarine, n° 30, 1826, tome 2, p. 349.
12. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°93-94, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.
13. *Ibid.*, f°94, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.

Les monuments mentionnés sont les colonnes de Tchesmé et de Morée[14] ainsi que l'obélisque de Kagul[15]. Cette déambulation dans le parc dont le comte note que l'impératrice « en fait les honneurs comme une grande dame particulière[16] » n'est pas innocente, et au-delà de considérations purement esthétiques et artistiques, elle le ramène à sa mission diplomatique. Catherine II rappelant ainsi que, plus que jamais, l'Europe doit compter avec l'Empire russe, qui se dresse comme une grande nation chrétienne disputant à l'Autriche plusieurs rôles en Europe orientale dont celui de bouclier contre l'Empire ottoman.

Fondé au XVIIIe siècle, Tsarskoïe Selo (fig. 2), littéralement « le village des tsars », est situé à 25 kilomètres au sud de Saint-Pétersbourg. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments organisés autour de deux palais principaux : le palais Catherine[17] édifié de 1717 à 1724 dans le style baroque par l'architecte Johann Friedrich Braunstein[18] et le palais

Fig. 2. Charles de Lespinasse, Vue du palais de Tsarskoïe Selo, *Gravure, XVIIIe siècle.*
©Tous droits réservés.

14. Colonnes rostrales élevées pour célébrer les victoires navales russes de lors du conflit russo-turc de 1768-1774.
15. Victoire russe à la suite d'une bataille gagnée près du village de Cahul au sud de la Moldavie.
16. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°94, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.
17. Catherine Ire (1684-1727), épouse de Pierre le Grand.
18. Architecte allemand, assistant de l'architecte Andreas Schlüter, il accompagna ce dernier en Russie lorsqu'il fut engagé par Pierre le Grand. Après le décès de Schlüter, Braunstein lui succéda et exerça en Russie jusqu'en 1728, puis rentra en Allemagne.

Alexandre[19] de style néoclassique dont l'édification[20] vient de débuter en cette année 1792 et pour laquelle l'impératrice a confié le chantier à l'Italien Giacomo Quarenghi[21].

Durant tout son règne, Catherine II va constamment embellir le parc avec de nouvelles constructions. Outre d'inévitables répliques des chefs-d'œuvre de la statuaire grecque et romaine, le visiteur y découvre un village cosaque, une pyramide égyptienne (qui abrite les tombeaux des chiens de l'impératrice), un pavillon chinois, un pont palladien, une grotte en rocaille… L'impératrice aura même le dessein d'y faire édifier une réplique exacte du château de Ferney afin d'y abriter la bibliothèque de Voltaire dont elle avait fait l'acquisition après la mort de ce dernier[22].

Pour autant la tsarine ne néglige pas les intérieurs du palais, les faisant réaménager à partir de 1752 par l'architecte Bartolomeo Rastrelli[23]. Ils recèlent des espaces célèbres dans toute l'Europe, parmi lesquelles la chambre d'ambre offerte par le roi Frédéric-Guillaume Ier de Prusse à Pierre le Grand en 1716. Impressionné mais non conquis par les lieux, Valentin Esterházy se contente d'une description lapidaire : « Le château est immense et de mauvais goût il a été bâti par l'impératrice Élisabeth, et est doré en dedans et en dehors, et les appartements qui sont très vastes sont plus magnifiques qu'agréables[24, 25] ».

L'une des singularités de ce séjour, tient au fait que contrairement à d'autres cours européennes, qui connaissent ces déplacements vers un château ou une résidence champêtre pour une durée limitée et généralement liés à des aspects cynégétiques, Catherine II s'établit

19. Le grand-duc Alexandre (1777-1825), petit-fils préféré de Catherine II.
20. L'édifice sera terminé en 1796.
21. Architecte italien (Rota Imagna près de Bergame, 1744-Saint-Pétersbourg, 1817).
22. Faute de finances suffisantes, le projet n'a pas dépassé le stade de la réalisation d'une maquette.
23. Architecte italien (Paris, 1700-Saint-Pétersbourg, 1771).
24. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°94, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.
25. Ce comportement blasé peut être mis sur le compte de sa longue fréquentation du château de Versailles, qui, dans l'Europe des Lumières, constitue toujours l'apogée du goût aristocratique (avec ses prolongements comme le Petit Trianon). De même, avant l'exil, à Paris, le comte habitait dans l'une des demeures les plus raffinées de la ville, l'hôtel d'Hallwyll dû à l'architecte Claude-Nicolas Ledoux et propriété de sa belle-famille (N.d.A.).

à Tsarskoïe Selo durant plusieurs mois, y poursuivant l'exercice du pouvoir et la gestion de l'empire mais sans la cour, la société établie avec elle étant réduite à une dizaine d'intimes : « l'impératrice n'y reçoit personne qu'elle ne le mande, le dimanche ceux qui ont des comptes directs à lui rendre, viennent après s'être fait annoncer[26]. » Parmi ces derniers se trouvent « les adjudants généraux, les chefs des R^gt^ des gardes, les chefs de départements et quelques étrangers quand il y en a de Pavlovsk et Pétersbourg, le lundi il y a conseil et tous les ministres y viennent[27] ».

Les premières heures à Tsarskoïe Selo s'achèvent par un souper chez le général Zoubov[28], à la suite duquel le comte est mené jusqu'aux lieux qu'il occupera durant les semaines à venir :

> En entrant dans mon appartement qui est charmant, j'y trouvais un valet de pied destiné à me servir, qui parle allemand et qui a ordre de demander tout ce que je puis désirer ; on m'a dit de renvoyer mes chevaux que j'en aurais ici tant que je voudrais, et de ne pas garder de domestique de louage[29].

Situés en rez-de-jardin de la façade principale, ses appartements ouvrent sur le jardin à la française : « Ici je suis seul quand je veux, et de mon appartement, je n'ai que quatre marches à descendre pour être dans un des plus beaux jardins du monde[30]. » Régulièrement, il souligne le cadre végétal luxuriant qui entoure les bâtiments du palais, et qui tranche avec celui de Saint-Pétersbourg dominé par l'eau et la pierre : « Le jardin plein d'arbustes embaume ma chambre le matin et le soir[31]. »

26. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°83, Saint-Pétersbourg, 27/16 avril 1792.
27. *Ibid.*, f°101, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
28. *Ibid.*, f°94, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.
29. *Ibid.*, f°94, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.
30. *Ibid.*, f°113, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
31. *Ibid.*, f°121, Tsarskoïe Selo, 8 juin/28 mai 1792.

II. La vie quotidienne

« La vie qu'on mène ici est réglée comme dans un couvent[32]. » Formule laconique que le comte emploie afin d'évoquer le quotidien des hôtes de Catherine II à Tsarskoïe Selo, même s'il ne manque pas de tempérer cet avis en mentionnant que « l'impératrice fait le charme de la société qui y est[33]. » L'entourage de l'impératrice Catherine II est constitué du favori en titre, le général Zoubov, des dames d'honneur de l'impératrice, la comtesse Branicka et Mme Protazov[34], du prince Repnine[35] et du comte Stroganov[36]. Esterházy ajoute que les dimanches et lundis, « le Grand-duc et la Grande-duchesse viennent dîner ici de Pavlovsk qui est à cinq quarts de lieux [*sic*] d'ici, et où ils demeurent[37]. »

Fig. 3. Nikolaï Utkin (d'après Borovikovskiy), L'impératrice Catherine II se promenant dans le parc de Tsarskoïe *Selo*, *Gravure, 1827.*

Grand-mère attentive, Catherine II (fig. 3) est très proche de ses petits-enfants, composant pour eux des *Contes moraux* et un *Abrégé de l'histoire des premiers temps de la Russie*[38] :

32. *Ibid.*, f°111, Tsarskoïe Selo, 29/18 mai 1792.
33. *Ibid.*, f°113, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
34. « L'impératrice, ayant été plusieurs fois trompée par la légèreté ou la rivalité de quelques grandes dames honorées de sa confiance, n'en admettait plus d'autres dans son intimité que Mademoiselle Protazov, chargée de la surveillance des demoiselles d'honneur. » In : Louis-Philippe de Ségur, *op. cit.*, p. 328-329.
35. Nicolas Vassiliévitch Repnine (1734-1801). Militaire et homme d'État russe.
36. Alexandre Sergueïevitch Stroganov (1733-1811). Homme d'État et collectionneur russe.
37. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°101, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
38. de Ségur, Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 219.

> Les jeunes grands-ducs demeurent ici, ils ne dînent pas avec nous, mais ils viennent le jour pour la promenade, et restent au salon jusqu'à neuf heures s'ils dorment chez eux, les petites grandes-duchesses logent ici aussi mais ne paraissent pas dans le salon ; tous les matins l'impératrice fait venir tous ses petits-enfants et joue avec eux[39].

Enfin, le comte mentionne que si « toute la semaine nous sommes seuls ici, le prince de Nassau[40] est le seul qui puisse y venir quand il veut[41] ». Étrangeté pour le spectateur français, de juin à juillet, *les nuits blanches* enchantent et déroutent le voyageur, scandant d'une manière toute particulière ces journées qui se partagent en allées et venues continues entre le palais et les jardins, espaces qui servent de cadre à cette petite société.

Le comte se lève généralement avant 7 heures, écrit, prend son déjeuner[42], puis part se promener à pied ou bien à cheval, avant de revenir pour la toilette et de se préparer pour le dîner qui est servi à 13 heures. Suit un nouveau temps libre dédié à la sieste, à la lecture ou à la promenade et ce jusqu'à 18 heures, moment où les hôtes se retrouvent au salon pour une partie d'échecs accompagnée d'une légère collation, avant de se séparer lorsque l'impératrice se retire vers 22 heures. Ils regagnent alors leurs appartements pour y souper seuls ou réunis[43]. Dans ce cas, les hôtes du comte sont généralement la comtesse Branicka, Mme Protazov ou le général Zoubov[44]. Une partie de cartes ou la causerie peuvent prolonger la soirée mais jamais au-delà de minuit, heure à laquelle le comte est invariablement couché[45].

Parmi les occupations quotidiennes, la lecture et l'écriture tiennent une place centrale, ce que le comte de Ségur avait déjà remarqué quelques

39. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°101, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
40. Charles-Henri-Othon de Nassau-Siegen (Sénarpont, 1745-Tynna, Ukraine, 1808). Militaire et diplomate franco-russe.
41. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°101, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
42. *Ibid.*, f°100, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
43. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°95, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.
44. *Ibid.*, f°117, Tsarskoïe Selo, 5 juin/25 mai 1792.
45. *Ibid.*, f°111, Tsarskoïe Selo, 29/18 mai 1792.

années plus tôt : « Catherine travaillait presque toute la matinée, et chacun de nous était libre alors d'écrire, de lire, de se promener et de faire enfin tout ce qui lui convenait[46]. » Le comte Esterházy montre un goût certain pour la lecture et les livres[47], et fréquemment, il s'en fait l'écho : « Je suis entouré de livres, et quand il fait beau, j'en lis couché sur le gazon jusqu'aux heures où il faut être habillé pour monter chez l'impératrice[48] », ou encore : « Après dîner je rentre chez moi et prends un livre[49]. » Le livre n'échappe pas à l'idée d'abondance qui semble caractériser le palais : « J'ai des livres tant que j'en demande[50] », et s'il reste muet sur les auteurs et les titres, il est hautement probable qu'ils soient français. D'une part, la tsarine a le goût de la langue française qu'elle parle, lit et écrit parfaitement, d'autre part, un certain nombre d'ouvrages proviennent de la bibliothèque de Denis Diderot, arrivée à Saint-Pétersbourg en 1785 après son achat par Catherine II et par la suite dispersée en plusieurs lieux dont Tsarskoïe Selo[51].

Du lever au coucher, les hôtes de l'impératrice écrivent. Le comte revenant régulièrement sur ses lettres au gré des occasions dans l'attente du départ de la poste : « Je vais dîner, je n'ai pas vu Nassau ce matin, et j'ai passé ma matinée à écrire. S'il ne part pas tout de suite après dîner, j'ajouterai encore quelques mots[52]. »

Depuis Aix-la-Chapelle, où sa femme réside avec leurs enfants, lui parviennent des nouvelles des proches en exil ou bien demeurés en France. C'est le cas de sa sœur Marianne, qui vit au Vigan en Cévennes et à laquelle il est très attaché :

> Je suis bien aise de ce que tu me mandes de ma sœur, dis-lui que je ne lui écris pas par la peur que mes lettres ne lui parviennent pas, et elle

46. de Ségur, Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 326.
47. Avant l'exil, il avait fait graver à Paris son ex-libris.
48. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°127-128, Tsarskoïe Selo, 12/1er juin 1792.
49. *Ibid.*, f°100, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
50. *Ibid.*, f°111, Tsarskoïe Selo, 29/18 mai 1792.
51. Korolev, Sergueï V., *La Bibliothèque de Diderot. Vers une reconstitution,* Centre international d'Études du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire, 2014, 132 p.
52. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°126, Tsarskoïe Selo, 12/1er juin 1792.

> sait de mes nouvelles par toi plus exactement. Sa position me tourmente et tu me feras plaisir de me mander tout ce que tu sauras[53].

L'inquiétude à son propos ne fait que grandir à mesure que les nouvelles des violences qui secouent la France parviennent aux exilés :

> […] je serais bien embarrassé à présent de conseiller ma sœur. Avant la guerre, elle aurait pu s'embarquer à Cette pour Rotterdam, et nous aurions pu la faire venir de là à Aix-la-Chapelle, mais à présent elle n'est pas jeune et à son âge[54] une femme seule, sans personne avec qui voyager, et sans argent, c'est une affreuse position[55].
>
> […] Les nouvelles de Paris que tu m'as envoyé [*sic*] et que nous savions par un courrier de Stockholm sont affreuses[56].

Le sort du roi et de la reine, les rivalités entre émigrés, l'attitude de la noblesse française, les luttes entre « jacobins » et « monarchiens[57]», l'intervention des troupes coalisées contre les révolutionnaires occupent pour une grande part les correspondances du comte qui sont souvent de longues tirades justificatrices à l'égard de son épouse : sa mission l'empêche de partir sans être officiellement relevé par les princes. Situation qui occasionne des échanges épistolaires orageux entre les époux même si nous ne disposons que de la correspondance active du comte.

Un autre sujet fréquent concerne son régiment de hussards et qui durant plusieurs semaines, passe pour avoir rejoint les émigrés :

> A propos tu ne m'as plus parlé du passage de mon régiment, je crois bien que la nouvelle du frère de Duras ne soit une fausse nouvelle, puisque les gazettes qui ont parlé du passage de ceux du R[al] allemand, de Bercheny et de Saxe, ne disaient rien du mien[58].

53. *Ibid.*, 1792, f°113, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
54. Elle a alors 51 ans.
55. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°130, Tsarskoïe Selo, 15/4 juin 1792.
56. *Ibid.*, f°162, Tsarskoïe Selo, 17/6 juillet 1792.
57. *Ibid.*, f°162, Tsarskoïe Selo, 17/6 juillet 1792.
58. *Ibid.*, f°128, Tsarskoïe Selo, 12/1er juin 1792.

Subséquemment, la correspondance se fait l'écho de la dimension traumatique de l'exil et de la séparation, rappelant que l'émigration constitue alors le plus grand déplacement contraint de population hors de France depuis la révocation de l'édit de Nantes[59]. Mais la France reste une terre lointaine comme l'écrit le comte : « Au reste ce qui intéresse ici le plus, ce sont les affaires de Pologne[60]. »

L'évocation des nouvelles se prolonge lors de la partie d'échecs de l'impératrice, puis du dîner qui se tient alternativement chez les uns ou chez les autres, après quoi les convives se retrouvent autour de la table à jeux pour une partie de cartes. Ils jouent au boston, variante du whist qui connaît alors une grande vogue[61]. Les joueurs misant de l'argent ou parfois des objets de prix : « Je t'ai mandé je crois il y a quelques temps, S.M. avait fait jouer des boutons d'habit de porcelaine, je n'ai gagné que deux boutons[62]. »

III. Un espace pluriel : le parc

Qualifié par le prince de Ligne de « jardin le plus intéressant du monde[63] », le vaste et splendide parc forme un des attraits majeurs de Tsarskoïe Selo et enchante Esterházy : « Les jardins sont superbes ceux qui sont devant mes fenêtres sont à la française et les autres à l'anglaise[64] ». Les temps libres de la compagnie s'organisent autour de ces espaces parsemés de constructions évoquant les grandes civilisations, faisant voyager le promeneur de l'idéal antique à la Chine

59. Les estimations basses de l'émigration font état de 140 000 personnes sorties de France entre 1789 et 1815, nombre à rapprocher de celui de l'estimation basse des huguenots ayant fui les persécutions un siècle plus tôt : 200 000.
60. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°150, Tsarskoïe Selo, 9 juillet/28 juin 1792.
61. Jeu de cartes dérivé du whist auquel on adjoint un système de contrat d'enchères. C'est un des ancêtres du bridge (N.d.A.).
62. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°103, Tsarskoïe Selo, 22/11 mai 1792.
63. Cité par Philip Mansel, *Charles-Joseph de Ligne, 1735-1814, le charmeur de l'Europe*, Paris, Stock, 1992, p. 94.
64. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°100, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.

mystérieuse, et où selon l'expression du comte, « le gazon est aussi bien ici qu'en Angleterre[65]. » Chaque matin, il s'y « promène à pied ou à cheval jusqu'à onze heures et demie[66] ». L'après-midi, après le déjeuner, irrésistiblement, les hôtes se dirigent à nouveau vers le parc et ses allées : « L'impératrice s'est promenée avant-hier en carrosse, et elle m'a pris avec elle hier à pied dans le jardin qui est fort beau[67] ». Incidemment, il peut y contempler la réplique du buste de Voltaire installée dans une grotte en rocaille ou bien encore découvrir à la pyramide, l'épitaphe que le comte de Ségur avait composée à la demande de l'impératrice pour sa levrette Zémire[68].

Les *nuits blanches* ne sont pas sans effets sur la végétation du parc. Sensible à la botanique, le comte ne se montre pas avare en descriptions :

> Je suis bien fâché que les fleurs soient passées, au reste, il y en a peu que nous n'ayons en France, et nous en avons beaucoup qu'on n'a pas ici, comme la violette par exemple et beaucoup d'autres ; celles qu'on fait venir de Hollande, dépérissent bientôt, et en tout comme la végétation est très forte ici et le soleil toujours sur l'horizon, elles se fanent infiniment plus vite qu'ailleurs, il y a de beaux œillets, mais ils ne durent qu'un jour[69].

Et par l'évocation des fleurs, le comte adresse une forme d'hommage à ceux qu'il aime :

> J'ai trouvé parmi le peu de fleurs qui restent ici une petite fleur assez jolie, que je ne me rappelle pas avoir vue en France ; je ne sais pas si elle se conserve mais au moins ce sera une preuve du désir que j'ai de te procurer quelque plaisir[70].

65. *Ibid.*, f°101, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
66. *Ibid.*, f°100, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
67. *Ibid.*, f°100, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
68. de Ségur, Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 327-328.
69. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°178, Tsarskoïe Selo, 3 août/23 juillet 1792.
70. *Ibid.*, f°180, Tsarskoïe Selo, 3 août/23 juillet 1792.

L'un des aspects qui frappe agréablement le comte dans le cadre champêtre du palais de Tsarskoïe Selo, est l'éloignement des bruits et des effluves de la populeuse et commerçante cité des rives de la Neva : « L'air est beaucoup plus sain qu'à Saint-Pétersbourg[71] », souligne-t-il à plusieurs reprises. Et dans ce décor fastueux, où le lecteur pourrait s'attendre à une existence un peu dérangée par le luxe et la profusion, nous trouvons au contraire la description d'un quotidien ordonné et cultivant même une forme de sobriété :

> Ma santé est excellente, je crois même que j'engraisse, je suis ici le régime le plus sain, je fais beaucoup d'exercice ; je me couche de bonne heure, et mène la vie du monde la plus réglée, joint à cela que c'est ici le meilleur air, de toute cette partie-ci de Russie[72].

Et il en vient presque à s'alarmer de la fin du séjour : « Je me suis si bien accoutumé à cette vie douce, saine et uniforme, que la vie de la ville va me devenir insupportable[73]. »

En 1792, le parc de Tsarskoïe Selo possède deux édifices de bains : le Bain supérieur ou Bain impérial[74] qui fait face à un étang et le Bain inférieur, dit aussi Bain des chevaliers. Le premier était réservé à la famille impériale et le second aux membres de la cour. De plus, une aile du palais abrite les thermes privés de l'impératrice, composés de plusieurs pièces décorées à l'antique avec des pierres fines qui leur valent le surnom de Chambres d'agate ou Bains froids. Ils constituent à cette époque un troisième ensemble de bains auquel l'architecte écossais Charles Cameron[75] met la dernière main en cette année 1792 (les travaux ayant débuté en 1779). Chaque bâtiment possède plusieurs pièces pour se changer, se sécher ou se reposer. Les résidents en font un usage très régulier, surtout les jours de grandes chaleurs :

71. *Ibid.*, f°113, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
72. *Ibid.*, f°129, Tsarskoïe Selo, 15/4 juin 1792.
73. *Ibid.*, f°187, Tsarskoïe Selo, 10 août/30 juillet 1792.
74. Édifié de 1777 à 1779 par l'architecte I. Neelov.
75. Architecte écossais (Londres, 1745-Saint-Pétersbourg, 1812).

> Le matin du jour de l'orage, j'ai été me baigner dans un grand bain, […] l'impératrice a fait faire des habits pour le bain qui sont de basin[76], et enveloppent tout le corps, et par-dessus, une redingote fort large aussi de basin. L'eau était fort bonne, le soleil a le temps de la chauffer, se levant à deux heures du matin et se couchant à 9 h.1/4 du soir ; il n'y a pas du tout de nuit[77].

Si la mention de ces chemises de bain peut prêter à sourire, gardons à l'esprit qu'en cette fin de XVIIIe siècle, même si le rapport à l'hygiène évolue, il est encore généralement attribué à l'eau la faculté d'ouvrir les pores de la peau et d'y laisser pénétrer miasmes et maladies. Raison pour laquelle la toilette sèche était préférée et les rares bains pris l'étaient donc en chemise. Des considérations de pudeur venaient également s'ajouter à cela.

Irrésistiblement, les bains attirent les hôtes de Catherine II tant par la sensation de bien-être qu'ils procurent[78], que pour le prolongement de la sociabilité de cour qu'ils offrent. Esterházy note avec qui il s'y retrouve, ainsi le 22 juin c'est en compagnie des deux grands-ducs, du Gal Zoubov, du Cdt de la garde et de quatre autres cavaliers[79].

Ces moments lui permettent d'observer l'éducation que reçoivent les petits-fils de Catherine II : « J'ai été me baigner ce matin avec les jeunes grands-ducs, ils apprennent à nager, l'aîné le saura bientôt, le cadet est trop vif et se presse trop[80]. » Instants de délassement qui inspirent au comte une description quasi-idyllique et laisse entrevoir un voyageur presque comblé :

> Comme il faisait fort chaud, j'ai passé la partie du jour dans le grand bain, et à dormir dans les cabinets qui sont joints, ces bains sont délicieux, il n'y manque que toi ; ils me font le plus grand bien et je crois que j'engraisse tant la vie que je mène est saine. La même vie avec toi et mes enfants serait le paradis terrestre[81].

76. Étoffe dont la chaîne est de fil et la trame de coton (N.d.A.).
77. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°137, Tsarskoïe Selo, 22/11 juin 1792.
78. *Ibid.*, f°152, Tsarskoïe Selo, 9 juillet/28 juin 1792.
79. *Ibid.*, f°137, Tsarskoïe Selo, 22/11 juin 1792.
80. *Ibid.*, f°157, Tsarskoïe Selo, 10 juillet/29 juin 1792.
81. *Ibid.*, f°166, Tsarskoïe Selo, 24/13 juillet 1792.

Parfois aussi, la compagnie s'aventure en barque sur le lac, souvent avec les petits-enfants de l'impératrice[82]. Toutefois un si long séjour n'est pas exempt de petites contrariétés affectant la santé et le comte n'échappe pas lui-même à quelques désagréments :

> J'ai été retenu deux jours dans ma chambre par une piqûre de mouche qui m'a fait enfler la joue gauche, sans me causer aucune douleur, cela ne m'a pas empêché de me promener, mais seulement d'aller dîner en haut, ni au salon, parce que ma figure était ridicule[83].

Le comte se montre surtout soucieux de la santé de ses proches, notamment celle de son épouse, sujette à des crises de mélancolie qu'il tente régulièrement de dissiper : « Je voudrais que tu soignes ta santé pour moi, comme je soigne la mienne pour toi[84]. » Quant à l'impératrice Catherine II, âgée de 63 ans, elle est l'objet de toutes les attentions et les maux dont elle peut être affectée sont scrutés et commentés, comme ce 29 juin : « L'impératrice a un peu de mal à la jambe, elle a le mollet enflé, ce qui la gêne pour marcher[85] » ou encore ce 30 juillet lors de la célébration du baptême de la grande-duchesse Olga, durant laquelle le comte note d'importants signes de fatigue :

> La cérémonie a été fatigante pour l'impératrice, elle avait chaud et elle s'est mise pendant la messe près d'une fenêtre ouverte dans un air passant. Cela lui a donné une transpiration d'intensité et le soir, elle avait de la courbature et un peu de fièvre, elle était sur sa chaise longue et n'a vu que peu de personnes, hier matin elle s'est trouvée mieux, quoiqu'elle n'ait pas bien dormi, elle a dîné seule dans sa chambre, elle a envoyé chercher quelques personnes à six heures et elle était gaie et assez bien, à 8 heures, il lui a pris des bâillements et à 9 elle s'est plainte d'une grande chaleur, elle m'a fait tâter son pouls, et je lui ai trouvé un peu de fièvre, elle ne veut pas voir de médecins ; et dit que c'est à cette résolution qu'elle a tenu depuis longtemps, qu'elle doit sa bonne santé,

82. *Ibid.*, f°113, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
83. *Ibid.*, f°111, Tsarskoïe Selo, 29/18 mai 1792.
84. *Ibid.*, f°121, Tsarskoïe Selo, 8 juin/28 mai 1792.
85. *Ibid.*, f°145, Tsarskoïe Selo, 29/18 juin 1792.

> étant née délicate ; elle doit tâcher de suer, et ne pas manger, et j'espère que cela ne sera rien[86].

Ses infirmités limitant ses déplacements, l'impératrice préfère se tenir sous « la colonnade », aile du palais rajoutée par son architecte Cameron, et surmontée d'une terrasse cernée de colonnes et de bustes à l'antique qui se prolonge par un pan incliné permettant de rejoindre les jardins en évitant les escaliers.

Quel est le régime alimentaire des hôtes de Catherine II ? L'impératrice ne soupe pas, mais se montre regardante sur la ponctualité de ses hôtes aux autres repas et collations. Vers 1785-1786[87], le comte de Ségur notait que « le dîner, peu nombreux en mets et en convives, était bon, simple, sans faste[88]. » Ce que confirme absolument Esterházy :

> À une heure on va dîner, de temps en temps à la grande table où se trouvent les chambellans, gentilshommes de la chambre, D^lles^ d'honneur, et le reste du service, mais le plus souvent à une petite table de 7 à 8 couverts ; la chère sans être recherchée est bonne et surtout fort saine[89].

Pour ce qui regarde les jours de fêtes ou de réception, si plusieurs témoignages (Ligne, Castéra) évoquent la célèbre salle à manger du Pavillon de l'Ermitage, pièce qui dispose de « tables de confidence de différentes grandeurs[90] », où « nul domestique n'entre » et où il n'y « qu'à frapper le plancher pour en voir sortir à l'instant des tables couvertes de tout ce qu'on désire[91] », le comte Esterházy n'y fait qu'une brève allusion lors du départ pour la Suède du Baron de Klingspor : « il y a eu souper dans un salon intérieur qui est dans le jardin et musique,

86. *Ibid.*, f°171-172, Tsarskoïe Selo 30/19 juillet 1792.
87. de Ségur, Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 202.
88. de Ségur, Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 326-327.
89. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°117, Tsarskoïe Selo, 5 juin/25 mai 1792.
90. Castéra, Jean-Henri, *Vie de Catherine II, impératrice de Russie*, Paris, chez F. Buisson, Imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, N°. 20, 1797, tome II, p. 9.
91. Castéra, Jean-Henri, *op. cit.*, p. 9-10.

la soirée était fort belle[92]. » L'âge venant, l'impératrice semble avoir délaissé cet espace :

> Nous avons dîné dans son intérieur sous la colonnade, mais outre ceux qui y sont ordinairement, il y avait tous ceux qui ont contribué à l'évènement dont on célèbre aujourd'hui l'anniversaire, nous avons bu à sa santé au bruit de l'artillerie[93].

Les repas sont pour le comte l'occasion de découvrir des spécialités russes, comme lorsqu'à 18 heures, en rentrant de la promenade, « on boit la *kaltschall*, c'est du vin, de l'eau, du sucre, de la cannelle, un peu de citron, dans lequel on trempe des espèces de biscuits qui sont très bons[94] » et le comte de la qualifier de « boisson excellente, surtout quant [*sic*] on est fatigué[95] ». Contemporain d'Esterházy à Saint-Pétersbourg, l'écrivain Jean-Henri Castéra, auteur d'une *Vie de Catherine II*, publiée en 1797, évoque la provenance des fruits et des légumes :

> Un jardin d'hiver, où l'on se promène dans des allées bien sablées, sous des arbres verdoyants et au milieu des fruits et des fleurs de toute espèce. Ce jardin est voûté, et des poêles qui sont au-dessous y entretiennent une douce chaleur ; de sorte que dans la saison la plus rigoureuse, on y cueille la pêche et l'ananas[96].

Et provenant de ces serres, chaque jour, surprenante et inattendue sous ces latitudes septentrionales, c'est une corne d'abondance qui se déverse sur les tables :

> […] ce qui vaut mieux, c'est une abondance de fruits, mais presque tous dans des serres, depuis que nous sommes ici nous mangeons des cerises, des abricots et des raisins, ces deux derniers sont excellents, les

92. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°162, Tsarskoïe Selo, 17/6 juillet 1792.
93. *Ibid.*, f°153, Tsarskoïe Selo, 9 juillet/28 juin 1792.
94. *Ibid.*, f°117, Tsarskoïe Selo, 5 juin/25 mai 1792.
95. *Ibid.*, f°100, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
96. Castéra, Jean-Henri, *op. cit.*, p. 10.

> fraises sont rares et médiocres, il n'en vient ni dans les bois ni dans les jardins seulement par couches ou dans les serres, il y a aussi quelques figues, mais elles sont rares[97].

Quant à la boisson, le comte de Ségur rappelle dans ses mémoires que « quelques voyageurs satiriques ont commis une grossière erreur en affirmant qu'elle buvait beaucoup de vin ; ils ignoraient qu'habituellement la liqueur vermeille qui remplissait son verre n'était que de l'eau de groseilles[98]. »

Monde clos, les portes de Tsarskoïe Selo s'ouvrent toutefois à certaines occasions. Ainsi, les hôtes franchissent-ils régulièrement les limites du domaine pour des excursions, soit à cheval : « Avec le Gal Zoubov nous avons été à une demi-lieue d'ici à une campagne que S.M. avait fait bâtir pour le P^ce^ Potemkine[99] », soit en berline : « Le temps s'est remis au beau, nous avons été promené en voiture, sur le grand chemin de Moscou, la boue ne permettant pas d'aller dans les chemins de traverse[100] ». Et ces excursions sont attendues avec une impatience certaine : « Les petits voyages dont je t'avais parlé n'ont pas eu lieu à cause du mauvais temps, depuis 4 jours il s'est remis au beau, mais les nuits sont longues et froides[101]. » Il faut parfois se rendre plus loin :

> Nous allons tous dimanche en ville pour l'audience de l'ambassadeur de l'empereur, et celle du Cte Sternberg envoyé pour notifier le couronnement de Francfort, et nous revenons coucher ici[102].

Mais ces déplacements à Saint-Pétersbourg ne trouvent guère grâce à ses yeux : « J'aime mieux cette vie-ci que celle de la ville, où je n'ai été

97. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°138, Tsarskoïe Selo, 22/11 juin 1792.
98. de Ségur, Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 202.
99. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°101, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
100. *Ibid.*, f°136, Tsarskoïe Selo, 22/11 juin 1792.
101. *Ibid.*, f°203, Tsarskoïe Selo, 4 septembre/24 août 1792.
102. *Ibid.*, f°191, Tsarskoïe Selo, 17/6 août 1792.

qu'une fois pour la fête du Vice-chancelier[103], et je n'y suis resté qu'un jour parce que lundi c'était ici celle de Grande-duchesse Catherine[104]. »

En retour, pour des cérémonies officielles, Tsarskoïe Selo accueille de nombreux visiteurs venus de l'extérieur, principalement la cour et « les ambassadeurs et ministres étrangers[105] » :

> C'est aujourd'hui la fête du grand-duc Constantin, cela nous a amené beaucoup de courtisans de la ville, mais n'a pas empêché l'impératrice de dîner dans son intérieur, à une petite table, mais cependant plus nombreux qu'à l'ordinaire[106].

À l'attention des hôtes de Catherine II, une foire vient s'établir au palais[107], durant laquelle le comte note que « S.M. l'impératrice donne 100 roubles à chaque D^lle^ d'honneur pour acheter leur foire, et quelques petites misères à chacun de ceux qu'elle veut bien traiter[108] ». Les premiers froids arrivant, le 11 septembre 1792, la fin du séjour et le retour prochain à Saint-Pétersbourg sont évoqués :

> J'imagine que l'on partira demain ou après-demain pour rentrer en ville, les feuilles commencent à tomber, les soirées sont longues et froides, il y a cependant quelques heures où l'on peut se promener soit à pied soit à cheval[109].

Et comme pour le départ, tout demeure à la discrétion de la souveraine :

103. L'« usage était de célébrer le jour de naissance et le jour de patron de chaque individu que l'on connaissait ; y manquer eut été une impolitesse ; celui qu'on fêtait n'invitait personne, mais sa porte était ouverte, et tous ceux qui avaient quelques liaisons avec lui y accouraient en foule », *in* : de Ségur, Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 237.
104. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°111, Tsarskoïe Selo, 29/18 mai 1792.
105. *Ibid.*, f°177, Tsarskoïe Selo, 3 août/23 juillet 1792.
106. *Ibid.*, f°114, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
107. *Ibid.*, f°115, Tsarskoïe Selo, 5 juin/25 mai 1792.
108. *Ibid.*, f°146, Tsarskoïe Selo, 3 juillet/22 juin 1792.
109. *Ibid.*, f°207, Tsarskoïe Selo, 11 septembre/31 août 1792.

> L'impératrice qui ne dit pas plus son départ que son arrivée, attend je crois pour partir qu'elle puisse loger, au palais de la Garde à cheval, qu'elle a acheté des héritiers du feu Pce Potemkine, et qui est superbe[110].

En guise de conclusion

Ce regard intime du comte Valentin Esterházy sur la cour impériale de Russie n'est pas sans faire écho aux récits de voyageurs du XVIIIe siècle évoquant le *mirage russe* qui marqua durablement l'Europe des Lumières. En mission diplomatique, invité à séjourner dans le cadre grandiose de Tsarskoïe Selo, le comte trouve un prolongement de vie aulique, lui permettant de cultiver sa singularité, d'échapper à l'existence incertaine des princes français à Coblence que l'on surnommait le « Versailles en guenilles[111] », et d'amasser des éléments pour l'écriture de ses mémoires. Deux impressions se dégagent de ce séjour.

La première pourrait être qualifiée d'enchantée, puisqu'elle développe une description du palais qui relève du champ lexical du conte de fée : « Le château est immense […] et est doré en dedans et en dehors[112] », et d'évoquer des espaces intérieurs vastes et magnifiques[113], dans lesquels se « trouve [*sic*] les meubles des palais de fées, des lambris de lapis, des meubles d'agate, des chambres d'ambre[114]. » Outre les lieux, ceux qui les fréquentent semblent emportés par cette atmosphère onirique, tel « un valet de pied qui a ordre de demander tout ce que je puis désirer[115]. » Ou encore cette anecdote lorsqu'un soir, alors qu'il regagne ses appartements, il y fait une découverte surprenante : « J'ai trouvé pour moi, un joli frac avec les boutons de porcelaine […] que l'impératrice avait fait faire sur ma taille[116].

110. *Ibid.*, f°198, Tsarskoïe Selo, 28/17 août 1792.
111. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.1, Mémoires + Conseils, f°157.
112. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°94, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.
113. *Ibid.*.
114. *Ibid*.
115. *Ibid*.
116. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°103, Tsarskoïe Selo, 22/11 mai 1792.

Au-delà du palais, le parc vaste achève de conférer à l'ensemble une sorte de splendide isolement : « Quatre marches à descendre pour être dans un des plus beaux jardins du monde[117] », des jardins pleins d'arbustes qui embaument sa chambre le matin et le soir[118], remplis de « pots qui contiennent les fleurs de toutes les parties du monde, et on les remplace à mesure qu'elles se fanent, ce changement se fait la nuit, et le matin tout est changé de décoration[119]. » Enfin, l'ambiance étrange et presque irréelle des nuits blanches ajoute à l'étrangeté des lieux : « Il n'y a pas du tout de nuit, et à minuit on peut lire sans lumière[120]. »

Ces mots des lettres du comte Esterházy font un écho presque parfait à ceux du comte de Ségur dont les mémoires publiés sous la Restauration (alors que ceux du comte demeurent inédits jusqu'en 1905) offrent la description suivante :

> Je me rendis à Tsarskoïe Selo. Catherine II eut l'extrême bonté de me montrer elle-même toutes les beautés de cette magnifique maison de plaisance, dont les eaux limpides, les frais bocages, les pavillons élégants, la noble architecture, les meubles précieux, les cabinets lambrissés en porphyre, en lapis-lazuli, en malachite, avaient un air de féerie et rappelaient aux voyageurs qui les admiraient, le palais et les jardins d'Armide[121].

Ainsi, lieux et atmosphère semblent littéralement projeter le personnage dans un « hors-temps » que sa narration teinte parfois de d'accents fantastiques. L'impératrice elle-même se muant en bonne fée[122] à qui rien ne semble impossible à réaliser, et qui assure au comte qu'elle le soutiendra matériellement ainsi que toute sa famille en cas de difficulté, Esterházy ajoutant qu'elle mettait « à cette espérance toute la grâce dont elle est capable[123] ».

117. *Ibid.*, f°113, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
118. *Ibid.*, f°121, Tsarskoïe Selo, 8 juin/28 mai 1792.
119. *Ibid.*, f°137, Tsarskoïe Selo, 22/11 juin 1792.
120. *Idem*.
121. de Ségur, Louis-Philippe, *op. cit.*, p. 324-325.
122. Le comte de Ségur la comparant à la magicienne Armide.
123. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°139, Tsarskoïe Selo, 26/15 juin 1792.

Toutefois, le séjour du comte Esterházy n'échappe pas à une forme de désenchantement ; palais somptueux et jardins magnifiques semblent à la longue inspirer à l'exilé une certaine lassitude voire même de la mélancolie : « Malgré la beauté de ce séjour, je suis comme dans l'opéra, je n'y vois pas ce que j'aime[124]. »

La déclaration de guerre des révolutionnaires français au roi de Bohême et de Hongrie déclenche en avril 1792 la formation d'une première coalition européenne. De tous les pays où ils ont trouvé refuge, les exilés français prennent la route de l'ouest afin d'aller combattre. Le comte se désole: « Je t'avoue que de voir partir tous les français qui sont ici, et de rester est bien affligeant[125]. » Et d'ajouter : « Je suis adjudant général du comte d'Artois, et je compte toujours qu'il ne me laisse pas ici quand je pourrai lui être plus utile ailleurs[126]. »

Mais au quotidien, le plus difficile est la séparation d'avec les siens : « Il y a eu hier un an, ma chère amie, que je me suis éloigné de tout ce qui m'est cher, que j'étais loin de penser que cette absence serait si longue et si cruelle[127]. » Et la tristesse le saisit souvent :

> La Ctesse Branicka m'a surpris pleurant involontairement en comparant son fils cadet de l'âge de mon cher Tintin[128], embrasse-le pour moi et ses sœurs, et surtout reçois mon embrassement avec autant de tendresse que je te le donne[129].

En dépit de ses demandes régulières de rappel, les semaines passent, toutes semblables :

> J'attends ici avec la plus grande impatience le moment de ma liberté, les Princes m'avaient promis un courrier dans 10 jours, en voilà déjà 15, et il n'en est pas arrivé, j'attends chaque jour avec une nouvelle impatience, cette incertitude est affreuse[130].

124. *Ibid.*, f°94-95, Saint-Pétersbourg, 11 mai/30 avril 1792.
125. *Ibid.*, f°113, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
126. *Ibid.*, f°114, Tsarskoïe Selo, 1er juin/21 mai 1792.
127. *Ibid.*, f°177, Tsarskoïe Selo, 3 août/23 juillet 1792.
128. Surnom donné par le comte à son fils Valentin.
129. N.L.C., comte Esterházy, Ms 5002, Pt.2, V.5, Lettres, 1792, f°101, Tsarskoïe Selo, 18/7 mai 1792.
130. *Ibid.*, f°127, Tsarskoïe Selo, 12/1er juin 1792.

> Voilà treize mois bientôt que je vis dans l'incertitude et que je suis loin de tout ce qui m'est cher au monde, assurément il n'y a rien qu'on ne fasse, pour me rendre mon exil non seulement supportable mais même agréable[131].

Gentilhomme et militaire, le comte écarte absolument toute possibilité de quitter la Russie sans autorisation, que celle-ci émane des princes qui l'ont envoyé :

> J'ai toujours cru qu'à moins d'évènements extraordinaires, je ne pourrais quitter qu'avec la permission des Princes, et autant que je serais remplacé, j'ai senti qu'il était indispensable qu'il y ait quelqu'un ici qui représentât la France[132].

ou de l'impératrice qui l'accueille :

> Quant à l'idée que tu as eue que je pouvais partir sans congé et sans être relevé, et manquer ainsi positivement à celle qui sans aucun motif, et sans que nous lui ayons jamais été utile à rien, sans être ses sujets, veut bien se charger en cas de malheurs, de la fortune de maman et de mes enfants ; j'espère que tu l'as abandonnée[133].

Partagé entre son sens du devoir (doublé de la satisfaction d'être dans des lieux qui comblent ses goûts auliques) et la séparation d'avec son épouse et ses enfants, tout le dilemme du comte se manifeste dans ces lignes : « Si quelque chose peut affaiblir la douleur continuelle que j'ai d'être loin de toi, c'est l'idée que j'ai pu être utile à la cause à laquelle mon honneur m'a décidé à me vouer[134]. » Au reste, il se veut confiant sur son rappel prochain : « Songe que la Pologne n'a duré que d'un mois, et qu'il est possible que le sort de la France ne dure pas davantage à se décider[135]. »

À l'instar d'autres voyageurs et épistoliers tels que le prince de Ligne, le comte de Ségur ou Jean-Henri Castéra qui développent dans

131. *Ibid.*, f°191, Tsarskoïe Selo, 17/6 août 1792.
132. *Ibid.*, f°110, Tsarskoïe Selo, 29/18 mai 1792.
133. *Ibid.*, f°140, Tsarskoïe Selo, 26/15 juin 1792.
134. *Ibid.*, f°115, Tsarskoïe Selo, 5 juin/25 mai 1792.
135. *Ibid.*, f°190, Tsarskoïe Selo, 17/6 août 1792.

leurs lettres et écrits une vision de Catherine II surtout destinée à frapper l'imagination et conforter ainsi une certaine vision occidentale de la Russie au XVIIIe siècle, où la grandeur et une forme d'exotisme tiennent une place prépondérante, les lettres du comte Esterházy livrent, au jour le jour, la banalité – relative – d'une souveraine vieillissante toute entière dévouée à son empire, mais également grand-mère aimante et hôtesse aimable. Témoignage précieux puisqu'il s'inscrit dans une tradition d'accueil à Tsarskoïe Selo de voyageurs occidentaux (Ligne, Ségur…) ; mais là où certains n'effectuent que des séjours brefs ou des visites fugaces, Esterházy, comme invité permanent, se révèle un témoin privilégié et un observateur alerte.

Dans sa vie d'itinérances, le séjour à Tsarskoïe Selo du comte Valentin Esterházy constitue un épisode déterminant. En effet, ces semaines passées dans l'intimité de la famille impériale russe vont conforter la faveur dont il jouit auprès de Catherine II, et par là renforcer sa position comme envoyé des princes français, rendant son rappel improbable dans l'immédiat. Imperceptiblement, en lui grandit le sentiment qu'au-delà de sa mission diplomatique, son destin se lie peu à peu à la Russie.

Séance du 8 novembre 2019

LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE : du quartier hospitalier au futur palais des Congrès

par Francine CABANE
membre résidant

Le faubourg Saint-Antoine est un quartier très ancien de Nîmes qui s'est développé au Moyen Âge entre la porte Saint-Antoine et la porte de France. Il se situe dans le prolongement de la rue Saint-Antoine et est traversé par un axe majeur, la rue Jean Reboul, autrefois appelée rue de la Carreterie. Son histoire passionnante en a fait le grand quartier hospitalier de Nîmes pendant plus de huit siècles et il connaît aujourd'hui des bouleversements qui l'amèneront sans doute à connaître un avenir non moins passionnant.

Une situation spécifique dans la ville

Ce qui a intéressé la géographe que je suis est la situation spécifique de ce quartier. Situé au sud de l'Écusson, il est aujourd'hui placé en position assez centrale dans la ville et si on observe la voierie dans ce secteur, on remarque une convergence des rues qui souligne mieux que

de longs discours la place exceptionnelle de ce quartier dans l'histoire de la ville. Les documents anciens, comme le plan aquarellé de 1693 (fig. 1), montrent la convergence des voies qui menaient vers ce quartier dont l'entrée, l'ancienne porte romaine, était une des plus importantes de la ville au Moyen Âge.

Fig.1. Plan de la ville 1693, Bibliothèque Carré d'Art ©Ville de Nîmes.

L'appellation « faubourg » vient de l'ancien français « fors le bourg », du latin « *foris* » qui veut dire « en dehors ». Les faubourgs ne s'opposent pas à ce qui serait le « vrai bourg » mais correspondent aux concentrations d'habitations qui, au Moyen Âge, se développent près des villes mais au-delà des murs. À Nîmes, les faubourgs apparaissent au XIIIe siècle au moment où s'installent, près des portes principales des remparts, les grands couvents nés de la réforme clunisienne du Xe siècle et de l'apparition des ordres mendiants. Le faubourg de la Madeleine se construit dès 1222 autour du couvent des Franciscains encore appelés

Cordeliers, celui des Prêcheurs autour du couvent des Dominicains en 1263, celui des Carmes en 1270.

La particularité du faubourg Saint-Antoine (fig. 2) est qu'il ne s'est pas développé autour d'un couvent mais le long d'une voie tout à fait remarquable appelée la *rue de la Carreterie* (aujourd'hui rue Jean Reboul). Comme son nom ancien l'indique, cette rue était empruntée par de nombreuses charrettes. Principal accès de la ville par le sud et depuis la route de Montpellier, elle permettait l'accès au cœur de Nîmes et plus particulièrement à la place du Marché où se tenait le grand marché aux céréales (bleds = blés), si important dans les temps anciens. Cet axe amenait dans la cité nombre de commerçants mais aussi les pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle ou pour Saint-Gilles, quatrième grand lieu de pèlerinage chrétien à l'époque médiévale.

Fig. 2. Le faubourg St Antoine. Plan Poldo d'Albenas 1560, Bibliothèque Carré d'Art ©Ville de Nîmes.

I. Un des plus vieux faubourgs avec une marque hospitalière très ancienne remontant au Moyen Âge

Qui dit pèlerins, dit voyageurs, dit auberges, très nombreuses dans le quartier mais aussi hospices. Les hospices (du latin *hospitale* qui est le logis où on reçoit les hôtes) sont une forme très importante à partir du XIe siècle de la spiritualité chrétienne. Accueillir les pauvres, les vieillards, les infirmes, les orphelins, les pèlerins pauvres est une obligation de la charité chrétienne. Les hôpitaux sont donc avant tout des lieux d'accueil et ne sont pas encore des établissements de soins, ce qu'ils deviendront au fil des siècles.

Dans ce quartier, on compte plusieurs hôpitaux qui n'ont parfois que quelques lits à offrir. Un des plus importants est l'hôpital des chevaliers de Saint-Antoine, situé tout près d'une porte de la ville, appelée autrefois porte des Garrigues et qui prend dès lors le nom de porte Saint-Antoine. Les Chevaliers de Saint-Antoine sont un ordre hospitalier né à la fin du XIe siècle dans le contexte des croisades. Au XIVe siècle, l'ordre compte des centaines d'établissements en Europe et les hospitaliers de Saint-Antoine, reconnaissables à leur emblème, le tau grec en forme de « T », avaient une solide réputation surtout dans le domaine des amputations.

Dès le XIIe siècle existe près de la porte d'Espagne encore appelée porte Couverte et aujourd'hui porte de France, une hôtellerie de charité spécialement dévolue aux pèlerins de Saint-Jacques qui peuvent y trouver asile. Un texte, cité par Jules Igolen dans une communication à l'académie[1], nous dit ceci :

> En 1144, on trouve, en effet, près de la *« Porta Spana »* une chapelle, et, bientôt après, une infirmerie ou hôpital ; en 1210, cette Porte d'Espagne est même désignée, dans les anciens titres, sous le nom de « *Porta cooperta in horto infirmorum »*, c'est-à-dire *«* Porte couverte dans le jardin des malades ou près de l'hôpital *»*.

1. « Auberges et logis d'autrefois à Nîmes » par Jules Igolin, extrait des *Mémoires de l'Académie de Nîmes* 1936-37-38, Édition www.nemausensis.com – p. 10/36.

La création de l'hôpital Ruffi le 22 mai 1313

La fonction hospitalière du quartier, déjà existante,s'affirme un peu plus au début du XIVe siècle lorsque Raymond Ruffi, riche bourgeois et pieux citoyen, décide par testament le 22 mai 1313, de consacrer une partie de ses biens à l'édification d'un établissement de charité pour soigner les pauvres.

Raymond Ruffi est vraisemblablement d'origine italienne, descendant de ces « Lombards » venus s'installer à Nîmes au XIIIe siècle pour organiser le commerce avec le Levant. La famille Ruffi s'enrichit, donne à la ville quelques consuls et est propriétaire de plusieurs maisons. Raymond Ruffi lègue une maison située hors des remparts le long de la rue de la Carreterie (à l'emplacement actuel du « Foyer Albaric ») pour y créer un hôpital de 12 lits. C'est un hôpital laïque car Ruffi précise qu'il ne veut ni l'Église ni les consuls pour gérer cet établissement dont il confie le soin à ses héritiers. Ceux-ci, la famille Dupont de Vézénobres, s'y emploient pendant un siècle mais en 1420, n'arrivant plus à assumer les frais, ils en confient la gestion à l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L'hôpital prend alors le nom d'« Hôpital des Chevaliers » et le quartier devient « le quartier Saint-Jean ».

Quand l'hôpital Ruffi devient Hôtel-Dieu municipal

À la fin du XVe siècle, en 1483, les consuls de Nîmes, inquiets des épidémies de peste à répétition, décident de sortir les malades contagieux de la ville intramuros. Ils rachètent l'hôpital aux descendants de Ruffi et crée l'Hôtel-Dieu (fig. 3) en aliénant quatre des cinq hôpitaux de la ville (Notre-Dame de Méjean devant l'hôtel de Ville actuel, l'hôpital Saint-Jacques au bout de la rue Saint-Antoine, l'hôpital Saint-Antoine du Viennois, l'hôpital des Quatre Chevaliers). Seul, l'hôpital Saint-Marc, réservé aux femmes en couches, demeure à l'intérieur des remparts et tous les autres hospices sont regroupés en un seul établissement de 20 lits soit 40 malades appelé désormais « Hôtel-Dieu » et placé sous contrôle municipal.

Tout le faubourg prend une connotation hospitalière forte avec la présence d'autres établissements tels une *léproserie***,** difficile à situer

Fig. 3. La peste à Nîmes en l'an de grâce 1451. Enluminure de Ferdinand Pertus, 1934, Musée du Vieux Nîmes © O.Mouton.

précisément mais dont la présence est attestée par les textes anciens qui évoquent dans ce quartier un chemin de la Malautière. (*malaud* signifiant *lépreux*).

II. Un terrain de conflit et un enjeu d'importance lors des guerres de religion…

Le faubourg Saint-Antoine devient dans la deuxième moitié du XVIe siècle un enjeu d'importance lors des guerres de Religion. Les protestants, de plus en plus nombreux dans la ville et très iconoclastes, s'at-

taquent aux bastions du catholicisme, cathédrale, églises, couvents mais aussi à l'Hôtel-Dieu qui, bien que municipal, est tenu par des religieux.

Celui-ci est incendié en 1564 et complètement détruit ainsi que la léproserie. Il est reconstruit en 1592 mais de nouveau détruit lors des guerres de 1622 et 1629 qui entraînent d'énormes destructions dans ce faubourg où le duc Henri de Rohan fait tout raser pour édifier un énorme bastion. Reconstruit à plusieurs reprises, l'hôpital est interdit aux protestants dans les années 1650.

La Contre-Réforme…

… à Nîmes prend l'allure d'une reconquête de la ville par les catholiques sous la férule d'un évêque prestigieux : Monseigneur Cohon. Ce grand prélat, magnifique orateur, très introduit à la cour de Louis XIV, est évêque de Nîmes à deux reprises entre 1633 et 1644 puis de 1655 à sa mort en 1670.

Dans cette période de lutte intense entre les deux communautés, catholique et protestante, le terrain de la charité, de l'aide aux pauvres, de la prise en charge des malades devient un enjeu énorme de pouvoir. L'Église catholique reprend en main la gestion des établissements hospitaliers et incite fortement à la charité privée, à des dons, legs dont profitent ces établissements, toujours confiés à des religieux ou des religieuses catholiques. Trois grands chantiers sont lancés dans le quartier en cette fin de XVIIe siècle : la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, la création d'une Maison de la Providence et la création d'un hôpital général.

En 1660, la reconstruction et l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu confiés aux Sœurs hospitalières de Saint-Joseph

Mgr Cohon fait appel en 1660 aux Sœurs hospitalières de Saint-Joseph pour restructurer l'Hôtel-Dieu. Cette congrégation, fondée en 1636 par Jérôme Le Royer de la Dauversière à la Flèche dans la Sarthe, est régie par les règles de Saint-Augustin et spécialisée dans les soins et le secours aux pauvres. Leurs actions et engagements sur ce terrain ont fait leur renommée. Le 8 avril 1663, six religieuses originaires de Moulins, Laval et de La Flèche arrivent à Nîmes. Anne Aubert de Clairaunay fut désignée comme mère supérieure de l'Hôtel-Dieu. Elle est accompagnée de Jeanne Le Royer de la Dauversière, fille du fondateur de la

communauté, de Marguerite Renard, dépositaire, de Renée Le Roy, instructrice, de Lesinne Berault des Essars, et de Thérèse d'Obeille.

Avant leur arrivée, Mgr Cohon a fait reconstruire l'ancienne chapelle de l'Hôtel-Dieu qui désormais prend le nom de chapelle Saint-Joseph (fig. 4). Les frais de construction sont assumés par la Ville et c'est un certain Jean Giraudenc, celui qui a réalisé le Jeu de mail, qui surveille les travaux qui vont bon train puisque commencée le 6 août 1659, la chapelle est inaugurée 8 mois plus tard le 24 mars 1660 par l'évêque en personne.

Fig. 4. La chapelle St Joseph rue Jean Reboul construite en 1660.
Cliché Francine Cabane.

Sans être spectaculaire, le bâtiment est cependant très intéressant. Corinne Potay nous dit[2] :

> Avec sa porte à frontispice qui est encore dans l'esprit de l'architecture maniériste de la fin du XVIe siècle, cette chapelle témoigne des pratiques constructives et décoratives alors à l'honneur en Bas-Languedoc : longtemps tenue à l'écart des courants artistiques novateurs, du fait des Guerres de Religion, cette province continue d'utiliser des formules qui peuvent paraître un peu surannées mais qui donnent à l'architecture régionale une personnalité et une originalité fortes dans la mesure où elles sont réemployées d'une manière qui ne manque pas de pittoresque, avec parfois des emprunts aux monuments antiques locaux, une manière de tailler la pierre, elle aussi héritée des pratiques antiques.

L'intérieur montre une nef de 14 m sur 8 m qui n'est pas dans l'axe et qui est plus haute et plus grande que les descriptifs prévus sur la commande. Les sols sont recouverts de bards, dalles calcaires sans doute originaires des carrières de Mus. L'autel est séparé de la nef par une balustre de marbre d'un très bel effet, et de beaux éléments de décors ont été prévus dès l'origine. Les textes nous précisent cependant que des économies ont été encouragées puisque Jean Giraudenc conseille « de tirer la pierre rassière ou les moellons des vieux fondements de l'ancienne muraille », autrement dit on a pillé les pierres du rempart antique pour construire la chapelle ! La chapelle Saint-Joseph va servir d'église paroissiale pour tout le faubourg Saint-Antoine pendant des siècles ; elle est aujourd'hui protégée puisque inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1964 (façade) puis 2000 (façade et toiture).

Les Sœurs Saint-Joseph imposent dès leur arrivée d'énormes travaux. Elles demandent l'édification d'un couvent et d'un cloître, la construction d'un logement pour le curé de l'Hôtel-Dieu et des modifications dans la chapelle avec l'ajout de deux chapelles latérales, la chapelle de la Vierge et leur propre chapelle ouvrant sur le cloître et en lien avec le couvent (fig. 5).

2. Potay, Corinne, *L'ancien Hôtel-Dieu de Nîmes*, p. 9/36, Arch. mun. Nîmes.

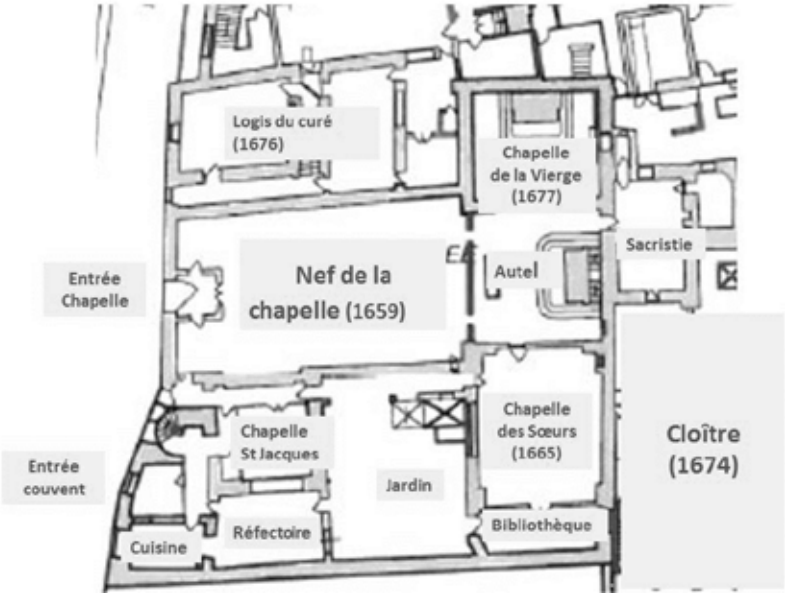

Fig. 5. Plan du couvent des Sœurs Saint-Joseph fin XVIIe siècle. Plan réalisé par Francine Cabane.

L'Hôtel-Dieu lui-même, qu'elles trouvent fort mal commode, est lui aussi rénové et agrandi par l'adjonction dès 1664, grâce à l'appui du prince de Conti, de deux nouvelles salles de malades qui furent bénies par Mgr Cohon. Les Sœurs Saint-Joseph demandent également l'achat du Logis de la Rochelle rue de la Carreterie pour augmenter leurs revenus, logis qui sera intégré aux locaux hospitaliers dès 1666 avec moult travaux.

Les archives, mais aussi les chantiers récents de fouilles, montrent que l'Hôtel-Dieu aura été un chantier permanent de travaux et d'aménagements tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles, repris parfois au XIXe siècle, qui a laissé les bâtiments tels que nous les voyons aujourd'hui au travers du foyer Albaric (fig. 6).

En 1713, une très vaste salle de 235 m² du nom de « La Manufacture » est édifiée au niveau supérieur de l'Hôtel-Dieu. On fait appel au célèbre sculpteur Philippe Mauric pour décorer cette salle des armoiries

Fig. 6. L'hôpital Ruffi (aujourd'hui foyer Albaric)
avec les travaux d'agrandissement successifs des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

de l'évêque. En 1730, Mgr de la Parisière, dont le cœur sera placé à sa mort en 1736 dans la chapelle Saint-Joseph, entreprend de grands travaux d'agrandissement et d'embellissement. L'architecte Jean Vigier aligne les façades, les dote de fenêtres en arcs segmentaires et Esprit Dardailhon, l'architecte nîmois renommé, est chargé encore d'agrandir les bâtiments en direction du chemin de Montpellier et de réaliser une entrée imposante. Celle-ci, comparable à celle de l'hôpital général de Montpellier, est visible encore aujourd'hui avec deux pavillons situés de part et d'autre d'un beau portail encadré de pierres à refends et surmonté d'un fronton triangulaire décoré de guirlandes de fleurs disposées en accolades. À l'intérieur, Esprit Dardailhon a sans doute signé le bel escalier sur rampe. Les grandes salles du rez-de-chaussée sur vôutes et de l'étage évoquent l'architecture ancienne des salles de malades. Une plaque sur la façade rappelle qu'ici furent menées des expérimen-

tations médicales de tout premier plan. En effet, dans cet hôpital, le 15 mai 1757, deux médecins protestants, Pierre Baux et Jean Razoux ainsi qu'un chirurgien, Jean Nicolas, ont pratiqué avec succès l'inoculation de la variole à une jeune fille.

Malgré tous les travaux, les textes de la fin du XVIIIe siècle dénoncent l'inadaptation des locaux, leur étroitesse, leur insuffisance, leur insalubrité. On envisage une reconstruction… que la période révolutionnaire troublée ne permet pas. L'établissement, pendant la Révolution, prend le nom d'« Hôpital civil et militaire » et accueille les innombrables blessés des guerres révolutionnaires et d'Empire, accentuant les problèmes.

La création de la Maison de la Providence en 1667

Dans les années 1650, l'Hôtel-Dieu avait été interdit aux protestants. La communauté huguenote nîmoise décide alors d'avoir son propre hôpital. En 1654, les seconds et quatrièmes consuls, protestants, achètent dans la rue de la Carreterie, juste en face à l'Hôtel-Dieu, la maison et le jardin de l'auberge du Dauphin pour y aménager un hôpital prévu pour 25 malades avec une « glacière pour soigner les fièvres et un moulin à soie pour l'apprentissage de jeunes enfants illégitimes ». Cet hôpital ne fonctionne que treize ans car en 1667, il est confisqué par l'évêque, Mgr Cohon pour en faire la Maison de la Providence.

Cet établissement reçoit alors une double mission de scolarisation des filles mais surtout de redressement dans la voie de la « vraie religion » des jeunes protestants. D'abord mixte, la Maison de la Providence devient vite réservée uniquement aux filles et sa gestion est confiée aux Sœurs Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu. Trop petits, mal adaptés, les bâtiments sont revendus par l'Hôtel-Dieu au « Foyer de la Providence » qui fait reconstruire en 1698, juste en face du vieil hôpital Ruffi, l'ensemble des bâtiments par l'architecte Jacques Cubissol et le maître maçon Jean Vigier.

En 1817, les Frères des Écoles chrétiennes s'y installent avant que le lieu ne se laïcise sous la IIIe République pour devenir en 1889, l'École professionnelle de jeunes filles et en 1945 l'annexe du lycée Daudet. Vendu à la Chambre de commerce dans les années 1970, le Foyer de la Providence est détruit pour faire un parking.

La création de l'hôpital général en 1686 face aux remparts

Le troisième grand chantier de cette fin du XVIIe siècle est la création, dans ce faubourg Saint-Antoine, de l'hôpital général. En 1656, Louis XIV, considérant que la vision des pauvres et indigents dans les villes donne une mauvaise image du royaume, décide de créer à Paris un « hôpital général » pour les y enfermer. Quelques années plus tard, en 1662, un édit royal ordonne l'implantation d'hôpitaux généraux dans toutes les villes et gros bourgs du royaume. Ces établissements sont chargés d'accueillir, en hébergement forcé, presque carcéral, les sans-abri, orphelins, indigents, mendiants, prostituées, aliénés… mais aussi des protestants après 1685. Cette politique s'inscrit dans un grand mouvement commun à plusieurs pays européens, appelé « le grand enfermement des pauvres ». La pauvreté doit être éradiquée des villes ; il faut enfermer les pauvres et les mettre au travail. L'hôpital général renoue cependant avec la tradition médiévale de prise en charge des indigents et ce sont beaucoup d'enfants abandonnés ou de vieillards indigents qui constituent en fait l'essentiel des internés.

Vers 1686, s'ouvre à Nîmes un premier hôpital général créé par deux pères jésuites venus en Languedoc pour aider à la Contre-Réforme. Installé face aux remparts, à l'emplacement de l'actuel lycée Daudet, dans une ancienne auberge appelée le « Logis de la Ville de Montpellier », elle-même établie sur l'espace de l'ancien couvent de Clarisses, l'établissement s'avère vite inadapté. En 1694, des grands travaux d'aménagement d'un hôpital général plus fonctionnel sont demandés à l'architecte Gabriel Dardailhon dans la maison Galafrès, située à côté de cette auberge. La construction d'une chapelle, d'un réfectoire, d'une cuisine, augure d'un établissement plus conforme à la fonction d'hospice. Sa gestion en est confiée aux Dames de Nevers. Les plans du début du XVIIIe nous montrent une longue façade face aux remparts, une chapelle et un vaste jardin à l'arrière.

Les textes dénonçant l'insuffisance des locaux sont récurrents et des travaux sont signalés en 1743, 1750 et surtout en 1789 pour recevoir en tant qu'« Hôpital civil et militaire » des blessés de guerre que l'Hôtel-Dieu n'arrive plus à accueillir. En 1796, il prend le nom d'« Hospice d'humanité ». Hôtel-Dieu et Hospice d'humanité sont administrés

par les notables de la ville : évêque, maire, négociants, hommes de loi, riches bourgeois de la ville…

III. Une fonction hospitalière qui s'affirme et se modernise au XIXe siècle

La fin du XVIIIe siècle connaît des événements majeurs qui bouleversent une fois de plus ce quartier. Les guerres de la Révolution et de l'Empire font affluer les blessés dans des hôpitaux déjà trop petits. D'où la nécessité de reconstruire, d'agrandir, de moderniser. La suppression des remparts à la fin de la Révolution française ouvre le quartier, permet l'aménagement du grand boulevard Saint-Antoine (aujourd'hui boulevard Victor Hugo) et libère des parcelles. Le XIXe siècle voit s'affirmer la fonction médicale et hospitalière du quartier avec trois constructions assez monumentales.

La pharmacie Fournier, une des plus vieilles pharmacies de Languedoc

Sur les parcelles libérées devant les remparts et à l'entrée de la rue de la Carreterie se construit une grande et belle pharmacie, moderne, pilote, d'avant-garde : la pharmacie Fournier. Jean-Baptiste Fournier est un jeune pharmacien ambitieux. Nîmois, formé à Genève, auprès de Le Royer et Tingry, deux apothicaires alors très réputés et novateurs, il revient s'installer à Nîmes vers 1780. Il se distingue en fabriquant un « chocolat antisyphilitique » dont on disait qu'il suffisait d'en consommer deux livres pour obtenir la guérison et un « chocolat purgatif », particulièrement recommandé pour les enfants… Scientifique de haut niveau, esprit curieux, membre de l'Académie de Nîmes, de la Société des arts de Genève, admiré par Lavoisier pour ses travaux de chimie, c'est aussi un homme d'affaires dynamique qui ne cesse d'inventer. Il transfère son officine de la rue Saint-Antoine sur ce lieu plus vaste, face à la porte Saint-Antoine, tout près de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital général.

La bâtisse est imposante et regroupe en bas l'officine et les laboratoires dans les étages les appartements de la famille et les logements du

personnel domestique. À l'arrière, dans ce qui est aujourd'hui la rue Bigot, reste la trace d'une jolie terrasse ornée de colonnes qui surplombait les arènes. La pharmacie restera longtemps dans la famille de Jean-Baptiste Fournier puisque son gendre Guillaume Bellile reprit le flambeau et que Pierre Couëtard, pharmacien nîmois dans les années 1980, membre de la Société d'histoire de la pharmacie depuis 1969 et membre de la Société montpelliéraine d'histoire de la médecine, descendait de la même famille.

La reconstruction de l'hôpital général en 1810

En ce début du XIXe siècle, la reconstruction de l'hospice d'humanité (ex-hôpital général) sur le boulevard et l'agrandissement de l'hôpital Ruffi sur le chemin de Montpellier, tous deux situés dans le faubourg Saint-Antoine, font de Nîmes un des plus prestigieux chantiers hospitaliers d'Europe. Les deux projets architecturaux sont confiés au même architecte, Charles Durand.

Charles-Étienne Durand, né à Montpellier, est ingénieur des Ponts et Chaussées mais aussi professeur d'architecture aux Beaux-Arts de Montpellier. Passionné de la restauration des monuments antiques, il est nommé en 1800, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées à Nîmes et travaille alors sous la direction de Stanislas-Victor Grangent.

Il conduit d'innombrables chantiers dans le Gard dont la construction de nombreux temples (Aigues-Vives, Beauvoisin) et à Nîmes, il est chargé de l'édification d'un premier palais de Justice monumental, le palais de l'Empire. Passionné par l'archéologie, admirateur d'une Antiquité alliant la pureté grecque et la grandeur romaine, il conçoit un projet monumental de mise en valeur de la Maison Carrée avec le percement de la rue Auguste. Il impose dans plusieurs secteurs des faubourgs proches de l'Écusson, une architecture néoclassique avec beaucoup d'arcades.

En 1809, il dégage les arènes, aménage le boulevard Saint-Antoine et propose pour l'hospice d'humanité une longue façade avec des arcades en rez-de-chaussée pouvant accueillir des commerces. Trois niveaux de belles pierres à refends ordonnant la façade, chaque niveau étant souligné par une corniche. Au sommet, sous la toiture, une frise avec 120 métopes sculptées évoquent la vie de l'hôpital… En 1824,

Charles Durand rajoute un « pavillon des insensés » en demi-cercle ; à cette époque (fig. 7), l'hôpital abrite environ 240 personnes dont 80 infirmes, 42 insensés et 117 enfants trouvés.

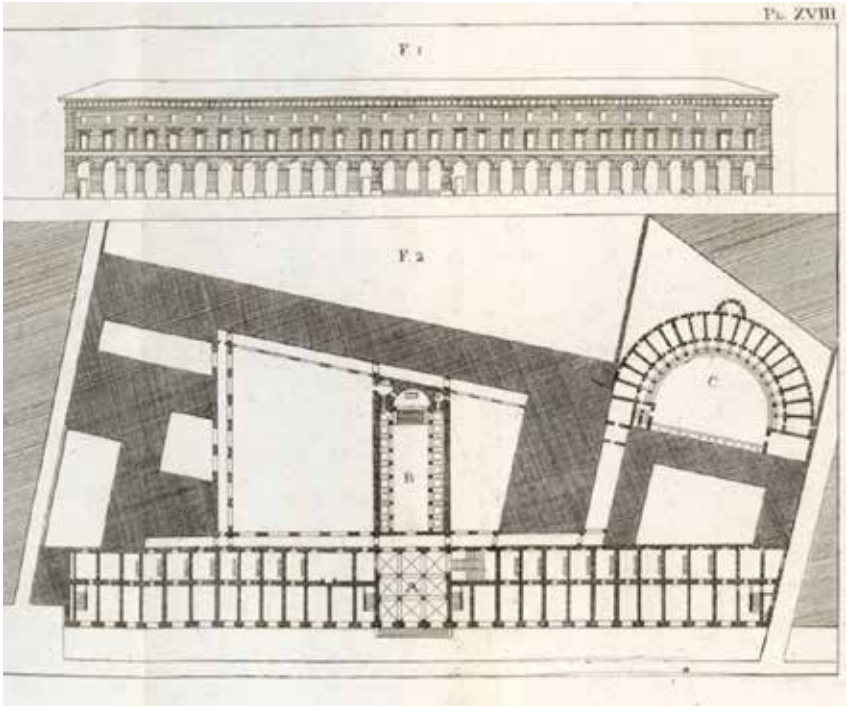

Fig. 7. Plan de l'hospice d'humanité de Charles Durand 1810 et agrandissement de 1824 (A : entrée, B : chapelle, C : pavillon des insensés) Archives municipales ©Ville de Nîmes

L'agrandissement de l'hôpital Ruffi en 1830

Le même architecte, Charles Durand, assisté cette fois de Jean-Baptiste Charles, un jeune confrère nîmois, s'attaque en 1830 au projet d'agrandissement et de modernisation du vieil hôpital Ruffi. Il propose d'édifier sur les vastes jardins de l'hôpital en bordure de la route de Montpellier (aujourd'hui rue de la République) une belle bâtisse en

forme de U s'ordonnant autour d'une grande cour protégée de la rue par un mur percé d'un portail monumental à colonnes doriques aux références antiques (fig. 8).

Fig. 8. L'agrandissement de l'hôpital Ruffi en 1830 par Charles Durand. Carte postale collection © Gérard Taillefer.

L'ordonnance néoclassique superpose deux niveaux sur rez-de-chaussée où se succèdent, comme dans l'amphithéâtre voisin, des arcades. Autour de la cour, des galeries permettent aux malades de prendre l'air à l'abri du soleil ou de la pluie. Cet hôpital, qui se veut moderne, est équipé au rez-de-chaussée de laboratoires, d'un cabinet de radiologie, d'une pharmacie, de bureaux, et aux étages de deux services de médecine (hommes et femmes) et de deux services de chirurgie, d'une vaste buanderie alimentée par une noria, d'une glacière. Les jardins de l'hôpital à l'arrière de la parcelle demeurent un lieu de promenade pour les malades.

En 1839, Charles Durand rajoute, à la demande des Sœurs Saint-Joseph qui en ont obtenu l'autorisation auprès de la Ville, la construction d'immeubles locatifs de rapport le long du chemin de Montpellier et

d'une auberge en face des arènes. L'architecture choisie par Charles Durand, déjà proposée au XVIIIe siècle par Jean-Arnaud Raymond, associe des rez-de-chaussée rythmés par de « fausses » arcades et un seul étage avec des fenêtres rectangulaires, dans un goût néo-classique. Ces immeubles (36 logements plus l'auberge) sont une source appréciable de revenus pour les Sœurs et pour l'hôpital.

Deux pavillons sont rajoutés en 1886, « le pavillon Ducret » pour les contagieux, accolé côté rue Jean Reboul puis un autre en bordure de la rue du Mail, mais l'idée d'excentrer les hôpitaux, toujours trop petits au regard de la population qui s'accroît et toujours porteurs d'une image négative de risques et de contagion,… fait déjà son chemin.

IV. La lente déprise hospitalière au XXe siècle

La IIIe République naissante amène au pouvoir dans la ville des maires républicains qui font le choix de privilégier la culture et l'enseignement au centre de la ville. La municipalité acquiert de vastes terrains le long de la route d'Uzès non loin des casernes d'artillerie qui viennent de se construire et projette d'y transférer les deux hôpitaux : l'hospice d'humanité et le vieil hôpital Ruffi. Les Sœurs Saint-Joseph opposent une vive résistance à ce dernier transfert.

Le déménagement de l'hospice d'humanité vers la route d'Uzès

C'est donc l'hospice d'humanité qui le premier quitte le faubourg Saint-Antoine pour s'implanter rue Vincent Faïta. Le bâtiment, récupéré sur le boulevard Victor Hugo, devient palais des Arts en 1874 puis Lycée national de garçons en 1883 après de grands travaux menés par les architectes Lucien Feuchère, Alfred Granon de Grolier et Auguste Augière.

Le transfert du vieil hôpital Ruffi vers l'hôpital Gaston Doumergue de la rue Hoche

La loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 permet à la Ville de reprendre la main sur la direction et sur la propriété des établissements hospitaliers. Une instance judiciaire est ouverte en 1906 par l'ad-

ministration des hospices pour obtenir de la communauté de Saint-Joseph, la restitution des immeubles constituant anciennement l'Enclos de l'Hôtel-Dieu. Mais, en raison de l'imbrication des propriétés et des aménagements réalisés par la communauté des sœurs hospitalières de Saint-Joseph, il apparaît impossible de départager exactement les différents immeubles.

Un compromis est trouvé en 1908 et la transaction donne à la Commission municipale des Hospices l'ensemble de l'hôpital Ruffi comprenant les vieux bâtiments de la rue Jean Reboul et l'agrandissement de la rue de la République tandis que les sœurs gardent leur couvent, leur cloître, les bâtiments hospitaliers autour du cloître où elles créent une clinique privée qui fonctionnera jusqu'en 1974, date du départ des sœurs pour le Canada. Elles gardent aussi les immeubles locatifs rue de la République qu'elles revendent rapidement à la Commission administrative des hôpitaux qui les revend elle-même en 1958 à la société « Le Républic ».

La Grande Guerre retarde les transferts et c'est seulement en 1924 qu'est posée la première pierre du futur hôpital Gaston Doumergue, rue Hoche, libérant ainsi l'ensemble des bâtiments de l'hôpital Ruffi, rachetés à la ville en 1935 par la Chambre de commerce. Celle-ci transforme les locaux situés rue de la République, ouvre la cour sur la rue au travers d'une belle grille de fer forgé et décore superbement l'intérieur grâce aux achats faits au château de Montcalm (boiseries, cheminées, encadrements de portes) et aux fresques style Art déco réalisées par André Clair et Henri Pertus. La Chambre de commerce revend immédiatement le vieil hôpital Ruffi de la rue Jean Reboul à l'Église réformée de Nîmes qui en fait, entre 1935 à 1955, la Maison de la jeunesse protestante avant que les bâtiments ne soient vendus à Monsieur Daniel Albaric, industriel nîmois qui ouvre un foyer de jeunes travailleurs.

Comme seul témoin de ce grand passé hospitalier, il ne reste après la guerre dans le quartier Saint-Antoine, que la clinique des Sœurs Saint-Joseph. En 1974, souhaitant rentrer au Canada, les sœurs vendent leur établissement à un collectif de médecins qui détruisent le couvent et le cloître ainsi que le grand bâtiment qui fermait le cloître. Ils construisent en 1978 une nouvelle clinique Saint-Joseph, revendue en 1995 au CHU

qui y installe un centre de gériatrie, le centre Ruffi, lui-même détruit en 2013 lorsque la Ville de Nîmes se porte acquéreur de l'ensemble.

Conclusion : quel avenir pour le faubourg Saint-Antoine ?

La Ville de Nîmes a commencé à investir le quartier Saint-Antoine dès les années 1980 avec le rachat de l'Îlot Grill, à savoir l'hôtel de l'Univers et l'ensemble des espaces commerciaux de la rue de la République installés dans les bâtiments construits par Charles Durand en 1839 à la demande des Sœurs Saint-Joseph. Sur ces parcelles libérées a été programmée la construction du musée de la Romanité. Le rachat par la Ville des locaux de la Chambre de commerce rue de la République et du parking situé dans la rue Jean Reboul va permettre prochainement la réalisation du futur palais des Congrès. Autrement, tout ce quartier change de fonction pour prendre une connotation culturelle forte.

Quatre cabinets d'architectes de renommée internationale ont été sélectionnés pour le projet architectural du palais des Congrès. Ce nouvel édifice qui accueillera une salle de 700 places et tous les équipements nécessaires à la tenue de congrès nationaux ou internationaux devra s'inscrire sur les espaces libres de part et d'autre de la rue Jean Reboul avec des liens souterrains ou aériens entre les différentes parties.

D'importants chantiers de fouilles ont été menés avant et après la construction du musée de la Romanité, et ont permis de trouver des mosaïques et de nombreux témoignages de la présence antique puisque le faubourg Saint-Antoine était à l'intérieur de l'espace antique.

Nul doute que l'avenir fera de ce secteur un des plus dynamiques et intéressants de la ville. Il faut rappeler que dans la proximité du musée de la Romanité et de ce futur palais des Congrès se trouvent également le cinéma « Le Sémaphore », salle d'art et essai fortement fréquentée et le musée des Cultures taurines. La rue Jean Reboul est aussi connue des Nîmois pour la présence dynamique et incontournable en période de Féria du bar restaurant « Le Prolé » qui est une institution, haut lieu des débats politiques du parti communiste nîmois et de soirées artistiques ou philosophiques.

Espérons que ce faubourg Saint-Antoine, magnifiquement situé entre musée de la Romanité et la porte de France, sera entièrement re-

pensé et valorisé pour lui assurer l'avenir brillant qu'il mérite à l'aune de son glorieux passé…

BIBLIOGRAPHIE

Goiffon, Étienne, abbé, *Les Hôpitaux et les œuvres charitables à Nîmes*, Nîmes, Grimaud, 1880.

Augier, abbé, *Mémoire pour servir à l'histoire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Nismes et de l'établissement des dames religieuses hospitalières de Saint-Joseph dans le dit Hôtel-Dieu*, 1767.

Aspord-Mercier, Sophie, « Ancien Hôtel-Dieu, Chapelle Saint-Joseph, Couvent des Sœurs Hospitalières & Logis de l'aumônier », *Étude historique & fouilles archéologiques du bâti*, 2013/2016.

Fabre, Gustave, *Étude sur la question de l'hôpital,* Impression La Laborieuse, Nîmes, 1901.

Nîmes et le Gard (coll.), tome I, publication de la Ville de Nîmes, Impression La Laborieuse, 1912.

Gérard, Alexandra, *La chapelle Saint-Joseph : un lieu de mémoire de l'ancien hôtel-Dieu de Nîmes*, travail scientifique, DRAC du Languedoc-Roussillon, 06 juin-1er décembre 2006.

Lauret, Jean, Dr, *L'hôpital Ruffi de Nîmes, 1313-1934*, Les Presses du Castellum, 1982.

Potay, Corinne, *L'ancien Hôtel-Dieu de Nîmes*, Arch. mun. Nîmes, 2010.

Pey, Jean, Potay, Corinne, « Îlot Grill, ancienne clinique Saint-Joseph et établissement Grill-Camroux », *in Nîmes, les vingt ans du secteur sauvegardé, 1985-2005*, Errance, Nîmes, 2012, p. 183-189.

Potay, Corinne, L'Îlot de l'ancien Hôtel-Dieu de Nîmes : de l'Îlot Grill à la Chambre de Commerce, Arch. mun. Nîmes, juin 2011.

Potay, Corinne, Évolution de la voierie sur le périmètre des rues de la République, Porte de France, Alexandre Ducros et du boulevard des Arènes, Arch. mun. Nîmes, 2011.

Séance du 6 décembre 2019

AMÉDÉE, ANATOLE, PROSPER COURBET (1827-1885)

par Hubert EMMERY
membre résidant

Pourquoi s'intéresser à l'Amiral Courbet (fig. 1), qui a priori n'a aucun lien avec Nîmes, pas plus qu'avec le Gard, lieux où il n'a pas mis les pieds, semble-t-il ? Tout d'abord, pendant trente-cinq ans, j'ai cité son nom plusieurs fois par jours, pour situer la librairie *Siloë*, précisant souvent qu'il s'agissait d'un amiral et non du peintre. Une première recherche fait apparaître que nombre de villes de France ont une rue, un boulevard portant le nom de l'amiral. On en compte environ 72, et cette recherche ne prend pas en compte les plus petites localités, comme j'ai pu le constater à Capestang, dans l'Hérault. La ville de Nîmes peut s'enorgueillir de n'avoir point tardé pour donner le nom de l'amiral à une voie urbaine (fig. 2), débaptisant ainsi le boulevard des Calquières, lors du conseil municipal de juillet 1885, c'est-à-dire à peine un mois après la mort du glorieux marin.

Il faut aussi citer les monuments dans sa ville natale, Abbeville, dans la Somme. Et une stèle dans la ville de Makung dans les îles Pescadores, près de Formose, port où était ancré son navire de commandement, *Le Bayard*. De son côté, la Marine Nationale a baptisé de son nom trois bâtiments depuis 1882. Le plus récent est la frégate furtive *Courbet*

Fig. 1. Amédée, Anatole, Prosper Courbet, Amiral, (1827-1885). Photographie Eugène Appert, Paris.

URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Am%C3%A9d%C3%A9e_Courbet_Appert_BNF_Gallica.jpg

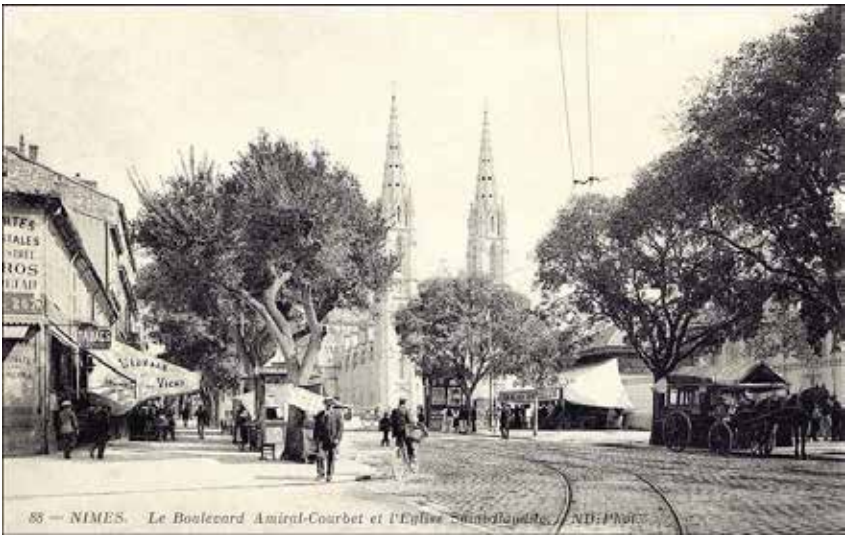

Fig. 2. Le boulevard Amiral Courbet à Nîmes. ND photo.

URL : http://www.nemausensis.com/Nimes/BoulevardAmiralCourbet/BoulevardAmiral-Courbet.html

lancée en 1997. N'oublions pas Courbet-marine, bourg d'Algérie, qui aujourd'hui a repris son nom d'origine, Zemmouri. Enfin, une raison plus personnelle à cette recherche, réside dans un modeste salut par-delà le temps, à mon illustre prédécesseur à ce fauteuil de notre compagnie, je veux citer Louis Durteste, officier de marine qui pendant la guerre d'Indochine navigua dans les mêmes eaux que l'Amiral Courbet.

Il fallait donc passer du nom posé sur une plaque émaillée, à un être de chair et de sang qui avait marqué son temps, et semble aujourd'hui tombé dans l'oubli.

Origine et formation

Amédée, Anatole Prosper Courbet naît le 26 juin 1827 à Abbeville. Le père Alexandre Courbet est négociant en liquides, comme l'on dit à l'époque, avec comme spécialité l'importation des vins de Bordeaux. Amédée est le petit « retardillon », numéro trois, derrière une sœur, Virginie MarieThérèse, née treize ans avant lui, et son frère Alexandre Augustin de douze ans son aîné. Sa première scolarité, effectuée dans un petit séminaire à quelques kilomètres d'Abbeville, se caractérise par une révolte qui se traduit par un lot continu de punitions, et un carnet de notes déplorable. Amédée Courbet crée même une « congrégation des réfractaires »[1] dont il rédige les statuts. Un de ses condisciples en fera ce commentaire :

> On n'y recevait comme membres que les élèves ayant encouru au moins deux punitions par semaine. L'élévation du grade devait se mesurer au degré de l'indocilité, tandis que le président se réservait le privilège de porter l'indiscipline à sa perfection[2].

… c'est-à-dire se faire expulser plusieurs fois de la classe. La mort de son père, dans un accident de diligence, et le sermon que lui fit son frère, à ce moment lui ont mis du plomb dans la tête. Devant la fermeté de son aîné il réagit : « Je ne puis te promettre d'être constamment le

1. Ledieu, Alcius, *L'amiral Courbet*, Lille, Paris, J. Lefort, 1886, p. 13.
2. La Faye, Jacques (de), *Histoire de l'Amiral Courbet*, Paris, Bloud et Barral, 1891, p. 4.

premier mais je prends l'engagement dès aujourd'hui de ne pas dépasser le rang de second dans toutes mes compositions[3]. »

Polytechnique et la révolution de 1848

Le jeune Courbet tint parole. Après un passage à Amiens, il intègre l'École Polytechnique au second essai, en 1847, se classant 5ème sur 126. L'école est dirigée par le général Aupick, beau-père de Baudelaire, que certains biographes qualifient de « libéral ». Et c'est donc d'un bon œil qu'il laisse les élèves de la prestigieuse école participer à la révolution de 1848.

Le jeune Courbet dont l'esprit frondeur réapparaît dans ces chaudes journées de 1848, avec son grade de sergent, prend le commandement d'un détachement de jeunes révolutionnaires chargés de faire du maintien de l'ordre. Témoin cette scène : À la tête de sa petite troupe, il se dirige vers le Louvre où une foule surchauffée tente de forcer l'entrée du Musée national. Courbet comprend que les richesses artistiques sont en danger. Il place sa troupe entre les manifestants et l'entrée du bâtiment. Mais la pression de la foule, de plus en plus agitée, risque de réduire à néant l'action de ces quelques défenseurs. Avisant une voiture abandonnée, Courbet grimpe sur le toit et courageusement tente de haranguer la foule. Sans succès au début, puis avec une conviction forte, il réussit à s'imposer, et avec talent, il retourne la foule qui finit par l'acclamer et le porte en triomphe jusqu'à la place de l'Hôtel de ville où siège le gouvernement provisoire. Est-ce ce coup d'éclat qui lui fit approcher Armand Marrast ? Toujours est-il qu'il est nommé au poste de secrétaire de l'homme politique. Armand Marrast est, à ce moment de sa carrière, membre du gouvernement provisoire, issu de la Révolution, qui gère les affaires courantes. Rappelons qu'Armand Marrast fut l'un des promoteurs du banquet du 22 février 1848, élément déclencheur de la révolution et donc de la chute de Louis-Philippe.

Pour en revenir à Amédée Courbet, quel fut son rôle et que retira-t-il de ce passage de plusieurs semaines dans les rouages du pouvoir ?

3. *Ibid.*, p. 10.

D'après ce que nous pouvons tirer des documents, il semble en tout cas que le courant soit bien passé entre Marrast et lui. Sa fibre républicaine ne s'est pas éteinte, mais le personnel politique n'a pas gagné en grandeur dans son esprit. C'est ce que l'on peut comprendre à la lecture d'une lettre écrite en1884 : « Quand je pense qu'il y a aujourd'hui trente-six ans, je risquais ma peau dans les rues de Paris pour préparer l'avènement de ces polichinelles-là[4] ! » Et il ajoute : « Ce remords me poursuivra jusque dans la tombe[5]. » À la reprise des cours à l'École Polytechnique fin avril 1848, le calme n'est pas encore revenu dans les murs de l'école, puisqu'à plusieurs reprises les élèves prennent fait et cause pour la République et son gouvernement.

Apprentissage du métier de marin

Le temps des études prend fin et, malgré les événements qui ont jalonné son parcours à Polytechnique, Courbet intègre le « service national de la marine » le 1er octobre 1849, en embarquant sur le navire *L'Océan*, avec le grade d'aspirant. Très vite, il rejoint la corvette *La Capricieuse* (fig. 3), vaisseau-école placé sous le commandement du capitaine de vaisseau de Roquemaurel, ancien second de Dumont-d'Urville, sur *L'Astrolabe*.

Si *La Capricieuse* est un navire école, son commandant est chargé d'une mission scientifique autour du monde afin d'affirmer la présence française en Extrême-Orient et occuper la station navale de l'Indochine. L'aspirant tout juste sorti de Polytechnique, qui ne l'avait pas préparé à la spécificité du métier de marin, dut affronter un relatif dédain de la part des autres élèves sortis de l'École navale. Ce fut donc un voyage initiatique. Sous la direction de son commandant qui sembla l'apprécier pour sa puissance de travail, son intelligence et son sens des responsabilités, il revint marin accompli dans toutes les disciplines de ce métier. Ayant quitté le port de Toulon le 25 mai 1850, la corvette fut de retour à son port d'attache le 7 mars 1854, après un périple qui la mena par le passage du Cap Horn, à de multiples circonvolutions dans les îles du

4- *Ibid*., p. 301.
5. *Ibid*., p. 18.

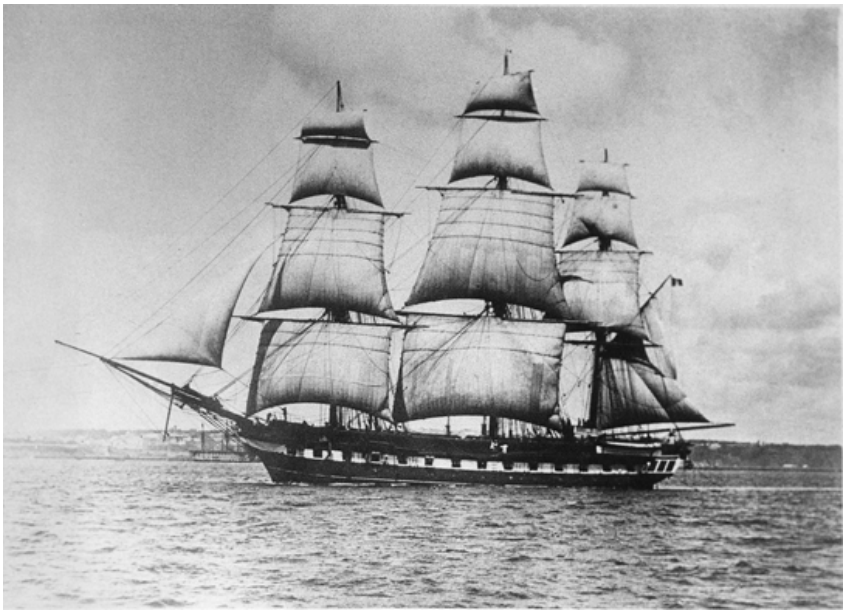

Fig. 3. Corvette La Capricieuse-*BAnQ - Fonds L'Action catholique, photographie ; 21 x 26 cm, P428,S3,SS1,D7,P60.*
URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Corvette_La_Capricieuse.jpg

Pacifique, avant de rallier l'actuel Viêt-Nam et les côtes de Chine, où se mêlèrent navigation et politique.

Quand la corvette arrive en mer de Chine, nous sommes entre les deux guerres de l'Opium. Les traités inégaux ont plusieurs conséquences, et provoquent notamment une augmentation vertigineuse des consommateurs d'opium dans l'empire du Milieu. On estime qu'en 1878 la Chine comptait cent millions d'opiomanes. C'est donc dans ce climat que *La Capricieuse* va faire pendant six mois d'incessants allers-retours entre Hong Kong, Macao et Shanghai, tout à la fois pour protéger en compagnie des navires anglais les « nationaux » des deux pays, et pour s'imposer face aux pouvoirs chinois locaux. Il semble que le moindre événement soit l'occasion d'interventions plus ou moins musclées. Ce fut le cas avec un drapeau français malmené, et il fallait donc affirmer l'honneur de la France face aux « étrangers », le mot comprenant tout à la fois les « indigènes » et les Européens des autres nations. Le se-

crétaire de la légation française à Canton, René de Courcy (ancêtre de mon épouse), assisté d'une escouade de marins, dans laquelle se trouvait Courbet, mit difficilement fin à cet épisode du drapeau. Le commandant de Roquemaurel note plus tard : « L'aspirant Courbet a parfaitement secondé les officiers dans la répression de l'émeute[6]. »

À l'issue de cette campagne qui avait également engrangé un certain nombre de travaux scientifiques, le commandant de *La Capricieuse* pouvait écrire dans son rapport : « M. Courbet s'est toujours fait remarquer par son excellent esprit, une tenue parfaite, un grand amour pour le travail, il a montré déjà de l'aplomb et de la vigueur dans le commandement[7]. »

Une carrière au fil de l'eau

Sa seconde affectation, sur *L'Olivier*, en tant qu'enseigne, déboucha deux ans plus tard sur la nomination au grade de lieutenant de vaisseau. Les extraits de rapport que l'on peut consulter sont plus élogieux les uns que les autres. Le commandant de ce brick de première classe, pourra noter :

> Conduite et moralité très bonnes […] aptitude très remarquable au métier de la mer, observe parfaitement, parle l'anglais. M. Courbet est très instruit, manœuvre parfaitement, a beaucoup de sang-froid, d'énergie et, par suite, un grand empire sur l'équipage. Depuis dix-sept mois qu'il est sous mes ordres, son zèle et sa capacité ne m'ont pas fait défaut un seul instant. C'est un excellent officier[8].

Cette seconde campagne de Courbet se situe pendant la guerre de Crimée. Il ne participera que de loin à l'effort de la marine, son vaisseau étant employé soit au ravitaillement, soit à la chasse aux pirates ou encore au maintien de l'ordre comme lorsqu'il fallut mater une tentative de désertion dans le port de Smyrne. Cent cinquante « bachi-bouzouks » (« sa tête ne fonctionne pas » en turc), embauchés et payés par les Anglais,

6. *Ibid*., p. 35.
7. *Ibid*., p. 38.
8. Ganneron, Émile, *L'Amiral Courbet, d'après les papiers de la Marine et de famille*, Paris, Léopold Cerf, 1886, p. 55.

veulent profiter de cette escale pour fuir. La situation était très tendue, d'autant que lesdits bachi-bouzouks étaient armés. Ce que voyant, le « pacha » de *L'Olivier* envoya Courbet avec une escouade. L'affaire fut rondement menée, « à coups de sabre et de carabine » et les mutins mis au pas. Courbet faisait montre de son sens du commandement. Les félicitations de l'amiral et du ministre lui firent dire : « La plume du commandant a fait une épopée de cette pasquinade et un héros de son arlequin[9]. »

Vers cette époque il rencontre un compatriote, un « pays », le capitaine de Dompierre d'Hornoy, qui sera au long de sa carrière « un doigt protecteur »[10]. La Grèce et Athènes où séjourne Courbet ne lui laissent pas de souvenirs impérissables. Il écrit ceci : « La Grèce n'est plus dans la Grèce. Artiste, elle est à Rome ou à Paris sous l'étendard de Pradier ; vaillante, elle est à Sébastopol sous le turban d'un zouave, le béret d'un Écossais, la loutre d'un Russe[11]. »

Les années passant, Courbet poursuivit sa carrière, son apprentissage sur divers bâtiments et son ascension dans la hiérarchie de la Marine. Là encore on peut noter que Courbet ne participera pas à un événement d'importance que sera l'expédition française au Mexique et sa fin désastreuse quelques six ans plus tard. En 1866, il devient capitaine de frégate. Le vice-amiral de Dompierre d'Hornoy le propulse au rang de chef d'état-major de la division cuirassée du Nord. Comme d'habitude, il travaille d'arrache-pied, s'intéressant et intervenant tout autant sur les questions purement « marines », que sur les aspects plus techniques de la construction navale. Les rapports de ses chefs, s'ils sont flatteurs sur son travail, le sont moins sur sa santé :

> Santé délicate. Par suite de son labeur constant et de ses veilles incessantes, son estomac se débilite, ses traits s'étirent, ses tempes se creusent, ses yeux se cernent, et sa physionomie énergique, encadrée de favoris blonds, prend cet aspect osseux et mortuaire qu'on sait. Cependant son galbe n'a pas changé[12].

9. La Faye, Jacques (de), *op. cit.,* p. 58.
10. *Ibid*., p. 65.
11. *Ibid*., p. 59.
12. Ledieu, Alcius, *op. cit.*, p. 41.

En 1869, il est heureux de reprendre la mer, avec son premier commandement à bord de l'aviso *Le Talisman* dans la division des Antilles. Quelques mois plus tard, la guerre avec la Prusse verra la défaite de Sedan. Il demande son rappel pour participer au combat, mais en vain. À la Martinique, une affaire fut rondement menée, si l'on peut dire.

> Nous réprimons ici une insurrection de noirs, fomentée par une société secrète de mulâtres, développée par la faiblesse du gouvernement […] Dieu sait s'il est possible de se méprendre sur le caractère de la révolte : incendie, pillage, meurtres, même, tels étaient dès le début les crimes commis par quelque 4 à 500 malfaiteurs[13].

On le voit, dans cette lettre à un ami proche, Courbet ne transige pas avec la notion d'ordre, et exprime clairement son sentiment vis-à-vis des gouvernants. Vous me pardonnerez si je passe rapidement sur les divers embarquements et affectations du futur amiral pour en venir aux étapes qui m'ont paru décisives dans sa carrière et pour sa renommée.

Gouverneur de Nouvelle-Calédonie

La nomination au poste de gouverneur de la Nouvelle-Calédonie marque une étape majeure dans son cheminement. Ministre de la Marine et des colonies, l'amiral Jaureguiberry, héros de la première guerre avec la Chine en 1860, certainement conseillé par l'amiral de Dompierre d'Hornoy, s'appuie sur la réputation d'infatigable « bosseur » de Courbet. L'entretien fut néanmoins houleux, d'après cet extrait d'une de ses lettres :

> Je suis catholique par conviction et par héritage. Si vous comptez sur moi pour faire exécuter les décrets, vous vous trompez. Cherchez quelqu'un de plus complaisant. Il ne s'agit pas de décrets pour le moment, interrompit brusquement le ministre. On a besoin de vous là-bas. Partez, partez toujours, si cela est nécessaire, on vous enverra des instructions[14].

13. Ganneron, Émile, *op. cit.*, p. 117.
14. La Faye, Jacques (de), *op. cit.,* p. 225.

Ces fameux décrets pris par Jules Ferry visaient les congrégations religieuses et leur présence dans le domaine de l'éducation. Pendant son voyage jusqu'à Sydney sur un bateau de ligne, Courbet se fait observateur du monde qui l'entoure, et surtout de la gent féminine :

> Dans ce moment, je ne compte pas moins d'une vingtaine de jeunes anglaises qui me paraissent aspirer avec ardeur à la terre promise. Je ne sais si la navigation encourage ou développe les tendances de cette jeunesse, mais au bout de quarante-huit heures, il était impossible de ne pas voir que parmi les passagères de 25 à 35 ans chacune d'elles avait distingué celui auquel elle croyait les meilleures chances de faire son bonheur […] Toutes semblent avoir agi avec une sûreté de coup d'œil, qui fait le plus grand honneur à leur éducation. Une fois leur parti pris, il faut les voir à l'œuvre : sourires, œillades, rencontres fortuites, conversations prolongées, petites moues, mouvements de jalousie, rien n'y manque. Le siège est fait en règle. Il est fait avec d'autant plus d'activité que l'on se séparera peut-être dans une dizaine de jours à Pointe de Galles, dans une vingtaine à Port Adélaïde. Il faut que tout soit arrêté, conclu avant ce fatal moment. La plupart de ces jeunes filles ne brillent point par l'ampleur des formes, les profils sont généralement ratés. Je ne vois rien de bien saillant qu'une paire de dents du plus bel ivoire vers le milieu de la mâchoire supérieure, et des pieds avec lesquels il est impossible de perdre l'équilibre[15].

On le voit, le propos est légèrement cruel. Il poursuivra son observation au cours de son périple maritime, qui le mène en Australie avant de rejoindre Nouméa, où il arrive au tout début d'août 1880. Une de ses premières tâches fut de gérer les conséquences de la loi d'amnistie générale votée un mois plus tôt. Il doit faire le tri dans la population pénale, d'environ 8000 forçats. Parmi les 2000 libérés, certains, notamment les « communards », dont Louise Michel, veulent regagner la France. Là encore, le propos du nouveau gouverneur est acerbe : *Le Navarin* (v. fig. 4, *Le Navarin* transport des forçats et des libérés) vogue aujourd'hui vers la mère-patrie avec une collection choisie de futurs préfets, trésoriers généraux, magistrats, députés, ministres mêmes[16]. »

Mais ce qui s'avère plus urgent, c'est la situation dans la popu-

15. Julien, Félix, *L'Amiral Courbet d'après ses lettres*, Victor Palmé, 1889, p. 21.
16. *Ibid*., p. 28.

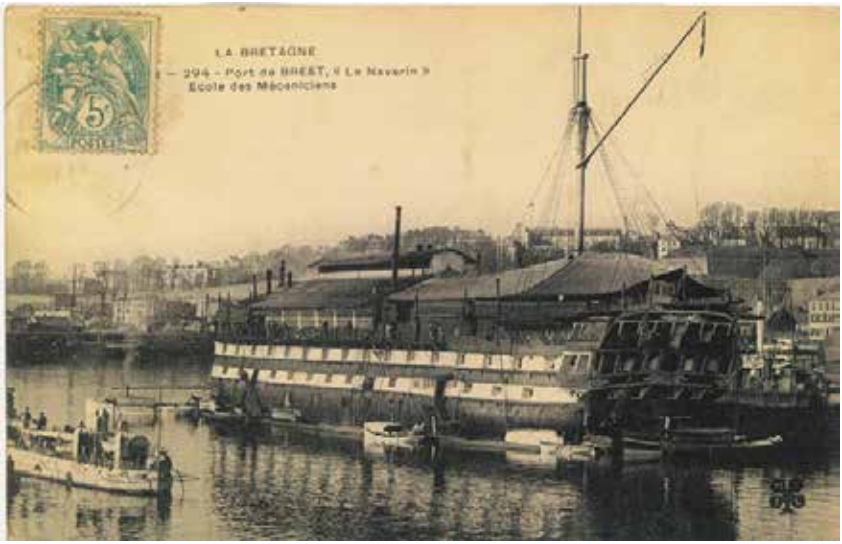

Fig. 4. Le Navarin*, transport de forçats vers la Nouvelle-Calédonie.*
Blog de Philippe Poisson.
URL : http://www.bernard-guinard.com/arcticles%20divers/Convois%20de%20de-portes/Navarin/le_Navarin.html

lation calédonienne. Tout d'abord, certains forçats libérés étaient assignés à résidence dans l'île. Sans attendre que la contestation gagne du terrain, Courbet demande des renforts à la Cochinchine et, précise un de ses biographes, « par sa décision et son attitude énergique, il étouffa dans son germe l'insurrection ». Qu'en termes pieux sont dites ces choses ! Les populations canaques entrent alors dans le jeu et, comme deux années plus tôt, prennent pour cible les Européens au centre de l'île. Plus qu'une révolte organisée, il semble s'agir plutôt des derniers soubresauts de la grande révolte canaque de 1878. Quoi qu'il en soit, aux mêmes maux, les mêmes remèdes, et la révolte est matée « d'une manière exemplaire », dit notre auteur. D'autres tâches moins violentes occupèrent le tout nouveau contre-amiral, nommé en septembre 1880. Il prend en main le dossier de l'instruction publique et celui plus problématique de l'application des décrets relatifs aux congrégations religieuses. Signés par Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, ces fameux décrets seront appliqués avec véhémence par Jules Ferry, pré-

sident du Conseil. La question se pose en Nouvelle-Calédonie, avec la forte présence des Frères maristes. Il semble que l'amitié qui s'est développée entre le gouverneur marin, et le vicaire apostolique, Mgr Fraysse, ait permis de gérer au mieux la question. Les activités du gouverneur sont multiples, puisqu'il doit s'occuper tout à la fois du développement du commerce avec l'Australie, de la chasse aux sauterelles et, bien sûr, de sa responsabilité de « patron » de la division navale de Nouvelle-Calédonie. Mais il a beau faire, le courant ne passe pas entre lui et ses administrés, lui-même le reconnaît :

> Mon gouvernement continue de ne point me séduire. Je ne parviens pas à faire le bonheur de mes administrés, et ils me le rendent bien… C'est un triste métier que celui de commander à des gens qui n'ont pas le respect de la loi et qu'il faut à chaque pas remettre dans le droit chemin[17].

Le chemin du Vietnam et de la Chine

Et c'est donc avec un réel soulagement, que Courbet prend le chemin de la mère-patrie en septembre 1882. Faisant escale à Sydney, il reçoit un accueil des plus chaleureux. Rendant une visite de politesse aux officiers des navires de guerre anglais, il est accueilli par les 17 coups de canon réglementaires, le commodore précisant : « C'est la seule personne de Sir Courbet que j'ai voulu honorer[18]. »

Rentré en France, il est victime de la valse des gouvernements. Promis une première fois à l'escadre du Levant, il est nommé le 23 avril 1883 à la tête de la division navale d'essai, nouvellement créée à Cherbourg, où il prend possession du cuirassé *Le Bayard* (fig. 5) qui sera son porte-pavillon jusqu'à sa mort. Un mois plus tard, changement de programme, Courbet doit rejoindre l'Extrême-Orient pour mettre sur pied la nouvelle division du Tonkin, avec deux autres cuirassés, *L'Atlante* et *La Triomphante*, et un croiseur, *Le Duguay-Trouin*. Cette mutation dans les eaux de la mer de Chine est la conséquence de la mort du comman-

17. Ganneron, Émile*, op. cit.,* p.184.
18. BNF-Gallica, Le Temps 17 juin 1885, n°8814.

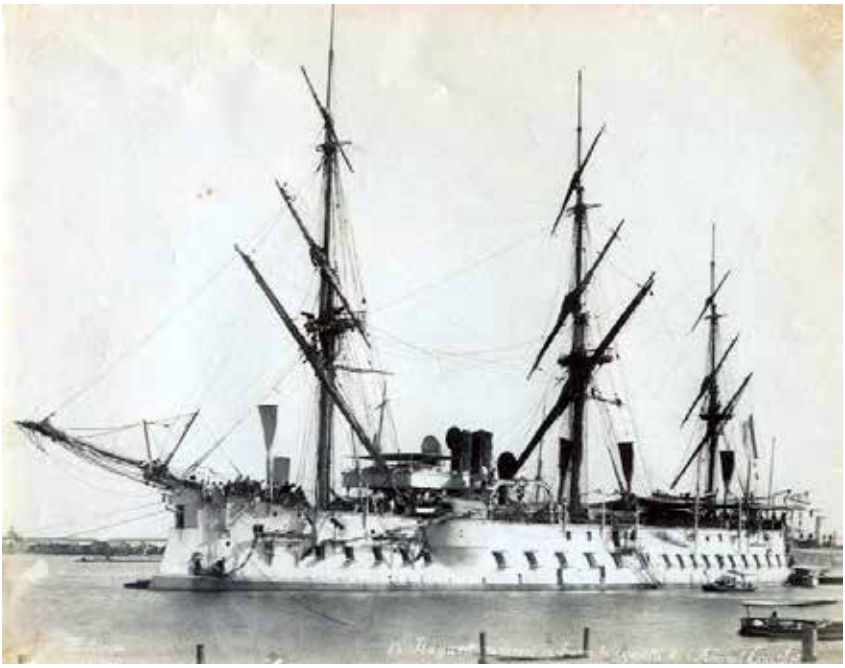

Fig. 5. Le cuirassé Le Bayard. *httpscommons.wikimedia.orgwikiCategoryHistorical_ images_of_Port_Said.jpg*
URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bayard_(cuirassé)

dant Henri Rivière, tué lors des combats qui suivirent la conquête de Hanoï. C'est aussi un retour vers le temps de ses premières armes.

C'est surtout l'élément déclencheur de la renommée de Courbet. Car la conquête coloniale a le vent en poupe, et politiquement n'est pas l'apanage de la droite ou de la gauche. Témoin cet extrait de l'homélie prononcée par Mgr Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, lors des obsèques de l'Amiral :

> Oui, messieurs ; à une époque où la scène de l'histoire s'est élargie ; où toutes les nations de l'Occident cherchent à s'étendre hors de ce coin de terre devenu trop étroit pour leur activité où, pour compter en Europe, il faudra désormais compter dans le reste du monde ; où devant l'Amérique déjà menaçante et devant la Chine qui se révèle, chaque peuple

> jaloux d'assurer son avenir est tenu de marquer d'avance sa place et de planter ses jalons sur la future carte du globe, à une telle époque, dis-je, créer une France d'outre-mer, prolonger la Patrie sous d'autres latitudes, y porter sa langue, son influence, sa religion, en un mot, son empire, c'est une entreprise qui s'imposerait encore par la nécessité alors même qu'elle ne serait pas faite pour parler au cœur de tout Français par sa noblesse et par sa grandeur[19].

Ce sera le Tonkin, en tant que contre-amiral, commandant en chef de la division navale des côtes du Tonkin. Dès son arrivée à Saïgon, il se rend compte que les traités signés dans les années précédentes avec l'empereur d'Annam sont plus ou moins caducs et qu'une résistance plus ou moins passive s'est installée, favorisée en sous-main par la Chine voisine, le tout agrémenté par les actions des « Pavillons Noirs ». Très rapidement, il propose une action « coup de poing » sur Hué, la capitale de l'Annam. Devant l'indécision et la crainte du gouvernement, il affirme : « Je réponds de tout »[20]. (v. fig. 6 : L'amiral Courbet reçu à Hué par les mandarins).

Le chef de guerre

Selon les sources, l'attaque, préparée avec un soin extrême se conclut par un rapide succès, sans aucune perte côté français. En face, on compte 1200 morts et 1500 blessés. Si l'on consulte la presse française, on lit avec étonnement que le plan de bataille est annoncé clairement plusieurs jours avant. *La Croix* du 17 août 1883 annonce que l'amiral, en attente d'un bataillon d'infanterie de marine portera son attaque le 20 août 1883. Il manque juste l'heure… Dès le lendemain de l'investissement de Hué, le 25 août 1883, l'empereur Hiep Hoa signe un traité qui met l'Annam et le Tonkin sous protectorat français, avec présence d'un résident français.

Mais la Chine ne l'entendait pas de cette oreille. Commence alors ce qu'on appellera la guerre franco-chinoise. Côté français, la mésentente

19. BNF-Gallica, Oraison funèbre de l'amiral Courbet, prononcée par Mgr Freppel, https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30464071s
20. Ledieu, Alcius, *op. cit.,* p. 71.

Fig. 6. L'amiral Courbet à Hué, après la victoire-Création vers 1885 date QSP,+1885-00-00T000000Z9,P1480,Q5727902.
URL : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/3e/Admiral_Courbet_in_Hue.jpg?1587642843690

entre le pouvoir civil et le commandant en chef du corps expéditionnaire vont aboutir au rappel du général Bouët et à un pouvoir accru pour le contre-amiral qui se voit confier le commandement de ce fameux corps expéditionnaire. Il a donc en main des cartes majeures pour faire face à la situation au Tonkin. Le nouveau commandant en chef prend rapidement la mesure du danger. Les atermoiements entre pouvoirs civils et militaires ont permis aux « Pavillons Noirs » et à la Chine de se renforcer. C'est au mois de décembre qu'il décide de mettre en œuvre la stratégie qu'il a minutieusement préparée dans le secret : attaquer tout d'abord Son-Tay, situé à une quarantaine de kilomètres de Hanoï, place forte des « Pavillons noirs », puis poursuivre par l'autre place forte, celle

de Bac-Ninh. Mais rien n'est joué, puisque le rapport des forces n'est pas favorable, comme le confie l'amiral dans un courrier :

> Entre Son-Tay et Bac-Ninh nous comptons 25 mille hommes, soldats chinois, annamites rebelles, Pavillons Noirs. Nous aurons à mettre en ligne 4 à 5 mille hommes d'infanterie bigarrée, une vraie macédoine, infanterie de marine, fusiliers marins, tirailleurs algériens, légion étrangère, tirailleurs cochinchinois. J'espère que tout ce monde-là fera son devoir[21].

La bataille pour violente qu'elle fût, donna l'avantage aux Français, après deux jours de combat : le bilan est de plus de 900 tués chez l'ennemi, et de 80 dans le corps expéditionnaire. Mais pour Amédée Courbet, le moment n'est pas aux réjouissances : coup sur coup, il apprend la mort de son frère et son propre remplacement à la tête des troupes terrestres par le général Millot. Ce qui fait que la suite de son opération tombe à l'eau. L'explication donnée ne relève nullement d'une défiance, mais d'une question de grade : en tant que contre-amiral, soit général de brigade en termes terrestres, il ne pouvait commander autant de forces. Profondément blessé, humilié, le cœur gros, il regagne son bord sur *Le Bayard*. Il écrit ce qui suit : « Ce sont les étrennes du gouvernement de la République, car Ferry prodigue ses biens à ceux qui font vœux d'être siens[22]. » Jules Ferry, qu'il surnomme Jupiter-Ferry. Sa nomination, pour ses actions en Annam et au Tonkin, au grade de Vice-Amiral va lui ouvrir des horizons nouveaux, car la situation avec la Chine que l'on avait cru stabilisée par l'accord de Tein-Tsin, se détériore rapidement avec l'affaire de Lang Son.

Face à la Chine

La reprise difficile du dialogue entre les deux pays poussa le gouvernement français à menacer les Chinois en faisant mouiller l'escadre de

21. Ganneron, Émile, *op. cit*., p. 218. Les Pavillons Noirs étaient des soldats irréguliers chinois qui sévissaient en Indochine, principalement contre les Français (NDLR).
22. La Faye, Jacques de, *op. cit.,* p. 301.

Courbet devant l'arsenal de Fou-Tchéou, sur la rivière Min. Présents dès le 12 juillet 1884, les 10 navires de l'escadre française font face à onze bâtiments de guerre moderne et une douzaine de jonques de guerre, avec quelques canots torpilleurs. D'autre part, le temps écoulé entre l'arrivée des Français et le début des hostilités permit aux autorités chinoises de renforcer les défenses de la ville.

L'ordre d'ouvrir le feu arrive le 22 août, et, ayant prévenu amis et ennemis que la trêve prenait fin, comme Courbet le signale dans son rapport au ministre, chacun se prépare. La force de frappe française, avec le plan prévu, détruit de manière très organisée et en peu de temps une grosse partie de la flotte chinoise (v. fig. 7 : La bataille de Fou-Tchéou).

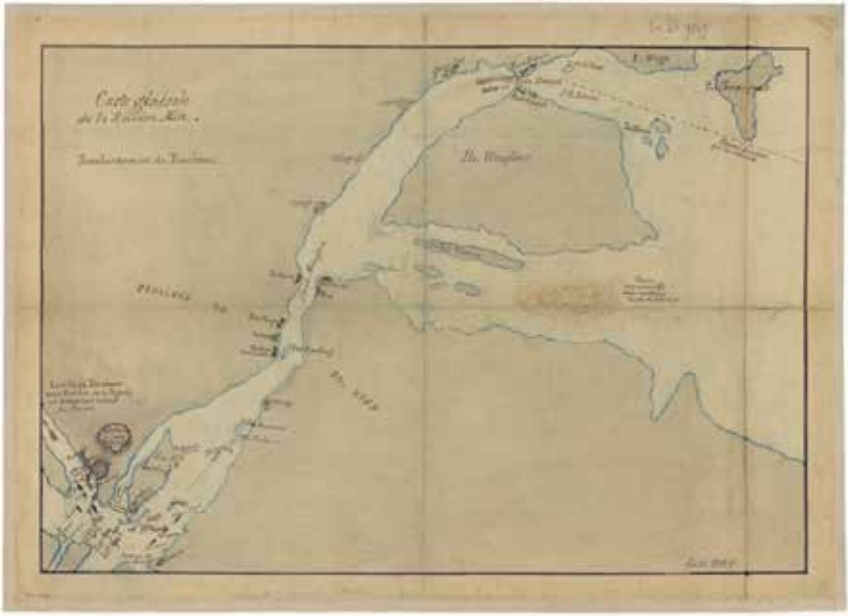

Fig. 7. Carte de la bataille de Fou-Tchéou.
URL : http://www.military-photos.com/foutcheou.htm

Puis le lendemain et les jours suivants, on traque les navires de plus petite taille et on canonne à tout va les lieux fortifiés, évitant le piège de se faire enfermer dans la nasse de la rivière Min, comme on peut le voir

sur la carte. En fin de rapport, le vice-amiral fait les comptes : 10 tués côté français, 2 à 3000 dans l'armée du Céleste Empire. Un officier qui sera tué devant Tamsui quelques temps plus tard fera ce commentaire : « On a vaincu, personne n'en doutait… l'opération a été conduite avec une telle netteté, une telle précision que nous sommes tous fiers d'obéir à un pareil chef[23]. »

Pour notre amiral, l'étape suivante, selon lui, est le bombardement des ports, notamment Port-Arthur, aujourd'hui Lushunkou. Mais le gouvernement français en décide autrement et lui donne l'ordre de prendre possession de l'île de Formose, pour faire pression sur la Chine. Malgré une stratégie en pince, une partie de l'escadre devant s'emparer de Kelung, l'autre de Tamsui, c'est l'échec. Et il faut s'accrocher bec et ongles pour tenir Kelung. Pour pallier cette situation, Courbet choisit de mettre en place le blocus naval de l'île, chose faisable avec l'importance de l'escadre, coupant ainsi les lignes d'approvisionnement des troupes chinoises. Mais si le blocus est effectif, il n'est pas efficace, les nations dites « neutres » jouant le jeu de leurs intérêts. Sur terre, la situation sanitaire complique la tâche, tout autant que les escarmouches avec les troupes chinoises. Et à ce propos, un mousse confie dans un courrier aux siens ce qui suit : « Ça ne résonne [*sic*] pas par soi-même, un Celestiau (habitant du Céleste Empire, dans la bouche du mousse). On leur ordonne de marcher, en leur affirmant qu'on va manger les Français et le perfide Coupa, (surnom de Courbet) comme des petits pâtés aux huîtres, et ils y vont de confiance[24]. »

En décembre 1884, l'Amiral reçoit l'ordre de sécuriser les communications françaises dans la mer de Chine, tout en assurant la présence de ses troupes à Kelung. Il décide donc de porter le fer contre les restes de l'escadre chinoise, et il réussit à détruire deux navires dans le port de Sheipoo, ce qui fait que la flotte de la Chine n'est plus en état de s'opposer à la présence maritime de la France. Son dernier exploit va être la prise des îles Pescadores, base idéale pour l'escadre française. Elle permettait d'accentuer le blocus du riz, destiné à limiter les approvisionnements des grandes agglomérations chinoises, avec l'objectif de faire

23. Ledieu, Alcius, *op. cit*., p. 128.
24. Ferrero, Stéphane, *Formose vue par un marin français du XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005.

plier le Céleste Empire. En deux jours, entre le 29 et le 31 mars, le port et la ville de Makung sont conquises, et le 2 avril, l'amiral peut effectuer une marche triomphale, sous les vivats et les arcs de triomphes dressés par ses soldats, nous disent ses biographes unanimes. Pour la Chine et la France, le temps de la négociation est revenu. Le 4 avril 1885, les préliminaires d'un accord sont signés, et les projets d'action militaire sont suspendus.

La mort de l'Amiral sous la plume de Loti

Pour Amédée Courbet, les années passées sur les mers, trente-deux années sur trente-neuf de carrière, ainsi que les séjours aux Antilles et en Extrême-Orient, ont aggravé une santé déjà délicate, l'indécision politique au cours des années de guerre n'arrangeant rien. Sa correspondance montre bien que le marin ne se soumet aux injonctions du gouvernement que par une obéissance toute militaire. Bref, c'est un homme épuisé qui attend avec son escadre dans le port de Makung, en assurant la surveillance maritime. Les médecins du *Bayard*, très inquiets de l'état de santé de l'amiral, le poussent à rentrer en France, mais le patient refuse, ne voulant pas quitter ses marins. Le 10 juin, sa santé s'aggrave rapidement, malgré ses efforts pour n'en rien laisser paraître. Le lendemain, il règle les affaires urgentes, dans un état de grande faiblesse, avant de recevoir les derniers sacrements.

Je laisse la parole à Pierre Loti, aspirant de l'escadre, qui raconte dans *Propos d'exil* la mort de l'amiral :

> […] une chose sombre et imprévue : l'amiral était mourant, peut-être mort à cette heure même. Pendant qu'il s'en allait, nous causions de lui. Sa gloire, elle a tellement couru le monde, tellement, que c'est banal à présent d'en parler entre nous. Elle lui survivra bien un peu, j'espère, car elle est universellement connue. Ces milliers d'hommes qui se battaient ici avaient remis chacun sa propre existence entre les mains de ce chef, trouvant tout naturel qu'il en disposât quand il en avait besoin. Il était exigeant comme personne ; cependant contre lui on ne murmurait jamais, jamais ; – ni ses matelots ni ses soldats ; – ni même toute cette troupe étrange de « zéphyrs », d'Arabes, d'Annamites, qu'il commandait aussi.

Fig. 8. L'Amiral, veillé par ses marins-Gravure de presse, d'après gravure sur bois, par Henri Meyer, pour le Journal Illustré, n° 26, année 1885.
URL : https://www.reseau-canope.fr/musee/collections/cache/9125414e-562e-480a-a000-e118685dfe3a/big.jpg

Samedi 15 juin, la mise en chapelle et les honneurs militaires (v. fig. 8).

> On se serre les uns contre les autres, dans ces coursives étroites, sous cette oppressante carapace en fer. Par ce temps sombre et accablant, tout ce qu'on touche, boiserie ou ferrure, est chaud, humide, avec des gouttelettes, comme si la sueur perlait même sur les choses, et dans cette buée d'étuve, déjà irrespirable, on sent l›odeur sinistre des substances qui servent pour les morts.
>
> La chapelle est de la simplicité la plus extrême : deux pavillons d'amiral (tricolores à trois étoiles blanches) formant sous la dunette une sorte de tente ; deux rangées de marins armés, deux rangées de flambeaux, et c'est tout.

Dans les intervalles de silence, il y a un tout petit oiseau qui chante obstinément, accroché à une drisse de pavillon. Les timoniers s'excusent de sa présence : il est là depuis hier, et on a beau le chasser, secouer cette drisse, il revient toujours. Tout près des assistants, les canons du Bayard commencent à grands coups sourds le salut final et ensuite l'amiral Lespès, qui a pris hier le commandement de l'escadre, vient dire, en quelques mots, adieu à notre chef mort.

Il le fait avec un tel tremblement de douleur et un si visible besoin de pleurer, qu'en l'entendant, les larmes viennent. Ceux qui se raidissaient à grand effort pour barder une figure impassible s'amollissent et pleurent [...]

Je n'avais encore jamais vu des matelots pleurer sous les armes, – et ils pleuraient silencieusement, tous ceux du piquet d'honneur.

Mais qu'est-ce qu'on pourra lui faire, qu'est-ce qu'on pourra inventer pour lui qui soit plus beau et plus rare que ces larmes ?[25]

25. Loti, Pierre, *Propos d'exil*, Paris, Calman-Lévy, 1887, p. 99.

Bibliographie

Courbet, Anatole, *Lettres de l'Amiral Courbet,* Château-Gontier, H. Leclerc, 1885, 23 p.

Estampes, Louis d', *Les victimes de la République : la guerre, les lettres de l'Amiral Courbet*, Paris, C. Dillet éd., 1885, 107 p.

Ganneron, Émile, *L'Amiral Courbet : d'après les papiers de la marine et de la famille*, Paris, Léopold Cerf éd., 1886, 372 p.

Julien, Félix, *L'Amiral Courbet d'après ses lettres*, Victor Palmé éd., Paris, Bruxelles, Genève,1889, 314 p.

La Faye, Jacques (de), *Histoire de l'Amiral Courbet*, Paris, Bloud et Barral éd., 1891, 413 p.

Ledieu, Alcius, *L'Amiral Courbet*, Lille, Paris, J. Lefort éd., 1886, 260 p.

Lonlay, Dick de, *L'Amiral Courbet et Le Bayard, récits, souvenirs historiques*, Paris, Garnier frères éd., 1886, 163 p.

Loti, Pierre, *Propos d'exil*, Paris, Calman-Lévy, 1887.

Poullin, Marcel, *L'amiral Courbet, sa jeunesse, sa vie militaire et sa mort*, Limoges, éditions E. Ardant, 1886, 146 p.

Séance du 20 décembre 2019

LE HAÏKU
ce petit poème qui en dit long

俳
句

par Anne BROUSMICHE
correspondant

Parler du haïku est un exercice périlleux : que dire en effet d'un poème aussi bref, issu d'une culture lointaine, habillé de quelques mots troués de silence et si peu bavard qu'il n'autorise pas à l'être trop ?

Voici l'un des haïkus parmi les plus célèbres[1], écrit par le poète japonais Bashô :

Vieille mare
une grenouille plonge
bruit de l'eau

L'animal comme guide, voilà une démarche poétique et philosophique. Depuis la chouette d'Athéna, totem des philosophes, le chien de Diogène ou Argos, celui d'Ulysse chez Homère, jusqu'au

1. Bashô, Issa, Shiki, *L'art du haïku, pour une philosophie de l'instant*, Paris, Belfond, 2012, p. 85.

lapin blanc donné par Lewis Carroll à son Alice au pays des merveilles, pour ne citer qu'eux, pourquoi ne tenterions-nous pas une plongée dans l'univers des haïkus avec l'aide de cette petite grenouille verte ?

Le haïku est un poème très court, originaire du Japon où il est apparu au cours du XVIIe siècle. Très codifié dans sa structure classique mais sans rester figé, en quelques mots très concis, il se concentre sur l'instant présent tout en s'ouvrant sur le monde. Son architecture privilégiant le mode impair en dix-sept syllabes lui donne une impression d'inachevé dont il tire son énergie et son harmonie. Tout en douceur, avec parfois des notes d'humour, il suggère plus qu'il ne l'exprime franchement, un sentiment, une émotion. Le haïku est l'art de l'évocation, de l'allusif et du non-dit. Voilà le paradoxe du haïku : sa simplicité, sa modestie, sa brièveté devenue légendaire – à peine commencé, il semble déjà fini – lui ont permis d'évoluer et, sous diverses formes, d'occuper maintenant une place de premier rang au cœur même de la littérature internationale. Sans « effet de manche », le haïku qui se doit d'éviter les effets trop littéraires est devenu le meilleur avocat de sa cause.

Suivons donc, sur le chemin du haïku, les pas de Bashô, son père fondateur et, à son invitation, hors des sentiers battus, cheminons légers et confiants[2]:

Oubliez un instant
vos talents poétiques…
Fleurs de pivoine

Mon propos n'est pas de refaire une histoire mondiale de la poésie dans le temps qui m'est imparti aujourd'hui. Toutefois, on ne peut comprendre l'évolution du haïku moderne en Occident et en France sans un retour à ses origines et à ses fondateurs. Apposée au fronton de l'hôtel Renaissance de l'Académie de Nîmes, la devise *NE QUID NIMIS*, c'est-à-dire « Rien de trop », comme en lointain hommage à celle du temple d'Apollon à Delphes, ne peut-elle d'ailleurs vibrer en résonance avec « l'esprit » du haïku ? « L'âme des lieux », notion importante dans la

2. *Bashô, Seigneur ermite, l'intégrale des haïkus*, Paris, La Table Ronde, 2012, p. 308, haïku 784.

spiritualité japonaise imprégnée de Shintoïsme et de Bouddhisme Zen, en synergie avec le souffle du haïku, voilà qui ouvre matière à réflexion.

Retour aux sources

Héritier d'une tradition poétique très ancienne au Japon (sans oublier ses liens anciens avec la poésie et l'écriture chinoises), le haïku doit son architecture à une forme poétique, apparue au VIIIe siècle et basée sur une structure impaire et souvent déclamée en chantant, le *waka* ou *tanka.* Celui-ci évolue au XIVe siècle sous la forme d'un poème collectif appelé *renku* ou *renga,* aux règles complexes et introduit par le *hokku*, composé d'un seul verset de 5/7/5 syllabes. D'un point de vue symbolique, en relation avec les courants spirituels, le shintoïsme, le confucianisme et le bouddhisme, 5 et 7 sont des nombres sacrés, influençant de nombreux aspects de la civilisation nipponne[3], son éthique[4] et sa culture. La poésie et la musique sont d'ailleurs souvent liées comme ce fut le cas pour le tanka, ancêtre du haïku, en tant que poème chanté[5].

Bashô (1644-1694), dans le Japon féodal de l'ère d'Edo, est le premier à privilégier le *hokku* dans ses récits de voyage, jusqu'au dernier, *Sur le chemin étroit du Nord profond*. Cette expression poétique trouve ses racines dans l'instant présent. Par l'évocation des saisons, en utilisant des effets de contraste, le *hokku* met en lumière la beauté de la nature dans ce qu'elle a d'éphémère, en s'appuyant sur la notion

3. Un rapprochement avec l'importance de ces mêmes chiffres, en Occident, de l'Antiquité à nos jours, peut être envisagé (Les sept Merveilles du monde, les sept vertus médiévales…).
4. Ainsi, le code d'honneur des samouraïs, le *Bushido*, ou « voie du guerrier », fondé sur la loyauté, la justice et l'honneur, comporte 7 vertus.
5. De même qu'en Occident. L'Antiquité grecque avait ses aèdes, chanteurs-poètes, auteurs de grandes et longues épopées, comme Homère pour l'Iliade et l'Odyssée et Virgile, auteur de l'Énéide. Le mythe d'Orphée, poète musicien, traverse les époques jusqu'à nous. Le Moyen Âge, au temps de l'amour courtois et des épopées chevaleresques, avait ses trouvères et troubadours, auteurs souvent anonymes de chansons de geste comme la Chanson de Roland et le Charroi de Nîmes.

d'impermanence, chère au Bouddhisme. Ainsi ce *hokku*[6] de Bashô, à la puissance évocatrice :

Puissé-je à la rosée
Petit à petit me laver
Des poussières de ce monde

Parallèlement, au cours du XVIIe siècle, période paisible et prospère, une autre forme poétique plus populaire, moins savante et plus souple, à l'esprit léger, le *haïkaï,* se répand auprès d'un public de citadins ou de fermiers aisés. Les deux formes *hokku* et *haïkaï* étant très proches, les deux noms sont utilisés indifféremment.

Plus tard, au XIXe siècle, lorsque le Japon met fin à son isolement, on assiste à un renouvellement de ses arts traditionnels dont la poésie. Le *hokku* est alors modernisé par le poète Masaoka Shiki (1867-1902). Tout en conservant le verset en 17 syllabes, il met l'accent sur la réalité, la nature et davantage sur la vie quotidienne. Il crée le mot japonais *haïku* en combinant les deux mots *haïkaï et hokku* en lui assurant enfin un statut indépendant de toute autre forme poétique. Il crée ainsi un pont entre la forme (courte) du *hokku* et l'esprit (léger) du *haïkai* qui perdurera au fil du temps. À une forme courte correspond un nom bref, tenant en peu de syllabes. Au Japon, le système d'écriture étant basé sur les sons, le mot haïku est composé de trois syllabes, ou *mores*, en fait trois phonèmes : *ha-i-ku* . Dans ses traductions française et anglophone, deux syllabes suffisent pour l'identifier : *haï-ku*. Il apparaît ainsi forgé comme un mot-valise. Tant il est vrai que le haïku accompagne de tout temps, dans ses bagages, le poète voyageur qui note ses impressions du moment dans de petits carnets ! Tel ce haïku[7] de Shiki :

Le meuglement de la vache
dans l'étable
sous la lune voilée

D'autres noms de poètes et poétesses jalonnent l'histoire du haïku

6. Bashô*, Haïkus et notes de voyage*, L'Haÿ-les-Roses, Synchronique Éditions, 2016, p. 78.
7. Munier, Roger (texte) et Bonnefoy, Yves (préface), *Haïku*, Paris, Fayard, 1978, p. 50.

japonais entre le XVIIIe et le XXIe siècles. Je ne citerai que certains d'entre eux : Chiyo-ni (1703-1775), Buson (1716-1783), Ryokan (1758-1831), Issa (1763-1827), Sôseki (1867-1916), dont Shiki fut le disciple, Santoka (1882-1939), aux côtés d'autres poètes plus contemporains auxquels ils ont ouvert la voie, comme Mitsuhashi Takajo (1899-1972), Ögushi Akira (1937-) ou la poétesse Mayuzumi Madoka (1962-)[8].

Chacun d'eux apporte sa pierre à l'édifice, haïku après haïku, comme autant de petits cailloux sur le chemin de la poésie. Ce nom de haïku est d'ailleurs tellement révélateur d'un état d'esprit poétique si particulier qu'il sert de carte d'identité universelle et, en quelque sorte, de passeport aux poètes appelés haïjins ou bien haïkistes, noms forgés sur celui de haïku. On perçoit ici un élément propre au haïku, porté par un poète qui a pour rôle, modeste et complexe en même temps, de s'effacer pour être davantage au monde. Le « Je » doit se faire oublier, même si la vision du haïkiste reste indispensable pour porter la parole du haïku. Celui-ci part en effet d'une situation vécue qui dépasse les cas individuels (synonymes de fragilité et d'impermanence) en les englobant au mouvement plus vaste de l'univers et au flux de la vie. Un microcosme reflétant le Cosmos.

Voyage du haïku en France au XXe siècle

Le haïku arrive en France dès la fin du XIXe siècle. L'archipel japonais de l'ère Meiji s'ouvre à l'Occident à partir des années 1860. Lors des Expositions universelles de Paris, entre 1867 et 1900, l'esthétique nipponne, son originalité liée à la spécificité de son insularité, l'attrait de son authenticité, suscitent la curiosité du grand public et émerveillent de nombreux artistes occidentaux, artisans d'art, peintres, musiciens et écrivains. Cette influence prend le nom de *japonisme.* En littérature, Marcel Proust, Pierre Loti, Edmond de Goncourt contribuent à sa reconnaissance à travers les cercles littéraires. En poésie, sont mis en lumière des haïkus, comme ceux de Bashô ou de Shiki, tandis que les estampes d'Hokusai ou d'Hiroshige attirent des peintres comme Vincent Van Gogh et les impressionnistes dont Claude Monet. Les musiques

8. *Haiku du XXe siècle, le poème court japonais d'aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 2010.

orientales inspirent les musiciens, parmi lesquels Claude Debussy qui écrit, en 1903, une partition nommée *Estampes,* aux sonorités nouvelles et expressives. On assiste alors en France à une véritable « Renaissance » qui ouvre la voie à un renouvellement de tous les langages artistiques et littéraires. Différentes tendances du haïku cohabitent, les unes plus attachées à la nature, d'autres se faisant l'écho des problèmes d'une société dans un monde de moins en moins rural. Un certain nombre de « passeurs » émergent, dont je ne retiendrai ici que certaines grandes « figures de proue ».

Le haïku encore souvent appelé haïkaï cherche à s'adapter à la culture française et au mode de lecture occidental tout en conservant ses caractéristiques nipponnes. Sous sa forme classique (canonique), il se présente sous forme d'un tercet en mode impair composé de dix-sept syllabes en trois versets, respectivement de 5/7/5 syllabes, répartis sur trois lignes. Il comporte également un mot de saison, le *kigo*, qui permet de l'enraciner dans l'espace et le temps ainsi qu'une césure marquant une pause entre deux images ou deux sujets. Toutefois le haïku francophone s'autorise une certaine liberté, l'emploi du mot juste primant sur le comptage exact des syllabes et, d'autre part, les traductions rendant impossible le mot à mot. La tolérance d'une syllabe en moins ou en plus est aussi autorisée pour écrire un haïku classique au côté de formes plus libres. Le haïku moderne cherche sa voie.

L'usage du mot haïku se fixe en tant que tel avec ce curieux tréma sur le « ï » à partir de 1922[9] mais sans avoir de « s » au pluriel. En effet, il faudra attendre les recommandations, en 1990, du Conseil supérieur de la langue française pour sa francisation au pluriel (haïkus), avant d'entrer définitivement dans les dictionnaires et encyclopédies du XXIe siècle. Les premières éditions de haïkus français apparaissent avec, sous forme de simple plaquette rééditée par la suite, le recueil *Au fil de l'eau* [10]. Composé de 72 haïkus écrits au cours d'un trajet en péniche en 1905, il est l'œuvre de trois amis dont Paul-Louis Couchoud, philosophe, médecin et ami d'Anatole France, lui-même très influencé par la culture asiatique. Le haïku se développe ensuite, pendant la Première Guerre

9. Le *haiku* sans tréma est anglophone.

10. *Au fil de l'eau*, suivi de : *Haïkais, les premiers haïku français (1905-1922)*, Paris, Éd. Mille et une nuits, 2011.

mondiale, ce qui peut sembler étrange à première vue. De nombreux textes furent écrits dans les tranchées par les soldats, poètes ou non, privilégiant cette forme courte, concise et non dénuée d'humour, pour mettre des mots sur l'indicible et tenir comme à distance la guerre et la mort. Ainsi ce haïku[11] de René Maublanc, qui figure parmi les premiers vulgarisateurs du haïku en France :

Ce petit éclat d'obus
qui s'est arrêté à la porte,
pourquoi n'a-t-il pas osé entrer ?

Le recueil *Cent visions de guerre* de Julien Vocance, ami de Jean Paulhan et de Paul Éluard, paraît en 1916, dont ce haïku[12] mettant en musique la danse macabre des mitrailleuses :

Clac, clac, clac, clac, clac…
ton bruit sinistre, mitrailleuse,
squelette comptant ses doigts sur ses dents

Le poète Guillaume Apollinaire, influencé par la culture asiatique, invente le calligramme, poème graphique, mot-valise à mi-chemin entre calligraphie et idéogramme. Parmi les poèmes de *La tête étoilée*, composés entre 1913 et 1918, se détachent particulièrement cinq calligrammes d'inspiration japonaise, regroupés sous le titre *Éventail des saveurs*. Ils évoquent des moments fugitifs et des émotions associées à nos cinq sens.

En voici le troisième[13], tercet-calligramme dessiné en forme de bouche :

Mes tapis de la saveur moussons des sons obscurs
et ta bouche au souffle
azur

11. Chipot, Dominique (dir.), *En pleine figure : haïkus de la guerre de 14-18*, Paris, Bruno Doucey, 2013, p.80.
12. Chipot, Dominique (dir.), *op.cit*., p.115.
13. Apollinaire, Guillaume, *Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1956. p. 298.

Paul Éluard, un des rares surréalistes à pratiquer vraiment le haïku, en publie quelques-uns en 1920 sous le titre *Onze haikais*[14], dont voici l'un d'entre eux, en 5/7/5 syllabes :

Palissade peinte
Les arbres verts sont tout roses
Voilà ma saison.

Par la suite, en 1926, il en publiera d'autres, dans *Capitale de la douleur*[15].

L'émancipation des règles graphiques et de la rime, le désir d'alléger la structure des phrases, la recherche d'un langage fluide et musical en dehors des sonnets, font souffler un vent de liberté sur les rythmes poétiques (comme en musique ou d'autres formes d'art). L'ancrage du haïku dans la réalité privilégiant une poétique de l'instantané attire toutefois peu d'adeptes du dadaïsme, du surréalisme, de l'écriture automatique, du symbolisme, de tous ceux qui prônent la transcendance du réel et la prééminence de l'imagination et de l'inconscient. Malgré les divergences qui donnent lieu parfois à des débats houleux, le même enthousiasme poétique les réunit tous car le souffle du haïku dépoussière les formes classiques.

La poésie, en effet, n'est pas étanche ; elle permet des passerelles et des correspondances. Le vers libre et impair, la recherche de langages différents font en effet partie des recherches de Verlaine, Rimbaud, Baudelaire, Moréas, Paul Fort, Max Jacob, André Breton, Tristan Tzara… Parmi les nombreux écrivains influencés par la pensée orientaliste, chinoise et japonaise, Stéphane Mallarmé, Victor Segalen et Paul Claudel engagent une nouvelle démarche poétique[16]. Mallarmé, plus tenté par le symbolisme basé sur l'imaginaire, le rêve, le fantastique, entreprend l'écriture de poèmes sur des éventails en forme d'offrandes

14. Éluard, Paul, « Pour vivre ici, onze haï-kaïs », *Nouvelle Revue Française*, n° 84, 1er septembre 1920, pp. 340-341.
15. Éluard, Paul, *Capitale de la douleur,* Paris, Gallimard/NRF, 2013.
16. Souchard, Flora, « Le souffle d'une aile : poétiques de l'éventail chez Mallarmé et Claudel », in *Romantisme*, année 2019/2, n°184, p. 116-127.

poétiques féminines. Voici l'un d'eux[17], composé sous forme d'un quatrain en mode impair de 7 syllabes, dédié à la musicienne Misia Godebska, inspiratrice de Proust et de Cocteau :

Ô Japonaise narquoise
Cache parmi ce lever
De lune or ou bleu turquoise
Ton rire qui sait rêver

Dans un registre poétique plus proche du haïku, qui proscrit l'usage régulier des rimes, Paul Claudel, qui fut ambassadeur à Tokyo en 1922, compose 172 haïkus, publiés entre juin 1926 et janvier 1927, intitulés *Cent phrases pour éventails*. Les premières éditions reliées sous la forme d'éventails puis d'accordéons de papier, présentent des haïkus calligraphiés par Claudel lui-même. Est-ce une prémonition du poète entre les deux guerres mondiales ? Le souffle de la liberté arrive, porté par des éventails poétiques… En effet, cet ouvrage, publié tardivement en France, en 1942, dénonce la guerre en touche allusive et résonne comme une ode à la paix. Est-ce pure coïncidence ? Cette même année, en 1942, rappelons que furent parachutés aux résistants, sur les maquis, des milliers d'exemplaires du recueil de Paul Éluard *Poésie et Vérité*, comportant le poème « *Liberté* » composé de quatrains en 7 syllabes[18].

Dans ce haïku[19] en 5 lignes, extrait de son premier recueil, Claudel tente de surpendre – et suspendre – le temps qui passe. Le silence comme arme contre le temps, comme une pause légère dans un monde en vacarme, comme une pause entre deux guerres :

17. Mallarmé, Stéphane, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard/La Pléiade, 1951, p. 109.
18. Éluard, Paul, *Poésie et Vérité 1942,* Paris, Éditions de la Main à la plume, 1942.
19. Claudel, Paul, *Cent phrases pour éventails,* Paris, Gallimard-Poésie, 2012, haïku 101.

Chut !
si nous
faisons du bruit
le temps
va recommencer

Effectivement, le bruit des armes a imposé son temps à lui qui est celui de la guerre ; il n'est pas celui du pacifique et silencieux haïku. Rappelons que son père fondateur, Bashô, de son vrai nom Matsuo Munefusa, fils de samouraï, avait choisi de consacrer sa vie de moine à la poésie et à la méditation plutôt qu'à la guerre. Il avait adopté le nom d'un bananier, *bashô* en japonais, qu'il avait planté devant sa hutte.

La période 1940-1945 interrompt l'essor du haïku, qui connaît alors une longue pause (une vingtaine d'années). Le haïku a payé en effet un prix fort à la guerre. Il faut rappeler qu'au Japon, aussi, des poètes ont été persécutés, arrêtés par une « police de la pensée » et emprisonnés, parmi lesquels Hirahata Seitô[20] qui écrivait : « Même derrière les barreaux / on peut souffler / des bulles de savon ». Il a fallu attendre décembre 2017 pour qu'une stèle à leur mémoire soit dressée dans un Mémorial pour la paix[21] au Japon.

Le haïku connaît un sursaut après-guerre, les poètes comme André Breton cherchant à réinventer la parole poétique en la dégageant de la pensée logique et de principes classiques.

Il doit son essor, dans les années 1960-1970, aux réseaux très actifs de haïkistes et au développement des éditions de – et autour du – haïku. La multiplication des traductions multilingues sous forme d'anthologies, de recueils et de revues est telle qu'il est impossible de les signaler toutes. Ont été publiés en français, entre autres, les haïkus de Richard Wright[22] et ceux de Jack Kerouac, auteur de *Sur la route*, à l'origine du mouvement de la *Beat Generation* aux États-Unis. Voici l'un d'eux[23], peut-être en clin d'œil amical à Bashô :

20. Atlan, Corinne et Bianu, Zéno (dir.), *Haïku du xxe siècle : le poème court japonais d'aujourd'hui,* Paris, Gallimard/NRF, 2007, (haïku cité p.40).
21. Mabesoone, Seagan, *Haïkus de la résistance japonaise (1929-1945),* Paris, Pippa, 2016.
22. Wright, Richard, *Haïku, cet autre monde*, Paris, la Table ronde, 2009, 201 p.
23. Kerouac, Jack, *Le livre des haïku*, éd. bilingue, Paris, la Table ronde, 2012, p. 83.

Ce soir de juillet,
Une grosse grenouille
Sur le pas de ma porte

Il faut aussi signaler l'influence décisive de grands écrivains et poètes, comme Marguerite Yourcenar[24], Yves Bonnefoy[25], Philippe Jaccottet[26]. Même s'ils n'ont pas tous pratiqué réellement l'écriture du haïku, en s'inspirant de sa structure et de son esprit ou par leur admiration à son égard, ils ont contribué à sa reconnaissance. Ainsi, la contribution de l'écrivain et poète bilingue franco-anglais Kenneth White[27], créateur de la théorie de la *Géopoétique*, est de première importance. Rejoignant la tradition allemande de la poésie de la nature et influencé par des poètes comme Novalis[28] et Hölderlin[29], de philosophes comme Nietzsche et Heidegger, il pose les bases d'une poétique basée sur les liens de l'homme avec la Terre. Il privilégie la forme courte dans ses poèmes parmi lesquels celle du haïku. Ainsi, celui-ci, intitulé : *Mes propriétés*[30], dédié à Henri Michaux :

Propriétaire je suis moi aussi
j'ai douze arpents de silence blanc
tout au fond du cerveau

24. Hayashi, Osamu, « Marguerite Yourcenar et la poésie du haïku », *in Marguerite Yourcenar et l'univers poétique : Actes du colloque international de Tokyo (9-12 sept.2004*), 2008, p. 215-224.
25. Munier, Roger (texte) et Bonnefoy, Yves (préface), *op.cit*., p. IX-XXXIII.
26. Onimus, Jean, *Philippe Jaccottet, une poétique de l'insaisissable*, Seyssel, Champ Vallon, 1993.
27. Kenneth White, *Le plateau de l'Albatros, introduction à la géopoétique*, Paris, Grasset, 362 p.
28. Brun, Frédéric, *Novalis et l'âme poétique du monde*, Paris, Poesis, 2015.
29. Hölderlin, Friedrich, « Riche en mérites, mais poétiquement toujours, sur terre habite l'homme », extrait du poème « En bleu adorable », Avant-propos, *in* Brun, Frédéric (dir.), *Anthologie manifeste, Habiter poétiquement le monde*, Paris, Poesis, 2016.
30. White, Kenneth, *Un monde ouvert, Anthologie personnelle*, Paris, Gallimard/NRF, p. 49.

L'ancrage du haïku en France au début du XXIe siècle

Il faut pourtant attendre l'année 2000 pour que le haïku parvienne à s'imposer dans le paysage littéraire. Au-delà des cercles d'écrivains et de poètes, il rencontre enfin le succès populaire. Éditions diversifiées pour tout public et traductions se multiplient. La publication en France, en 2004, d'un recueil de 45 haïkus écrit par le poète suédois, Tomas Tranströmer, devenu en 2011 Prix Nobel de littérature, nommé fort justement *La grande énigme*[31], agrandit aussi, par ricochet, la notoriété du haïku en France. Ainsi celui-ci :

Écoute bruire la pluie
je murmure un secret pour
entrer en son centre

Citons aussi l'œuvre considérable, en anglais, de R. H. Blyth[32], spécialiste de la culture orientale et de la littérature japonaise, à la reconnaissance desquelles il a consacré sa vie. Vient enfin d'être publiée la traduction française du premier tome d'ouvrages consacrés aux haïkus des grands maîtres japonais, accompagnée des commentaires de l'auteur.

Son entrée, au cours de la dernière décennie, dans les dictionnaires, en particulier dans la 9e édition de l'Académie française est le signe de cette consécration. En voici la notice en ligne[33] depuis le 5 février 2019 :

HAÏKAÏ ou HAÏKU (*h* initial est aspiré ; *u* se prononce *ou*) nom masculin, XXe siècle. Translittération de mots japonais.

31. Tranströmer, Tomas, *La grande énigme, haïkus*, Paris, Gallimard/Poésie, 2004.
32. Blyth, Réginald Horace, *Haïku, vol.1 : la culture orientale*, trad. Daniel Py, Saint-Chéron, Éditions Unicité, 2017. Il s'agit du premier volume de recueils parus au Japon entre 1949 et 1952.
33. Académie française, « Haïkaï ou Haïku », dans *Dictionnaire de l'Académie française,* Paris, Académie française, 9e édition, 2019, URL : https://www.dictionnaire-academie.fr/

> Au Japon, poème de trois vers de cinq, sept et cinq syllabes, évoquant de manière allusive un incident, un spectacle naturel, un état d'âme, mis en rapport direct ou indirect avec une des quatre saisons.

Il convient de mettre l'accent – c'est le mot ! – sur ce petit tréma discret mais qui a son importance. Le tréma, du grec *tréma*, *trématos*, signifiant « trou, ouverture, orifice » ou « trois points sur un dé » est reconnaissable par ces deux tout petits points au dessus de la voyelle **ï** ou **Ï**. Le tréma, en tant que signe diacritique particulier lié à l'histoire de notre langue et à ses emprunts dans les langues étrangères, ici le japonais, permet au **ï** du haïku d'être détaché du couple (*digramme*) des voyelles a et i et donc de lire le haïku avec cette intonation spéciale qui le caractérise maintenant : HAÏKOU.

HAÏKU, cinq lettres pour deux syllabes mais quel pouvoir sonore, visuel et méditatif !

Mot-image, reconnaissable entre tous, avec ce **ï** dressé comme un totem, troué de deux petits points comme des yeux noirs portant un regard incisif sur le monde et sur nous-mêmes. Comme les lentilles d'un télescope ouvrant sur le Cosmos. Le mot colle au sens.

L'approche pédagogique de la poésie et de sa diversité faisant partie des programmes d'enseignement du français, le haïku est à présent reconnu par les instances ministérielles et les autorités académiques Il est introduit dans les classes, dès le primaire. Des projets interdisciplinaires permettent d'ailleurs d'originales productions de haïkus[34] sous forme de recueils souvent illustrés et d'expositions ouvertes sur le milieu culturel environnant. Ainsi ce deuxième haïku[35], extrait d'un triptyque réalisé dans le cadre d'un travail pédagogique d'écoliers sur la Seconde Guerre mondiale, exposé au « Lieu de Mémoire » du Chambon-sur Lignon :

34. *Jours d'école, collectif de haïkus*, Barjols, Association francophone de haïku, 2014.
35. Association pour la Mémoire des Enfants Cachés et des Justes, « Réalisations d'élèves, projet fédérateur 2015-2016, les élèves de cycle 3 de Les Estables », dans *Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon*, Le Chambon-sur-Lignon, Lieu de mémoire, 2013-2019. URL : https://www.memoireduchambon.com/espace-pedagogique,/realisations-eleves/

Wagons de la tristesse
Emmènent les étoiles jaunes
Dans les couloirs de la mort

Le haïku « gagne des galons » en franchissant les portes des universités qui élargissent leur offre en conférences, séminaires de recherche et sujets de thèses en littérature, philosophie, langues, histoire de l'art… Des congrès nationaux et internationaux se tiennent régulièrement dans de nombreux pays, au Japon, en Europe et ailleurs. Deux colloques dédiés ont été organisés à Paris, en 2016[36] et en 2019. Au cours de ce dernier, consacré au thème de la *Fécondité du haïku dans la création contemporaine*[37], l'Université de la Sorbonne a mis en lumière la dimension poétique de l'art sous toutes ses formes et exploré les liens du haïku avec la musique, les arts plastiques, la photographie, le théâtre, etc. Les recherches sur les rapports « texte – son – image » sont en effet au cœur des préoccupations de notre société. Rappelons qu'au Japon, au XVIIIe siècle, le poète et peintre Yosa Buson, mêlait déjà peinture et haïku. Cet art graphique, dont il est l'inventeur et appelé *haïga*, s'est adapté à l'art moderne sous forme de dessin-haïku ou tableau-haïku. D'autres formes hybrides contemporaines apparaissent sous des noms composés : photo-haïku, nommé aussi *haïsha*, ciné-haïku, théâtre-haïku[38], roman-haïku, twitt'haïku, haïku musical.

Ne pouvant développer chacune d'elles, nous nous attacherons plus particulièrement aujourd'hui à cette dernière forme tissant depuis si longtemps des liens forts aux confins de la mythologie (pensant à Orphée...) entre la musique et le haïku. Poétique rimant avec musique, au Japon comme ailleurs[39], le haïku noue des relations privilégiées avec la musique. En raison de la fluidité de sa rythmique[40], il inspire les musiciens comme en témoignent de très nombreuses références

36. Chipot, Dominique (dir.), *Un souffle poétique du Japon sur nos écrits, Actes du Colloque, 24 juin 2016*, *lycée Henry-IV*, Paris, Éd. Pippa, 2017.
37. Détrie, Muriel (dir.) et Chipot, Dominique (dir.*), Fécondité du haïku dans la création contemporaine, Actes du colloque, 14 et 15 juin 2019, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3,* Paris, Éd. Pippa, 2019.
38. Le théâtre Nô, d'origine japonaise, se prête bien à la combinaison avec des haïkus.
39. Voir plus haut, chapitre « Retour aux sources » et la note 5.
40. Thélot, Jérôme (dir.) et Verdier, Lionel (dir.), *Du haïku en France. Poésie et musique*, Paris, Kimé, 2011.

bibliographiques[41]. Au milieu de tant d'autres compositions et partitions, en clin d'œil à Vivaldi, on ne s'étonnera pas de trouver une résurgence au piano des *Quatre Saisons*[42], inspirée de haïkus de Bashô et d'Issa.

À titre d'exemple, entre autres, ce haïku personnel, repris en partition en 2015 dans une composition pour chœur d'enfants *Tsuki no yume* (Rêves de lune)[43] :

Un rideau de brume
coupé au sabre –
le croissant de lune

Une forme courte, entre tradition et modernité

Le sémiologue et écrivain Roland Barthes, rédige *l'Empire des signes* après un voyage au Japon, en 1970. Au cours de ses recherches sur le signe et l'écriture, dans ses écrits et discours, il s'intéresse au haïku dont il reconnaît les qualités comme écriture de l'instant, louant sa présence au réel, son rapport vrai au monde. Fasciné par les haïkus de Paul Claudel, ceux de Victor Segalen ou d'autres, parus dans certaines anthologies[44], il reconnaît que « Le haïku fait envie »[45]. Si le haïku contemporain fait envie et par là-même donne envie d'en lire ou d'en écrire, se pose la question : qu'est-ce qui suscite ce désir ? Est-il facile ou difficile d'écrire et de lire des haïkus ?

Examinons à présent de plus près ce qui suscite cette attirance depuis le Japon de Bashô. Mêlant les apports du passé et ceux du présent,

41. Chipot, Dominique, « Musique et haïku », dans *Dominiquechipot.fr*, *Le haïku, le temps d'un instant*, Nancy, Dominique Chipot, 2002-2020, (12 fiches pdf consultées le 01.12.2019). URL : http://www.dominiquechipot.fr/haikus/fiches/musique%20et%20haiku.pdf
42. Roost, Vivian, album, *The Seasons*, Daïdana Music, 2019, 5 min.07.
43. Cavallo, Emmanuel, *Tsuki no yume (Rêves de lune*), Institut français de choeur choral, 2015.
44. Coyaud, Maurice, *Fourmis sans ombre*, *le Livre du haïku, anthologie promenade*, Paris, Libretto, 2011.
45. Barthes, Roland, *L'Empire des signes*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 93.

tentons de définir une poétique du haïku, ce « Petit Prince » de l'instant.

Rien de figé dans le haïku du XXIe siècle. Pour être de plus en plus bref et incisif, le haïku moderne a tendance à s'affranchir des règles. Il doit les raisons de son succès dans le monde et en France à ses facultés de s'adapter à la culture, au mode de vie et à la sensibilité propres à chacun. Cette souplesse liée à la brièveté de sa forme lui a permis de suivre avec aisance le changement d'une société en mouvement. Réciproquement, par effet de miroir, il nous a aussi transformés en changeant notre manière de regarder, d'être plus attentifs au monde extérieur. De nos jours diverses formes de haïkus cohabitent sans heurt. Ainsi, ce haïku bilingue franco-occitan, de facture classique, intitulé *Le jardin d'Alice*, composé par l'écrivain, poète et enseignant nîmois, Georges Gros. Il résonne, en début d'année 2005, comme une promesse printanière[46]:

Nous ont salués
espoirs furtifs de printemps
les iris tout bleus

Les haïkistes ne s'intéressent plus seulement à la nature et aux animaux. L'humain, sous tous ses aspects, obscurs ou lumineux, devient objet d'observation ; les poètes s'expriment alors parfois sur un mode ironique, proche d'une forme japonaise ancienne dérivée du haïku, *le senryu*.

Apparaissent de plus en plus de haïkus urbains laissant aussi plus de place aux femmes[47], donnant la parole aux exclus[48], au côté d'autres tournés vers les sciences et les technologies, s'intéressant aux problèmes d'environnement ou déplorant le réchauffement climatique. Tel ce haïku[49], de forme classique, teinté d'humour, de Georges Friedenkraft :

46. Gros, Georges, *Un jorn, un « Ai ! qu ? », un jour, un haïku ?*, Toulouse, 2012, p. 13.
47. Duteil, Danièle (dir.), *Secrets de femmes, collectif francophone de haïkus*, Paris,éd. Pippa, 2018.
48. *Cf.* Antoine Volodine : Bassmann, Lutz, *Haïkus de prison*, Lagrasse, Verdier/Chaoïd, 2008.
49. Friedenkraft, Georges, *in* Chapouthier, Georges, coll., *Balade en haïkus au Quartier Latin,* Paris, éd. Pippa, 2019, p. 16.

Statue de Montaigne
un vandale a scié son pied
face à la Sorbonne.

Celui-ci[50], sur la nature en ville, de Monique Junchat :

Antibruit
le mur végétal
plein de chants d'oiseaux

Et enfin, ce haïku personnel, sur le dérèglement climatique[51] :

Rivière à sec
les nageoires des truites
bien translucides

D'autres formes minimalistes apparaissent. Ainsi ce haïku du philosophe Michel Onfray[52] :

Dans la nuit
le rêve du chat
me réveille

Cependant, bien que le comptage des syllabes soit devenu de moins en moins rigoureux, jusqu'à s'estomper, la structure sur trois niveaux en mode « court-long-court » reste majoritairement retenue. Par cette architecture trinitaire, renvoyant aussi dans notre société à l'importance du chiffre 3, le haïku manifeste sans doute mieux son harmonie et sa fluidité. Les trois lignes à l'horizontale, liant les trois versets, fondent, entre ciel et terre, l'assise unitaire du haïku. Une brève partition sur trois lignes avec deux interlignes, voilà l'étrange partition du haïku.

En supprimant tout mot absolument inutile (sans tomber dans le style SMS) par le choix de mots simples et concrets, en évitant l'intellectualisation et l'abstraction, les comparaisons trop marquées

50. Junchat, Monique, *Charivari, haïku*, Montpellier, Tapuscrits, 2016, p. 17.
51. Brousmiche, Anne, 5 haïkus, *in Climats, anthologie trilingue de haïkus en français, bulgare et italien*, Varese, Nastro & Nastro, 2018, p. 27.
52. Onfray, Michel, *Avant le silence : haïkus d'une année*, Paris, Galilée, 2014.

(en particulier l'anthropomorphisme), les redondances, les métaphores directes et l'usage systématique des rimes, le haïku, pour s'exprimer sans se dénaturer, sait s'appuyer sur des procédés poétiques adéquats. Signalons l'importance de certains, comme *la litote* autorisant un langage suggestif et allusif, *l'oxymore* alliant deux mots au sens opposé, *l'onomatopée*, *l'allitération et l'assonance* qui permettent des effets sonores, soit par évocation soit par répétition des sons des consonnes et des voyelles. Ainsi, dans ce haïku[53] du poète Kenneth White, on croit voir et entendre l'orage annoncé par le cri de mauvais augure d'un cormoran :

L'orage va se lever
le monde voler en éclats –
noir caquet du cormoran.

Un art du bref pour dire l'instant

Le monde bouge en dehors de nous et le nôtre encore plus vite qu'au temps de Bashô, et nous, avec lui, changeons aussi. Cette notion d'impermanence, de fugacité des choses, de la vitesse du temps qui passe est, encore plus qu'avant, d'actualité en ce début du XXIe siècle. Le haïku en quelques mots permet de noter des images prises sur le vif, des émotions et des sentiments vécus et éphémères, d'autant plus intenses qu'ils ne durent pas. Il attire l'attention sur le moment vécu, une situation particulière, le détail fortuit banal à première vue. Mieux que toute autre forme, il est l'expression du « *hic et nunc* », le « ici et maintenant » dans l'espace et le temps[54].

Le haïku est le poème de l'instant, de la spontanéité. Comme l'écrit Roland Barthes[55] : « Le haïku est une forme exemplaire de la Notation du Présent : c'est un acte minimal d'énonciation, une forme ultrabrève, une

53. White, Kenneth, « L'Ermitage des brumes », *in* White, Kenneth, *L'Anorak du goéland, haïkus*, Paris, Dervy, 2005, p. 107-169.
54. Sénèque déjà écrivait à Lucilius : « Tandis qu'on l'ajourne, la vie passe ». Lettre 1.
55. Barthes, Roland, « Le haïku, séance du 6 janvier 1979 », in Barthes, Roland, *La préparation du roman, cours au collège de France 1978-79 et 1979-80,* Paris, Le Seuil, 2015, p. 45.

sorte d'atome de phrase qui note… un élément ténu de la vie "réelle", présente et concomitante au sujet qui écrit. »

Le confrontant à la quête proustienne du *Temps retrouvé*, il reconnaît la puissance du haïku comme celle du *temps trouvé.* Développant les réflexions sur le haïku chez Barthes, Philippe Vercaemer voit dans le haïku « un modèle à la fois esthétique et éthique pour celui qui veut écrire le présent… le haïku ne commente pas, il suspend l'idéologique *qui fait souffrir*. Il constate seulement sans *aucune vibration de valeur*, *de sens, de religieux* » et, parlant de l'activité du poète, il affirme qu'elle « ne se réduit pas à une conduite zen, elle reste dans *la sensualité du monde* »[56].

La forme courte et l'expression brève sont en totale adéquation avec l'esprit du haïku. Ce qui le définit le mieux, c'est le présent et l'infime particule temporelle qui en est l'instant. On comprend mieux l'emploi du temps des verbes aussi – du moins quand ils sont présents ! – au présent de l'indicatif.

Philippe Jaccottet, dans sa recherche du « poème instant » sur le modèle du haïku, note dans un de ses carnets[57] : « À partir du rien. Là est ma loi. Tout le reste : fumée lointaine. ». Regardons ce haïku introductif à un poème bref[58] :

Images plus fugaces
que le passage du vent
bulles d'Iris où j'ai dormi !

Le chemin contrasté du haïku : entre réalisme et spiritualité

En peu de mots, le haïku prouve bien qu'il peut dire l'essentiel en permettant de faire coïncider légèreté et profondeur. Empreint de dit et

56. Vercaemer, Philippe, « L'instant d'écrire : le haïku selon Barthes », *in* Université de Bordeaux*,* collection Modernités, *« Poétiques de l'instant »*, 1998, n°10, Presses universitaires de Bordeaux, p. 131-149.
57. Jaccottet, Philippe, « Notes de carnet (La semaison) », *in* Jaccottet, Philippe*, L'encre serait de l'ombre, notes, proses et poèmes choisis par l'auteur, 1946-2008*, Paris, Gallimard/NRF, 2011, p. 195.
58. Jaccottet, Philippe, *op.cit*., p. 156.

de non-dit, le haïku suggère en touches discrètes afin de mieux amplifier la puissance de chaque mot.

Le haïku est en effet un art de la litote et de l'allusif, de la réduction et de la concentration des mots. Il renvoie à une ascèse dont nous avons peu l'habitude car notre culture et notre éducation nous ont plus habitués aux poèmes longs, rimés et aux alexandrins. Il nous incite au dépouillement des formules excessivement lyriques et nous éloigne des techniques poétiques plus complexes. Or, il n'est pas si simple de « faire simple » ! Le haïku est vraiment un art du contraste.

L'écriture des haïkus est un vrai défi car il faut beaucoup travailler et raboter pour finalement parvenir à ce que Rabelais appelait « la substantifique moelle ». Plongeant ses racines dans la culture orientale et les philosophies issues du taoïsme, du shintoïsme, du confucianisme et du bouddhisme, il a su s'adapter à la modernité occidentale et entrer en résonance avec les formes de spiritualité et de méditation liées à notre histoire. Les concepts d'être et de non-être, la réalité, le temps, sont en effet au cœur de l'éternel questionnement philosophique.

Le haïku empruntant des voies multiples pose un regard acéré sur notre monde et notre temps jusque dans ses plus infimes manifestations. Même le banal devient spirituel et non-banal si on lui porte de l'intérêt, comme nous le révèle ce haïku de l'écrivain Hubert Haddad[59] :

La neige est tombée
couche sur couche longtemps –
toujours plus jeune

« Ah ! » : le merveilleux voyage

La vie et le vivant, la nature, voir le réel tel qu'il est, sans plus, voilà le grand sujet du haïku. Tout en observant les choses, il tend vers l'accord harmonieux avec le flux incessant de la vie et quand il y parvient, c'est l'éblouissement, une épiphanie. La vie devient lumineuse et légère comme l'air. Cette faculté d'émerveillement est un élément essentiel au cœur même du haïku.

59. Haddad, Hubert, *Les Haïkus du peintre d'éventail*, Paris, Zulma, 2013, p. 27.

C'est ainsi que l'emploi de la *césure,* nommée *kireji* en japonais signifiant « mot qui coupe » est le pivot autour duquel le haïku se plie et se déplie à la manière d'un éventail. Quelle que soit la forme explicite ou allusive sous laquelle elle s'exprime, tiret, mot-outil, image-pivot, ou simple intonation, cette césure, placée en fin de première ou deuxième ligne, permet de marquer un silence dans la lecture. Le choc des images crée alors un effet de surprise, exprimé par un « Ah ! » ou un changement de ton.

Servant de passerelle entre l'Orient et l'Occident, Bashô fait à présent partie du paysage poétique mondial, il appartient à chacun d'entre nous, nous mettant amicalement avec lui comme hors du temps. Le haïku intemporel qui suit[60], est exemplaire à cet égard :

Mes yeux étincellent
d'avoir tant désiré la floraison –
Cerisiers pleureurs

Comme l'on comprend l'écrivain Dany Laferrière, de l'Académie française et membre d'honneur de notre Académie, lorsqu'il exprime le souhait d'une autre vie, rythmée par Bashô ! : « Parfois, je lis, toujours le même livre. Je lis pour me retrouver dans un haïku de Basho. C'est là que j'aimerais vivre, dans un vers de Bashô[61]. »

Un poème court qui en dit long

Pour un poème qui a la brièveté et la simplicité pour credo, l'instant présent pour philosophie, l'évanescence comme principe, le haïku ouvre les portes d'un monde poétique original et authentique. À travers sa petite lucarne, il permet à chacun, auteur comme lecteur, de sortir de soi, et mieux, de s'ouvrir au monde. Le haïku métamorphose en permettant d'être en adéquation avec ce qui nous entoure.

Si pour le haïku, le seul temps du temps est le présent, c'est parce qu'il est aussi le temps d'une meilleure présence au monde et donc, par

60. *Bashô, Seigneur ermite, l'intégrale des haïkus*, *op. cit*., p. 308, haïku 51.
61. Lafferière, Dany, *Je suis un écrivain japonais*, Paris, Grasset, 2012, p. 158.

effet d'écho, à nous-mêmes. La plongée dans un monde neuf et inconnu, celui du microscopique haïku nous ouvre l'horizon. Il agrandit notre vie et nous rend différents[62].

Il ne s'agit pas d'arrêter de respirer mais bien au contraire, guidé par son souffle, d'apprendre à mieux respirer. Le saut de la grenouille[63] de Bashô nous incite à suivre ce rythme bondissant transmis au haïku par nos deux guides.

Il nous invite à ne pas laisser prise au temps qui passe mais, dans l'espace ouvert par chaque mot, il nous apprend à tendre l'oreille à la musique d'une brève partition composée de peu de notes et de beaucoup de silences.

Vieille mare
une grenouille plonge
bruit de l'eau

La puissance émotionnelle du haïku fait partie intégrante de son charme. À l'image de son archipel d'origine, le haïku en garde la spécificité insulaire, exotique et mystérieuse. Il est pour moi, en tant que haïkiste, un archipel de mots se déployant, à la façon d'un grand éventail, d'île en île, d'îlot en îlot, dans un monde infini de sensations et d'émotions. Il ne faut pas trop chercher à le déchiffrer, il tire sa beauté et sa lumière du choc de ses contrastes, d'une aventure au cœur du silence.

Comme l'écrit Roland Barthes[64] : « Le haïku s'amincit jusqu'à la pure et seule désignation. *C'est cela, c'est ainsi,* dit le haïku, *c'est tel.* Ou mieux encore : *Tel !*… Le sens n'y est qu'un flash, une griffure de lumière. »

Philippe Jaccottet[65] apporte une réponse, où s'efface le poète : « Si c'était la lumière qui tenait la plume, l'air même qui respirait les mots, cela vaudrait mieux. »

62. Senk, Pascale, *L'effet haiku, lire et écrire des haïkus agrandit notre vie*, Paris, Leduc, 2016.
63. Bashô, Issa, Shiki, *op. cit.*, p. 85.
64. Barthes, Roland, *L'Empire des signes*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 115.
65. Jaccottet, Philippe, *L'encre serait de l'ombre, notes, proses et poèmes choisis par l'auteur 1946-2008*, « Ce peu de bruits… », Paris, Gallimard/NRF, p. 530.

III. CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSTALLATION DE L'ACADÉMIE DE NÎMES EN SON HÔTEL

21 novembre 2019

REMISE DE LA MÉDAILLE DE L'ACADÉMIE

Le centième anniversaire de l'acquisition par l'Académie de l'hôtel Guiran a été célébré le 21 novembre 2019. De nombreuses personnalités ont fait l'honneur à l'Académie d'être présentes à cette cérémonie, à l'issue de laquelle une médaille frappée aux armes de l'Académie leur a été solennellement remise.

Ont ainsi reçu cette médaille :

M. le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie,

M. le Maire de Nîmes,

M. le Président de Nîmes métropole,

M. le Président du Conseil départemental du Gard,

M. Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine, membre de l'Académie de Nîmes,

M. Jacques Boissonnas, président de la fondation Clarence Westbury, membre de l'Académie de Nîmes,

M. Jean-Philippe André, président du Directoire de la Société Haribo Ricqlès Zan,

M. Gilbert Bec, directeur (H) de l'usine Haribo d'Uzès, correspondant de l'Académie de Nîmes.

Mme Carole Delga, présidente du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée n'a pu être présente à la cérémonie : la médaille de l'Académie lui a sera remise ultérieurement.

ALLOCUTION DE SIMONE MAZAURIC

Présidente de l'Académie

Monsieur le Préfet du Gard, Didier Lauga,

Monsieur le Préfet Hugues Bousiges, membre d'honneur de l'Académie,

Monsieur le Maire, Jean-Paul Fournier,

Monsieur le Président de Nîmes Métropole, Yvan Lachaud,

Monsieur le Vice-président du Conseil départemental en charge de la culture, Patrick Malavieille, représentant Monsieur le président du Conseil du département, Denis Bouad,

Monsieur le Recteur Christian Nique, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,

Et vous toutes et tous, en vos grades et qualités.

Nous commémorons aujourd'hui le centième anniversaire de l'acquisition par l'académie de son hôtel, un hôtel dans lequel elle s'est installée en juin 1920 et dans lequel elle n'a, depuis lors, cessé de se réunir, mettant ainsi fin à l'existence itinérante qui était la sienne depuis sa création, en 1682.

Cette itinérance a été patiemment reconstituée par plusieurs de nos confrères. Notamment par André Nadal qui a rédigé et publié une petite plaquette, *L'Hôtel de l'Académie de Nîmes*, à l'occasion du cinquantenaire de l'acquisition de l'hôtel. Aujourd'hui, c'est Gabriel Audisio, ancien président et actuel (pour un temps encore) archiviste de l'académie qui vient de rédiger à son tour une plaquette intitulée *L'Académie de Nîmes en son hôtel (1919-2019)* que vous avez sans doute tous – ou du moins la plupart d'entre vous – reçue. Vous y avez donc déjà

retrouvé ou vous y retrouverez le détail de cette pérégrination, depuis la maison du marquis de Péraud, l'un des fondateurs de l'académie et son premier secrétaire perpétuel, maison dans laquelle notre compagnie a commencé de se réunir, jusqu'au siège de la société d'agriculture, sa dernière résidence avant son installation au 16 rue Dorée. En passant par le nouveau palais épiscopal, l'actuel hôtel de Balincourt, le palais de l'Évêché, l'hôtel de Jean François Séguier – un hôtel dont, par parenthèse, nous espérons tous qu'il redevienne enfin, comme il l'a été dans le passé, grâce d'abord à son prestigieux propriétaire, un haut lieu de la culture et de la vie savante à Nîmes – la maison Caveirac, sise au 7 de la rue Dorée, l'hôtel de la Boissière, la Bibliothèque municipale, l'Hôtel de ville, et j'en oublie.

Cette errance n'avait rien, il faut le souligner, d'exceptionnel, elle a toujours été le lot commun des académies, qu'il s'agisse des grandes académies d'État siégeant à Paris, du moins à leurs débuts ou des académies de province qui ont rarement possédé ou qui possèdent rarement en propre, provisoirement ou durablement, un lieu de réunion. Et c'est bien au contraire la possession d'un tel lieu qui constitue un privilège remarquable – et dûment reconnu comme tel.

Mais, puisque cet aspect de l'histoire de l'académie est bien connu, c'est sur un tout autre aspect du rapport entretenu par celle-ci avec son hôtel que je voudrais m'attarder un peu. Que notre compagnie ait fait l'acquisition en 1919 d'un hôtel particulier ayant appartenu au début du XVIIe siècle à Gailhard Guiran avant, au terme d'une longue histoire, de devenir la propriété d'Albin Michel, qui en a été membre résidant et qui est l'auteur de l'ouvrage – j'y reviendrai – intitulé *Nîmes et ses rues*. Albin Michel donc qui l'a légué à sa fille à laquelle l'académie l'a acheté – ne peut manquer, il me semble, d'apparaître, je ne dirai pas comme l'effet d'une intervention providentielle – je laisserai la Providence s'occuper d'affaires plus sérieuses – mais à tout le moins comme l'effet d'une série d'heureuses circonstances.

A la fin du XVIe siècle, l'hôtel, dont on ne connaît pas la date de construction mais dont les éléments les plus anciens remontent au XVe voire au XIVe siècle, appartient à un riche protestant, Arnaud Guiran : c'est le plus ancien propriétaire que l'on soit en mesure d'identifier. L'hôtel passe ensuite aux mains de son fils, Gailhard Guiran,

jurisconsulte, avocat puis conseiller au Présidial de Nîmes avant d'être doté d'une charge de conseiller au Parlement de la ville d'Orange, une charge (largement honorifique) qui lui a été offerte par le prince Maurice de Nassau. Gailhard Guiran était aussi et surtout un « savant antiquaire », au sens que l'on donnait alors à ce terme, antiquaire c'est-à-dire féru d'antiquités, notamment celles de sa ville natale, auxquelles il a consacré trois ouvrages importants restés manuscrits. L'un de ces ouvrages était consacré aux monuments nîmois, le second était consacré aux inscriptions retrouvées sur ces monuments. Le troisième enfin traitait de tout ce qui concerne la « science des médailles » et se complétait du commentaire de toutes celles qu'il avait trouvées sur le territoire de Nîmes, médailles dont il avait fait, assure Léon Ménard, « une collection considérable ». Gailhard Guiran figure ainsi au rang de ces Républicains des Lettres nîmois qui ont assuré, dès la fin du XVIe siècle, tout au long du XVIIe siècle et surtout dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la renommée intellectuelle de notre ville. À preuve, le fait que Gailhard Guiran y possède sa rue.

On sait en effet qu'en 1824, sous la Restauration, une commission spéciale, chargée par la municipalité de l'époque de dénommer les rues des faubourgs de Nîmes, a choisi de procéder à cette dénomination en les regroupant par quartier, chacun organisé autour d'un même thème : les rois de France, les empereurs romains, etc. C'est ainsi que la plupart des rues qui, en gros, vont de la place de la Bouquerie à la rue Saint-Charles, portent les noms des principaux lettrés, savants, érudits, antiquaires et historiens nîmois (pour la plupart) qui ont marqué l'histoire intellectuelle de Nîmes, de la fin du XVIe siècle jusqu'à la Révolution et qui d'ailleurs, pour certains d'entre eux, ont été membres, à partir de 1682, de l'académie. C'est ainsi que, passées les deux rues perpendiculaires l'une à l'autre : la rue Ménard et la rue d'Albenas, la rue Deyron, la rue Rulmann, la rue Baduel, la rue Graverol puis la rue Vaissette coupent perpendiculairement la rue Clérisseau, – le peintre et dessinateur des antiquités nîmoises –, rue Clérisseau qui rejoint un peu plus loin la rue Guiran : nous y arrivons. Si je peux m'autoriser une notation personnelle, je suis née au 11 de la rue Gautier (qui rend hommage à un certain Henri Gautier, aujourd'hui parfaitement inconnu mais qui a bénéficié en son temps d'une certaine renommée d'abord

dans le domaine des sciences puis des lettres et surtout qui a publié en 1720 une *Histoire de la ville de Nîmes et de ses antiquités*).

Revenons à la rue Gautier, une rue qui est parallèle à la rue Clérisseau, et perpendiculaire à la rue Vaissette, et comme la municipalité qui a procédé à ce baptême des rues n'a pas jugé bon pour autant de préciser sur les plaques qui ornent ces rues, et ne serait-ce qu'à l'aide de leur prénom, qui étaient ces Gautier, ces Deyron, ces Rulmann, ces Baduel, ces Graverol, ces Clérisseau, ces Vaissette, j'ai longtemps ignoré (comme la plupart sans doute des habitants de ce quartier) jusqu'à ce que je me fasse moderniste et plus précisément dix-septiémiste (autre coïncidence ?) à la fois qui ils étaient et la raison pour laquelle ils étaient ainsi rassemblés. Rassemblés avec parfois, il ne faut pas le cacher, une réelle indifférence à la chronologie ; ou avec un certain manque de rigueur : ainsi la rue Séguier, que l'on s'attendrait à trouver dans ce quartier est, en réalité, très excentrée par rapport à ce dernier. Mais c'est évidemment la présence de l'hôtel de Séguier qui explique cet éloignement. Il en est de même de la rue Cotelier, qui rend hommage à Jean-Baptiste Cotelier, fils d'un pasteur qui avait abjuré et célèbre, dit Ménard, « par la profondeur de son savoir », à la fois hébraïsant, helléniste et latiniste réputé. Le caractère lapidaire de ces désignations peut générer également quelques incertitudes : ainsi, quand on découvre sur une plaque la rue Graverol, on peut se demander : de quel Graverol s'agit-il ? Du pasteur, Jean Graverol, auteur d'une *Histoire abrégée de la ville de Nîmes* (1703) ? ou de son frère, François Graverol, beaucoup plus connu, membre de l'académie et, est-il besoin de le rappeler, auteur de sa devise « *Aemula lauri* » (émule du laurier, le laurier symbolisant l'Académie française, sur le modèle de laquelle l'Académie de Nîmes avait souhaité être créée) ? De la même façon, la rue Petit rend très certainement hommage à cette figure majeure et irénique de la République des Lettres qu'était le pasteur Samuel Petit, tandis que, de son côté, la rue Sorbier conserverait la mémoire de son neveu Samuel Sorbière, ce que rien, il est vrai, n'atteste véritablement : la dominante de l'inspiration toponymique du quartier rend toutefois ces hypothèses tout à fait crédibles.

Si je reviens à ce beau florilège de lettrés malgré tout ainsi constitué, je soulignerai simplement qu'ils sont pour la plupart d'entre

eux protestants ou fils de protestants convertis, à l'exception notable de Dom Vaissette, de Ménard ou de Clérisseau mais ces exceptions, et le fait qu'elles deviennent plus fréquentes quand on se déplace vers le XVIIIe siècle, ne font, bien sûr, que traduire l'affaiblissement progressif de l'hégémonie intellectuelle protestante. Ils sont aussi pour beaucoup juristes de profession – plusieurs détiennent une charge d'avocat ou de conseiller auprès du Présidial de Nîmes –, ils sont souvent en même temps passionnés d'histoire et plus particulièrement d'antiquités – avec plus ou moins de bonheur – c'est le cas de Poldo d'Albenas, de Deyron, de Clérisseau, de Graverol, et de Guiran bien sûr –, et ils rappellent en tout cas le dynamisme intellectuel de notre ville durant une bonne partie de l'époque moderne. En particulier dans le domaine de l'histoire, au point que l'historien Henri Michel a pu affirmer que « les historiens nîmois ont joué un rôle non négligeable dans le renouvellement de la pratique de l'histoire en province »[1].

Mais il n'aura échappé à personne que la première patiente identification de ceux dont l'attribution d'un nom de rue a contribué à préserver la mémoire a été l'œuvre d'Albin Michel, auteur, je l'ai déjà rappelé, de *Nîmes et ses rues,* publié en deux volumes en 1876 et en 1877, avocat et membre résidant de l'Académie de Nîmes et avant-dernier propriétaire de l'hôtel de Guiran, à la fille duquel l'académie l'a donc finalement racheté. Et on peut imaginer qu'Albin Michel n'avait pas choisi cet hôtel au hasard.

Et ce n'est sans doute pas davantage par hasard que les académiciens ont choisi d'acquérir à leur tour, à la fin de l'année 1919, l'hôtel de Gailhard Guiran, dans la mesure où ils pouvaient aisément se convaincre qu'ils ne pouvaient choisir un lieu plus propre à favoriser le « commerce littéraire », c'est-à-dire le commerce savant.

C'est ce que soulignait à sa façon l'architecte départemental Max Raphel, lors de la séance du 13 juin 1919, dans son rapport destiné à persuader ses confrères de la pertinence du choix de la maison du 16 de la rue Dorée pour y installer de façon pérenne l'académie, en faisant valoir un dernier argument destiné à entraîner leur conviction : « L'antique demeure de Gailhard Guiran, concluait-il en effet, avec

1. Michel, Henri, « Nîmes et son histoire à l'époque moderne », dans *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 110, N° 221, 1998.

son parfum suranné et vieillot de Renaissance française, conviendrait parfaitement à notre compagnie ». Si j'hésiterai pour ma part à faire usage des termes de « suranné » et de « vieillot » pour qualifier l'esprit d'une période en réalité caractérisée par son inventivité, son dynamisme, sa soif de découverte, sa passion de renouvellement des sources du savoir, et sa capacité d'innovation, il est en revanche indéniable qu'en s'installant dans un hôtel particulier ayant appartenu à un « antiquaire » de la Renaissance, l'Académie de Nîmes a renoué à son tour, par-delà les siècles, avec une tradition savante qu'elle s'attache bien évidemment à perpétuer et que le choix de cet hôtel, parfois baptisé en rappel de la devise gravée sur sa porte hôtel *Ne quid nimis* (Rien de trop), se justifiait pleinement.

Cet hôtel, que l'académie occupe donc depuis un siècle n'est pas, on le devine, resté identique à lui-même à travers le temps et notamment, depuis son acquisition : restauré, agrandi, remanié, il a subi d'importantes transformations qui n'ont pu être effectuées que grâce à la générosité de plusieurs mécènes. Dès l'origine, le commandant de Villeperdrix fait don de sa bibliothèque et permet de meubler la salle des séances. Dans les années 1960, la générosité du marquis de Lordat, notamment, a permis de réaliser certaines de ces rénovations, en particulier celle de la façade. En 1980, Jules Davé, un magistrat, fait don de son hôtel particulier, dont l'académie tire aujourd'hui une partie de ses revenus. Depuis quelques années, c'est essentiellement à la générosité de monsieur Jacques Boissonnas, président de la Fondation Clarence Westbury ainsi qu'à celle de Jean-Philippe André, président de la Société Haribo Ricqles Zan, ici représenté par M. Gilbert Bec, correspondant de notre académie, que nous devons, entre autres, la réfection récente du premier étage de notre hôtel. Nous n'oublions pas évidemment notre confrère Antoine Bruguerolle, architecte du Patrimoine, qui nous a fait bénéficier de ses compétences et de son expertise. Le nouvel aménagement de ce premier étage a été en outre rendu possible grâce à M. le maire de Nîmes qui a accepté de confier en dépôt à l'académie les meubles qui ornent les salles récemment rénovées. Et tous ces travaux ont été réalisés, faut-il le préciser, sous la haute direction de notre secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, qui veille avec une attention jamais en défaut au bon entretien de cette demeure.

Grâce à eux tous, nous avons donc le privilège de nous réunir dans ce très bel hôtel et nous sommes en mesure de léguer à nos « neveux », comme l'on disait au XVIIe siècle, un patrimoine dont on peut espérer qu'ils assureront à leur tour la conservation et perpétueront la fonction. C'est le vœu qu'en conclusion je formule.

IV. L'ACADÉMIE DE NÎMES AU 31 DÉCEMBRE 2019

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2019

Président d'honneur : M. Didier LAUGA, Préfet du Gard

Président : Simone MAZAURIC
Vice-président : Michel BELIN
Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER
Secrétaire adjoint : Bernard SIMON
Trésorier : Charles PUECH
Trésorier adjoint : Alain PENCHINAT
Bibliothécaire : Didier TRAVIER

MEMBRES D'HONNEUR DE L'ACADÉMIE

M. le Préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie depuis 1801.

M. le Maire de Nîmes, membre d'honneur ès qualités.

M. le Président du Conseil départemental du Gard, membre d'honneur ès qualités.

Emmanuel LE ROY LADURIE, professeur au Collège de France. (2006)

Hugues BOUSIGES, Préfet honoraire, Ch. de la L.H., Commandeur de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. des Arts et Lettres. (2014)

Dany LAFERRIÈRE de l'Académie française (2018)

MEMBRES HONORAIRES

1982 Frédérique HÉBRARD (Mme Louis VELLE, née CHAMSON), Ch. de la L.H.

1987 Odile RIO, majoral du Félibrige.

1993 André BONNET.

1996 Victor LASSALLE, conservateur hon. du Patrimoine, Off. Palmes acad., Ch. Arts et Lettres, Ch. Ordre nat. du Mérite.

2004 Jean SABLOU, Ch. de la L.H., Off. Arts et Lettres, directeur hon. des Archives départementales de l'Hérault.

2006 Philippe JOUTARD, historien, ancien recteur d'Académie.

2008 Gilles DERVIEUX, Ch. des Palmes acad., Ch. Arts et Lettres.

2011 Henry de SEGUINS-COHORN, Ch. de la L.H., off. de cavalerie en retraite.

2013 Yvon PRADEL, Ch. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes acad., Professeur Honoraire de Lettres.

2014 Pascal GOUGET, docteur en médecine

2015 Jacques GALTIER, pasteur.

2019 Christiane LASSALLE – GUICHARD, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. des Arts et Lettres. Conservateur honoraire du Patrimoine.

2019 Robert CHALAVET, Off. de l'Ordre nat. du Mérite, Directeur honoraire centre hospitalier, docteur en droit.

2019 Robert SAUZET, docteur ès lettres, professeur émérite à l'Université François Rabelais de Tours.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS
comprenant 36 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens	Prédécesseur
1	6-11-1992	Daniel-Jean VALADE, Ch. de la L. H., Off. Ordre nat. du Mérite, Commandeur des Palmes acad., Off. Arts et Lettres, directeur d'établissement scolaire honoraire.	André Nadal
2	18-06-1993	Hélène DERONNE, docteur ès Lettres, maître de conférences honoraire.	Jean Roger
3	16-02-1996	Charles PUECH, Ch. de la L. H., de l'Ordre nat. du Mérite et des Palmes acad., président de Chambre honoraire à la Cour d'appel.	René Panet
4	18-04-1997	Guilhem FABRE, directeur de recherche honoraire au C.N.R.S.	Victor Lassalle
5	3-04-1996	Catherine MARÈS, professeur agrégée de lettres.	Pierre Fabre
6	7-06-1998	Gabriel AUDISIO, professeur émérite d'histoire moderne, Université de Provence.	Jacques Larmat
7	5-11-1999	Christian SALENSON, théologien.	Chanoine Fayolle
8	7-01-2000	Bernard CAVALIER, docteur en médecine.	René Bosc
9	23-05-2003	Antoine BRUGUEROLLE, architecte.	Lucien Frainaud

10	16-04-2004	Micheline POUJOULAT, professeur agrégée d'espagnol.	Noël Cannat
11	30-04-2004	Brigitte MAURIN, professeur agrégée d'italien, docteur ès lettres.	Christian Liger
12	14-01-2005	Bernard FONTAINE, avocat.	Jean.Goujon
13	3-11-2006	Pierre MARÈS, professeur, chef du service de gynécologie-obstétrique, CHU, Nîmes.	Paul Tempier
14	1-06-2007	René CHABERT, Docteur en neurobiologie, qualifié maître de conférences des Universités.	Pierre-Marie Michel
15	21-12-2007	Bernard FOUGÈRES, archiprêtre.	Robert Dalverny
16	21-12-2007	Hubert EMMERY, libraire	Louis Durteste
17	8-02-2008	Alain AVENTURIER, Ingénieur ENSIACT, Institut national polytechnique de Toulouse.	Gilles Dervieux
18	6-02-2009	Michèle PALLIER., femme de lettres.	Jean Ménard
19	14-05-2010	Jean-Pierre GARDELLE, pasteur.	Aimé Bonifas
20	15-06-2012	Alain PENCHINAT, ancien élève ESCP.	Roger Grossi
21	15-06-2012	Jean-Louis MEUNIER, docteur ès lettres	Jean-Marc Roger

22	15-06-2012	Bernard SIMON, ingénieur INAPG.	Marc Chausse
23	15-06-2012	Vanessa RITTER, docteur en égyptologie.	Marcelle Viala
24	7-12-2012	Jean MATOUK, professeur des Universités. Officier de la L.H., Officier de l'Ordre nat. du Mérite.	André Costabel
25	7-12-2012	Pascal TRARIEUX, Conservateur du Musée des beaux-arts à Nîmes.	Charly-Sam Jallatte
26	20-06-2014	Dominique PRAT, Médecin, Chef de Service C.H.U. de Nîmes	Paul Maubon
27	14-11-2014	Simone MAZAURIC, Professeur émérite des Universités.	Yvon Pradel
28	20-11-2015	Michel BELIN, magistrat honoraire	Robert Debant
29	20-11-2015	Pierre MUTIN, Ingénieur hydraulicien, islamologue. Ch. L.H. et Off. Ordre nat. du Mérite.	Robert Chamboredon
30	22-09-2017	Didier TRAVIER, Conservateur d'État en chef	Bernard Mounier
31	24-11-2017	Francine CABANE Professeur agrégée de géographie honoraire. Off. des Palmes acad., Ch. Ordre nat. du Mérite.	Pascal Gouget
32	08-06-2018	Jean-François BLANCHET Ingénieur. Dir. général groupe BRL. Ch. Ordre nat. du Mérite	Georges Sapède
33	04-01-2019	Frédéric ABAUZIT, Président (H)de tribunal administratif et decour administrative d'appel. Ch. L.H. Ch. Ordre nat. du Mérite.	Henri Hugues
34	22-03-2019	Olivier ABEL, Professeur de philosophie éthique à l'Institut Protestant de Théologie de Montpellier.	Jacques Galtier

35	14-06-2019	Nicolas CADÈNE, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du premier Ministre.	Monique Kuntz
36		Sans titulaire au 31-12-2019	

CLASSE DES MEMBRES NON RÉSIDANTS
comprenant 24 académiciens

N°	Date de l'élection	Nom des Académiciens
1	27-06-1988	Jean-Charles BALTY
2	15-12-1989	Alain GIRARD, conservateur départemental des musées.
3	5-12-1997	Maurice CONTESTIN, professeur.
4	4-06-1999	Daniel TRAVIER, Off. de la L.H., ingénieur, fondateur et directeur du Musée des vallées cévenoles.
5	15-12-2000	Jacqueline LEROY, Ch. de la L.H., Ordre nat. du Mérite, Ch. des Palmes acad., conservateur général (honoraire).
6	13-05-2005	Sabine TEULON-LARDIC, docteur en musicologie de Paris-Sorbonne, professeur au Conservatoire R.D. de Nîmes.
7	13-05-2005	Pierre-Yves KIRSCHLEGER, agrégé d'histoire, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry Montpellier III.
8	9-05-2006	Paule PLOUVIER, Off. des Palmes académiques, docteur ès lettres, Professeur de poétique émérite de l'Université de Montpellier, Psychanalyste.
9	7-11-2008	Anny HERRMANN, Ch. Palmes acad., professeur honoraire.

10	19-06-2009	Rüdiger STEPHAN, docteur ès lettres allemandes et françaises, Ch. Palmes acad., Off. Ordre nat. du Mérite, Ch. de l'Ordre du Mérite polonais.
11	22-05-2009	Jean-François DELMAS, directeur de la bibliothèque Inguimbertine et des musées de Carpentras, Ch. Palmes acad., Ch. de l'Ordre nat. du Mérite, Ch. Arts et des Lettres.
12	17-12-2010	Carol IANCU, professeur d'histoire contemporaine Université Paul Valéry Montpellier III, directeur de l'École des Hautes Études du Judaïsme de France, Off. Palmes acad., docteur honoris causa de l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca et de l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie).
13	17-12-2010	Jacques MEINE, docteur en médecine, spécialiste FMH en chirurgie et chirurgie de la main.
14	14-01-2011	Danielle BERTRAND-FABRE, docteur en histoire.
15	28-10-2011	Jacques BOISSONNAS, chef d'entreprise, Ch. de la L.H.
16	28-10-2011	François-Bernard MICHEL, professeur de médecine, Off. de la L.H., Com. ONM, Com. Palm. acad., membre de l'Académie des Beaux-arts.
17	09-01-2015	Michel CHRISTOL, Professeur émérite à l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne.
18	06-03-2015	Alain DUHAMEL, Journaliste politique, essayiste. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Commandeur de la L.H.
19	09-06-2017	Anne HÉNAULT, Professeur émérite de l'Université Paris-Sorbonne, Ch. de la L.H., Off. de l'ONM.
20	à 24	Sans titulaire au 31-12-2019

CLASSE DES CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

1981	Marie-Françoise GRIFFEUILLE, conservateur de musée.
1982	Alain NICOLAS.
1983	Marguerite-Marie BÉNEL-COUTELOU, docteur ès lettres.
1984	René EVESQUE, préhistorien.
1985	Rainer RIEMENSCHNEIDER, professeur honoraire.
1988	Ariel BALMASSIEFRE, architecte DPLG.
1989	Philippe CHAREYRE, Off. Palmes acad., professeur d'université.
1989	Jean-Maurice ROUQUETTE, président de l'Académie d'Arles, conservateur en chef honoraire des Musées d'Arles.
1990	Xavier GUTHERZ, préhistorien, professeur émérite des Universités, ancien conservateur général du Patrimoine, Ch. Ordre nat. du Mérite, Ch. des Arts et Lettres.
1992	Robert COURTIEU, Ancien officier supérieur, pilote de l'Armée de l'Air (Colonel), Ch. de la L.H., Off. de l'Ordre nat. du Mérite.
1992	Marc BORDREUIL, conservateur de musée.
1994	Jean-Élie CASTAN, ancien colonel de l'Armée de l'Air, Ch. de la L.H., Croix de Guerre 39-45, médaille de la Résistance.
1995	Laurent PUECH, conservateur du Musée cévenol du Vigan.
1995	Georges LAVAL, organiste.
1995	Hélène FAGE-GALTIER, professeur.
1996	Jean- Paul BUREAU, professeur Faculté de médecine.
1996	Martine PEYROCHE d'ARNAUD de SARAZIGNAC, Conservateur honoraire des Musées. Ch. Arts et Lettres.
1996	Raymond HUARD, Ch. Palmes Acad., professeur émérite d'Université.

1996	Robert LEYDET, Ch. de la L.H., Ch. Ordre nat. du Mérite.
1996	Georges PINCEMAILLE, Off. Ordre nat. du Mérite.
1998	Olympe BHELY-QUENUM, sociologue, écrivain, O. N. du Bénin.
1998	Pierre CHILLET, cadre supérieur Télécom, écrivain (Hervé PIJAC).
1998	Guy DUGAS, professeur d'Université.
1998	Claude-Annik GAIDAN.
1998	Jean-Yves LAUNAY, avocat général honoraire à la Cour de cassation, Ch. L.H., Off. Ordre nat. du Mérite, Off. Palmes acad.
1999	Thierry MARTIN, professeur de musicologie.
1999	Nicole AGUSSOL, magistrat, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, Ch. Ordre nat. du Mérite.
1999	Bernard BASTIDE, enseignant.
2001	Françoise CUILLE-KUSEL, commissaire-priseur.
2001	Jean-Jacques ROUX, professeur d'histoire honoraire.
2001	Nicole VRAY, docteur ès lettres, Ch. Palmes acad.
2002	Aurélia BORTOLIN, docteur en histoire.
2002	Jacques DESCHARD, lieutenant-colonel d'artillerie.
2002	Jean-Michel FAIDIT, docteur ès sciences
2002	Marie-Françoise MAQUART, docteur en histoire.
2002	Monique MÉRIC, gérante de société, Ch. de l'Ordre nat. du Mérite.
2003	Stéphane ALLUT, expert-comptable.
2003	Jacques CADÈNE, juriste et administrateur de société.
2004	Jean-François MARÉCHAL, professeur honoraire d'histoire et de géographie.
2006	Marcel BOURRAT, ingénieur (Institut national agronomique de Paris, École nationale du Génie rural), licencié en sciences économiques.

2007	Régis CAYROL, conseiller à la Cour d'appel de Montpellier.
2007	Romain DAUDÉ, historien.
2007	Philippe RIGOULOT, docteur ès sciences politiques.
2008	Gilbert BEC, directeur industriel.
2008	Guilhem GODLEWSKI, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, membre de l'Académie nationale de chirurgie, Ch. Ordre nat. du Mérite.
2008	Jean KREBS, ingénieur de l'École Centrale de Paris.
2008	Hugues ROMANO, docteur en médecine.
2008	René VENTURA, architecte.
2009	François-Robert MAGDELAINE, professeur honoraire, généalogiste.
2010	Michel AUGUGLIORO, proviseur honoraire, Off. Palmes Acad.
2010	René DOMERGUE, professeur agrégé de sciences économiques et sociales
2010	Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD, docteur en sociologie.
2010	Michel FOURNIER, journaliste.
2010	Dominique HOREMAN, juriste d'entreprise et gérant d'une société de brevets.
2010	Claude LARNAC, professeur de mathématiques honoraire, Ch. Palmes acad.
2011	Richard BOUSIGES, historien, directeur du Centre hospitalier de Blois.
2011	Jean-Marc CANONGE, professeur agrégé d'italien.
2011	Madeleine GIACOMONI, chef de greffes au conseil des Prud'hommes, Ch. Ordre nat. du Mérite.
2011	Jean-Michel OTT, professeur honoraire de mathématiques.
2012	Daniel KRIBS, docteur en histoire.
2012	Bernard FÉVRIER, généalogiste.
2012	William GALLIGANI, directeur honoraire de banque.

2012	Jean-Luc PONTVIEUX, ingénieur École centrale des Arts et Manufactures de Paris.
2013	Frédéric AURIOL, Aumônier général des hôpitaux, Ch. dans l'Ordre nat. du Mérite.
2013	Évelyne BRANDTS, Professeur agrégé d'allemand.
2014	Marie-Lucy DUMAS, Agrégée d'histoire, Docteur en sciences politiques, Professeur honoraire de l'Éducation nationale, Ch. dans l'Ordre Nat. du Mérite.
2014	Jean-Marie de BERMOND DE VAULX, Maître de conférences honoraire, Docteur en droit.
2014	Jean PEY, Adjoint de conservation
2014	Jean-Luc SIMULA, Agrégé de sciences économiques, Professeur honoraire de Classe préparatoire aux Grandes Écoles.
2014	Jean-Pierre ROUANET DE VIGNE LAVIT, Professeur de Médecine, Ch. de la L.H.
2015	Pierre-Henri CHALVIDAN, Docteur en Droit, diplômé de Sciences Politiques, licencié en Théologie. Off. dans l'ordre des Palmes Académiques.
2015	Dominique FABRE, avocat spécialiste en droit social, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.
2015	Gérard GASCUEL (Frère JEAN). Photographe de presse. Moine-Prêtre orthodoxe.
2015	Alain GAUDEMER. ENS Ulm. Pr. émérite Univ. Paris-Sud (Orsay). Ch. dans l'O. N. du Mérite. Ch. dans l'ordre des Palmes Académiques. Docteur Honoris Causa de l'Université de Bucarest (Roumanie).
2015	Jean-Marie MERCIER. Docteur en Histoire. Directeur du service Culture/Patrimoine, Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.
2016	Martine REBOUL. Chargée de mission aux archives diocésaines
2016	Claire TORREILLES. Professeur agrégé de Lettres classiques.
2017	Véronique BLANC-BIJON. Archéologue.

2017	Marie-Claude CHEVALIER, Chef d'orchestre, Chef de cœur.
2017	Alain ARTUS, Biographe littéraire.
2017	André CHAPUS, Prêtre. Responsable de la Bibliothèque historique du Diocèse de Nîmes.
2018	Anne BROUSMICHE. Chargée d'études documentaires. Poète. Off. dans l'ordre des Palmes Académiques.
2018	Christian FELLER. Directeur de Recherche (Classe exceptionnelle) en Sciences du Sol.
2018	Mohammed El Mahdi KRABCH. Avocat. Imam.
2018	Sylvain OLIVIER. Docteur en Histoire. Maître de conférences à l'Université de Nîmes.
2018	Christian POLGE. Éducateur spécialisé. Ch. dans l'Ordre nat. du Mérite.
2018	Avinoam Bezadel SAFRAN. Professeur titulaire de la Chaire d'ophtalmologie à la Faculté de médecine de Genève
2019	Jean-Pierre ODILON. Juriste

ACADÉMIES - SOCIÉTÉS SAVANTES ET ORGANISMES CORRESPONDANTS FRANCE

ABBEVILLE	Société d'Émulation historique et littéraire d'Abbeville
AGEN	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen
AIX-EN-PROVENCE	Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix
	Faculté des Lettres et des Sciences humaines
ALÈS	Académie cévenole, Club cévenol
AMIENS	Société des Antiquaires de Picardie
AMIENS	Académie des Sciences Lettres et Arts d'Amiens
ANGERS	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers
ANGOULÊME	Société Archéologique et Historique de la Charente
ANNECY	Académie Florimontane d'Annecy
ARLES	Académie d'Arles
ARRAS	Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
AUCH	Société Archéologique et Historique, Littéraire et Scientifique du Gers
AUTUN	Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts
	Société d'Histoire naturelle et des Amis du Muséum
AUXERRE	Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne
AVESNES	Société Archéologique et Historique de l'arrondissement d'Avesnes
AVIGNON	Académie de Vaucluse
BAGNOLS-SUR-CÈZE	Société d'Études des civilisations antiques Bas-rhodaniennes
BEAUCAIRE	Société d'Histoire et d'Archéologie
BELFORT	Société Belfortaine d'Émulation
BESANÇON	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté
	Société d'Émulation du Doubs
BÉZIERS	Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers
BORDEAUX	Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Société Archéologique

BOURGES	Académie du Berry
CAEN	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
CAMBRAI	Société d'Émulation de Cambrai
CANNES	Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse
CARCASSONNE	Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne
	Société d'Études scientifiques de l'Aude
CHAMBERY	Académie des Sciences Lettres et Arts de Savoie
CHARTRES	Société Archéologique d'Eure-et-Loir
CHÂTEAUDUN	Société Dunoise
CHERBOURG	Société Nationale Académique de Cherbourg
CLERMONT-FERRAND	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
COLMAR	Académie d' Alsace
	Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie
DAX	Société de Borda
DIGNE	Société Littéraire et Scientifique des Alpes de Haute-Provence
DIJON	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
DUNKERQUE	Société dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie
DRAGUIGNAN	Société d'Études scientifiques et archéologiques
FOIX	Société préhistorique de l'Ariège
GRENOBLE	Académie Delphinale
LAON	Fédération des Sociétés d' Histoire et d'Archéologie de l'Aisne
LA ROCHELLE	Société Académique des Belles-Lettres et Arts
LE HAVRE	Société Havraise d'Études diverses
LE MANS	Société Historique et Archéologique du Maine
LE-PUY-EN-VELAY	Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire
LE VIGAN	Académie des Hauts Cantons, Arts, Sciences et Belles-Lettres
L'ESTRÉCHURE GÉNOLHAC	Lien des chercheurs cévenols
LILLE	Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie
LYON	Académie des Sciences, Belles - Lettres et Arts
	Société Historique, Archéologique et Littéraire
MÂCON	Académie de Mâcon (ex-Société des Arts...)
MARSEILLE	Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille

MENDE	Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère
METZ	Académie Nationale
MONTAUBAN	Académie des Sciences, Belles- Lettres et Arts
MONTBÉLIARD	Société d'Émulation
MONTBRISON	La Diana
MONTPELLIER	Académie des Sciences et Lettres
	Société littéraire de la Poste et de France-Télécom : la Voix domitienne
	Association des Amis du Musée de la Pharmacie
	Centre d'Histoire militaire et d'Études de Défense nationale
	Revue « Causses et Cévennes »
MOULINS	Société d'Émulation du Bourbonnais
NANCY	Académie de Stanislas
NARBONNE	Commission Archéologique et Littéraire
NEVERS	Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts
NICE	Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes
	Institut de Préhistoire et d'Archéologie
NÎMES	Comité de l'Art Chrétien
	École Antique de Nîmes
	Société d'Histoire du Protestantisme
	Groupe d'Études Histoire- Ethnologie (Centre Universitaire Vauban)
ORLÉANS	Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts
PARIS	Akademos
	Académie des Beaux-Arts
	Société de l'Histoire du Protestantisme français
PERPIGNAN	Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées Orientales
POITIERS	Société des Antiquaires de l'Ouest
QUIMPER	Société Archéologique du Finistère
RENNES	Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine
ROUEN	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
SAINT-GILLES	Société Historique et Archéologique
SAINT-JEAN-DU-GARD	Les Amis de la Vallée Borgne
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne

SAINT-LÔ	Société d'Histoire et d'Archéologie de la Manche
SAINT-MALO	Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo
SAINT-QUENTIN	Société Académique
STRASBOURG	Société Académique du Bas-Rhin
SENS	Société Archéologique
TARASCON-SUR-ARIÈGE	Société préhistorique Ariège-Pyrénées
TOULON	Académie du Var
	Société des Amis du vieux Toulon
TOULOUSE	Académie des Jeux Floraux
TOULOUSE	Académie des Sciences Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse
TOURS	Académie des Sciences, des Arts et des Belles-Lettres de Touraine
TROYES	Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube
TULLE	École Félibréenne Limousine « Lemouzi »
VALENCE	Société Archéologique et Statistique de la Drôme
VANNES	Société Polymathique du Morbihan
VERSAILLES	Académie de Versailles.
	Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts des Yvelines et de l'Ile de France
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	Académie de Villefranche et du Beaujolais
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	Société d'Histoire et d'Archéologie du Vieux Villeneuve
VITRY-LE-FRANÇOIS	Société des Sciences et Arts

SOCIÉTÉS SAVANTES, ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

BARCELONE	Universitat Autònoma de Barcelona (departament de Filologia clàssica)
BARI	Universita degli studi di Bari
BORDIGHERA	Institut International d'Études Ligures
BRUXELLES	Académie royale de Belgique
GENÈVE	Société d' Histoire et d'archéologie
NEUCHÂTEL	Société Neuchâteloise de Géographie
VÉRONE	Accademia di Agricoltura, Scienze, e Lettere di Verona

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86

Fabriqué en France

Pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée - 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard

Dépot Légal : 3e trimestre 2020
le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secrétaire Perpétuel